



Pages 77, 78 et 79

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE



ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, mercredi 21 juin 1967 / saint Louis de Gonzague / 83e année, No 143 / 6 cahiers / 96 pages / Les prévisions météorologiques : généralement ensoleillé / Minimum 60 / Maximum 75

L'approbation par les USA du projet d'oléoduc rebondit aux Communes - Page 29

Pour contrer la grève totale à l'Hydro

Québec envisage de recourir à une loi

L'Hydro et le syndicat cherchent un moyen pour sortir de l'impasse

par Jacques LAFRENIÈRE

Les négociateurs de l'Hydro-Québec et ceux du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) tentent hier de trouver le moyen de sortir de l'impasse dans laquelle les a enfoncés la décision des employés de l'Hydro qui ont décidé de repousser les dernières offres de l'employeur, lundi soir, et d'en arriver le plus tôt possible à la grève totale, abandonnant la grève tournante.

L'ordre de leurs dirigeants pour débrayer à leur tour. L'Hydro prend toutes les mesures pour éviter que le public soit ennuyé par cet arrêt de travail. Elle espère que le syndicat maintiendra ses équipes d'urgence et que le travail des hommes de ces équipes ne sera pas entravé par des manifestants, comme cela s'est déjà produit. Le syndicat a déjà donné l'assurance que les endroits où il y aurait par exemple des hôpitaux recevront la priorité quant aux réparations de pannes. L'Expo, à assurer également le syndicat, ne sera pas touché par la grève, même si elle est totale. L'Hydro espère qu'avec ces équipes d'urgence et son personnel des cadres elle pourra maintenir ses services et qu'elle pourra éviter que des pannes se prolongent indûment. Il va sans dire

qu'elle devra abandonner l'installation de nouvelles lignes électriques, et autres travaux du même genre qui ne sont pas considérés comme essentiels par le syndicat. **De solutions** Quelques solutions à l'impasse se présentent : — L'Hydro pourrait reconsidérer ses offres ; — le gouvernement pourrait adopter une loi spéciale mettant fin à la grève et réglant même les clauses litigieuses ; — la médiation pourrait aussi se poursuivre. Les syndiqués redoutent l'intervention du gouvernement. Rien ne les assure qu'ils obtiendront par la loi spéciale toutes les clauses sur lesquelles il y a accord. Rien non plus ne peut leur confirmer que le gouvernement

leur donnera raison sur les clauses litigieuses. Le gouvernement pourrait se prévaloir de l'injonction prévue dans le Code du travail pour mettre fin à la grève et créer une commission d'enquête qui aurait 60 jours pour constater les faits, sans pouvoir faire de recommandations. L'injonction perdrait son effet 20 jours après l'expiration du mandat de la commission d'enquête et si aucune entente n'est intervenue, il ne resterait qu'un recours au gouvernement pour empêcher la reprise de la grève : adopter une loi spéciale. **Les points en litige** C'est pour des raisons différentes qu'un si grand nombre d'employés (76 p. 100) ont rejeté lundi soir les offres de l'Hydro. Les salaires

par François TREPANIER

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement de l'Union nationale aura recours à un second bill 25 si jamais les employés de l'Hydro-Québec font une grève générale qui menacerait l'intérêt public. C'est l'avertissement qu'a donné hier, le premier ministre Daniel Johnson alors que le chef de l'opposition M. Jean Lesage l'interrogeait sur les derniers développements dans ce conflit. "Si le public est ennuyé par la grève ou par des gens qui ne s'entendent pas, a dit M. Johnson, eh bien, le gouvernement prendra ses responsabilités et l'Assemblée législative sera appelée à prendre les siennes. "Nous sommes ici pour servir le public et non pour servir seulement l'union, l'Hydro, la partie patronale ou quelque union que ce soit." Le chef du gouvernement provincial commentait la menace de grève totale des employés de l'Hydro formulée lundi soir à la suite du rejet dans une proportion de 76 p. 100 des dernières offres de l'Hydro. A la suite de sa déclaration à l'Assemblée législative, M. Johnson a confirmé en des termes, on ne peut plus précis, à des journalistes, que c'est bel et bien à un projet de loi que son gouvernement aura recours si la grève prend une tournure dramatique.



Troisième nuit de violence raciale à Atlanta

La police d'Atlanta réduit à l'impuissance un Noir alors que, pour la troisième nuit consécutive, la violence raciale fait rage dans un quartier à prédominance noire de cette ville de la Géorgie. La fusillade a éclaté entre Noirs et policiers. Un Noir a été tué et neuf autres personnes ont été blessées, dont un enfant de 9 ans. — Nos informations à la page 69

ONU: le débat sur la crise du Moyen-Orient se fait plus acerbe



Alexei Kossyguine C'est long deux séances

NATIONS-UNIES, N.Y. (PC, UPI, AFP, PA) — Le débat sur la crise du Moyen-Orient a pris une tournure plus acerbe hier à l'Assemblée générale extraordinaire des Nations unies. La journée a en effet été marquée par une passe d'armes entre le secrétaire général des Nations unies, U Thant, et le représentant d'Israël, et par la sortie des délégués communistes et du président syrien pendant le discours du ministre israélien des Affaires étrangères.

La controverse entre M. Thant et Israël au sujet des circonstances qui ont entouré le retrait de la force d'urgence de l'ONU d'Egypte faisait le sujet des conversations dans les corridors et les salons. C'était la première fois que le secrétaire général critiquait un pays membre durant un débat de l'assemblée.

L'incident a quelque peu rejeté dans l'ombre la proposition américaine présentée par M. Arthur Goldberg pour rétablir la paix au Moyen-Orient.

C'est aujourd'hui au tour de la Grande-Bretagne et de l'Égypte à prendre la parole. L'assemblée entendra aussi le premier ministre du Danemark, M. Otto Krag, le premier ministre d'Italie, M. Aldo Moro, et le premier ministre de Yougoslavie, M. Mika Spiljak.

Le plan américain

M. Goldberg a proposé, au nom des États-Unis, un règlement négocié au Moyen-Orient basé sur la proposition en cinq points énoncée la veille par le président Johnson. Le projet de résolution qu'il a déposé comporte le respect mutuel de l'existence des États en cause, la solution du problème des réfugiés, le droit de navigation maritime inoffensive pour toutes les nations, l'arrêt de la course aux armements dans le Proche-Orient et le respect de l'indé-

pendance politique et de l'intégrité territoriale de tous les États de la région, qui ne peut être effectif que si les fragiles lignes d'armistice sont remplacées par des frontières reconnues et protectrices. Après avoir déclaré qu'une condamnation unilatérale d'Israël "ne serait ni équitable, ni constructive" M. Goldberg s'est opposé à un retrait des troupes israéliennes à leurs positions d'avant le 5 juin, tel qu'il est préconisé dans la résolution soviétique, car, a-t-il dit, des forces hostiles se trouveraient une fois de plus face à face, prêtes au combat, aucune structure internationale ne serait en place pour les séparer, le droit de navigation maritime inoffensif serait de nouveau dénié, il n'y aurait pas de frein aux actes de belligérance, Israël ne serait pas davantage reconnu en tant qu'État souverain et il n'y aurait aucune protection contre le terrorisme et la violence, tandis que rien ne serait entrepris pour résoudre le tragique problème des réfugiés.

Par ailleurs, le représentant américain a rejeté catégoriquement les accusations d'interférence armée américaine à l'appui d'Israël. "Je réaffirme avec la pleine autorité du gouvernement des États-Unis, a-t-il déclaré, qu'aucun soldat, marin, aviateur, navire, avion ou instrument de quelque sorte — brouillage de radar y compris — relevant des forces armées ou d'une agence quelconque des États-Unis n'est intervenu dans ce conflit. Les gouvernements intéressés le savent bien."

De son côté, le président du Conseil bulgare, M. Todor Zhivkov, a indiqué que la situation au Proche-Orient est l'une des plus dangereuses de la conjoncture internationale actuelle. Il a ajouté que l'"agression" d'Is-

voir ONU en page 2

Le retrait américain du Vietnam, prix de la paix au Moyen-Orient

— de Gaulle

PARIS. (AFP, PA) — Le général de Gaulle a déclaré aujourd'hui qu'il n'y a aucune chance d'aboutir à un règlement pacifique au Moyen-Orient, dans l'actuelle situation mondiale, à moins que les États-Unis n'acceptent de retirer leurs forces du Vietnam dans un délai déterminé.

Le président de la République a également condamné l'ouverture des hostilités par Israël et réaffirmé que la France "ne tient pour acquis aucun des changements réalisés sur le terrain par l'action militaire". Dans sa déclaration au conseil des ministres, de Gaulle a dit : "L'esprit et le fait de la guerre s'étendent de nouveau sur le monde. Un conflit contribue à en susciter un autre... Dès lors que la guerre s'est étendue au Moyen-Orient, la France considère qu'il n'y a aucune chance d'aboutir à un règlement pacifique dans l'actuelle situation mondiale à moins que

n'apparaisse un élément mondial nouveau. "Cet élément pourrait et devrait être la fin de la guerre au Vietnam par le terme qui serait mis à l'intervention étrangère." Dans la plus violente dénonciation qu'il ait faite jusqu'à maintenant de "l'intervention américaine" au Vietnam, le général de Gaulle a dit : "La France a pris position contre la guerre au Vietnam et contre l'intervention étrangère

qui en est la cause. Elle soutient, depuis l'origine, que ce conflit ne pourrait cesser que par l'engagement que prendrait l'Amérique de retirer ses forces dans un délai déterminé." Passant ensuite à la guerre israélo-arabe, le chef d'État français a précisé la position de la France en ces termes : "La France a pris position contre la guerre en Orient. "Certes, elle tient pour juste que chaque État en cause, no-

voir De GAULLE en page 2

Une loi

Des journalistes demandaient alors à M. Johnson si une injonction ne pourrait pas être utilisée pour forcer les employés de l'Hydro à retourner au travail.

"C'est une loi que nous utiliserions, a répondu M. Johnson. L'injonction n'est pas un moyen efficace. Nous voulons l'employer le moins possible."

M. Johnson a indiqué ensuite que son gouvernement se sentirait appuyé par le public s'il présentait une loi pour mettre fin au conflit.

"Le public, a dit M. Johnson, en a plein le dos des grèves dans le secteur public."

Par cette déclaration, le chef du gouvernement se réfère aux récents conflits qui ont paralysé le secteur public dont la grève des professionnels à l'emploi du gouvernement provincial, la grève des employés hospitaliers et la grève des enseignants.

C'est à l'occasion de cette dernière grève, comme on le sait, que le gouvernement a décidé de soumettre à l'Assemblée législative un projet de loi suspendant le droit de grève aux enseignants au Québec. Le projet de loi, le fameux bill 25, doit demeurer en vigueur jusqu'en 1968.

Dans les milieux parlementaires, on croit qu'il s'agira

voir QUEBEC en page 2

Les provinces coordonneront la politique d'éducation

TORONTO (PC) — Les ministres provinciaux de l'éducation sont convenus, hier, au cours d'une séance à huis clos, de former l'équivalent d'un ministère fédéral de l'éducation dans le but de coordonner la politique d'éducation à l'échelle nationale.

La formation de l'organisme, qui sera connu sous le nom de Conseil canadien des ministres de l'éducation, devra cependant être ratifiée par les 10 gouvernements provinciaux.

Le conseil verra officiellement le jour en septembre et il aura pour tâche de coordonner le développement de la télévision éducationnelle et l'échange d'information dans le domaine de la recherche.

Le ministre de l'Éducation de la Saskatchewan, M. George Trapp, président provisoire du comité des ministres de l'Éducation, a dit que l'échange d'information entre les provinces constituera l'un des principaux avantages du conseil. "À l'heure actuelle, les éducateurs vivant dans une région du Canada ne savent pas ce que font les éducateurs vivant dans le reste du pays. Le même travail se fait en double et même en triple", ajouta-t-il.

Des éléments nationalistes arabes incendient l'immeuble du Conseil législatif d'Aden

ADEN. (AFP-UPI-PA) — Des nationalistes arabes ont incendié aujourd'hui l'immeuble du Conseil législatif d'Aden alors que la violence éclatait de nouveau dans ce protectorat britannique.

La police a révélé que l'immeuble a brûlé comme un immense feu de joie. Il semble que les nationalistes contrôlent dans le moment le quartier du Crater et la colline où était situé le Conseil législatif. Une succursale de la Banque britannique du Moyen-Orient à Aden a également été la cible des Arabes qui y ont mis le feu. Cependant, les dégâts seraient très légers.

Jusqu'à maintenant, les troupes britanniques n'ont pas réussi à déloger les francs-tireurs arabes qui se sont retranchés dans les vieilles fortifications turques de la région du Crater. Des troubles sérieux avaient précédemment éclaté hier à

Aden lorsque des éléments des forces de la Fédération d'Arabie du Sud se sont mutinés. Les troupes britanniques ont réussi à mater cette révolte des soldats arabes auxquels s'étaient joints de nombreux civils. Au total, les troubles d'hier ont causé la mort de 30 personnes, dont 17 soldats britanniques.

Cependant, à la suite des combats d'aujourd'hui dans le quartier du Crater, ce bilan serait beaucoup plus élevé. Des milliers de coups de feu ont été échangés avec les nationalistes qui sont équipés d'armes automatiques chinoises et soviétiques.

La mutinerie, qui s'est étendue à diverses unités de l'armée fédérale et à la police armée d'Aden, a donné lieu à de violentes fusillades dans les quartiers du Crater et de Khormaksar. Selon les fonctionnaires du haut commissariat bri-

tannique, elle ne semble pas avoir été provoquée par la décision, annoncée lundi à Londres, d'accorder l'indépendance à la Fédération au début du mois de janvier prochain.

L'origine des troubles remonterait, au début du mois : quatre colonels de l'armée fédérale avaient été suspendus. Ces colonels avaient fait circuler une pétition, protestant contre le régime préférentiel accordé à d'autres officiers, apparemment sur des critères tribaux. La rumeur se répandit ensuite que les quatre colonels avaient été incarcérés.

Hier, les mutins ont comm-

voir ADEN en page 2



La hausse de la taxe de vente est sanctionnée

Après une journée entière de débats, l'Assemblée législative a adopté hier par 48 voix contre 34 les trois derniers projets de loi découlant du discours du budget, notamment celui portant à 8 pour cent la taxe de vente.

— Page 29

La redistribution de l'impôt foncier au Québec

Le maire de Sherbrooke, M. Armand Nadeau, conseille à toutes les municipalités du Québec de se départir de leur droit de taxation sur la vente, et ce, en faveur du gouvernement québécois. En retour, l'État leur accorderait l'exclusivité dans le champ de l'impôt foncier.

— Page 46

Directives rigoureuses de Logexpo

Le motel Canadien devra se conformer aux directives rigoureuses de Logexpo pour être réinstallé sur les listes officielles. Logexpo a durci sa position à l'endroit de ce motel avec l'appui des autorités de l'Expo.

— Page 3

Relations tendues

Les relations entre la Fédération des médecins spécialistes et le gouvernement provincial sont tendues. Les médecins accusent Québec de vouloir conserver dans le régime d'assurance-maladie le système actuel d'alice aux assistés sociaux, ce qu'ils jugent inadéquat.

— Page 56

Clay perd son dernier match



L'ancien champion mondial poids lourd à la boxe a perdu son match contre le gouvernement des États-Unis. Un jury composé de 12 Blancs l'a reconnu coupable d'avoir refusé la conscription.

— Page 49

Les visiteurs à L'EXPO

hier 310,023

en en prévoyait 141,610

aujourd'hui (prévisions) 182,070

depuis l'ouverture 13,744,651

SOMMAIRE

Annonces classées / 79 à 90 et 92

Bandes dessinées / 92

Calendrier des pionniers / 57

Courrier "Que faire?" / 33

Décès, naissances, etc. / 91

Editorial / 6

Finance / 62 à 64

Horoscope / 61

Loisirs et récréation / 93

Mots croisés / 79

Navigation / 42

Nouvelles internationales / 69

Nouvelles nationales / 29

Radio et télévision / 60 et 61

Spectacles et concerts / 70 à 74

Sports / 49 à 52

Tribunaux / 5 et 16

Vie féminine / 30 et 33 à 37

Vie mondaine / 31 et 32

Vie religieuse / 40

Votre médecin / 14

L'Expo dirige le flot des touristes vers l'ouest au détriment des citoyens de l'est de Montréal

— Paul-Emile Sauvageau

par Florian BERNARD

Pourtant, selon M. Sauvageau, des centaines de citoyens ont amené des logements pour l'Expo, tout au long du fleuve et dans les rues transversales. De plus, selon le député de Bourget, les commerçants de l'endroit n'ont pas vu le nez d'un touriste depuis l'ouverture de l'Expo.

Des cartes imprécises

La carte de Montréal et des alentours que contient le guide officiel de l'Expo trace le pont tunnel Hypollite-Lafontaine comme un projet non terminé... en pointillés seulement. Rien n'indique aux visiteurs venant de la rive-sud qu'ils pourraient emprunter ce pont-tunnel et trouver un logis le long de Notre-Dame. De plus, le guide officiel de l'Expo n'indique en aucun endroit l'existence de la rue Notre-Dame, dans l'est. La seule mention qui est faite de l'est de Montréal a pour but de diriger les visiteurs vers le centre-ville. Le guide dit, en effet: "Les visiteurs venant de l'est,

de Québec notamment, ont le choix entre les nationales 9 et 20 (rive sud) et 3 (rive nord) ou encore la route 2 (rive gauche), qui conduit au boulevard Métropolitain, route 40 (et de là jusqu'à Décarie, route 15)."

Ouvrir des kiosques

M. Sauvageau croit que le gouvernement devrait ouvrir des kiosques d'informations touristiques, avec listes de logements disponibles, aux principales intersections conduisant vers l'est de Montréal, notamment à l'entrée du pont-tunnel Hypollite-Lafontaine, sur la rive sud, à l'entrée du Pont Le Gardeur, au bout de l'île, à la sortie du Pont Jacques-Cartier (côté de Montréal) et même aux intersections sud des routes venant des Etats-Unis.

Ces mêmes kiosques, selon M. Sauvageau, devraient fournir aux visiteurs une liste d'endroits situés dans l'est (hôtels, motels ou chambres) où ils pourraient obtenir gîte à bon compte.

Les 200 policiers ouvrirent aussitôt le feu sur une patrouille de fusiliers-marins, et libèrent 500 prisonniers de droit commun. Il semble que des terroristes aient profité de la situation, ouvrant le feu, depuis les toits des maisons avec des bazookas, des armes automatiques et des grenades. La fusillade a duré tout l'après-midi, mais le calme semblait être revenu dans la soirée.

Pendant ce temps, un porte-parole du ministère de la Défense britannique a déclaré à Londres hier soir: "Nous n'avons pas l'intention dans l'immediat d'envoyer des renforts à Aden". Il s'agit, souligne-t-on, d'un problème de sécurité intérieure, les forces locales ont d'ailleurs pu mettre fin aux troubles par leurs propres moyens.

Les mêmes milieux indiquent d'autre part que l'envoi de renforts est une opération qui, techniquement, pourrait être montée très rapidement si elle était nécessaire.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

d'une législation similaire que le gouvernement soumettrait à l'Assemblée législative si la grève des employés de l'Hydro prenait de l'ampleur.

Au cours de sa déclaration faite à l'Assemblée législative, le chef du gouvernement provincial a également lancé un appel aux dirigeants du syndicat leur demandant de prendre les mesures nécessaires pour éviter que la grève prenne des proportions alarmantes.

M. Johnson a noté que les grèves tournantes effectuées par les employés de l'Hydro depuis le 8 mai avaient contribué à revaloriser le droit de grève dans la fonction publique et il a formulé l'espoir qu'il continuerait d'en être ainsi.

M. Johnson s'est montré très surpris de l'attitude adoptée lundi soir par les dirigeants du syndicat lors de l'assemblée générale convoquée pour décider des dernières offres de l'Hydro.

Ces dernières offres avaient toutes été paraphées par les dirigeants du syndicat tout comme par ceux de l'Hydro. Cependant, lors de l'assemblée générale, les dirigeants du syndicat avaient recommandé à leurs membres de les rejeter.

"Ce que les représentants de la partie patronale ont accepté à la table des négociations, l'Hydro l'a accepté," a dit M. Johnson, mais les représentants syndicaux, devant l'assemblée, contrairement à ce à quoi ils s'étaient engagés, n'ont pas recommandé l'acceptation de ce qu'ils avaient paraphé.

"Je comprends mal, a continué M. Johnson, que des représentants syndicaux arrivent devant une assemblée et changent ainsi d'idée.

"Je comprends très mal cet état d'esprit et je voudrais cependant avoir de première main la confirmation de ces faits."

M. Johnson a ajouté que cet incident reflétait tout le problème des négociations ainsi que la nécessité d'établir un système qui mettrait en présence des parties responsables.

"Nous touchons le point sensible, névralgique de tout notre système de négociation, a dit M. Johnson. Lorsque nous intervenons sous la forme de la médiation, comme l'a fait le sous-ministre associé du Travail, M. Réal Mireault, nous devons nous attendre à avoir devant nous des parties responsables. Or, quand une partie s'engage à recommander l'acceptation de certaines clauses et qu'une fois rendue devant ses commentateurs, elle ne recommande plus ces clauses, il faut attendre un peu et voir qui a le mandat de parler ou d'accepter. Et c'est là qu'est tout le problème," a dit M. Johnson.

Le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare a également fait état du fait que les négociateurs du syndicat avaient recommandé le rejet de la dernière offre après l'avoir acceptée. "Les représentants

syndicaux n'ont pas tenu parole et je laisse au public le soin de les juger," a dit M. Bellemare.

Le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage a enfin insisté, pour sa part, pour que M. Johnson rencontre les représentants syndicaux dans un effort pour régler le conflit.

M. Johnson a refusé cependant et dit qu'il ne voulait pas faire comme le gouvernement précédent et convoquer les parties à son bureau pour les menacer.

Il a invité d'autre part le chef de l'Opposition à lancer un appel aux syndicats mais celui-ci a refusé.

ONU

SUITE DE LA PAGE 1

raël a prouvé une fois de plus combien s'est accrue la menace imperialiste contre les pays indépendants d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

Eban répond à la Syrie

Le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Abba Eban, a répondu à l'accusation d'agression portée contre Israël par la Syrie en disant que la Syrie, "plus que tout autre pays", n'avait pas à accuser un autre gouvernement d'agression car, "de tous les Etats du Moyen-Orient, c'est l'Etat syrien qui s'est le plus signalé par la véhémence et la violence de ses desseins agressifs contre Israël".

M. Eban a rappelé les déclarations faites le mois dernier par les chefs politiques et militaires de la Syrie, notamment celle du président Atassi qui proclamait, le 24 mai, que "toute la nation arabe" projetait de "balayer Israël de la face de la terre".

Les membres des délégations soviétique, bulgare et tchécoslovaque, ainsi que le président Nourreddin Atassi de la Syrie, ont quitté la salle des débats de l'ONU pour protester contre la réplique que le ministre israélien des Affaires étrangères faisait à l'accusation syrienne. Ni M. Kossyguine, ni M. Gromyko n'étaient dans la salle au moment de l'incident. Lorsque l'ambassadeur de la Syrie, M. George Tomeh, s'est levé pour défendre à nouveau le point de vue syrien, M. Eban, à son tour, est sorti.

U Thant répond aux critiques

Le secrétaire général de l'ONU a déclaré hier qu'il rejetait les critiques formulées par M. Eban sur la façon dont il avait retiré d'Egypte la force d'urgence de l'ONU. M. Thant a ajouté que, valide ou non, la critique israélienne était un peu tardive pour être considérée.

M. Eban a accusé U Thant lundi d'avoir agi sans consultation et d'avoir omis les procédures prescrites par son prédécesseur, M. Dag Hammarskjöld. M. Thant a rappelé que, le 18 mai, la force d'urgence de l'ONU avait demandé à l'ambassadeur israélien "l'autorisation de stationner du côté israélien d'une partie de la force".

"On m'a répondu qu'Israël trouvait l'idée inacceptable. De plus, a ajouté M. Thant, pendant ces dix ans, les troupes israéliennes ont patrouillé les frontières et ont créé des troubles et les violant."

Le secrétaire général en a assez de ces conseils d'outre-omb, prodigués en outre dans des circonstances très différentes de celles de 1956 et que Dag Hammarskjöld, aussi doué et visionnaire fut-il, ne pouvait pas prévoir.

ne semblent pas constituer une pierre d'achoppement sérieuse. Les augmentations offertes par l'Hydro représentent des déboursés additionnels de \$22 millions, au chapitre des salaires, pour les deux années du contrat proposé.

Il y a eu gains sur plusieurs clauses des conventions collectives expirées, ont fait remarquer les négociateurs. Mais là où il y a gains, on l'a dit, c'est surtout sur des points qui n'exigeaient aucun déboursé de la part de l'employeur.

Par contre, les clauses litigieuses "couteront" de l'argent aux syndiqués. Il y a par exemple le cas des repas qui étaient payés dans toutes les régions sauf à Montréal, pour quelque 1,500 monteurs de lignes et que l'Hydro ne veut plus payer. C'est une perte que des syndiqués évaluent à \$4 ou \$6 par semaine.

Le montant forfaitaire que veut verser l'Hydro en guise de paiements rétroactifs (pour compenser l'augmentation de salaires du 1er janvier à ce jour) ferait perdre de l'argent à quelque 4,000 travailleurs, qui ne sont pas

DE GAULLE

SUITE DE LA PAGE 1

tamment celui d'Israël, puisse vivre. Elle blâmait donc la menace de le détruire qu'avaient agitée ses voisins et elle réservait sa position quant à l'hypothèque établie à l'encontre de cet Etat au sujet de la navigation dans le golfe d'Adakaba.

Mais elle condamnait l'ouverture des hostilités par Israël. Elle ne tient pour acquis aucun des changements réalisés sur le terrain par l'action militaire.

Et le général de Gaulle conclut: "Pour que la France soit efficace, si l'occasion de rétablir la paix venait à s'offrir un jour, il est nécessaire qu'elle maintienne la position qu'elle a prise dans l'intérêt du monde tout entier."

Au début de sa déclaration, lue à la presse par M. Pierre Dumas, porte-parole du gouvernement, de Gaulle avait évoqué le danger que constitue pour le monde la psychose de guerre.

"L'esprit et le fait de la guerre s'étendent de nouveau sur le monde, a-t-il dit. Un conflit contribue à en susciter un autre. La guerre déclenchée au Vietnam par l'intervention américaine, la destruction de vies et de biens qu'elle entraîne, la stérilité fondamentale qui en est la marque, si puissants que soient les moyens employés et si terribles qu'en soient les effets, ne peuvent manquer de répandre le trouble, non seulement sur place mais au loin. De là, l'attitude de la Chine et la hâte de ses armements. De là, d'autre part, le processus psychologique et politique qui a abouti à la lutte au Moyen-Orient."

nécessairement tous les 1,500 monteurs de lignes.

L'Hydro veut faire débiter la journée régulière de travail à l'arrivée sur les lieux de travail au lieu qu'elle débute à l'endroit où les employés se rapportent au travail, ce qui représente une perte de temps pour 2,000 hommes de métiers.

Le syndicat n'a pu évaluer le nombre d'employés qui subiraient un manque à gagner du fait que l'Hydro appliquera son nouveau plan d'évaluation seulement à la fin de l'année 1968. La nouvelle classification vaudrait à plusieurs travailleurs des salaires plus élevés, qu'ils ne recevront qu'à l'expiration du contrat proposé.

Les employés de bureau veulent pour leur part uniformiser leurs heures de travail, et faire 35 heures par semaine. Actuellement les 2,800 employés de bureau de Montréal font 36 heures et quart par semaine alors que dans le reste de la province c'est la semaine de 35 heures.

Le syndicat a évalué à 3,300 employés de bureau le nombre de ceux qui ne bénéficieraient pas de la pleine rétroactivité sur leurs salaires, par suite de l'offre du montant forfaitaire qui est de \$225. Les employés de bureau sont mécontents également de la décision de l'Hydro de leur accorder l'augmentation de salaire de 1968 le 25 avril, au lieu du 4 janvier, comme aux autres employés.

Il y a divers autres points qui achoppent, comme la prime de non-promotion,

Pannes de courant à Montréal

Une vingtaine de pannes d'électricité signalées à Montréal à la suite du débrayage des employés de l'Hydro-Québec ont toutes été réparées par des équipes de secours, à une exception près, a déclaré hier soir un porte-parole de la société d'Etat.

La seule exception concerne la panne de courant qui a frappé de nombreux foyers de Pointe-aux-Trembles, en banlieue est de Montréal, vers 20 h. hier. A 9 heures ce matin, un délégué aux relations extérieures de l'Hydro-Québec, M. Marcel Pratte, nous a déclaré que les responsables syndicaux n'avaient pas jugé la situation de Pointe-aux-Trembles comme un cas d'urgence et que les équipes de réparation n'avaient subséquemment pas été dépêchées pour rétablir le courant dans la municipalité en cause.

La grève de quelque 5,000 employés de l'Hydro n'aurait causé aucun arrêt des services dans les quatre secteurs touchés.

Un porte-parole de l'Hydro a fait savoir que les équipes de secours ne se sont déplacées, en vue de

réparer les bris, qu'en fin de la journée d'hier. On n'avait pas encore évalué jusqu'à quel point les pannes avaient touché les quartiers en question.

Services essentiels

Un porte-parole syndical a néanmoins mentionné que les services d'urgence seraient maintenus au cours de la grève, mais que l'on ne pouvait réparer toutes les pannes en même temps.

A l'issue d'une conversation téléphonique avec M. Jean-Claude Lessard, président de l'Hydro-Québec, le premier ministre a informé la Chambre que les services essentiels seraient maintenus partout dans la province.

"M. Lessard, dit-il, a obtenu l'assurance des chefs syndicaux que toutes les équipes chargées de maintenir les services essentiels seraient au poste dès 4 heures de l'après-midi et qu'il en était de même non seulement pour l'Expo, le métro et les hôpitaux de Montréal mais pour toutes les régions du Québec."

Faisant allusion à la visite effectuée par "des syndiqués ou des pseudo-syndiqués" aux bureaux de l'Hydro-Québec lundi, à Montréal, ainsi que l'ultimatum servi aux employés de service de quitter leur travail aussitôt, M. Johnson a dit que ces méthodes étaient à déplorer.

etc., de sorte que la majorité, sinon la totalité des employés de l'Hydro, estiment avoir des raisons suffisantes pour prolonger leur grève afin d'obtenir gain de cause sur les clauses qui sont en deçà de ce que contenaient les conventions collectives précédentes.

En somme, c'est la négociation du contrat de travail de l'intégration des réseaux électriques du Québec fusionnés à l'intérieur de l'Hydro par suite de la nationalisation des compagnies hydro-électriques en 1963. L'Hydro veut uniformiser les conditions de travail de tous ses employés à la hausse pour quelques-uns, à la baisse pour d'autres et les syndiqués approuvent l'uniformi-

Congrès pour les prisonniers de Dieppe

L'Association des anciens prisonniers de guerre de Dieppe annonce qu'elle s'est donné un nouveau comité temporaire pour sa section de Montréal. Le comité est composé de M. Georges Giguère, président, M. J. Hogue, vice-président, M. J. Filault, secrétaire-trésorier et M. R. Monette, publiciste.

Le communiqué de l'association annonce également qu'une convention nationale sera tenue à Toronto les 7 et 8 juillet prochain. La date limite pour s'inscrire à cette convention a été fixée au 22 juin prochain.

MAGASINS A LOUER SHERBROOKE EST

Centre commercial Maisonneuve 30 magasins. Boutique 750 p.c., disponible près nouveau cinéma. Idéal pour bijouterie, tricots-nouveautés ou autres spécialités. Plus grand local disponible sous peu.

Téléphone 524-6893
MME SCOTT

LA METÉO

MINIMUM : 55
MAXIMUM : 78

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo:

REGION D'OTTAWA: généralement ensoleillé aujourd'hui et jeudi. Devenant nuageux plus tard dans la journée avec risque d'averses. Température de saison. Vents légers. Maximum et minimum à Ottawa, 75 et 55.

REGIONS DE MONTREAL, LAURENTIDES, QUEBEC ET SAINT-MAURICE: généralement ensoleillé, jeudi, ensoleillé devenant nuageux plus tard dans la journée. Risque d'averses en soirée. Température de saison. Vents du nord-est de 15 milles aujourd'hui et légers la nuit prochaine et jeudi. Maximum et minimum à Montréal, 75 et 60. Québec, Ste-Agathe et La Tuque, 75 et 55.

REGIONS DES CANTONS DE L'EST: généralement nuageux aujourd'hui. Dégageant la nuit prochaine. Jeudi, ensoleillé devenant nuageux en soirée. Température de saison. Vents de l'est de 15 milles aujourd'hui et légers la nuit prochaine. Maximum et minimum à Sherbrooke, 70 et 55.

REGIONS DE SHERBROOKE, LAC ST-JEAN ET BAIE-COMEAU: généralement ensoleillé et chaud aujourd'hui et jeudi. Vents légers. Maximum et minimum à Chicoutimi et Baie-Comeau, 75 et 50; Sept-Îles, 70 et 50.

REGIONS DE RIMOUSKI ET GASPÉ: généralement ensoleillé et chaud aujourd'hui. Devenant nuageux la nuit prochaine. Généralement nuageux jeudi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 70 et 55; Gaspé, 70 et 50.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

LA METÉO

ADEN

SUITE DE LA PAGE 1

cé à diriger leurs tirs sur les aéroports civil et militaire de Khormaksar et contre les casernes de Radfan. Des soldats britanniques qui circulaient à bord de deux véhicules sont tombés sous le feu d'un mitrailleur. Un automobiliste civil, qui se trouvait à bord de sa voiture, a également été tué.

Dans l'intervalle, la rumeur se répandit parmi les membres de la police armée d'Aden que les troupes britanniques marchaient contre l'armée fédérale.

Quand avez-vous vu les prix des tapis être si excitants?

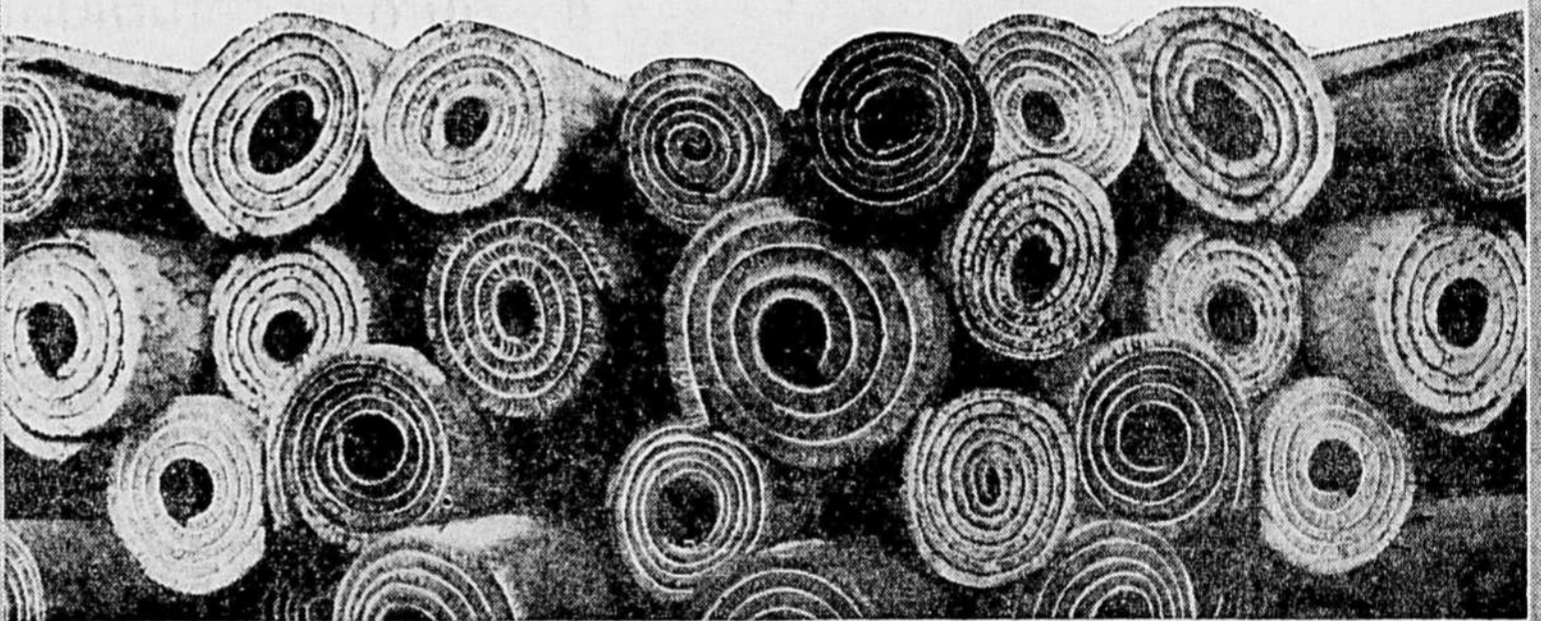
probablement jamais!

\$1,000,000 DE TAPIS A PRIX TRES REDUIT SANS TENIR COMPTE DU PRIX ORIGINAL... 4 JOURS SEULEMENT.

3.98 verge carrée (tapis seul)
■ Poil tout laine
■ Poil de nylon à filaments continus, résistant
■ Epais à poils de nylon
■ Poils acrylique à tons multiples.

4.98 verge carrée (tapis seul)
■ Poils de nylon 501 à filaments continus
■ Tweed épais en nylon à filaments continus
■ Nylon retors durable
■ Poil tout laine, tweed texturé.

5.98 verge carrée (tapis seul)
■ Velours acrylique moderne
■ Tweed bouclé nylon Enkalon
■ Nylon 501 à texture pelucheuse durable
■ Poil 100% pure laine épaisse



POUR CHOISIR ET RESERVER CES TAPIS, VISITEZ UN DE NOS 3 MAGASINS OU APPELEZ LE SERVICE A DOMICILE: 273-9983

MILLION DE TAPIS

TUILES DE VINYLE PUR
Offres pour une seule couleur — Imp. 9" x 9" — 1/16" épais. Vert avocet. Chacune **10¢**
9" x 9" — 1/16" épais. Blanc avec noir — mar. bré. Chacune **9 1/2¢**
9" x 9" — 1/16" épais. Rose terrazo. Chacune **12¢**
9" x 9" — 1/16" épais. Beige sable. Chacune **14¢**
9" x 9" — 1/16" épais. Blanc, bleu. Chacune **10¢**

TUILES VINYLE AMIANTE
multicolore 9" x 9" x .080 chacune **10¢**
12" x 12" x 1/16" brique romaine **14¢**
PLUS DE 20 DIFFERENTS STYLES ET MODELES
Des milliers de caisses en vente
Prix à partir de
6¢ - 7¢ - 8¢ - 9¢ - 10¢ - 11¢ - 12¢ - 14¢ - 15¢ - 17¢ - 19¢ - 21¢ - 25¢ et jusqu'à **\$3.00** la tuile

100,000 FEUILLES DE MOSAÏQUE
PRIX SPECIAUX
39¢ - 49¢ - 62¢ - 66¢ - 69¢ - 70¢ - 80¢ - 89¢ - 98¢
le pied carré

TUILE CERAMIQUE MURALE
Grandeur 6" x 6"
Par lot de 100 pied carré seulement **\$2700**
irréguliers
Moins de 100 pl. car. **10¢** ch. Figurez 4 tuiles au pied carré

BROADLOOM/CARPETTES/VINYL HORS SERIE/MOSAÏQUE • PORTEZ A VOTRE COMPTE • 3 ANS POUR PAYER • GARANTIE DE SERVICE POUR 10 ANS: Montreal Floor replaquera votre tapis ou besoin sans frais.

Le centre du COUVRE-PLANCHER

MONTREAL FLOOR COVERING, LTÉE

15 est, BERNARD (angle St-Laurent)
Stationnement autour du magasin
273-9983

3424, av. du PARC (angle Sherbrooke)
Près de la sortie du métro
Place des Arts
842-8871

392, boul. LAFLEUR
Ville LaSalle
Centre d'achats Pont-Mercier
365-6560

TOUS NOS MAGASINS OUVERTS JUSQU'A 6 H. — MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. — FERME SAMEDI JOUR DE LA ST-JEAN BAPTISTE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treflé BERTHAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MERCREDI 21 JUIN 1967 - 83e ANNEE - No 143

Le dernier affrontement

Pour réellement devenir maître chez soi il faut d'abord apprendre à maîtriser son comportement. La scène détestable qui s'est déroulée dans la rue et surtout dans les bureaux de l'Hydro-Québec — si nous racontions certains détails le public serait tristement édifié — avait pour but, dans l'esprit des grévistes, d'alerter l'opinion publique. Nous avons peur que la manoeuvre tourne court et dresse le public contre les manifestants!

La colère est mauvaise conseillère et si vraiment certaines gens ont l'intention de tailler en pièces l'immense structure qu'est l'Hydro-Québec, disons que ces messieurs sont sur la bonne voie.

Rien n'est plus PUBLIC que le service de l'électricité et des dirigeants qui nous menacent d'une grève totale doivent savoir la responsabilité colossale qu'ils assument. Sur l'ordre qu'ils donneront toute la province sera au point mort. Le public ragera, hurlera, protestera parce qu'il existe une limite que le serviteur public n'a pas le droit de franchir.

Si les grévistes de l'Hydro-Québec veulent jouer franc jeu avec ceux qui les font vivre — tous les contribuables — ils n'ont qu'une chose à faire : publier dans les journaux, en détails précis, les griefs qui sont leurs. Le public veut savoir une fois pour toutes si les gens concernés sont mal payés, traités de façon indigne, s'ils sont frustrés dans leurs réclamations, si des conditions de travail inhumaines sont leur lot et si des patrons arrogants, mal policés, le gouvernement avec un évident irrespect de la personne humaine.

Nous avons, pensons-nous, le droit de connaître en long et en large toute l'histoire et le public — pas bête — lira ces exposés puis jugera. Les défilés dans la rue, la prise d'assaut des bureaux, des policiers levant la matraque, une arrestation et l'affligeant cortège de la démonstration hargneuse... ce n'est sûrement pas ce spectacle qui réussira à sensibiliser le public envers un groupe d'individus qui méritent respect tant qu'ils ne portent pas atteinte au bon ordre.

Les grévistes sont à bout de patience et c'est certainement vrai, autrement comment expliquer une saute d'humeur frisant la rébellion! Au départ — et là se trouve le vice de la situation — existe un manque grave de communication entre les grévistes et le public.

Les relations entre patrons et personnel ne sont plus un mystère. Pourquoi ne pas donner des exemples de cas patents? Dans les

deux camps, c'est fou le nombre de personnes habilitées à fournir des faits, des chiffres, des statistiques, des données comparatives. Pourquoi diable n'avons-nous donc ces données?

Si stupide qu'il soit dans son laconisme, un seul commentaire plane au-dessus du présent litige: "ILS" ne sont pas contents. Mécontents de quoi? Vous avez la radio, la télévision, les quotidiens, toutes les tribunes imaginables pour exposer les faits: pourquoi ne pas utiliser à fond d'aussi puissants dispositifs? Mettez le public dans le coup en ayant soin d'ignorer les tirades ronflantes, les appels à l'émotion et tout le fourbi tapageur.

Car, voyez-vous, le public québécois est assez fier de son Hydro-Québec, il y tient comme à la prunelle de ses yeux et cette grande institution — vous vous souvenez du coût de la nationalisation? — dont la province va tirer, avec le temps, les éléments de son essor économique, le public n'a pas du tout l'intention de la voir se détériorer, chavirer dans le cauchemar de la grève à répétition.

Les taux de l'électricité ont été augmentés: le public n'a rien dit. Les investissements — à la Manic pour ne citer que ce cas — atteignent des sommes ébouriffantes et qui seront à sa charge pour des décennies: le public ne dit rien. Une brochette de grèves ont entretenu durant des mois un climat désagréable au sein de l'Hydro: le public n'a pas bronché. Patient, lui aussi! Que fera-t-il devant une grève globale? C'est à y réfléchir deux fois plutôt qu'une.

Notre province à la recherche d'une politique de puissance et de prestige a décidé de se donner le plus gigantesque levier connu à ce jour. Ce levier est payé par le public et actionné par toute l'équipe de l'Hydro-Québec. Le mécanisme tournera rond dans la mesure où les deux partenaires assumeront leurs responsabilités... énormes dans les deux cas. Par nécessité réciproque les deux éléments ne peuvent subsister que l'un par rapport à l'autre. Au moment des crises, il convient donc de ne pas perdre la tête, de tenter l'impossible avant de recourir à des moyens fracassants, de chercher à s'entendre avant de lancer 8000 hommes sur les sentiers de la colère et désorganiser toute une province.

Les chefs des deux camps sont sur le point de s'affronter: si le "combat" est sans issue, le public SOMMERA le gouvernement de faire preuve d'autorité.

Roger CHAMPOUX

De l'isolement à la communication

JUSQU'A ces toutes dernières années, les événements canadiens — québécois en particulier — ne suscitaient que de rares et faibles échos dans la presse française. Il faut avoir vécu en France pendant cette période et exercer le métier de journaliste pour comprendre les raisons d'un silence qui ne manquait pas d'agacer les Canadiens en séjour ou en voyage dans les "vieux pays".

Comme les hommes, les peuples heureux (ou qui croient l'être) n'ont pas d'histoire. A cette époque qui paraît déjà lointaine, fort peu d'événements canadiens méritaient par eux-mêmes une place "à la une" dans les journaux français. Aux yeux des journalistes comme du public français, notre pays ne se distinguait pas encore nettement du géant américain, son voisin, qui le couvrirait de son ombre.

Une seule personnalité canadienne, Lester B. Pearson, ministre des Affaires extérieures, médiateur dans la crise de Suez et Prix Nobel de la Paix, faisait manchette dans les quotidiens

de Paris (en compagnie parfois de Félix Leclerc). Vu des rives de la Seine, le Québec semblait encore tout enveloppé dans les langues d'un régionalisme dépassé qui se perpétuait dans les esprits par la magie de la plume de Louis Hémon.

Cette époque est révolue. L'établissement d'une maison du Québec à Paris, l'essor remarquable des relations culturelles franco-québécoises, quelques sursauts violents de la Révolution tranquille, la dernière visite de M. Johnson à Paris et le succès de l'Expo ont grandement contribué à modifier un état de choses qu'on avait jusque-là déploré en vain.

La Journée de la Presse française tenue hier au pavillon de France sous la présidence du ministre de l'Information, M. Gorse, a permis de mesurer tout le chemin parcouru depuis quelques années en ce qui a trait aux communications entre la France et le Québec. Plus que jamais éveillée aux réalités canadiennes et québécoises, la presse écrite, parlée et télévisée de

France joue maintenant un rôle de premier plan dans la diffusion des connaissances nécessaires à la compréhension de notre pays tel qu'il est et tel qu'il veut être. De son côté, la presse canadienne de langue française continue à l'égard de la France un travail d'interprète plus que sympathique.

Tout cela est d'excellent augure pour le progrès du Québec et des Canadiens français dans les domaines où se forge l'avenir, ceux de la culture, de la technique et de l'économie. La France de 1967 y trouve également un champ nouveau ouvert à son rayonnement.

Les communications par satellites ajouteront une dimension nouvelle au monde francophone qui émerge à l'aube d'une ère illimitée dans ses possibilités, celle de la conquête de l'espace. A l'isolement d'autrefois, qui menait à l'asphyxie, succède la communication instantanée qui, souhaitons-le, rassemblera peuples et cultures dans la même grande communauté humaine. Cyrille FELTEAU

Le gouvernement: grand coupable

LA SEMAINE internationale de l'Agriculture à l'Expo, première manifestation mondiale de ce genre, a mené les invités d'honneur vers un immense pavillon où les machines aratoires les plus modernes, les bêtes les plus racées, les produits les mieux choisis sont offerts à la curiosité populaire. Pourtant, au même moment, la remarquable série d'articles de notre confrère Claude Beauchamp sur l'agriculture québécoise et le tableau très sombre qu'il en dessine, en se basant sur les mémoires et témoignages soumis à la Commission d'enquête April, nous incitent à réfléchir une fois de plus sur une situation dont la gravité et la complexité nous apparaissent avec plus de clarté et de relief que jamais.

Déjà, nous avons noté dans le numéro de mai de La Terre de chez nous que la scolarité des agriculteurs adultes est plus faible au Québec que partout ailleurs au pays, 84,5 p.c. n'ayant pas dépassé le niveau des études élémentaires alors qu'en Colombie Canadienne cette proportion est de 53,1 p.c. et en Ontario, de

69,6 p.c. "Principales victimes, dit cet hebdomadaire, d'un système d'éducation qui n'a pas su s'adapter à temps à une société développée de type industriel et qui a consacré trop longtemps ses meilleures énergies à l'éducation poussée d'un petit groupe de privilégiés au détriment de la masse des travailleurs." Mais ce n'est là qu'une carence.

M. Beauchamp pointe tant d'autres faiblesses que son exposé en devient oppressant: absence d'une politique agricole; mesures d'assistance innombrables mais dispersées, inefficaces et même nuisibles; pénurie d'agronomes, de vétérinaires, de diplômés en génie rural, de spécialistes en élevage de bovins laitiers et même pénurie de main-d'oeuvre; surmécanisation et sous-production des fermes; négligence dans le secteur des viandes de boucherie; coût élevé des engrais; faiblesse de la mise en marché et de la commercialisation des produits; concurrence ontarienne et américaine, etc.

Ce qui se dégage clairement de tout cela, c'est que le ministère québécois de l'Agriculture et de

la Colonisation a toujours été bien au-dessous de sa tâche et que non seulement il a manqué totalement de vision depuis un demi-siècle mais il s'est bouché les yeux face aux réalités brutales qui depuis dix ans surtout le forçait à abandonner ses petites politiques électoralistes pour adopter une seule politique ferme, réaliste et plus constructive que palliative.

Même si les recommandations des Commissions d'enquête se heurtent habituellement à des résistances obstinées (et celles des cultivateurs, il faut l'admettre, ne sont pas non plus les moins), nous avons l'espoir si solidement chevillé au corps que nous comptons sur le rapport de M. Nolasque April, président de la Commission sur l'agriculture, pour y trouver en novembre tous les remèdes à cette déprimante situation. Déprimante d'abord pour les cultivateurs mais déprimante aussi pour l'ensemble de la population puisque c'est elle qui, en définitive, doit alimenter, comme le souligne notre confrère, les caisses d'assistance aux agriculteurs québécois dans le marasme.

Reneude LAPOINTE

VOUS AVEZ LA PAROLE

Que le 24 juin, tout le monde ait congé

Monsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre adressée au premier ministre de la province de Québec, l'hon. Daniel Johnson.

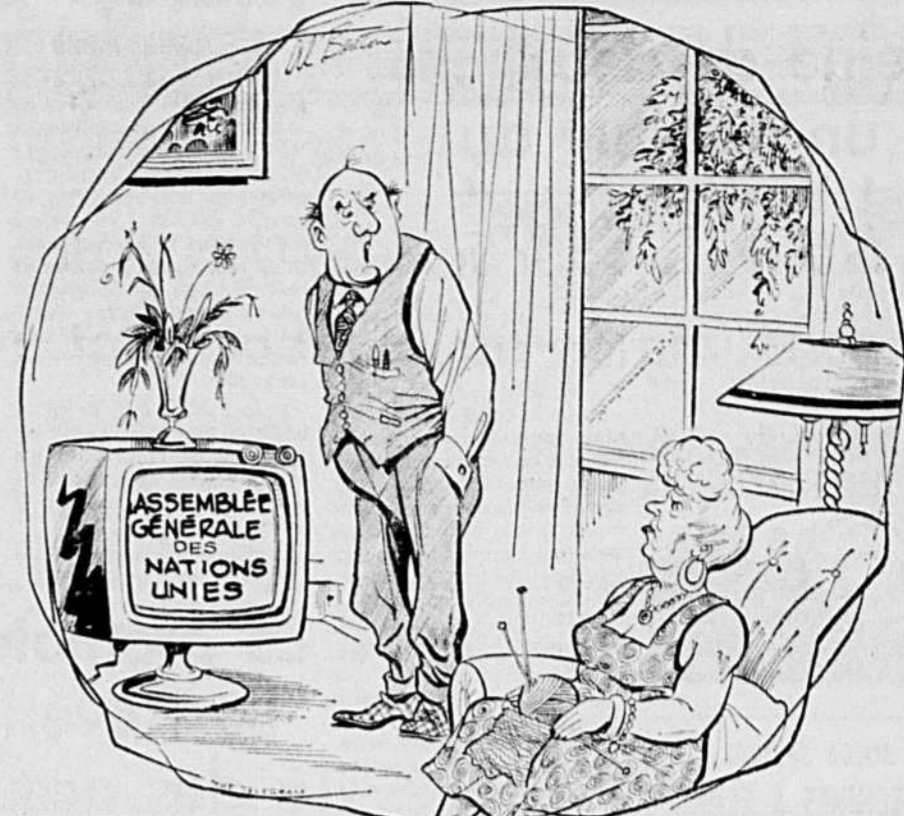
Monsieur le Premier Ministre,

Ce sera bientôt le 24 juin, fête nationale des Canadiens français. En regard de ce fait, nous voyons un certain nombre de contradictions ou d'illogismes: en effet, comment pouvons-nous célébrer dignement et avec fierté cette fête nationale, sans la participation de tous les Canadiens français, alors qu'un nombre imposant des nôtres doit travailler ce jour-là à enrichir les caisses des gens qui ne se soucient pas de la dignité et du respect des traditions chères au coeur de tous les véritables patriotes.

Que font dans les usines, les industries, les magasins à rayons, les magasins d'alimentation, les nôtres qui y travaillent ce jour-là? N'y aurait-il pas quelque chose d'autre à faire en ce jour? Au mépris de toutes considérations, ils font le jeu, ou sont plutôt les artisans d'un empire économique qui de plus en plus les asphyxie à tous les niveaux. Les profiteurs d'un tel empire doivent sûrement rire dans leur barbe!

Que faire alors qu'il se rencontre aussi parmi les nôtres des individus indifférents, amorphes, prêts à lécher les bottes de ceux qui ne leur donnent qu'une maigre pitance? Où est la dignité dans un tel comportement? Heureusement que d'autres ont à coeur de relever le niveau de fierté des Canadiens français; et ils sont légion aujourd'hui! Monsieur le Premier Ministre, vous êtes assurément un de ceux là!

Rendons hommage à l'équipe de la Société Saint-Jean-Baptiste qui met en marche le déroulement annuel des fêtes grandioses du Canada français.



... Et moi qui croyais que tu détenais le championnat de la parole! ...

Les "conquis" doivent savoir la langue des "conquérants"

Monsieur le rédacteur,

Voici copie d'une lettre à l'adresse de M. Jacques Lavoie, dont la lettre ouverte à M. Pierre de Bellefeuille relativement à l'absence de français à certains endroits de l'Expo a paru dans LA PRESSE le 9 juin.

Monsieur Lavoie,

Au sujet de la lettre que vous avez adressée à M. de Bellefeuille, je dois vous faire remarquer que toutes vos accusations, de la première jusqu'à la dernière, sont sans fondement. Vous parlez à tort et à travers sur des sujets qui ne demandent que peu de réflexion.

Tout d'abord vous écrivez: "Cette merveille qu'est notre Terre des Hommes". Si nous connaissions la vraie conception de Terre des Hommes vous n'auriez pas fait les critiques que vous avez osé faire. D'après vous les gens que vous critiquez en provenance de la Birmanie, de Formose, de la Corée, de l'île Maurice, de la Jamaïque et des Etats du Vermont et de New York semblent en savoir plus long que vous.

Il s'avent que les Anglais conquièrent le Canada en septembre 1760; ils savent également que les conquérants d'un pays ne sont pas obligés de parler la langue des conquis et ils savent surtout que les conquis doivent parler la langue des conquérants dans un pays conquis déjà depuis plus de deux siècles.

M. Pierre Dupuy a invité ces pays à venir à l'Expo 67 qui, cette fois, devait avoir lieu au Canada et non dans le sens de Montréal et de la province de Québec, comme vous semblez le croire. Donc c'est une exposition dont Ottawa ou le gouvernement fédéral a contribué la plus grande partie du capital, c'est-à-dire du capital en provenance de la bourse de tous les Canadiens, non seulement des Canadiens français, non seulement des Canadiens anglais, mais de tous les Canadiens.

D'après vous, M. Lavoie, il ne serait pas permis à un Canadien anglais ou à un Canadien de toute autre langue de travailler dans son pays, dans un kiosque de l'Expo-service ou dans un restaurant populaire sur le terrain de la Terre des Hommes, uniquement parce qu'il ne parle que la langue des

conquérants. Jusqu'à quel point évaluez-vous la langue des conquis? A ce sujet je vous conseillerais d'étudier l'anglais davantage; cette mesure vous ouvrirait de grandes portes dans l'avenir et vous ferait connaître le vrai sens du mot Canadien.

M. Jacques Lavoie, si vous croyez vraiment que les restaurants populaires, kiosques, boutiques, etc., sont "des exploiteurs" pour ne pas dire des exploités, c'est que vous n'avez jamais voyagé et que vous ignorez le commerce en général. Avant de porter de telles accusations, il faut se poser la question: "Quelles autorités ont permis cet état de choses?" La réponse est simple parce que c'est la Compagnie de l'Exposition Universelle qui l'a permis. De plus il en coûte moins cher de manger dans tous les restaurants de l'Expo (inclus celui de la Belgique) que dans tous les restaurants du centre-ville, compte tenu de la qualité. A ce sujet je vous conseillerais d'aller manger de temps à autre dans les restaurants du centre-ville.

L'Expo qui a lieu à Montréal n'est pas l'Expo de Montréal, mais l'Expo du Canada, au coût défrayé par les taxes de tous les contribuables canadiens. Telle que l'Exposition d'Osaka, au Japon, qui aura lieu en 1970, n'est pas vraiment l'Exposition d'Osaka, mais bien elle du Japon.

Les peuples du reste du globe se fient bien de la politique des Canadiens français, mais savent bel et bien que le Canada est d'abord anglais, parce que l'histoire leur apprend que les Anglais ont conquis le Canada en 1760.

Tout Canadien a le droit de travailler au Canada pourvu qu'il parle la langue des conquérants.

Tous Indiens d'Amérique reconnaissent l'anglais comme sa langue de travail parce qu'elle lui assure son gagne-pain plus que l'autre langue.

Tout Canadien français qui ne conçoit pas les choses ainsi serait mieux de repasser l'histoire du Canada depuis la période de 1740 à celle de la Confédération.

Marcel Ethier, Montréal.

Honorer les anciens combattants

c'est beau, mais insuffisant

Monsieur le Rédacteur,

Sa Majesté notre Reine, sur l'avis du Conseil privé pour le Canada, a proclamé qu'il y aurait la "Semaine des anciens combattants". Ceci me touche énormément, d'abord à titre de Canadien, puis à celui d'ancien combattant.

Il me fait chaud au coeur d'apprendre que 22 ans après que la guerre est finie que l'on n'a vraiment plus besoin de nous, l'on se souviendra de ceux qui sont morts et que ceux qui sont encore vivants ont rendu service à leur pays en offrant généreusement leur vie.

Pour beaucoup, surtout parmi les francophones, nous étions des imbéciles d'aller risquer notre vie pour \$1,30 par jour, alors qu'eux gagnaient \$10 et \$15 par jour, et encore était-ce pour défendre l'Angleterre?

Vraiment, je suis fort aise qu'il y ait aussi une autre catégorie qui veut nous voir avec nos médailles pour nous rendre hommage. J'aimerais faire remarquer ici, surtout aux journalistes, que toute personne ayant reçu une décoration, pour braver ou services rendus, a droit à certaines initiales à la suite de son nom et que cette

Le capitaine

decoration fait partie de son état civil. Je sais que pour beaucoup c'est démodé; on dit en général que c'est de la politesse.

Je remercie Sa Majesté et le Conseil privé de cette belle action que l'on pourrait pousser un peu plus loin en traitant gratuitement les anciens combattants à l'hôpital de la Reine-Marie, que l'on nomme à tort l'hôpital des Vétérans; il faut être indigne pour y être admis gratuitement.

J'ai été refusé, gagnant plus de \$25 par semaine. Quand un cas d'urgence s'est présenté, je n'ai pas aimé prendre le risque de me faire passer pour un chien galeux et j'ai demandé à la police de me conduire à l'Hôpital Général où l'on m'a admis sans discussion et sans me compter l'hospitalisation.

La Légion canadienne, qui prétendait représenter les anciens combattants lors de la discussion sur l'obtention d'un drapeau typiquement canadien, pourrait, sur cette question, dépenser l'argent qu'elle semble avoir en trop en encourageant les sports, ce qui en soi est une bonne chose mais aussi loin de l'intérêt des anciens combattants.

L'arme secrète des Arabes: le pétrole

Sous la signature de Roland L. Langlais, l'hebdomadaire français "Carrefour" publie un long article sur le pétrole du Moyen-Orient. Nous en reproduisons aujourd'hui la deuxième et dernière tranche.

La France, apparemment, n'a pas de soucis. Toutes les déclarations officielles sont rassurantes. Grâce aux dispositions prises par les pouvoirs publics, le stockage obligatoire des raffineries représente 14 millions de tonnes, auxquelles il faut ajouter les dépôts de l'intérieur, la capacité des pipe-lines, etc. Au total, une vingtaine de millions de tonnes qui nous permettent de voir venir, au moins pendant trois mois, et interdisent de penser des mesures restrictives analogues à celles de 1956-1957.

Il y a pourtant de sérieux "mais". Nous avons, en effet, de gros besoins pétroliers parce que la France est à la fois "consommateur" et "raffineur".

En 1966, nous avons eu besoin de 71 millions de tonnes de pétrole, pour une consommation intérieure de 50 millions de tonnes (automobiles usages domestiques et industriels, défense nationale, essences spéciales, etc.). Nos raffineries traitent 66.500.000 tonnes de brut, dont 14.500.000 ont été exportées.

Ces 71 millions de tonnes sont en provenance de trois sources: production nationale, importation zone franc (Algérie, Gabon, Congo), importation d'autres pays.

D'abord, si le blocus de Suez n'affecte pas directement nos pétroliers, la fermeture des oléoducs de Syrie et d'Arabie nous empêche de charger le brut dans les ports méditerranéens de Syrie et du Liban. Ce qui augmente le coût de notre fret pétrolier.

D'autre part, au Moyen-Orient, on voit mal comment des mesures draconiennes pri-

es par le gouvernement de Bagdad contre l'Irak Petroleum Company n'affecteraient pas la France, puisque notre plus grande compagnie pétrolière, la Française des pétroles, possède 23,75 p.c. des actions de l'Irak Petroleum et qu'elle est intéressée, par ses nombreuses filiales, dans d'autres pays producteurs, notamment Abu Dhabi, c'est dire qu'une nationalisation des compagnies (comme le réclament les socialistes et les syndicats arabes) porterait à la France un préjudice capital et l'affecterait gravement dans une de ses sources principales d'approvisionnement puisque, pour notre provisionnement en brut, nous dépendons à 43 p.c. du Moyen-Orient.

Enfin, les assurances données ces jours-ci par Alger à Paris valent encore moins que les accords d'Evian, traités par Ben Bella et son successeur Boumediène comme de vulgaires "chiffons de papier".

Dans un livre remarquable qu'il vient de publier et auquel les tout derniers événements donnent un relief encore plus saisissant, M. Pierre Fontaine (4) souligne ces faiblesses qui justifient les plus grandes inquiétudes: "La France dépend toujours à 95 p. cent du pétrole étranger; elle n'est donc pas indépendante".

Si nous en sommes là, c'est d'abord parce que nous avons lâché l'Algérie ou, justement, nos pionniers, nos pétroliers avaient, par leur science, leur travail, donné à la France les moyens d'assurer son indépendance énergétique. Depuis la perte de l'Algérie, la France n'a pas (en dépit des détours et des intentions) édifié une politique pétrolière ou la direction de s'adresser à d'autres ou de subir la loi des maîtres chanteurs d'Alger ou du M.-Orient.

Certes, il est difficile, dans l'étréité de "l'hexagone" ou nous sommes désormais confinés, de donner à une grande nation comme la nôtre son indépendance énergétique. Ce n'est pas impossible; M. Pierre Fontaine le dit et le prouve.

En attendant, pour faire face à la nécessité pressante, notre intérêt est de défendre nos droits existant en Algérie et au Moyen-Orient contre l'embarquement sur le pétrole, contre le blocus de Suez, contre le sabotage des installations, contre l'éventuelle nationalisation des compagnies, contre toutes ces mesures pour lesquelles les Iréniens que nous sommes, avec l'aide d'ailleurs cherché, avec la complicité soviétique, à affaiblir le monde libre.

Enfin, les assurances données ces jours-ci par Alger à Paris valent encore moins que les accords d'Evian, traités par Ben Bella et son successeur Boumediène comme de vulgaires "chiffons de papier".

Dans un livre remarquable qu'il vient de publier et auquel les tout derniers événements donnent un relief encore plus saisissant, M. Pierre Fontaine (4) souligne ces faiblesses qui justifient les plus grandes inquiétudes: "La France dépend toujours à 95 p. cent du pétrole étranger; elle n'est donc pas indépendante".

Si nous en sommes là, c'est d'abord parce que nous avons lâché l'Algérie ou, justement, nos pionniers, nos pétroliers avaient, par leur science, leur travail, donné à la France les moyens d'assurer son indépendance énergétique. Depuis la perte de l'Algérie, la France n'a pas (en dépit des détours et des intentions) édifié une politique pétrolière ou la direction de s'adresser à d'autres ou de subir la loi des maîtres chanteurs d'Alger ou du M.-Orient.



Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par la Compagnie de Publication de la Presse, Limitée, 2, quai, rue Saint-Jacques, Montréal, Téléphone: 874-7272.

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou redistribution, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter. Amis qui de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an: Canada: \$15,00 - États-Unis: \$45,00 * Le Ministère des Postes, à Ottawa, a déclaré LA PRESSE un journal de première classe et l'a permis d'être distribué en nombre de la classe de "première publication".

EXPO

SUITE DE LA PAGE 3

L'application de la loi. Le concessionnaire se voit dans l'obligation de remplacer les membres de son personnel qui ne remplissent pas les conditions légales...

Télégramme à Lizotte

L'Union générale des étudiants du Québec a adressé à ce sujet un télégramme au ministre provincial des Transports et Communications...

Le message télégraphique est signé par M. Michel Pichette, vice-président aux affaires publiques de l'UGEQ.

Dans une conversation avec le reporter de LA PRESSE, M. Pichette a laissé savoir que des représentants du syndicat concerné, de même que de l'UGEQ, avaient rencontré M. Lucien Saunier, président du comité exécutif...

Ceci pour laisser la porte ouverte à un amendement à la loi, si la chose est possible, avant que les travailleurs-étudiants ne soient mis-à-pied.

Selon M. Pichette, d'autres



étudiants, employés par l'Expo eux-mêmes, et affectés à conduire des petits jeeps de la compagnie, seraient dans la même situation que ceux de la "Balade".

Vérification faite, si ce problème se pose, il n'est pas du même ordre que celui de la "Balade". Les jeeps n'étant pas des autobus, il suffit de détenir un permis de chauffeur (sans spécification pour les autobus).

M. McEwen n'était toutefois pas en mesure hier soir de dire si des clauses d'assurances obligeraient l'Expo à limoger certains conducteurs de jeep ou les employer à un travail de nature différente.

UGEQ

SUITE DE LA PAGE 3

taire de l'éducation en disant: "Ces faits sont malsains et ne laissent présager rien de bon pour l'avenir. Et pourtant, nous ne voulons pas d'un système nouveau d'enseignement qui ne soit qu'un rapiéçage de l'ancien."

"On ne peut plus se payer le luxe d'un autre "meilleur système d'éducation au monde" dont la mise en place serait soumise au bon vouloir de certains groupes. L'enjeu est trop grand: à force de faire des compromis et poser des gestes centraux à l'esprit de la réforme, vous allez perdre l'essentiel. Avant de prendre en considération certains intérêts particuliers, même s'ils se manifestent sous le couvert d'intérêts collectifs, il serait peut-être bon de considérer ce qu'implique ce "droit de l'enfant à l'éducation" dont on s'est si bien servi à d'autres occasions."

RENOVATION

SUITE DE LA PAGE 3

maintenant 1) des maisons unifamiliales en banlieue pour les classes moyennes et les riches, maisons qui coûtent de plus en plus cher, et 2) des logements de luxe qui coûtent plus de \$120 par mois de loyer et qui ne sont guère adaptés aux familles.

Coopératives d'habitation

Selon lui, il serait "vital" qu'il existe de véritables coopératives d'habitation et qu'elles soient opérantes. "Pour ce faire, déclare-t-il, il faudrait d'abord enrayer la spéculation sur les terrains — 75 p. 100 au moins des terrains disponibles dans le Grand Montréal sont entre les mains de spéculateurs. Ceci suppose donc la municipalisation de tous ces terrains et de ceux qui le deviendront par la suite."

M. Ramsay soutient enfin que la formule du "logement subventionné" qui existe ici (exemples: les Habitations Jeanne-Mance et, bientôt, la Petite Bourgogne) "apparaît intolérable aux travailleurs" et coûte de plus "très cher".

A son avis, "le vrai logement public est nécessaire dans une grande ville", comme, dit-il, il en existe en Erance, en Grande-Bretagne, en Union soviétique, aux Etats-Unis.

A la suite de cet exposé, le Conseil central de Montréal a formé un comité ad hoc de cinq membres afin d'étudier toute la question du logement dans la métropole.

CANADIANA

SUITE DE LA PAGE 3

va causer certaines difficultés à Logexpo et à l'Expo pour avoir gain de cause puisque, la semaine dernière encore, le Service de logement du Québec approuvait 18 nouveaux motels

temporaires affichant des prix forts.

D'autre part, on apprend qu'au moins un autre projet de motel temporaire, est actuellement en construction et que l'approbation du Service provincial de logement est virtuellement acquise. On s'étonne, dans certains milieux, de voir que de nouveaux motels temporaires ont été construits récemment alors qu'on affirme de toute part que Montréal dispose de beaucoup plus de logements qu'il n'en faut pour recevoir les millions de visiteurs de la Terre des Hommes.

Au Service de logement du Québec, on maintient que les entreprises privées sont libres de mener à terme des projets de motels temporaires puisque le bill 19 oblige les inspecteurs à les inspecter, les approuver lorsqu'ils sont conformes aux normes fixées, et à y établir le prix.

Cependant, rien dans le bill 19 n'oblige les inspecteurs à fixer les mêmes prix de location, qui varient généralement de \$18 à \$22 pour une personne, plus quatre dollars pour chaque personne additionnelle.

On espère, dans certains milieux, que la décision de Logexpo en ce qui concerne les prix de location au Canadiana se généralisera pour toucher tous les motels temporaires.

INSPECTEURS

SUITE DE LA PAGE 3

cial de logement avait pu, dès le début de février, mettre de l'ordre dans l'hébergement pour l'Expo.

"Me Gabias, dit-il, dès que le bill 19 a été adopté, a retenu les services d'enquêteurs qualifiés tels les ex-agents de la SQ dont l'expérience dans ce domaine est indéniable. C'est grâce à ces enquêteurs qui se sont dévoués depuis le début si le Service provincial du logement

a pu organiser le système d'hébergement mis à la disposition des visiteurs."

"Notre service, précise Farah Lajoie, a visité et accepté des milliers de chambres après inspection. Cet énorme travail a nécessité des enquêtes sérieuses de la part d'hommes expérimentés dont nous sommes fiers aujourd'hui."

Cette déclaration de l'inspecteur-chef Lajoie du Service provincial du logement fait suite à une déclaration de Me Yves Mayrant, procureur Spécial du gouvernement du Québec en matière de logement, qui a laissé entendre, vendredi dernier, que des "indésirables" seraient chassés du service provincial de logement.

Ce service emploie 67 inspecteurs. De ce nombre on en compte sept seulement qui étaient d'anciens policiers provinciaux renvoyés entre 1960 et 1962. La plupart avaient plus de 15 ans de service au sein de la PP lors de leur renvoi.

Chute fatale

d'un marin japonais

Un marin japonais âgé de 25 ans, Takaaki Inoue, originaire de Sasanami Tougimachi, Japon, est mort peu avant 18 h hier, à l'hôpital St-Luc, des suites d'une fracture du crâne qu'il avait subie quatre heures plus tôt en tombant dans le St-Laurent du pont d'un cargo japonais amarré dans la section ouest du port de Montréal, le "Akagi Maru", en provenance de Tokyo.

Le malheureux, qui a passé une demi-heure dans l'eau avant d'être secouru par des compagnons de travail, n'avait été arraché que de justesse à la noyade.

Des locataires et des propriétaires étudient la possibilité de fusionner Verdun et Montréal

par Roger-J. BEDARD

Une centaine de personnes se sont rendues à l'école Notre-Dame-de-Lourdes hier soir pour étudier la possibilité de fusionner Verdun et Montréal.

Cette réunion avait été convoquée conjointement par la Ligue des propriétaires et la Ligue des locataires de Verdun. Dans une brève allocution, M. Roger Verpaelt a rappelé les conditions proposées pour la ville de Montréal pour l'annexion de Verdun.

"Nous avons communiqué avec le conseil de Verdun à trois reprises pour lui faire part de nos revendications: il a fait la sourde oreille", a dit M. Verpaelt.

Il ne reste pas d'autre possibilité que de demander direc-

tement par référendum l'annexion de notre ville par Montréal, selon M. Verpaelt.

"Nous exigeons que Montréal nous garantisse par contrat que le taux de la taxe sera maintenu au même niveau qu'à l'heure actuelle, tout en conservant les services tels qu'ils sont à l'heure actuelle", a-t-il ajouté.

De son côté le président de la Ligue des locataires a déclaré: "Les locataires n'ont rien à perdre en s'annexant à la ville de Montréal."

Le président a ensuite invité l'auditoire à exprimer ses vues. Quelques personnes ont tout bonnement demandé des renseignements au sujet des conditions de l'annexion.

D'autres par contre ont exprimé des idées personnelles.

Très tôt, il est devenu évident que l'auditoire représentait un très large horizon d'opinions contradictoires.

M. O'Reilly, fils de l'ancien maire de Verdun s'est demandé si la fusion serait réellement dans l'intérêt des contribuables de cette municipalité.

"Je demeure à Verdun depuis soixante ans. Si une annexion est nécessaire pour Verdun, c'est avec LaSalle qu'il faudrait se fusionner, car c'est la ville la plus industrialisée de l'île, plutôt qu'avec Montréal" a déclaré un citoyen qui n'a pas donné son nom.

Quant il est devenu évident que l'assemblée était très divisée sur la question à l'étude, le président a simplement levé l'assemblée.

La ville de Brossard songe à fermer le motel Celular

par Claude MASSON

La société Edifab Inc. est aux prises avec un nouveau problème. Après avoir finalement trouvé un emplacement pour y ériger ses unités de motels Celular, à la suite de trois échecs consécutifs, après avoir réduit son projet de 1,200 unités à environ 300, après avoir subi une bien mauvaise publicité occasionnée par le piquetage des ouvriers de la construction, voici qu'une autre brique s'abat sur sa tête.

Si cette société ne rencontre pas d'ici peu toutes ses obligations financières envers la municipalité de Brossard, les autorités de cette ville vont entreprendre les procédures nécessaires pour obliger Edifab à fermer son établissement.

Le problème en est un de dollars et de cents. La ville de

Brossard octroie des permis pour la construction d'unités de motel au montant de \$60 chacun. La société Edifab, pour son projet situé sur le boulevard Taschereau, en aurait obtenu pour \$30,000, soit pour 500 unités.

Cette société, après entente avec la ville, devait payer cette dernière au rythme de \$10,000 par mois à compter du 1er juin.

Constant que les finances de l'entreprise n'étaient pas aussi prospères qu'on le croyait, les dirigeants d'Edifab ont écrit au conseil municipal de Brossard pour lui demander s'il accepterait un remboursement de \$2,500 par semaine. Ce qui a été refusé.

Et dans une seconde lettre de la société, lue hier soir à l'assemblée du conseil, celle-ci propose à nouveau le paiement

hebdomadaire de \$2,500. Cette proposition a de nouveau été rejetée.

Le conseiller technique de la ville, M. Yvan Major, doit rencontrer les dirigeants de la société Edifab Inc. dans les prochaines heures afin de leur faire part du refus exprimé à l'unanimité par le conseil.

Si les pourparlers ne permettent pas de conclure une entente permettant à Edifab Inc. de payer son dû rapidement, le secrétaire-trésorier de Brossard, M. Laurent Gervais, n'a pas hésité à dire hier soir que la ville prendra les mesures requises pour faire fermer l'établissement.

Le président de la société Edifab Inc., M. Charles-Hugues Rodier, n'a pu être rejoint à une heure ce matin. Il n'y avait pas de réponse au motel Celular.

"Le C.C.I. regrette la démission de Westmount" (M. Crépeault)

par Roger-J. BEDARD

"Le Conseil de coordination intermunicipale regrette la démission de Westmount. Cependant les municipalités restent toujours libres d'adhérer ou de quitter", a déclaré, hier soir, M. Ernest Crépeault, maire d'Anjou et secrétaire du C.C.I.

M. Crépeault commentait la décision du conseil municipal de Westmount de quitter les rangs du C.C.I. parce que, selon les dirigeants de cette ville, Westmount n'a qu'un seul voisin, soit Montréal, qu'une étroite coopération existe entre Westmount et Montréal et que les intérêts de Westmount peuvent être mieux servis par une coopération indépendante et individuelle avec les autres municipalités.

"Depuis environ six mois, a dit M. Crépeault, il était évident que le maire Tucker ne partageait pas entièrement les opinions de notre association au sujet de la coopération avec Montréal."

"Evidemment, la situation de la ville de Westmount est différente de celle des autres banlieues de l'île de Montréal. Cette municipalité se trouve complètement encerclée par la grande ville. Il en résulte des problèmes que l'on ne retrouve pas ailleurs."

"L'union fait la force et advenant une nouvelle vague annexionniste de la part de Montréal, je me demande dans quelle mesure Westmount pourrait sauvegarder son autonomie", a ajouté M. Crépeault. "Je suis très surpris et un peu désappointé de la décision de Westmount" a dit M. Réginald Dawson, maire de ville Mont-Royal.

Invité à commenter l'incident, M. J. Albert Garipey a déclaré que "la ville de Westmount n'aide certainement pas par ce geste la cause des banlieues."

La raison du départ de Westmount reste encore obscure. Il semble toutefois qu'il s'agisse d'un litige autour du transport en commun. Certaines villes ont suggéré que des représentants des banlieues participent avec la ville de Montréal à la direction de la Commission de Transport. Le C.C.I. recommande au contraire la création d'une régie autonome du transport en commun.

La discussion, qui a duré quelques heures, a porté principalement sur les relations qui doivent exister entre une municipalité en tutelle et la Commission municipale de Québec.

Interrogé, hier soir, sur le résultat de cette rencontre, le maire Gérard Philipps s'est refusé à tout commentaire, laissant aux autorités de la Commission le temps voulu pour apporter les modifications souhaitées à la suite des griefs exposés par les conseillers de Lafleche.

On croit savoir, cependant, que le conseil de Lafleche fera connaître ses doléances publiquement dans quelques semaines si la Commission municipale de Québec n'apporte pas les correctifs désirés par la municipalité.

On sait que les principaux griefs du conseil municipal de Lafleche sont à l'endroit du dé-

légué de la Commission, M. Roger Morin.

On se plaint entre autres que M. Morin veuille tout imposer: la nomination des hauts fonctionnaires et les moindres décisions du conseil municipal. Résultat: l'administration municipale serait, à toute fin pratique, véritablement paralysée et les conseillers seraient simplement des marionnettes.

M. Morin n'a pas participé à la rencontre de lundi entre les dirigeants de la Commission et le conseil de Lafleche.

La raison du départ de Westmount reste encore obscure. Il semble toutefois qu'il s'agisse d'un litige autour du transport en commun. Certaines villes ont suggéré que des représentants des banlieues participent avec la ville de Montréal à la direction de la Commission de Transport. Le C.C.I. recommande au contraire la création d'une régie autonome du transport en commun.

On se plaint entre autres que M. Morin veuille tout imposer: la nomination des hauts fonctionnaires et les moindres décisions du conseil municipal. Résultat: l'administration municipale serait, à toute fin pratique, véritablement paralysée et les conseillers seraient simplement des marionnettes.

M. Morin n'a pas participé à la rencontre de lundi entre les dirigeants de la Commission et le conseil de Lafleche.

Interrogé, hier soir, sur le résultat de cette rencontre, le maire Gérard Philipps s'est refusé à tout commentaire, laissant aux autorités de la Commission le temps voulu pour apporter les modifications souhaitées à la suite des griefs exposés par les conseillers de Lafleche.

On croit savoir, cependant, que le conseil de Lafleche fera connaître ses doléances publiquement dans quelques semaines si la Commission municipale de Québec n'apporte pas les correctifs désirés par la municipalité.

On sait que les principaux griefs du conseil municipal de Lafleche sont à l'endroit du dé-

Accident mortel, à Brome-Ouest

BROME-OUEST — Une collision d'automobiles survenue ce matin vers 1 h. 30, à Brome-Ouest, sur la route 13, à environ 45 milles au sud-est de Montréal, a coûté la vie à M. Paul Jourdan, 22 ans, du 165, rue de Dieppe, à Cowansville.

Invité à commenter l'incident, M. J. Albert Garipey a déclaré que "la ville de Westmount n'aide certainement pas par ce geste la cause des banlieues."

La raison du départ de Westmount reste encore obscure. Il semble toutefois qu'il s'agisse d'un litige autour du transport en commun. Certaines villes ont suggéré que des représentants des banlieues participent avec la ville de Montréal à la direction de la Commission de Transport. Le C.C.I. recommande au contraire la création d'une régie autonome du transport en commun.

On se plaint entre autres que M. Morin veuille tout imposer: la nomination des hauts fonctionnaires et les moindres décisions du conseil municipal. Résultat: l'administration municipale serait, à toute fin pratique, véritablement paralysée et les conseillers seraient simplement des marionnettes.

M. Morin n'a pas participé à la rencontre de lundi entre les dirigeants de la Commission et le conseil de Lafleche.

Interrogé, hier soir, sur le résultat de cette rencontre, le maire Gérard Philipps s'est refusé à tout commentaire, laissant aux autorités de la Commission le temps voulu pour apporter les modifications souhaitées à la suite des griefs exposés par les conseillers de Lafleche.

On croit savoir, cependant, que le conseil de Lafleche fera connaître ses doléances publiquement dans quelques semaines si la Commission municipale de Québec n'apporte pas les correctifs désirés par la municipalité.

On sait que les principaux griefs du conseil municipal de Lafleche sont à l'endroit du dé-

Un enfant se noie, à St-Alban

ST-ALBAN — Un garçonnet de 8 ans, Julien Perron, fils de M. et Mme Louis-Philippe Perron, de St-Alban, comté de Portneuf, s'est noyé, vers 17 h. hier, dans la rivière Ste-Anne, près de la maison de ses parents. L'enfant est tombé à l'eau avec sa bicyclette, dont les freins auraient fait défaut.

Quant aux modifications apportées au poste de taxi de la Ronde pour en faciliter l'accès, on note qu'une plate-forme a été installée couvrant l'espace entre la voie des autobus et celle des taxis. Les visiteurs seront dirigés vers cette dernière par des traverses de piétons nouvellement installées.

D'autre part, seulement un autobus à la fois, venant de l'île Charron, aura le droit de stationner à l'avant de la voie des taxis. Le trajet de la "Balade" a été détourné pour améliorer la circulation des autos-taxis. Enfin, des mesures de sécurité seront imposées.

Lafleche rencontre la Commission municipale

(par C.M.) — Le conseil municipal de Lafleche a rencontré, au début de la semaine, les dirigeants de la Commission municipale de Québec à la suite des relations plutôt tendues qui persistent entre le délégué de la commission auprès de cette ville en tutelle et les membres du conseil municipal.

La discussion, qui a duré quelques heures, a porté principalement sur les relations qui doivent exister entre une municipalité en tutelle et la Commission municipale de Québec.

Interrogé, hier soir, sur le résultat de cette rencontre, le maire Gérard Philipps s'est refusé à tout commentaire, laissant aux autorités de la Commission le temps voulu pour apporter les modifications souhaitées à la suite des griefs exposés par les conseillers de Lafleche.

On croit savoir, cependant, que le conseil de Lafleche fera connaître ses doléances publiquement dans quelques semaines si la Commission municipale de Québec n'apporte pas les correctifs désirés par la municipalité.

On sait que les principaux griefs du conseil municipal de Lafleche sont à l'endroit du dé-

légué de la Commission, M. Roger Morin.

On se plaint entre autres que M. Morin veuille tout imposer: la nomination des hauts fonctionnaires et les moindres décisions du conseil municipal. Résultat: l'administration municipale serait, à toute fin pratique, véritablement paralysée et les conseillers seraient simplement des marionnettes.

M. Morin n'a pas participé à la rencontre de lundi entre les dirigeants de la Commission et le conseil de Lafleche.

Interrogé, hier soir, sur le résultat de cette rencontre, le maire Gérard Philipps s'est refusé à tout commentaire, laissant aux autorités de la Commission le temps voulu pour apporter les modifications souhaitées à la suite des griefs exposés par les conseillers de Lafleche.

On croit savoir, cependant, que le conseil de Lafleche fera connaître ses doléances publiquement dans quelques semaines si la Commission municipale de Québec n'apporte pas les correctifs désirés par la municipalité.

On sait que les principaux griefs du conseil municipal de Lafleche sont à l'endroit du dé-

Les chauffeurs de taxi auront un meilleur accès à la Ronde

Les chauffeurs de taxi conduisant des passagers à la Ronde auront désormais un meilleur accès à cet endroit et d'autres changements seront bientôt effectués à la Place d'Accueil pour y améliorer la circulation des voitures-taxis.

C'est ce que M. J. Muirhead, du service de l'exploitation de la compagnie de l'Expo a fait savoir par lettre aux chauffeurs de taxis. Il rappelle cependant à ces derniers "qu'il ne leur sera pas permis de débar-

quer les passagers avant leur arrivée au poste de taxis de la Ronde."

Au cours du mois de mai, l'Expo avait fait parvenir à toutes les associations de taxis de la métropole une lettre avisant les chauffeurs que l'accès à la Ronde leur serait interdit s'ils continuaient à débarquer des passagers à d'autres endroits que devant les tourniquets, permettant ainsi à ces passagers d'entrer à l'Expo sans payer.

Comme on le sait, l'accès à la Ronde fut effectivement interdit aux taxis mais aussitôt rétabli, à la suite des protestations.

Quant aux modifications apportées au poste de taxi de la Ronde pour en faciliter l'accès, on note qu'une plate-forme a été installée couvrant l'espace entre la voie des autobus et celle des taxis. Les visiteurs seront dirigés vers cette dernière par des traverses de piétons nouvellement installées.

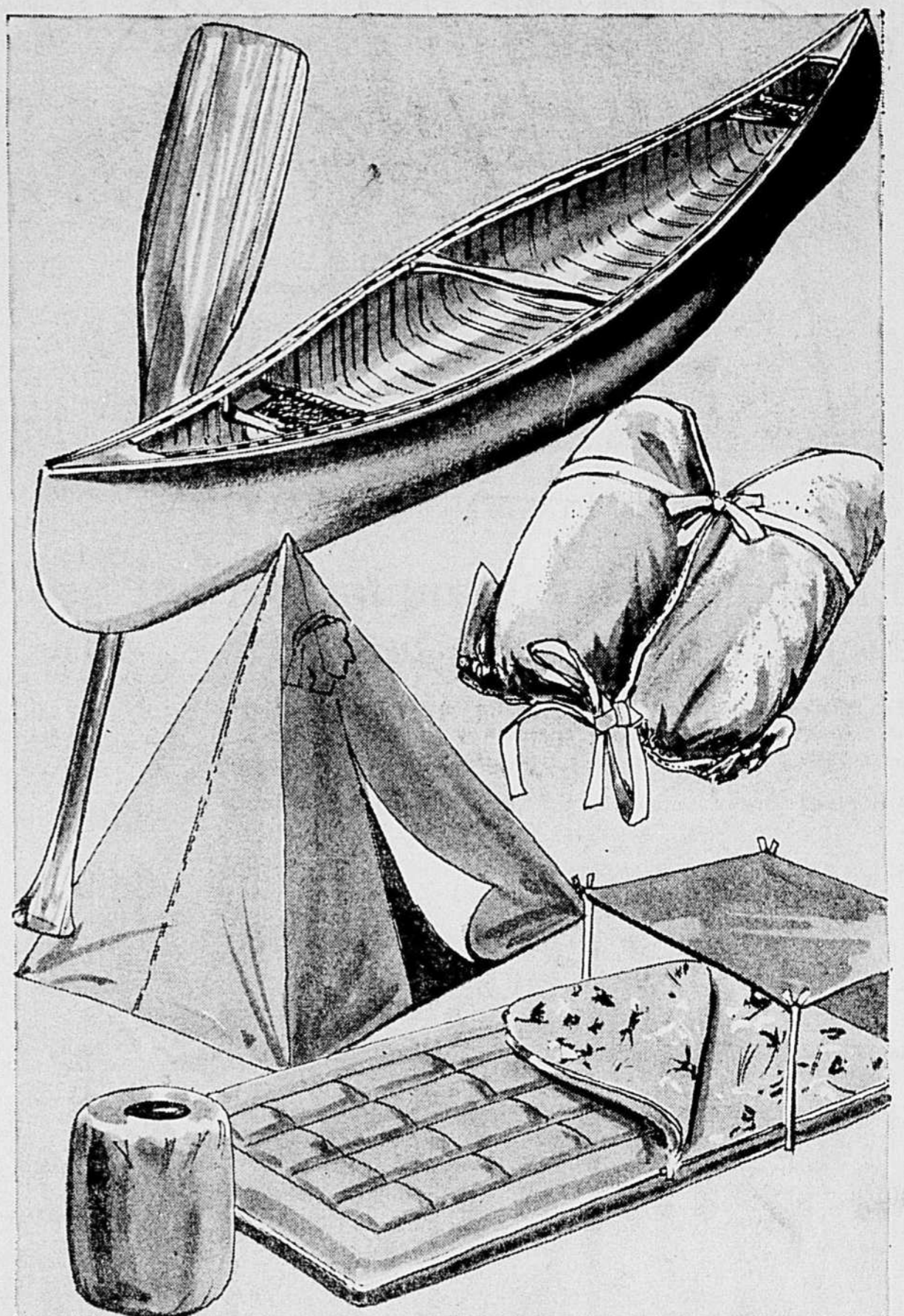
D'autre part, seulement un autobus à la fois, venant de l'île Charron, aura le droit de stationner à l'avant de la voie des taxis. Le trajet de la "Balade" a été détourné pour améliorer la circulation des autos-taxis. Enfin, des mesures de sécurité seront imposées.

SPCA CANADIENNE. Vous partez en vacances? De grâce n'abandonnez pas vos animaux. Ils ont besoin de vous. S'ils n'ont pas été opérés, la misère et la souffrance se multiplieront. Appelez la S.P.C.A. en cas de besoin. 731-1144.

VENTE BOEUF 3 MOIS COMPLETS POUR PAYER 'Chargez-le... sans intérêt' AUCUN COMPTANT REQUIS. HATEZ-VOUS, ACHETEZ MAINTENANT car les prix grimpent constamment. REMPLISSEZ VOTRE CONGELATEUR de viande garantie tendre et juteuse. 200 lb POUR \$ 59.50 SEULEMENT. 150 lb. 50 lb. VARIETES \$4.25 PAR SEMAINE DURANT 14 SEMAINES. EXEMPLE: 50 LB A 49¢ LB Paquets de steak \$ 24.50 PRIX TOTAL. R. & G. CALGARY MEAT INC. 10544, boul. L'ARCHEVEQUE, Montréal-Nord. R. & G. LACHINE WESTERN BEEF INC. 2921, rue NOTRE-DAME - LACHINE. R. & G. SOUTH SHORE INC. 3671, boul. TASCHEREAU CITE LAFFLECHE.

Aubaines d'articles de sport

EATON



Spéciaux-golf! Qualité et variété

Ensemble 7 pièces "Gary Player"

Le jeu complet comprend : des bois (1 et 3), des fers (3, 5, 7 et 9) et un putter. Manches fuselés à poignées gainées de cuir. Têtes de fers traitées par pulvérisation. Têtes des bois laminées. Pour hommes droitiers et gauchers, pour dames droitrières seulement 6.00 par mois. Spécial

59.99

Sac "Masters"

Seyant sac en tissu vinyle noir ou rouge. Grand teint et imperméable. Fond en caoutchouc moulé. Diviseurs en vinyle capitonné. Poignées de soutien. Bretelle capitonnée. Pochettes. Spécial

17.99

Poussette Truline - Prix courant 19.98

Une simple pression suffit à la plier pour faciliter le transport en voiture et le remisage. Sangles de support réglables. Roues de 12". Construction en acier tubulaire fini simlilchrome. Spécial

15.99

Balles "Gary Player"

Un achat spécial pour la circonstance. Balles de golf de premier choix avec centre en "poly" et revêtement rigide résistant aux coupures. Spécial

7.99

la douz.



Démonstration de golf par Gary Player le lundi 26 juin à midi, au rayon des articles de sport, au cinquième étage en ville seulement.

Camping et plaisirs nautiques

Canoë de toile 14' - Prix courant 139.98

A peine 60 lb. Idéal pour le portage-auto. Fini extérieur en polyuréthane. Cadre en cèdre canadien. 2 sièges cannés. Plat-bord ajouré assurant un surcroît de fermeté. En rouge ou vert. 9.00 par mois. Spécial

119.99

Pagaies larges

Chaque coup de rame assure une plus longue avancée. Epinette vernie résistant à l'eau. A utiliser avec le canoë ci-dessus, idéales aussi comme rames de secours. En 3 longueurs : 57", 60" et 63". Spécial

4.49

Gilets de sauvetage

Choix de modèles VIKING EATON en 3 grandeurs relatives au poids (moins de 45 lb ; 45 lb à 90 lb et version adultes). Approuvés par le Département du Transport. Orange seulement. Spécial

4.99

Supportant de 45 à 90 lb. Prix courant 4.50

3.99

Pour un poids de moins de 45 lb. Prix courant 3.75

2.99

Tente "Tee Pee" - Prix courant 9.98

Spaciosité : 5' x 5'. Modèle "De Luxe" pour les campeurs en herbe. Coutil de coton imperméabilisé avec motif tête d'indien. Pieux et piquets en acier, cordage en plastique. En bleu seulement. Spécial

8.99

Couchez-vous à l'abri

Un achat spécial! Un sac de couchage muni d'un auvent qui vous protégera de la pluie si vous couchez à la belle étoile. Popeline bleu sarcelle, doublure de finette. Traitement résistant à la moisissure. Capitonnage de terylene (2 1/2 lb) non-allergène. Glissière sur le pourtour à double onglet. Poids 5 lb. Format : 34" x 75". Spécial

14.99

EATON en ville (rayon 261) au cinquième étage et à Pointe-Claire

Eaton en vacances avec vous...

... grâce à son service de livraison estivale jusqu'à votre chalet

Livraison de colis, meubles, accessoires volumineux. Ci-dessous, les localités desservies par le camion de livraison estivale.

Christieville
Lac Echo (Morin Heights)
Lac des 14 Iles
Lac Doré
Greenshields (Sainte-Agathe)
Ivry
Lac Connelly
Lac Echo
Lac Fournel
Lac Guindon

mercredi
mercredi
mercredi
jeudi
jeudi
jeudi
mercredi
mercredi
mercredi
mercredi

Lac l'Achigan
Lac Lamothe
Lac Lavallée
Lac Marois
Lac Masson
Lac Millette
Lac Paquin (Val-David)
Lac Raymond
Lac Renaud (Sainte-Adèle)
Lac Renaud (Saint-Hippolyte)

mercredi
mercredi
jeudi
mercredi
jeudi
jeudi
jeudi
jeudi
jeudi
mercredi

Lake Gordon
Lac Manitou
Lesage
Mont-Rolland
Morin Heights
Piedmont
Préfontaine
Prévost
Sainte-Adèle
Sainte-Adèle-en-Haut

mercredi
jeudi
mercredi
mercredi
mercredi
mercredi
jeudi
mercredi
jeudi
jeudi

Sainte-Agathe
Sainte-Agathe-des-Monts
Saint-Hippolyte
Saint-Joseph-de-Mont-Rolland
Sainte-Marguerite
Saint-Sauveur
Shawbridge
Lac-à-la-Truite
Val-David
Val-Morin

jeudi
jeudi
mercredi
mercredi
jeudi
mercredi
mercredi
jeudi
jeudi
jeudi

La taxe de vente de 8% est de rigueur dans les lieux ci-dessus mentionnés

Eaton ouvre de 9 h 30 à 18 h. Jeudi et vendredi jusqu'à 21 h. Les commandes téléphoniques sont acceptées dès 8 h. COMPOSEZ 842-9211



Monuments du centenaire

Douze monuments, érigés à l'occasion du centenaire de la Confédération, seront dévoilés, aujourd'hui, dans les diverses provinces du Canada. Ces monuments, qui constituent des points de repère géodésique, ont été érigés dans chacune des capitales provinciales ainsi qu'à Ottawa et à Whitehorse au Yukon.

Le parti conservateur a souffert de n'avoir pas de chef bilingue

TORONTO (PC) — Le Canada n'a jamais eu de premier ministre conservateur parfaitement bilingue depuis 100 ans et M. Davie Fulton, de Kamloops, C.B., espère que cet état de choses changera pendant le prochain siècle.

M. Fulton, dont le grand-père et grand-oncle ont été premiers ministres de la Colombie-Britannique, sera candidat à la chefferie du parti conservateur. Le congrès conservateur aura lieu à Toronto en septembre et M. Fulton a déjà visité le Québec cinq fois, se proposant d'autres voyages pendant les prochaines semaines.

L'avocat bilingue qui a toujours été député depuis 1945 sauf deux ans, quand il a été défait aux élections de Colombie-Britannique, a affirmé que le parti avait souffert, "surtout depuis les 10 dernières années" de n'avoir pas de chef bilingue.

"Nous avons toujours pu nous débrouiller dans les grands centres, mais il faut maintenant visiter les petites villes du Québec pour discuter de nos opinions. Il y a un avantage à discuter au Québec dans la langue de l'électeur et à défendre nos politiques en français. Les avantages dépassent même lar-

gement les efforts qu'il faut y consacrer."

M. Fulton a refusé de dire qui serait son lieutenant québécois s'il détenait la chefferie du parti.

A une question sur le statut particulier du Québec, M. Fulton a répondu que l'expression était ambiguë et n'avait jamais été définie. "Mais si elle signifie que le gouvernement du Québec serait égal au gouvernement fédéral, ma réponse serait non. Il y a un espace entre un seul gouvernement national et ce gouvernement est à Ottawa.

Toutefois, les Québécois doivent se savoir égaux dans la Confédération et cette égalité est un droit. Ils doivent prendre part à la croissance du Canada et se sentir les bienvenus partout au pays.

"La constitution canadienne devra être revue pour parer aux problèmes du pays en 1970", a encore déclaré M. Fulton.

M. Fulton, qui était ministre de la Justice dans le gouvernement Diefenbaker, avait conçu une formule permettant des amendements constitutionnels si les provinces représentant les deux tiers de la population y

consentait, pourvu que les provinces intéressées par ces amendements les acceptent. Plus tard, son successeur libéral, M. Guy Favreau, a légèrement amendé la formule qui n'a toutefois jamais été mise à exécution.

M. Fulton, qui a visité tout le pays, sauf Terre-Neuve, où il se rendra en juillet, a déclaré que la phase d'organisation de sa campagne était terminée. Au cours des 10 prochaines semaines, il insistera sur huit points de sa politique "pour qu'au congrès, chacun sache exactement où j'en suis".

M. Fulton a précisé l'urgence d'une réorganisation du parti qui établirait quatre bureaux distincts qui travailleraient constamment dans les domaines de l'organisation, du développement de la politique, de la jeunesse et des femmes.

Comme on lui demandait si M. John Diefenbaker avait accordé de telles facilités à ses lieutenants, M. Fulton, tout en disant que M. Diefenbaker laissait toujours place au talent dans son cabinet, a répondu que la question était sans rapport avec sa candidature. Il n'a pas voulu non plus parler de ses adversaires à la chefferie.

L'approbation du projet d'oléoduc par les USA suscite un débat aux Communes

OTTAWA (PC) — L'approbation par le gouvernement de Washington du projet de construire aux Etats-Unis une section d'un oléoduc qui reliera l'Alberta et l'Ontario a suscité de vives réactions aux Communes hier.

L'opposition à ce projet est venue principalement de la part des députés qui préconisaient la construction de ce tronçon dans le nord de l'Ontario plutôt qu'au sud des Grands Lacs.

C'est M. Arnold Peters (NPD-Timiskaming) qui a mené l'attaque alors que la Chambre étudiait les crédits du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Ces crédits se chiffrent cette année par \$23,504,000.

Le ministre, M. Jean-Luc Pépin, a chaleureusement accueilli la décision américaine de permettre la construction de ce tronçon de l'oléoduc de la Trans-Canada Pipe Lines et a ajouté qu'il ne serait pas surpris d'apprendre que sa construction commence dès hier après-midi.

Mais M. Peters a accusé le gouvernement canadien d'avoir négligé les intérêts des Canadiens.

Selon lui, les Etats-Unis ne considèrent le Canada comme le Proche-Orient.

Qu'Appelle) a favorablement accueilli la nouvelle, disant que c'était un grand jour pour le Canada, mais selon lui cette décision aurait pu être prise il y a un an, si le gouvernement canadien avait fait preuve de plus de bravoure.

M. Hamilton prévoit que la construction de cet oléoduc aux Etats-Unis permettra aux Canadiens de se procurer le gaz à un coût moindre qu'aux Etats-Unis et qu'il en résultera pour notre pays un essor industriel important.

L'ancien ministre conservateur prévoit même que l'oléoduc atteindra éventuellement Québec et permettra d'y développer de nouvelles industries.

M. Murdo Martin (NPD-Timmins) a souligné à son tour que le gouvernement avait vendu nos intérêts aux Etats-Unis.

Il a promis de prendre des photographies de l'oléoduc en construction et de les montrer sur tous les écrans de télévision du nord de l'Ontario afin d'éviter une autre vente semblable.

Les crédits du ministère ont finalement été approuvés et la Chambre a repris l'étude du projet de loi qui a été adopté en principe en deuxième lecture lundi.

Manque de bravoure M. Alvin Hamilton (PC)

Le président de Trans-Canada Pipe Lines se réjouit

TORONTO (PC) — M. James W. Kerr, président de la Trans-Canada Pipe Lines Ltd., a dit, mardi, que sa compagnie se réjouissait de la décision de la Commission fédérale américaine de l'énergie qui lui permet la construction d'un oléoduc d'un coût de \$212 millions au sud des Grands Lacs.

"Nous avons amplement le temps d'effectuer les travaux de sorte qu'il n'y aura pas pénurie de gaz dans l'Est du Canada au cours de l'hiver 1967-1968", a souligné M. Kerr.

Il a dit que les travaux de construction commenceront incessamment au Canada et aux Etats-Unis et que la première étape des travaux serait terminée l'automne prochain. Elle consistera à rattacher les réserves de gaz de Austin, au Michigan, aux réservoirs dans le canton de Dawn, près de Sarnia, Ont.

M. Kerr a ajouté que les tuyaux et le matériel qui seront employés dans la première étape se trouvent déjà sur le parcours projeté et que les servitudes de passages ont été obtenues.

La deuxième étape sera terminée en 1968 et l'on pourra dès lors transporter le gaz de l'Ouest canadien vers l'Est du Canada par la ligne des Grands Lacs jusqu'à Sault Ste. Marie.

L'oléoduc, une fois fini partira de Emerson, au Manitoba, et passera par les Etats du Minnesota, du Wisconsin et du Michigan pour arriver au canton de Dawn — une distance de 1,000 milles.

M. Kerr a dit qu'en 1971 la Great Lake Gas Transmission Co. sera en mesure de transporter quotidiennement vers l'est 677 millions de pieds cubes de gaz venant de l'Ouest canadien à un prix inférieur que s'il avait fallu passer au nord des Grands Lacs.

Great Lakes Gas Co. est une filiale de Trans-Canada et American Natural Gas Co. qui ont créé cette entreprise spécialement pour s'occuper de la construction de l'oléoduc.

L'Assemblée législative adopte la loi portant la taxe de vente à 8 pour cent

par Gilles Daoust

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Après une journée entière de débats, l'Assemblée législative a adopté hier les trois derniers projets de loi mettant en application le dernier discours du budget du gouvernement, soit les bills 59, 60 et 61.

Ces trois projets de lois, à effet rétroactif, haussent respectivement de 6 à 8 pour cent la taxe sur la vente au détail, sur le prix des télécommunications et sur le prix de la nourriture et du logement dans les hôtels.

L'opposition a enregistré, à 34 contre 48, sa dissidence relativement à ces diverses lois, dont la première seule a fait l'objet d'un véritable débat.

M. Lesage a déclaré que le gouvernement avait haussé inutilement le fardeau du petit contribuable. Le ministre des Finances, selon lui, aurait très bien pu faire son budget en prévoyant un surplus moindre au compte ordinaire.

Le gouvernement UN a surta-

xé pour faciliter le financement de ses investissements et nul en même temps à la venue de nouveaux investissements par une taxe qui hausse le coût de production.

On affecte également le coût de la vie, par une diminution de la valeur réelle du salaire, geste qu'il ne fallait pas poser en période d'inflation et de chômage. La taxe de vente frappe les moins favorisés et tue les effets bénéfiques des autres mesures contenues dans le budget.

Le ministre des Finances, M. Paul Dozois, a déclaré de son côté que l'opposition exagérât les charges additionnelles imposées par la hausse de la taxe de vente aux petits contribuables. Il a signalé que les projets de lois haussant les taxes devaient être examinés en fonction des autres mesures palliatives contenues dans le budget, telles l'exclusion d'impôt pour une certaine catégorie de contribuables et la hausse des allocations familiales.

Le ministre s'en est pris par ailleurs aux chiffres fournis

pour le député de Mercier, M. Robert Bourassa, tendant à démontrer que le petit contribuable demeure le plus touché par les nouveaux impôts.

Selon M. Dozois, les chiffres fournis par le député laisseraient supposer que certaines familles payeraient seulement \$17 par mois de loyer et ne consacraient que \$14 par semaine à la nourriture.

M. Bourassa avait déclaré qu'un père de famille, avec deux enfants, gagnant \$2,600 par an, devrait payer \$20 de plus en taxe de vente, ses dépenses annuelles en biens taxables étant de \$1,040.

M. Dozois a aussi déclaré, en réponse au chef de l'opposition, qu'il aurait fallu que le gouvernement porte de \$450 à \$600 millions son programme d'emprunt, s'il n'y avait pas eu d'augmentation de taxes.

La taxe de vente, a enfin déclaré le ministre, est celle qui demeure la plus équitable et qui ne saurait nuire à l'économie du Québec.

Le premier ministre, M. Daniel Johnson, dans un assez long discours, a répété que le dernier budget, qui constitue un réaménagement fiscal partiel, contenait des mesures qui palliaient au caractère régressif de la taxe de vente et qui apportaient en proportion des avantages 4 ou 5 fois supérieurs aux charges.

Selon M. Johnson, il y a seulement 21,9 pour cent des familles qui devront déboursier davantage; il s'agit des familles qui ont le moins d'enfants et le plus de revenus.

Le premier ministre a d'autre part déclaré que les récentes

ententes entre le gouvernement du Québec et celui de l'Ontario allaient apporter un soulagement aux problèmes des marchands de Hull.

M. Johnson a fait remarquer que la ville de Hull souffrait depuis longtemps de la disparité qui existe avec l'Ontario en ce qui a trait à la taxe de vente et que la situation idéale serait évidemment que les marchands de l'Ontario deviennent les agents de perceptions du Québec.

Le chef du gouvernement a incidemment accusé le député de Gatineau M. Roy Fourrier, d'exagérer les pertes enregistrées par les marchands de Hull et accusé aussi l'ancien gouvernement libéral de leur avoir toujours laissé miroiter une possibilité de règlement sur cette question, sans jamais rien accomplir.

Mettant en doute la constitutionnalité de certaines ententes qui pourraient intervenir entre l'Ontario et le Québec, M. Johnson a tout de même fait remarquer qu'il restait toujours à appliquer la loi: que les marchands des villes-frontières du Québec perçoivent la taxe de vente et que les citoyens qui achètent à l'extérieur payent cette taxe au gouvernement du Québec, puisqu'il s'agit d'un impôt qui doit être payé par l'usager.

Le premier ministre a ensuite fait allusion à la récente entente intervenue entre le Québec et l'Ontario selon laquelle le gouvernement ontarien demandera à ses marchands de lui fournir la liste des achats québécois. Le gouvernement du Québec cotisera ensuite directement, à

l'aide de ces listes, les acheteurs québécois.

Il s'agit d'une mesure impopulaire, a dit M. Johnson, mais qui ne donnera plus aux marchands de Hull des raisons de se plaindre.

D'autre part, M. Johnson s'en est pris aux arguments du député de Mercier selon lesquels il aurait fallu, afin de ne pas faire souffrir le gagne-petit, élargir la base de la taxe de vente et distinguer entre biens de luxe, biens semi-nécessaires et biens nécessaires.

Le chef du gouvernement a déclaré qu'il s'agirait à l'un mécanisme administrativement coûteux et qui encouragerait de nouvelles evasions fiscales.

Au moment de la troisième lecture du bill 59, sur la taxe de vente, plusieurs autres députés libéraux sont intervenus.

M. Harry Blank, député de St-Louis, a fait remarquer qu'aucune loi ontarienne n'obligeait les marchés de la province voisine à recueillir les noms des acheteurs québécois.

Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a demandé si le gouvernement étudiait la possibilité de détacher l'électricité qui servait au chauffage des maisons d'habitation.

Le premier ministre a répondu dans l'affirmative. Il a également déclaré, en réponse à une question du député de Notre-Dame-de-Grâce, M. Eric Kierans, que les nouvelles industries, malgré la hausse de la taxe sur les biens de production, bénéficieraient toujours des mêmes exemptions en ce qui a trait à la machinerie.



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Echange de vues entre deux voisins

C'était hier la première journée de la réunion annuelle du comité interministériel canado-américain, qui se tient dans la métropole. De cette rencontre, qui se répète chaque année depuis 1953, le premier ministre, M. Pearson, a dit qu'elle "fournira une bonne occasion de passer en revue les questions économiques et commerciales qui nous intéressent et nous préoccupent communément". Hier, les représentants des Etats-Unis étaient les

invités du gouvernement canadien à l'Expo 67. Sur notre photo, on reconnaît MM. Lucien Parizeau et Leslie Brown, commissaires généraux de la participation du gouvernement canadien à l'Expo 67, le secrétaire du Trésor américain, M. Henry Fowler, et le ministre canadien du Commerce, M. Robert Winters, ces deux derniers présidant respectivement les délégations américaine et canadienne à la réunion.

Le jugement, rendu lundi par le juge Orville Frénette, de la Cour de magistrat de Hull, porte sur une poursuite de recouvrement de dettes sur des achats de marchandises effectués par le magasin à rayons Larocque, d'Ottawa, contre un M. Daniel Therrien, de Hull.

Le jugement repose sur un amendement introduit en 1964 par la législature québécoise dans la loi québécoise de la taxe de vente.

Le texte

L'amendement en question de la loi de la taxe de vente déclare:

"Quiconque n'a ni résidence, ni place d'affaires dans la province ne peut ni tenter ou constituer aucune poursuite en recouvrement d'une créance découlant de la vente ou livraison d'un bien à une personne qui y réside ou y fait affaires, s'il ne détient un certificat d'enregistrement délivré en vertu de la présente loi.

"Cette incapacité est reconnue d'office par le tribunal et ses officiers.

"Cependant, les procédures faites nonobstant cette incapacité sont valides par l'obtention subséquente du certificat d'enregistrement."

La poursuite du magasin Larocque contre M. Daniel Therrien visait une créance de \$161.

Le jugement enjoint au défendeur de payer au magasin Larocque la partie de la créance qu'il a encourue avant le 18 juin 1964, date de la sanction de l'amendement par le lieutenant-gouverneur en conseil du Québec.

Quant à la partie de la créance encourue après cette date, qui se chiffre par \$22, le jugement déclare qu'il n'est pas tenu de la payer,

Advertisement for Jérôme shoes and handbags. It features illustrations of a handbag and a pair of gloves. Text includes: 'LA PAILLE' D'ITALIE, FINS GANTS DE MANILLE, and the store name 'Jérôme' with addresses in Montreal.

Le mariage civil accepté en principe



photo LA PRESSE

Le Comité de l'état civil et de la célébration du mariage de l'Office de révision du Code civil entendait hier les mémoires des organismes et des individus venus exprimer leurs points de vue sur le mariage civil. Nous voyons,

deux représentants de la Ligue des droits de l'homme, Me Olivier Prat, vice-président, et Mme Thérèse Casgrain, présidente, en compagnie de Me Raymond Lette, président du Comité de l'état civil, et Me André Morel (à l'extrême droite), rapporteur.

Le Comité de l'état civil et de la célébration du mariage faisant partie de l'Office de révision du Code civil a entendu toute la journée hier les observations des personnes et des organismes qui ont soumis des mémoires concernant les dispositions relatives à la célébration civile du mariage. On sait que le comité suggérerait récemment l'instauration du mariage civil pour les personnes qui ne pratiquent aucune religion et que les maires des municipalités soient habilités à célébrer l'union.

Le comité avait invité alors tous les citoyens à donner leur point de vue sur cet amendement au Code civil. Le comité, sous la présidence de Me Raymond Lette, a reçu hier les représentants d'une dizaine d'organismes. Autour de lui, avaient pris place: Me Paul-André Crépeau, président de l'Office de révision du Code civil, Me Perry Meyer et Me André Morel, rapporteur.

Obligatoire pour tous les citoyens

C'est la Ligue des Droits de l'homme qui est allée le plus loin dans ses observations en proposant

de rendre obligatoire le mariage civil. La Ligue était représentée par Mme Thérèse Casgrain, présidente, et Me Olivier Prat, vice-président. C'est ce dernier qui a expliqué le point de vue du groupe en "reconnaissant l'urgence de la civilisation du mariage". Le porte-parole a alors fait remarquer que l'homme était "citoyen avant d'être paroissien" et que tous les actes civils qu'il pose — la naissance, le mariage, le décès — devaient être colligés dans le registre de la municipalité. Il a convenu que le maire était l'autorité locale la plus accessible pour recevoir l'engagement des époux.

Me Prat ne conteste aucunement la liberté pour les citoyens de contracter un mariage religieux, après l'enregistrement de l'acte civil.

L'amendement à la loi ne change rien à l'heure actuelle pour les personnes résidant en dehors des grands centres urbains, a souligné Me Prat. C'est pour cette raison que nous suggérons le mariage civil obligatoire pour tous. "La ligue s'intéresse à la totalité des citoyens et à leur liberté,

et en ce sens notre proposition s'appliquerait autant à la majorité des citoyens qu'à une petite minorité." Me Prat a terminé son exposé en disant que la Ligue voulait éviter que la paroisse remplace la mairie quand les citoyens se manifestent civilement.

Un conseiller plus qu'un officier

Pour le révérend W. Charles Pelletier, de l'Eglise unie, paroisse St. Andrew's de Trois-Rivières, l'officier qui reçoit l'engagement des époux est en quelque sorte un conseiller matrimonial, et il n'est pas sûr que le maire, l'échevin, le notaire ou toute autre personne habilitée ait cette formation. "Il est important de pouvoir discuter avec les jeunes qui désirent se marier, les conseiller au besoin, afin d'éviter certaines erreurs. Bien sûr, il ne s'agit aucunement de refuser de marier deux jeunes gens, j'estime que l'officier devrait être en mesure de les rencontrer avant le mariage."

M. Pelletier estime que la province de Québec devrait être en mesure de trouver des officiers qui

aient un intérêt précis aux couples.

Cette observation a été reprise dans l'après-midi par Mme M. Sutcliffe, du Council Agencies de Montréal, qui a réclamé des conseillers matrimoniaux pour les jeunes de 18 ans et moins qui désirent se marier. "Dans les agences sociales, a-t-elle dit, nous nous occupons des citoyens jusqu'à cet âge et je considère normal que dans la décision aussi importante du mariage, nous ayons le droit de conseiller et même d'orienter ces jeunes."

Le Comité des affaires canonico-civiles, par son représentant, le chanoine Rondeau, accepte le principe du mariage civil mais suggère qu'il soit célébré par les protonotaires.

Le Barreau de la province de Québec, par son porte-parole, Me Georges Emery, président, accepte d'emblée le principe du mariage civil tel que conçu et élaboré par le Comité.

Le Dr Henry Morgentaler, représentant de la Société humaniste de Montréal, se dit d'accord avec le projet de loi qu'il espère voir adopter le plus tôt possible, dans notre société pluraliste.

Un travail de bénédictin: la petite histoire des femmes et leur influence depuis 1639

par Thérèse VAILLANCOURT

La petite histoire est souvent plus révélatrice que l'Histoire; elle fournit des anecdotes, des faits isolés, des détails qui situent une époque plus que de longs discours — ou de longs chapitres.

Mme Jean Bannerman, auteur du livre *Leading Ladies of Canada (1639-1967)* présente les femmes les plus remarquables de notre pays mais ne se contente pas de simples notes biographiques. Des recherches effectuées dans les bibliothèques et les archives particulières de chaque province, lui ont fait trouver, selon son expression "Le filon magique", c'est-à-dire des faits le plus souvent ignorés dans les manuels d'histoire du Canada, des opinions, des modes de penser et d'agir, des idéologies qu'il fallait combattre

ou défendre, selon le cas. Ou encore des idées qu'il fallait implanter.

C'est, explique Mme Bannerman, la trame de mon livre. Elle sert à mettre en relief plus de 300 Canadiennes. J'ai écrit ce livre en me disant qu'il n'y avait pas que Madeleine de Verchères et Laura Secord à avoir fait parler d'elles."

M. Pierre Dupuy a dit que ce livre devrait être envoyé dans toutes les ambassades.

Au hasard des pages

Au hasard des pages, nous apprenons, par exemple, qu'en 1865 mourait le docteur James Barrie, médecin à la réputation solidement établie. Mais qui était le docteur James Barrie, médecin chef de tous les hôpitaux militaires de l'Empire britannique?

Une femme, en réalité,

de son vrai nom Mathilda Barrie. Le Canada stupéfié apprit ce "détail" seulement à la mort de Mathilda. Elle s'habillait en homme, bien plus, se faisait passer pour un homme. Au siècle dernier, une femme ne pouvait pratiquer la médecine, au Canada. Et voilà!

Et Nora Livingston? C'est elle qui institua, en Amérique du Nord, un cours de trois ans à l'intention des infirmières et qui leur obtint un statut professionnel. Vers les années 1880, les infirmières étaient traitées plus ou moins en bonnes à tout faire. Page 59, nous traduisons:

En 1890, Miss Nora Livingston visite le *Montreal General Hospital*. Deux ou trois patients sont couchés dans le même lit (...). Une enfant atteinte de diphtérie n'est pas isolée et contamine une salle entière (...). Un cadavre git par terre, enveloppé dans des journaux (...). etc. Nora, avec l'aide de bénévoles, changea le visage de l'hôpital.

L'auteur, Jean Bannerman, a longtemps exercé la carrière d'infirmière à Hamilton, sa ville natale. Elle est aujourd'hui l'épouse de M. Glen Bannerman qui, durant 18 ans, a été le directeur de la Commission des Expositions du gouvernement canadien.

Jean Bannerman est très intéressée par l'Expo "et pas uniquement, dit-elle, parce que mon mari y travaille à titre de conseiller." En 1958, elle accompagna son mari à Bruxelles où il agissait comme commissaire général du Canada lors de l'Exposition universelle. Elle confie: "C'est Jeanne Mance, Mère d'Youville ou Lady Aberdeen qui se-

raient étonnées de cette Expo sur l'île Sainte-Hélène!"

Les hommes font les lois, les femmes font les moeurs

Son livre lui a demandé 12 années de travail ardu. Un travail de pionnier. Ou de moine. Jean Bannerman nous dit qu'heureusement... son mari l'a aidée à laver la vaisselle!

Le droit et la condition des femmes au cours des siècles passés l'ont vivement intéressée. Elle trouve immédiatement les passages où elle a écrit après de longues recherches dans les archives de la Bibliothèque d'Ottawa:

En 1649, une fille de seize ans, à Québec, était condamnée à mort pour avoir volé (...)

En 1772, deux femmes non mariées mais enceintes étaient elles aussi condamnées à la peine capitale pour avoir tenté de dissimuler leur état.

En 1816, une mère de famille, accusée de mal tenir sa maison, écoperait de trois mois de prison. Tant pis pour les enfants qui restaient seuls à la maison.

Les lois étaient tout aussi inhumaines pour les enfants et les ouvriers.

En exergue, au chapitre consacré aux femmes qui, après des luttes épiques, réussirent à se faire admettre au Barreau, Jean Bannerman cite une parole de Burke: "But laws are the worst sort of tyranny".

"Les hommes font les lois, les femmes font les moeurs" dit un vieux proverbe français. Les pionnières — celles qui avaient du pain sur la planche pour adoucir nos moeurs — s'appellent Brett Martin, Emily Murphy et Helen Mac Gill. Cette dernière devint la première femme juge à la Cour juvénile; elle était de Vancouver. Avant 1890, la Faculté de Droit était interdite aux femmes.

Jean Bannerman donne l'impression que son livre, pour elle, ne sera jamais terminé. Pour l'instant cependant, elle songe à écrire un livre drôle, spirituel et vécu sur la façon de voyager.



Mme Jean Bannerman

CHEZ **Carel** **VENTE**

À PRIX CÔTANT

SUR TOUTE MARCHANDISE D'ÉTÉ EN MAGASIN

- 2000 COSTUMES DE LAINE ET SOIE
2 ou 3 PIÈCES
- 1500 ROBES DE LAINE OU SOIE

Notre stock entier de costumes de laine, chandails et jupes. Importations de France, Italie, Suisse, Autriche et Angleterre. Ce sont des exclusivités de la maison Carel.

Carel
Tricot exclusifs

6612 ST-HUBERT - CR. 2-2025



SODA Dans votre bain, il aide à vous détendre

Versez une demi-livre de soda à pâte Cow Brand dans l'eau de votre bain. Détendez-vous. Le soda à pâte soulage aussi les irritations causées par le vent et le soleil.

LE SODA À PÂTE COW BRAND
BICARBONATE DE SOUDE PUR

CHEZ Galipeau Musique INC.

1480 EST, RUE FLEURY, MONTREAL - 387-2568

L'ORGUE et le PIANO

SONT DES SPECIALITES

VENEZ NOUS CONSULTER

AUCUN PARTI PRIS

VENTE SANS PRESSION

ACHETEZ SELON VOTRE GOUT!

3 GRANDS NOMS DE LA MUSIQUE

REUNIS SOUS LE MEME TOIT

WURLITZER CONN GULBRANSEN

Orgues et Pianos

WURLITZER

Orgues et Pianos

CONN

Orgues et Pianos

GULBRANSEN

Aussi: ORGUES STOREY & CLARK à partir de \$895⁰⁰

PIANOS HARDY & SON - ORGUES-COMBO "FARFISA"

• NOS VEDETTES •

WURLITZER

MODELE 4500

25 pédales, 8 haut-parleurs, section rythmique ssl-boom.



régulier \$3600.

GRAND SPECIAL D'INTRODUCTION \$2995⁰⁰

CONN

Le très populaire THEATRETT 2 systèmes de haut-parleur carillons générateurs de son indépendants section rythmique



\$3,150

GULBRANSEN

Venez voir et entendre le fameux spinet B-5. Ses performances sont celles des grandes orgues de théâtre:



2 canaux d'amplification Leslie intégré Section rythmique Piano électronique

● 1 AN DE SERVICE GRATUIT ● 5 ANS DE GARANTI SUR MORCEAUX ● 5 LEÇONS GRATUITES avec tout achat d'orgue

Le service sur nos orgues est assuré par BORDEAU X ELECTRONIC SERVICE, 1520 rue Viel - 331-2202

la vie mondaine

Réceptions

L'Association consulaire Ibéro-américaine de Montréal, convoitait récemment ses membres et leurs épouses, à un cocktail d'adieu dans les salons de "United Service Club", en l'honneur du consul général du Chili, M. Gaston Wilson, en témoignage d'estime et d'appréciation, à l'occasion de son prochain départ de Montréal. L'association rendait hommage aussi à M. Juan-Emilio Duran, ex-consul de la République Dominicaine et Mme Duran, ainsi qu'à M. Arles Tamayo, ex-vice-consul de Colombie et Mme Tamayo. Le président de l'association, M. Jésus Millaruelo, consul général d'Espagne, se fit l'interprète de ses collègues pour souhaiter au distingué consul partant, un avenir comblé de bien-être durable et lui exprimer le regret que ses amis éprouvaient à cause de son départ.

Le président et Mme Jésus Millaruelo accueillaient les invités parmi lesquels on notait la présence du consul général du Mexique, vice-président de l'association et Mme Alberto Genis-Avila; du consul adjoint du Venezuela, secrétaire de l'association et Mme Daniel Vená; du consul général de l'Argentine et de Mme Hugo Alvarez; du consul du Guatemala et de Mme Paul Becker, trésorier de l'association; le consul général de l'Argentine et de Mme Hugo Alvarez; le consul général et Mme Mario Juarez; du consul général de l'Equateur et de Mme Carlos Gomez; du consul adjoint d'Argentine et de Mme Sergio Lagrenade; du consul général de Honduras, M. Benjamin Mejia; du consul général hon. de la République Dominicaine et de Mme Harvey Lapkoff; du consul de l'Uruguay et de Mme Nicolas Onassis; du consul honoraire de El Salvador, M. Denis Inwood; de Mme Manolita Del Vayo, membre honoraire et coordonnatrice de presse de l'association, de M. Pedro Bilbao, chef de la section de l'Amérique Latine du Service International de Radio-Canada et de Mme Bilbao et de M. Giancarlo Bucchi.

Le consul général d'Espagne à Montréal, président de l'Association consulaire Ibéro-américaine, et Mme Jésus Millaruelo, offraient également une réception d'adieu, en fin de semaine, à leur résidence de Ville Mont-Royal, en l'honneur du consul général du Chili, M. Gaston Wilson.



Mlle Francine Gamelin, fille de M. et Mme Robert Gamelin de Longueuil, était au nombre des infirmières qui ont reçu leur diplôme à l'hôpital Notre-Dame récemment.

Faire-part

M. et Mme Roland Beaudry, de Saint-Laurent, ont le plaisir de faire part du mariage de leur fille Lise, à M. Jules Des-sureault, fils de M. et Mme Raymond Des-sureault, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, dans l'intimité, par M. l'abbé Jacques Faucher, cousin de la mariée, le samedi huit juillet, en la chapelle Mariale de Saint-Laurent.

à Noter

Présentation de mode estivale

Une présentation de modes se tiendra ce soir, au Château Ste-Rose, au bénéfice des loisirs du Centre Maisonneuve de Rosemere. Une invitation toute spéciale est adressée aux messieurs. Il y aura plusieurs prix de présence et un goûter sera servi.

Débat sur la peinture du Québec

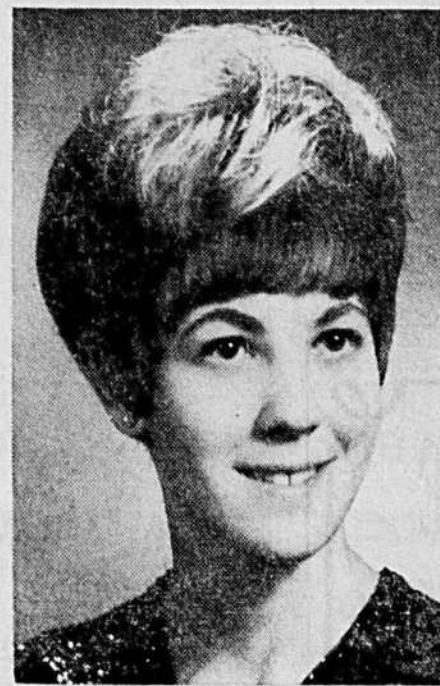
Une soirée d'un intérêt exceptionnel aura lieu ce soir à 8 h. 30, au Musée d'art contemporain. Il s'agit d'une rencontre avec les témoins immédiats de l'évolution de la peinture moderne au Québec, entre 1940 et 1955. Jacques de Tonnancour, signataire du manifeste "Prisme d'yeux", Claude Gauvreau, du mouvement automatiste, Docteur Paul Dumas, collectionneur et Guido Molinari, fondateur de la galerie L'Actuelle, première galerie d'art non-figuratif à Montréal. Chacun de ces participants donnera un bref exposé, lequel sera suivi d'une discussion avec le public. Cordiale invitation à tous ceux qui s'intéressent à l'Art.

Ottawa

Son Excellence le gouverneur général a donné un déjeuner mardi en l'honneur du premier ministre de Ceylan, M. Dudley Senanayake.

Leurs Excellences le gouverneur général et Madame Michener ont accueilli mardi leurs majestés le roi Bhumibol et la reine Sirikit de la Thaïlande, sur la colline du Parlement.

Leurs Excellences ont donné un dîner mardi en l'honneur de leurs majestés le roi Bhumidol et la reine Sirikit de la Thaïlande.



Prochain mariage

Mlle Diane Richard, fille de M. et Mme René Richard, et M. Pierre Bernier, fils de M. et Mme Eugène Bernier, dont le mariage sera célébré par l'oncle du marié, M. l'abbé Philippe Mélançon, le 29 juillet, à 9 h., en l'église Saint-Ambroise.



Prochain mariage

Mlle Micheline Lespérance, lps., fille de M. et Mme Zotique Lespérance, de Montréal, et le docteur Roger Monteil, m.s.c.d., fils du docteur et de Mme Georges Monteil, de Paris, France, dont le mariage sera célébré dans la plus stricte intimité, le vendredi 14 juillet. Les nouveaux époux résideront à Paris.



photo LA PRESSE

Au congrès du CICIAMS

Le banquet d'ouverture du congrès nord-américain du CICIAMS (Conseil international catholique des infirmières et des assistantes médico-sociales) avait lieu hier soir à l'hôtel Sheraton Mont-Royal. Sur la photo prise à cette occasion, on remarque, dans l'ordre habituel, Mgr André Gougerat, évêque de Grenoble et conseiller ecclésiastique de la C.I.C.I.A.; Mlle Claire Gagnon, vice-présidente de l'association; M. Jean-Paul Marcoux, directeur de l'Assurance-hospitalisation; Mlle Ghislaine Van Massenhove, de Bruxelles, secrétaire générale de l'association, et Mgr Laurent Noël, évêque auxiliaire de Québec, aumônier provincial de l'A.I.C.C. et conférencier de la soirée.

Le magasin du carré Phillips ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 heures



L'Expo en manchette...

Boutons de manchettes, épingles de cravate et boutons assortis... tous en or 14 carats. Ces bijoux très élégants portent entièrement le symbole de l'Expo. De haut en bas:

Fini mat, symbole en relief. Boutons de manchettes, 60.00. Epingles de cravate assortie, 10.00.

Feuilles d'érable brillantes et symbole de l'Expo sur un fond fini satin. Boutons de manchettes, 75.00. Epingles de cravate assortie, 11.00.

Symbole de l'Expo en ajour. Boutons de manchettes, 85.00. Epingles de cravate assortie, 15.00.

BIRKS JOAILLIERS

CARRÉ PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND FAIRVIEW • PLACE VERSAILLES • PLACE LONGUEUIL



Tailles 38 à 44

Robes-tente modifiées... à glissière, pour l'été

Robes à glissière d'ajustement facile exclusives à Pennington qui vous garderont fraîches et pimpantes durant les mois d'été... Fermez la fermeture éclair et vous voilà prête à partir.

A. Fortrel et coton, fini twill ayant l'apparence d'une gabardine légère. Les poches appliquées et les coutures lisérées donnent du brio à cette robe. Dans les plus jolies teintes de bleu, orange, mais, rose pâle, marine et taupe. Tailles 38 à 44. \$12.98

B. Ravissantes cotonnades... une variété de choix de motifs divers spécialement choisis par notre M. Pennington pour convenir à cette confortable et légère robe-tente. Tailles 38 à 44. \$10.98

Pennington's

PLACE VILLE-MARIE - CENTRE D'ACHATS DORVAL

OSLIND'S Là où il y a de l'action!...

Vente!

ÉPARGNEZ \$2.00

SUR LES GAINES-CULOTTES PLAYTEX* EN LYCRA** "DOUBLE DIAMONDS"***

Épargnez maintenant \$2.00 sur les gaines-culottes Playtex en Lycra dont les panneaux "Double Diamonds" en Lycra assurent une double action amincissante au ventre, à la taille et aux hanches. De plus, les doubles panneaux en Lycra au dos vous donnent une silhouette à la mode d'aujourd'hui. Playtex fait cette offre spéciale afin que vous puissiez découvrir par vous-même la fameuse "puissance de retenue qui ne cède pas au lavage" des gaines-culottes Playtex "Double Diamonds" en Lycra. Épargnez également \$1.00 sur le modèle ordinaire de la gaine Playtex "Double Diamonds".

Gaine-culotte à jambes longues: XP, P, M, G. Ord. \$16.00, maintenant \$14.00. XG, \$1.00 de plus.

Gaine-culotte ordinaire: XP, P, M, G. Ord. \$14.00, maintenant \$12.00.

Gaine ordinaire: XP, P, M, G. Ord. \$13.00, maintenant \$12.00. XG, \$1.00 de plus.

Ne tardez pas!... Cette vente ne durera qu'un temps limité.

ANNONCÉ À LA TV

**MARQUE DÉPOSÉE DE DUPONT

***MARQUES DÉPOSÉES DE PLAYTEX LTD., PLAYTEX PARK, ARNPRIOR, ONTARIO

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS AVEC EMPRESSEMENT

64 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

SERVEZ-VOUS DE VOTRE CARTE CREDICO

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR Fermé samedi toute la journée

OSLIND'S

"Premiers dans la mode — Premiers en aubaines"

"Un continent sans frontières", à l'Expo, l'Europe des Six

La Communauté Européenne, l'Europe des "Six", fête en 1967 ses dix ans d'existence. Même au pays du "jeune centenaire", cet anniversaire ne doit pas passer inaperçu car il illustre une expérience qui, bien qu'encore inachevée, peut déjà être placée à l'actif de l'histoire des hommes.

L'Europe a dix ans!... L'Europe pourtant n'est pas jeune. C'est un vieux continent dont les racines se trouvent dans la Grèce antique et l'empire romain, qui pendant ses siècles civilisation dans d'innombrables spasmes, s'est acharné à tracer et à déplacer ses frontières au prix des plus grands massacres qu'ait jamais connus l'humanité.

C'est à la suite de la Seconde Guerre mondiale, face à une Europe dévastée, que des hommes de valeur, parmi lesquels nous citerons pour mémoire Jean Monnet et Robert Schuman, ont lancé l'idée d'une Europe unie, qui devait se matérialiser à l'échelle des "Six" par les traités de Paris en 1951 et de Rome en 1957 et leur apporter une prospérité sans cesse accrue.

Il serait d'ailleurs plus exact de dire "relancé" l'idée, car cette idée n'est pas nouvelle en soi; elle fut celle de Charlemagne et de Napoléon, mais échoua alors devant l'emploi des armes. Elle n'est pas non plus restrictive, ni complètement réalisée. C'est en quelque sorte une idée en marche.

Continent sans frontières

Le pavillon de la Communauté Européenne à l'Expo 67 présente une série de films fort intéressants, dont le plus remarquable est sans contredit: "Continent sans frontières", de Raymond Cartier.

Dans ce film, Cartier soumet à l'appréciation de son public un certain nombre de remarques. En voici une: que représentent les frontières? Des formalités qui barrent les routes et ne servent plus à rien. En fait, un réel anachronisme... L'unité culturelle et spirituelle de l'Europe n'est pourtant pas un mythe! Les Dante, Copernic, Colomb, Erasme, Descartes, Galilée, Newton, Kant et autres, sont là pour l'attester. Qui se préoccupe aujourd'hui de leur nationalité? Leurs noms composent le génie de l'Europe...

Passant ensuite à des vues plus constructives, Raymond Cartier nous expose la bible de la Communauté européenne. Les vraies frontières, ce sont celles qui existent entre le savoir et l'ignorance, entre la prospérité et la misère.

Il faut supprimer les frontières, donner aux travailleurs les mêmes droits sur tout le territoire de la Communauté, les faire coopérer à une oeuvre commune. Quant aux problèmes linguistiques, ils seront solutionnés dans un proche avenir par l'école européenne, formule originale où la jeune génération apprend à parler plusieurs langues sans difficulté.

Film sur l'Euratom

Le pavillon présente également un film réalisé par l'Euratom, sur le Centre nucléaire d'Ispra situé sur les bords du Lac Majeur et offert en 1959 par l'Italie à la Communauté Européenne.

Métro: les employés protestent contre la chaleur suffocante

Les 800 employés qui travaillent actuellement dans le métro se plaignent de la chaleur excessive qui aurait nécessité jusqu'ici le transport de plusieurs employés à l'air libre.

"Il est temps que la Commission de transport de Montréal se penche sur le problème de ses 800 employés qui plus que tous les voyageurs sont incommodés par la situation ridicule qui prévaut quant à la chaleur", a déclaré le président du Syndicat des employés du transport de Montréal (CSN), M. Yvan Blain.

Le syndicat a porté plainte auprès des autorités de la CTM. Celles-ci doivent faire connaître aujourd'hui le plan qu'elles ont élaboré afin d'améliorer la situation tant pour les employés que pour le public-voyager.

M. Blain déclare que "si le palliatif que la CTM a trouvé: remplacer des fenêtres par des grillages — peut produire une légère amélioration du confort des voyageurs qui ne passent que 10, 15 ou 20 minutes dans le métro, il n'y a aucun effet sur nos 800 membres qui eux, passent huit heures par jour dans le trou."

M. Blain ajoute que jusqu'ici on s'est intéressé davantage au sort des voyageurs que des travailleurs qui sont responsables du fonctionnement de cet ensemble complexe. Il trouve normal qu'on se penche sur les plaintes des usagers.

"Mais qui s'est inquiété des dizaines d'employés qui viennent se plaindre de saignements de nez continus, de faiblesses soudaines et de différents maux, tous dus à l'incroyable chaleur que les employés sont obligés de supporter durant huit heures."

"Est-ce que les autorités attendent que les 800 employés soient malades pour prendre des mesures qui ne seront pas que des palliatifs? Est-ce que la CTM attend que quelques-uns de ces conducteurs s'évanouissent sur leurs manettes pour se pencher sérieusement sur le problème? C'est l'impression que le syndicat a et c'est pourquoi il veut alerter la population qui, elle, souffrant déjà de la chaleur quelques dizaines de minutes par jour, comprendra certainement ceux qui en souffrent huit heures par jour."

M. Blain poursuit en disant que "cette situation qui peut devenir tragique pour nos membres n'est qu'un exemple du peu de cas qu'on fait des employés. Encore-là, on pense plus à notre réputation qu'à bien-être des travailleurs".

Le métro emploie 250 opérateurs, 11 y a de plus au moins 250 vendeurs de billets. Il faut y ajouter les hommes du service d'entretien, les inspecteurs, les surveillants, qui travaillent dans "ces conditions pénibles".

"Toutes les municipalités dans le Québec devraient se départir de leur droit de taxation sur la vente"

— M. Armand Nadeau

En retour, le gouvernement québécois leur accorderait l'exclusivité dans le champ de l'impôt foncier

SHERBROOKE — Le maire Armand Nadeau, de Sherbrooke, qui au cours des derniers mois, a mis de l'avant le principe d'une nouvelle redistribution de l'impôt foncier, a passé à



Le maire Armand Nadeau

l'action hier en invitant "avec instance toutes les municipalités dans le Québec à se départir sans hésitation de leur droit de taxation sur la vente, et ce en faveur du gouvernement québécois."

Selon M. Nadeau, "ces revenus additionnels destinés au budget provincial seraient d'environ \$150 millions par année et pourraient être versés au fonds général de l'Éducation nationale. En retour, les municipalités recevraient un droit exclusif dans le champ de la taxation foncière."

"Il est temps, a-t-il conclu, que les conseils municipaux réalisent qu'ils y gagneraient à l'échange, et qu'ils pourraient envisager avec confiance la solution de leurs problèmes financiers."

Cet appel du maire Nadeau, prépare sans doute d'importantes modifications dans le domaine de la taxation au Québec. Rappelons que lors de la présentation des amendements à la charte municipale de Sherbrooke, devant le Comité des bills privés, le ministre des Affaires municipales, M. Paul Dozois a laissé entendre que les conseils scolaires devront se retirer du champ de l'impôt foncier dès cet automne.

Prenant l'exemple de sa ville, le maire Nadeau a fait savoir que le système préconisé aurait permis à Sherbrooke de retirer environ \$450,000 de plus l'an passé, ce qui aurait évité un déficit de \$345,150, le premier qu'on a connu durant les 12 dernières années.

M. Dawson: les taxes sont insuffisantes pour subventionner le transport en commun

"Les taxes prélevées par les municipalités sont maintenant insuffisantes pour subventionner le transport en commun. Les sommes allouées à ce poste ont atteint leur point de saturation, surtout dans la région de Montréal."

"Désormais, ce sont les gouvernements supérieurs qui devront assumer les charges pour la construction et le financement des systèmes de transport en commun", a déclaré hier M. Reginald Dawson, maire de Mont-Royal et président de la Fédération canadienne des maires et municipalités.

Selon M. Dawson, les municipalités réalisent graduellement un système de transport en commun doit être établi dans la mesure où il est socialement efficace et économiquement rentable.

Le président de la Fédération des maires et municipalités a préconisé trois modes d'administration pour les systèmes de transport en commun:

A) **Privé**: les municipalités autorisent une entreprise privée à fournir le transport en commun;

B) **Public**: un bureau de commissaires élus par les citoyens s'occupe de la gestion du transport en commun (ce système est appliqué dans quelques villes des Prairies).

C) **Régie**: le système de transport est administré par une société publique créée par l'État provincial.

"Les gouvernements ont encore beaucoup de chemin à parcourir pour en arriver à une réelle compréhension du coût du transport en commun par rapport aux profits qu'en retire la société. Une telle analyse rendrait possible la préparation de budgets proportionnels à la rentabilité réelle", a ajouté M. Reginald Dawson.

Le conseil de Lafleche s'interroge sur l'utilité de certaines commissions

(par C.M.) — Les commissions municipales de la police, des incendies, des finances, des sports et autres, qui existent encore dans bon nombre de municipalités du Québec, sont-elles vraiment utiles?

C'est la question que se sont posée, hier soir, les membres du conseil municipal de Lafleche, après que le conseiller Gaston Gobeil eut recommandé de former certaines commissions ayant à leur tête un conseiller municipal.

Selon l'article 68 de la Loi des cités et villes, le conseil peut en effet nommer des commissions, permanentes ou spéciales, composées d'autant de ses membres qu'il juge nécessaires pour la surveillance de l'administration des divers services, et pour l'administration des affaires qu'il peut, par règlement ou résolution, leur confier.

C'est précisément en vue de surveiller de plus près les affaires des différents services municipaux que le conseiller Gobeil a préconisé la mise sur pied d'un certain nombre de commissions.

"Sans cela, on ne sait pas ce qui se passe dans les départements", a dit le conseiller Gobeil.

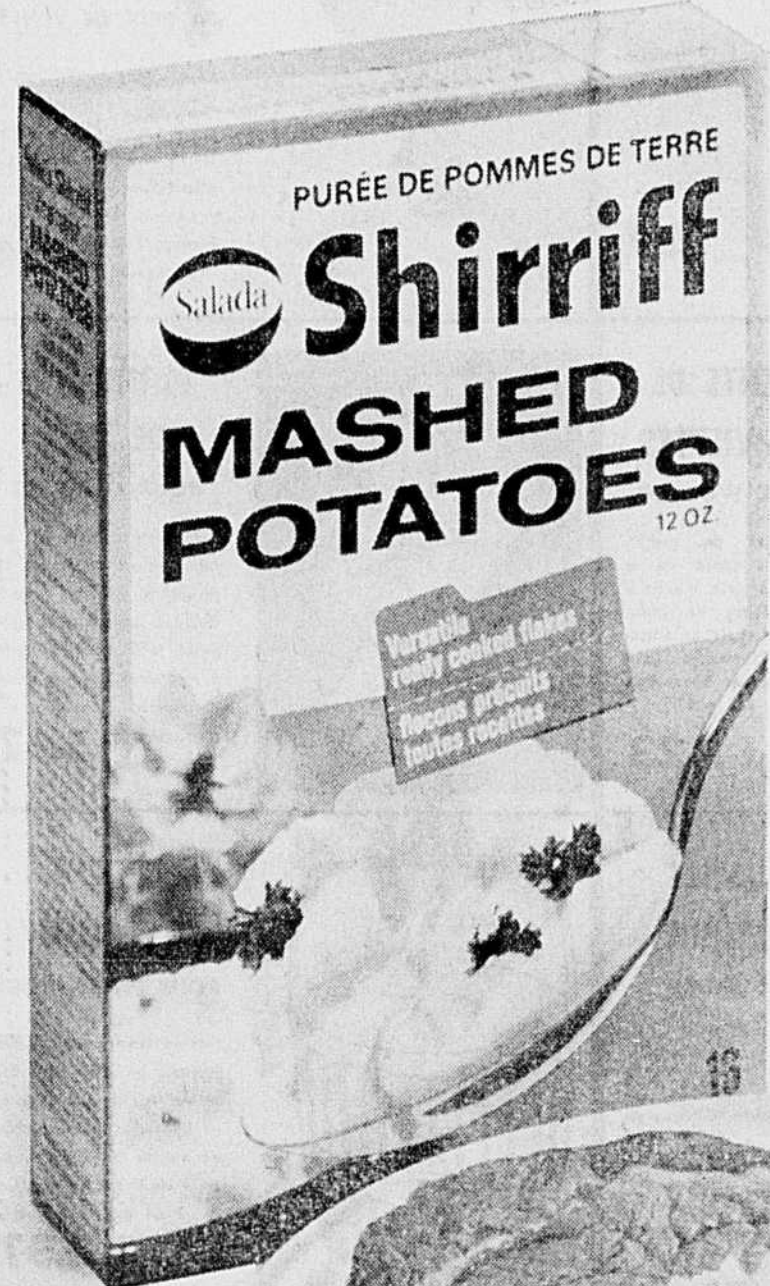
Mais le maire Gérard Philipps s'est empressé de déclarer que ces commissions, présidées par un conseiller, ne sont pas tellement utiles. "Ce n'est bon que pour de la cabale politique", a ajouté le maire de Lafleche.

Les conseillers depuis longtemps en fonction et qui ont déjà expérimenté ce régime ont préconisé que les conseillers municipaux en charge des commissions sont beaucoup trop dérangés par les citoyens qui viennent à penser que ce sont eux qui dirigent tel ou tel service. Ainsi, on a donné comme exemple le déneigement: le conseiller qui préside la commission de la voirie reçoit des appels des contribuables à toute heure du jour et de la nuit, durant l'hiver.

Aucune résolution n'a été proposée, le projet étant tout simplement mis de côté.

Au sujet de ces commissions, la loi prévoit qu'aucun de leurs rapports n'a d'effet s'il n'est ratifié ou adopté par le conseil.

Offre spéciale de Salada! La purée de pommes de terre Shirriff à un nouveau prix modique!



La purée de pommes de terre Shirriff est maintenant en vente à un nouveau prix modique chez votre épicière. Ainsi, en plus d'économiser le temps qu'il vous aurait fallu pour râcler, peler, bouillir et écraser les pommes de terre, la purée de pommes de terre Shirriff vous économise aussi de l'argent.

Grâce à la purée de pommes de terre Shirriff, vous pourrez passer plus de temps à vous relaxer au soleil et moins de temps devant la cuisinière. En 5 minutes seulement, vous obtiendrez la purée la plus lisse et la plus onctueuse que vous ayez jamais préparée. Faites de pommes de terre de premier choix, la purée Shirriff a toujours un saveur incomparable.

Les pratiques flocons de pommes de terre Shirriff ont de nombreux usages. En plus de rendre le poulet plus croustillant, les omelettes plus légères et les boulettes de viande hachée plus juteuses, ces merveilleux flocons vous permettront de préparer de nombreux plats succulents tels que les croquettes de thon et le soufflé aux pommes de terre et au fromage.

Pour obtenir nos recettes, veuillez écrire aux Cuisines Salada, 5430, Chemin de la Côte-de-Liesse, Montréal (P.Q.)



Faits Divers

Bambin tué par une auto

GRANDE-RIVIERE. — Un bambin de 2 ans, Richard Lavoie, de Grande-Rivière, comté de Gaspé, a été heurté mortellement par une automobile, hier après-midi, sur la route 6, près de la maison de ses parents.

Vols de motos et d'accessoires

Des rôdeurs se glissent depuis quelques jours sous la rampe de l'Autoroute Bonaventure, près de la place d'Accueil, et volent les motocyclettes des visiteurs de la Terre des Hommes garées en ce lieu.

Ainsi M. J. Anderson, 1984, boul. Graham, Ville Mont-Royal, se plaint qu'on lui a volé un tel véhicule, d'une valeur de \$650.

M. J.-M. Hanssens, 15, rue Payne, Granby, a signalé la disparition de divers accessoires: et M. Yves Jodoin, 1465, St-Germain, Ville Saint-Laurent, s'est fait voler son sac d'outils.

Noyé repêché à Drummondville

DRUMMONDVILLE (J.-D. G.) — Les eaux de la rivière Saint-François ont rendu hier le corps d'un père de famille de 43 ans, qui a été repêché à la hauteur de Drummondville-Sud, face au parc Sainte-Thérèse.

La victime a été identifiée comme étant M. Gérard Gauthier, du 770, 120e avenue, à Drummondville-Sud. Le corps a été aperçu, flottant à la dérive, par deux garçons.

Selon la police, la mort ne semblait remonter qu'à quelques heures.

Vols à la lire

Un homme a rapporté au service des objets perdus de l'Expo, le porte-monnaie de M. Jack Weller, du Wisconsin. Celui-ci avait apparemment été volé au casse-croûte Pizza, de la cité du Havre. Quand M. Weller a repris son bien, il a constaté qu'il était intact à l'exception évidemment des \$60 qu'il aurait dû contenir.

M. James Samson, de Tampa, Floride, a été moins heureux. Il s'est simplement fait voler \$580, alors qu'il traversait la place d'Accueil.

Cambriolages

Des rôdeurs ont volé une valise contenant \$5,000 de bijoux dans l'auto de M. Hugo Creighton, de Highland Creek, Ont., immobilisée sur le terrain de stationnement situé au 1125, square Philip M. Creighton est commis voyageur pour le compte de manufacturiers de bijoux.

Des cambrioleurs sont entrés dans le marché Verdun, 7436 St-Hubert, en perçant un orifice sous un escalier, et une fois sur place ont fait main basse sur une forte quantité de cigarettes et sur le contenu de la caisse.

Garçonnet tué par un tracteur

N.-D.-DE-LORETTE. — Un enfant de 5 ans, Gaétan Girard, de Notre-Dame-de-Lorette, comté de Roberval, au lac St-Jean, est mort écrasé par un tracteur qui s'est renversé sur lui, hier soir, près de la ferme de ses parents.

Le garçonnet était assis sur le tracteur avec son père lorsque le véhicule a versé.

L'hôtel de la Salle placé entre les mains d'un syndic

Une injonction interlocutoire enjoint aux administrateurs de l'hôtel de la Salle de transmettre leurs pouvoirs immédiatement entre les mains d'un syndic qui agit pour les détenteurs de débetures, dont les versements n'ont pas été payés à la date de leur maturité, et qui ont été émises en vertu d'un acte de fiducie relatif à un prêt de \$2,000,000.

Le juge Claude Prévost, de la Cour supérieure, accordé cette injonction réclamée par le notaire Eric Bruce Moïdel devenu fiduciaire en vertu d'un contrat signé en août 1966.

Le requérant déclare avoir transporté tous ses pouvoirs en vertu de l'acte, dont il s'agit, à M. Peter A. Lawrence, C.A., lequel est liquidateur nommé pour la protection des garanties accordées.

L'injonction a été réclamée, alors que les représentants de l'hôtel ont empêché "physiquement" le requérant d'entrer dans l'édifice de la rue Drummond et de prendre en mains l'administration de l'hôtel.

Selon la requête accompagnant la demande d'injonction, la compagnie a fait défaut de payer les coupons de 10 pour cent des débetures, alors qu'ils étaient à leur maturité et payables le 28 avril dernier.

On décrit l'injonction comme une mesure urgente pour protéger les intérêts des prêteurs et éviter des dommages "irréparables". On allègue dans la requête que la compagnie a violé l'acte de prêt en accordant

des privilèges à l'encontre de l'acte hypothécaire ainsi qu'en faisant défaut de payer les taxes et les autres obligations.

La défenderesse avait contesté la requête par une exception que le juge déclare un plaidoyer en droit inutile, mais qu'il a considérée comme une contestation par écrit.

De l'avis du tribunal, le requérant a fait une preuve "prima facie" de son droit de prendre possession des actifs garantissant les obligations de l'intimée en vertu de l'acte de fiducie.

Le juge Prévost considère qu'à ce stade de la procédure il ne lui appartient pas de décider des points soulevés par la compagnie-intimée à l'encontre de la légalité de l'acte de fiducie qui est sous forme authentique.

L'injonction enjoint donc aux responsables de l'administration de l'hôtel de ne pas empêcher par la force ou autrement le requérant ou M. Peter A. Lawrence, en sa qualité de liquidateur, d'entrer et de prendre possession des actifs de la compagnie et enjoint aux responsables de l'hôtel de cesser d'administrer et de continuer son exploitation.



Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naram. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naram.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comment le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Vous serez plus active et d'apparence plus jeune.



Championne de l'Expo aux Jeux gymniques

La championne junior du Québec, Marie St-Jean, du Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception, participera aux Jeux gymniques après avoir remporté le championnat de gymnastique de l'Expo dans trois des quatre exercices olympiques au programme.

Dubois rêve d'un cadre grandiose pour les prochains Jeux gymniques

Les IIIes Jeux gymniques auront lieu samedi, à l'Autostade. Mais il se pourrait fort bien que les spectateurs sur les lieux assistent aux derniers Jeux gymniques... dans leur formule actuelle.

Car ce n'est un secret pour personne que les dirigeants des Jeux cherchent encore la formule idéale. Celle dont ils rêvent depuis les premiers Jeux, en 1964, au Stade Molson.

"Nous aimerions à ce qu'éventuellement, les Jeux gymniques représentent un test grandiose visant à évaluer les aptitudes physiques des jeunes Canadiens français," a expliqué le président Yvan Dubois, hier.

"Les Jeux n'auraient pas le cadre restreint auquel ils sont astreints depuis le début. Ils s'étendraient sur une longue période de temps. Possiblement une semaine. Et ils seraient précédés de Jeux régionaux, de façon à ce que les Jeux soient le couronnement. Qu'ils nous permettent de présenter au public les meilleurs athlètes du Québec. Ceux qui ont les meilleures aptitudes pour les disciplines sportives."

Dubois ne cherche pas à minimiser le caractère des IIIes Jeux. Au contraire, il croit qu'ils offriront beaucoup de variété. Gymnastique, athlétisme, hockey sur gazon, crosse et soccer défileront sous les yeux des spectateurs, oeuvre du travail

de quelque 500 travailleurs infatigables, en très grande majorité des bénévoles.

"Et n'oublions pas le test du Centenaire. Ses possibilités sont encore réduites. Mais c'est un pas de plus dans la bonne voie. Celle que nous voulons donner éventuellement aux Jeux," a poursuivi Dubois.

Mais Yvan rappelle que la tâche ne sera pas facile. Il faudra d'abord faire reconnaître, puis accepter l'importance des tests d'aptitudes physiques. Et par ricochet, de la pratique des sports dans nos institutions d'enseignement.

Les Jeux, autrement dit, offriront aux instructeurs, aux instituteurs, un stimulant dans le but d'amener les jeunes à viser une amélioration de leur "quotient physique". Tout comme ils le font sur le plan intellectuel strictement dit.

En somme, Dubois envisage l'avenir avec beaucoup d'optimisme. Aussi refuse-t-il d'envisager la possibilité de recevoir une douche d'eau froide si les IIIes Jeux gymniques n'atteignent pas le succès espéré.

Pendant que Dubois rêve de grands projets, ses acolytes et lui mettent la dernière main au programme de samedi.

Entre autres sujets, ils préparent la remise de plaque saux champions qui ont permis de grandir sur la scène canadienne du sport.

Contrairement aux années

précédentes toutefois, soulignons que les professionnels ont été complètement ignorés. Seuls les amateurs ont été considérés, et 12 membres de la presse sportive montréalaise en sont venus aux choix suivants :

Athlétisme : Roland Bouffard; **base-ball :** Babe Tapin; **crosse :** Paul-Marcel Raymond; **cyclisme :** Louis Quilicot; **escrime :** Carl Schwende; **hockey :** Paul-Emile Arcand; **judo :** Louis Arpin; **natation :** Robert Cossette; **ski :** Lucille Wheeler; **tennis :** Robert Bédard.

Palmer cédé au Rochester

BALTIMORE (UPI) — Jim Palmer, qui a aidé les Orioles de Baltimore à remporter la série mondiale l'an dernier, a été cédé aux Red Wings de Rochester, de la ligue Internationale.

Harry Dalton, directeur du personnel des joueurs, a dit que Palmer commencera deux matchs au cours des dix prochains jours "afin de déterminer la condition de son bras".

Palmer s'est blessé à l'épaule droite au cours de l'hiver et n'a pu lancer plus de douze au camp d'entraînement.

"Jim sera de retour avec les Orioles dans une dizaine de jours si tout va bien", a dit Dalton.

Jackson lance un match d'un coup sûr contre les Mets

Une marge de six pouces a fait la différence entre une soirée mémorable dans la carrière du lanceur Larry Jackson et une autre victoire aux dépens des Mets de New-York.

Si le ballon de Tommy Davis avait été frappé six pouces moins loin, à la deuxième manche, le voltigeur Johnny Callison l'aurait capté et la victoire de 4-0 des Phillies de Philadelphie aurait résulté en un match sans point ni coup sûr pour Jackson.

"Je pensais bien pouvoir effectuer l'atrapé. Mais la balle est passée six pouces au dessus mon gant", a expliqué Callison.

Jackson a triomphé des Mets pour la 18e fois de suite. Il en était également au 33e blanchissage de sa carrière, deux de moins que Curt Simmons, des Cubs de Chicago et six de moins que Don Drysdale, des Dodgers de Los Angeles.

A San Francisco, Juan Marichal est devenu le premier lanceur des majeures à enregistrer 10 victoires cette saison lorsque les Giants ont vaincu les Reds de Cincinnati au compte de 3-1.

A Los Angeles, les Dodgers ont mis 15 manches avant de l'emporter au compte de 3 à 2 contre les Braves d'Atlanta. John Roseboro a reçu un but sur balles alors qu'il y avait trois hommes sur les sentiers après deux retraits.

Dans les autres matches, St-Louis a défait Houston, 6-2 et Chicago a triomphé du Pittsburgh, 5-3.

Joe Foy cogne un circuit de 4 points

Joe Foy a claqué un circuit avec les buts remplis et Carl Yastrzemski l'a suivi avec son 17e circuit de la saison alors que les Red Sox de Boston ont surclassé les Yankees de New-York, 7-1.

Gary Bell a bien distribué cinq coups sûrs et a mérité sa quatrième victoire contre six revers.

A Chicago, la recrue Mike Epstein a marqué le point décisif lorsque le joueur de troisième but Don Buford a commis une obstruction et les Sénateurs de Washington ont défait les meneurs de la ligue Américaine, les White Sox de Chicago, 4-2.

Epstein a été retiré au marbre mais l'arbitre Bob Stewart a jugé que Buford avait commis de l'obstruction lorsque le

joueur du Washington a contourné le troisième but.

Al Kaline et Jim Northrup ont fait compter un point chacun avec un double à la huitième manche, permettant aux Tigers de Détroit de vaincre les Angels de la Californie, 2-1.

Dans l'autre match au calendrier, le lanceur Luis Tiant a canonisé son premier circuit de la saison dans la victoire de 5-3 des Indiens de Cleveland aux dépens des Athlétiques de Kansas City.

Il s'agissait de la sixième victoire consécutive de Tiant.

Festival de golf au club de Drummondville

Les professionnels du Québec se donneront rendez-vous au club de golf de Drummondville dimanche le 16 juillet alors qu'une bourse de \$2,500.00 sera l'enjeu du festival annuel de golf Molson. Il s'agira de la plus forte somme d'argent offerte au Québec pour un tournoi de dix-huit trous.

Ce festival de golf réunira également les amateurs de la province ainsi que les personnalités du monde du hockey et les gens de la presse parlée et écrite.

Il a été décidé que les champions classe "A" de chaque club de la province en 1966, seront invités à prendre le départ en matinée. Ces derniers convoiteront le trophée emblématique de la suprématie du golf amateur au Québec.

De nombreux cadeaux seront également distribués aux joueurs les plus méritants. Advenant que le champion d'un

club soit dans l'impossibilité de s'inscrire, il incombera au comité directeur du club en question de lui trouver un substitut. Les inscriptions, aussi bien pour les professionnels que les amateurs, devront être envoyées au club de Drummondville avant le 9 juillet.

Ce week-end de golf sera amorcé le 15 juillet avec un mini-tournoi qui réunira les étoiles du hockey, les journalistes ainsi que les membres du club de Drummondville. Il est donc assuré à l'avance que cette fin de semaine de juillet marquera un pas de plus dans l'avancement du golf de compétition au Québec.

Duke Snider est suspendu

ALBUQUERQUE, N.M. (UPI) — La filiale des Dodgers de Los Angeles à Albuquerque ne donnera pas suite à son intention de poursuivre la ligue du Texas pour diffamation à la suite de la suspension du gérant Duke Snider.

Snider a été suspendu pour trois jours et condamné à une amende de \$100 pour avoir bousculé l'arbitre Frank Walsh lors du match de dimanche.

Pete Bavasi, gérant général du club Albuquerque a dit que l'intention de poursuite a été "rejetée dans l'intérêt et l'harmonie de la ligue".

Snider avait prétendu que l'arbitre lui avait donné un coup d'épaule et lui avait craché au visage avant qu'il ne le bouscule.



Matches de baseball AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE
Boston (Lonberg 8-2) à New York (Tillotson 3-2) (soir)
Washington (Coleman 3-4) et Pascual 4-4
à Chicago (Buchardt 3-4) et O'Toole 3-1 (soir)
Kansas City (Lindblad 4-1) à Baltimore (Richert 3-8) (soir)
Minnesota (Merritt 4-0) à Detroit (Wilson 8-4) (soir)
Californie (McGlothin 4-1) à Cleveland (O'Donoghue 3-1) (soir)

LIGUE AMERICAINE
G P Moy. Diff.
Chicago 36 24 600 —
Detroit 25 28 354 2 1/2
Cleveland 33 31 316 5
Minnesota 32 31 508 5 1/2
Boston 32 31 408 5 1/2
Baltimore 29 32 484 7
Californie 32 34 471 8
Kansas City 31 35 470 8
New York 28 34 452 9
Washington 29 34 446 9 1/2

LIGUE NATIONALE
New York (Fisher 4-7) à Philadelphie (Bunning 6-7) (soir)
Chicago (Simmons 2-5) à Pittsburgh (O'Dell 3-4) (soir)
Cincinnati (Pappas 7-5) à Houston (Dierker 4-4) (soir)
St-Louis (Washburn 3-2) à Los Angeles (Drysdale 4-6) (soir)
Atlanta (Jarvis 5-2) à San Francisco (Bolin 3-4 ou Sadecki 1-0)

LIGUE NATIONALE
G P Moy. Diff.
St-Louis 40 27 591 1 1/2
Cincinnati 35 28 554 4 1/2
Pittsburgh 33 28 541 5 1/2
Chicago 32 28 541 5 1/2
Atlanta 31 32 492 5 1/2
Philadelphie 29 32 475 9 1/2
Los Angeles 27 26 429 12 1/2
Houston 24 40 394 13
New York 20 39 339 17 1/2

HIER
LIGUE AMERICAINE
Kansas City 000 001 002-3 4 2
Cleveland 001 201 10x-5 7 1
Nash. Segal (8) et Roof (7-6), Cir.: Mayo (4e), Roof (2e), Tiant (1er), Monday (8e).
LIGUE NATIONALE
000 100 000-1 7 0
000 000 00x-2 7 0
Hamilton, Brunet (7e) et Rodgers Podres, Wickersham (8e) et Freeman, G.Wickersham (4e), P.Brunet (3-1), Cir.: Heid (4e).

Washington 020 001 100-4 9 0
Chicago 010 001 10x-2 7 0
Bertina, Knowles (7e) et Casanova; Howard, McMahon (2e), Wood (6e), Locker (7e) et McNetney, G.Bertina (2-2), P.Howard (2-3), Cir.: McCraw (7e).

Boston 000 050 020-7 8 0
New York 000 000 001-1 5 2
Bell (4-6) et Tillman; Stottlemyre, Monbouquette (8e), Reniff (8e) et Gibbs, P.Stottlemyre (6-7), Cir.: Foy (8e), Yastrzemski (17e), Tepitone (4e).

LIGUE NATIONALE
New York 000 000 000-0 1 3
Philadelphie 001 000 00x-4 7 1
Hendley, Selma (2e), Denehy (5e), Taylor (8e) et Grote, Sullivan (5e), L.Jackson (5-7) et Oliver, P.Hendley (2-1), Cir.: Lock (6e).

Chicago 011 200 001-5 14 0
Pittsburgh 000 030 000-2 10 1
Niekro, Harstenstein (5e) et Hundley; Blass, Fryman (4e), Mikkelson (6e), McBean (6e) et Max, G.Harstenstein (2-1), P.Blass (2-2), Cir.: Clendenen (5e).

St-Louis 110 000 130-4 11 3
Houston 010 100 000-2 10 1
Jaster, Willis (9e) et McGarvey; Belinsky, Owens (8e), Eilers (8e) et Brand, G.Jaster (4-2), P.Belinsky (1-3), Cir.: Cepeda (9e).

Cincinnati 100 000 000-1 5 0
San Francisco 020 002 10x-5 8 0
Queen, Balchun (6e), Lee (8e) et Edwards; Marichal (10-5) et Halter, P.Queen (8-2).

Jim Gibson au premier rang

WINDSOR, Ont. (PC) — Jim Gibson, du club Summit de Toronto a joué une ronde de 72 — un coup au-dessus de la norme — et a pris une avance d'un coup à l'issue de la première ronde du tournoi de golf senior de l'Ontario.

Gibson devance Jack Nash, de London; Dor Anderson, de St-Thomas et Jack Lüttler, du club Mississauga de Toronto. C'est la première fois que le tournoi est disputé sur 36 trous et sur deux parcours différents. La ronde finale, aujourd'hui, aura lieu au club Beach Grove, près de Windsor.

Instructeurs de football demandés

La Conférence de football de N.-D.-G., qui s'occupe d'équipes de football des catégories pee-wee, moustique et termite, est présentement à la recherche de parents qui voudraient remplir le poste d'instructeur, ou d'aide avec l'une ou l'autre équipe.

Le président Art Thomas, qui entreprend son troisième terme, a expliqué que le passage du football à huit joueurs au football à 12 joueurs au niveau pee-wee entraînerait une "expansion" du personnel de la conférence.

Les personnes intéressées peuvent contacter le gérant Ray Blunden, à 488-5502.

NOUVELLES

COUGAR

1967

ÉQUIPÉES

SEULEMENT

\$ 3480

50 AU CHOIX

331-4020 CHATEAU MOTORS LTD. 331-4020

11885 boulevard LACHAPPELLE (Reed et Lachapelle au nord de Canadair)

Relations tendues entre Québec et la Fédération des médecins spécialistes:

Le Dr Robillard craint que le gouvernement ne veuille systématiser par l'assurance-maladie une structure reconnue comme étant transitoire

par Nicole Mongeau
 Bien qu'il ait été entendu de ne exercer aucune pression contre le gouvernement au cours des négociations de la Fédération des spécialistes du Québec, il semble que la situation se soit détériorée la semaine dernière et qu'elle soit devenue de plus en plus tendue.

Le Dr Raymond Robillard, président de la Fédération des spécialistes, a prétendu que les négociations précédentes avaient été faites autour d'un régime strictement transitoire — celui de l'assistance aux déshérités — et que le gouvernement avait tendance à ériger un système d'assurance-maladie qui se grefferait sur ce noyau existant des services offerts aux assistés sociaux. En effet, le ministre de la Santé aurait à plusieurs reprises affirmé qu'un régime d'assurance-maladie devant être installé par étapes, les spécialistes craignent une trop grande ingérence du gouvernement et voudraient participer — et non simplement être consultés — dans l'établissement des normes d'une éventuelle assurance.

D'autre part, le Dr Gérard Hamel, président de la Fédération des omnipraticiens, soutient qu'une Commission d'assistance médicale, première étape vers la cogestion, a été instituée et qu'elle comprend cinq membres dont trois représentants du gouvernement (l'un médecin) et deux représentants des Fédérations des spécialistes et des généralistes.

De plus, à partir du 1er juillet prochain, un comité sera formé par la Commission de l'assistance médicale, sous le nom de Comité d'appréciation des relevés d'honoraires. Ce comité sera composé d'au moins trois membres (tous médecins) afin d'éviter tout abus tant de la

part des médecins que des patients.

Cette Commission a pour fonction :

- a) de conseiller le ministre de la Santé et le ministre de la Famille et du Bien-Être social sur l'application du régime;
- b) d'étudier les rapports statistiques portant sur la pratique médicale et sur l'utilisation des services médicaux et, le cas échéant, de faire des recommandations aux organismes appropriés;
- c) d'étudier les rapports statistiques et financiers que le ministre de la Santé lui fournit périodiquement;
- d) de recevoir et d'étudier les plaintes des assistés sociaux et des médecins et d'en saisir les organismes concernés;

Il semble donc que la cogestion tellement réclamée par le Dr Robillard ne serait pas si lointaine qu'on le croit puisque on a déjà tenu compte de plusieurs des exigences des deux associations.

Le régime de l'assistance médicale mis en vigueur le 1er mai 1966 fut précédé d'une négociation entre le Gouvernement et les syndicats médicaux, soit la Fédération des omnipraticiens du Québec, soit la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

Les deux parties ont adopté les principes fondamentaux indispensables au succès de la négociation collective. Le Gouvernement a, en effet, convenu :

- de renoncer aux avantages individuelles;
 - de reconnaître aux syndicats médicaux le droit de représenter tous les médecins syndiqués ou non;
 - d'accepter le désengagement individuel;
 - de créer une commission bipartite, première étape vers la participation à la gestion.
- Les fédérations semblent se rejoindre sur un point,

celui de la protection des patients mais, selon le Dr Hamel, les spécialistes refusent de s'asseoir à table avec les médecins généralistes pour établir une échelle d'honoraires à l'intention de tous les membres de la profession.

La Fédération des spécialistes s'est bien défendue de vouloir servir un ultimatum au Gouvernement dans le cadre des négociations actuellement en cours, mais elle ne voudrait pas que la convention soit renouvelée sans une participation de ses représentants. Elle a réaffirmé la position prise devant la Commission Castonguay, à savoir un régime mixte d'assurés sociaux et d'un secteur d'assurances libres pour ceux qui le désirent. Elle a affirmé toutefois être prête à accepter les vœux du public dans ce domaine.

Les spécialistes désirent également souligner que leurs confrères omnipraticiens ont demandé et obtenu la formule Rand, c'est-à-dire une retenue syndicale de 5 p. cent par mois équivalente à la cotisation annuelle de \$175 par année, formule unique — semble-t-il — dans l'histoire des syndicats médicaux.

Le Dr Robillard a précisé que la formule actuelle des normes de soins aux assistés sociaux n'était pas des plus importantes pour le moment, étant donné qu'elle ne touchait que 7 p. cent de la population. Il ne faudrait pas toutefois que le gouvernement s'en serve pour légiférer dans le futur sur la loi de l'assurance-maladie vraisemblablement mise en vigueur après le 1er juillet 1968.

Le mécontentement ou la dissatisfaction ne semblent pas toutefois le seul apanage des médecins du Québec puisque le Dr A. Wynis de Bruxelles en a fait état ainsi que le Dr Derek Stevenson de Londres, Grande-Bretagne.

En 1945, la Grande-Bretagne instaurait un service national de santé et la Belgique, un régime d'assurance maladie obligatoire. Les deux systèmes, l'un d'essence collectiviste et l'autre capitaliste, ont abouti aux mêmes échecs et à un mécontentement identique.

Le "National Health Service" en Angleterre n'a pu, semble-t-il, s'intégrer dans une économie générale concurrentielle et représentative pour la plupart des observateurs une médecine dans laquelle les malades et les médecins n'arrivent pas, malgré d'évidents et de méritoires efforts, à résoudre leurs préoccupations les plus fondamentales.

En Belgique, l'assurance-maladie obligatoire n'a pu satisfaire les aspirations élémentaires des uns et des autres. Elle est gérée selon des principes collectivistes et elle veut couvrir l'entièreté du petit risque. Elle

est donc une assurance omnium électoralement rentable, mais parce qu'une assurance ne peut couvrir qu'un vrai risque, surtout dans un pays de haut standing où le pouvoir d'achat augmente rapidement, le système s'est révélé catastrophique sur le plan budgétaire.

Chaque praticien dut être individuellement persuadé et le mur de défense a été sur ce point si puissant qu'il a pu barer la route aux initiatives qui ne tenaient pas compte de l'éthique. C'est grâce à un système d'information extrêmement sérieux que le monde médical a pu être mis dans le coup avant l'application de la loi, à la fin de 1963. Comme cette loi était basée sur un régime de conventions, il a suffi de faire comprendre à tous les médecins que leur signature était "la clé de contact" de la législation.

Le Dr Wynen a tenu à signaler qu'une précision s'imposait au sujet de la grève, ultime

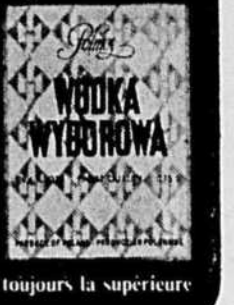
moyen d'expression dont se sont servi les médecins belges. Le nombre de médecins placés dans les postes de garde doublait celui que l'on estimait habituellement suffisant pour les week-end et les jours fériés. Aucun accident ne put être imputé à cet arrêt de 18 jours. Cette grève médicale n'a donc pas été une véritable grève au terme d'arrêt de soins. Elle a été l'instauration d'une médecine dépersonnalisée qui a totalement désorganisé les structures sanitaires et qui a permis de préfigurer une médecine d'Etat qui enlèverait au malade toute liberté. Elle a été moralement défendable par le fait qu'il s'agissait non pas de défendre les intérêts du médecin mais bien ceux du malade et un ultime moyen d'alerter l'opinion publique sur les dangers que la législation soumise faisait courir à la santé des gens.

En Grande-Bretagne, le Dr Stevenson a déclaré que les mé-

decins étaient en conflit constant avec le Gouvernement sur des sujets dépassant de loin des considérations de lointin d'honoraires. "La médecine socialisée", a-t-il déclaré, présente un réel danger pour notre profession. Après 20 ans de service, je la vois comme très dangereuse pour la liberté d'action de tous les médecins."

ANNONCE
COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS
 Prenez des Pilules Dodd's pour les Reins pour un soulagement rapide de l'affection qui cause le mal de dos. Bientôt, vous vous sentirez mieux. Vous pourrez compter sur Dodd's.

Essayez-la aujourd'hui... elle sera votre favorite demain.



toujours la supérieure

VENTE 90^e Anniversaire

2 DERNIERS JOURS!

Legaré

GRATIS!

NOTRE CADEAU ANNIVERSAIRE

Service de vaisselle, 53 mcs

Votre avec tout achat de 99.95 ou plus. Huit couverts.

Valeur de 29.95

IMPORTATION EUROPEENNE

CHESTERFIELD, 2 MORCEAUX

Revêtement d'un riche matériel de bouclé dans un choix de bleu royal, turquoise, chocolat, brun, or ou tangerine. Le sofa à 4 coussins et le fauteuil ont le haut dossier. Construction intérieure à ressorts.

Valeur de 239.95

PRIX ANNIVERSAIRE

179.95

\$2 par semaine

AUCUN DEPOT - 36 MOIS POUR PAYER
 (TAXE DE VENTE PAYABLE A L'ACHAT)
 Détails complets du mode de financement disponibles à chaque succursale.

ENSEMBLE D'ETE EN ALUMINIUM, 6 MCMX

Les morceaux suivants sont fabriqués en aluminium tubulaire solide. Table d'acier, fini émail blanc, 33" de diamètre, et housse à frange; parasol de 61/2" à 6 baleines et son piquet (non illustré), et deux chaises balantes.

PRIX ANNIVERSAIRE 49.95

POUR LES 6 MORCEAUX

FERME SAMEDI LE 24 JUIN
 OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.

TONDEUSE A GAZON

Moteur "Lauson" à 3 c.v. et 4 cycles. Démarreur à enroulement. Hauteur de la coupe ajustable. Contrôle sur la poignée chromée.

PRIX ANNIVERSAIRE 69.95

TV PORTATIF, 12"

Léger, ne pèse que 16 livres. Marche instantanée, haut-parleur et panneau de contrôles à l'avant, source de puissance à transistor. Joli boîtier beige.

PRIX ANNIVERSAIRE 129.95

1.50 PAR SEMAINE

Westinghouse

MAINTENANT 14 MAGASINS DANS LE GRAND MONTREAL

Legaré

PLUS DE 90 MAGASINS DANS LE QUEBEC POUR MIEUX VOUS SERVIR

1200 rue AMHERST Tél. 842-8911	6960 rue ST-HUBERT Tél. 271-4668	3734 ouest, rue NOTRE-DAME Tél. 935-6994	3730 est, rue ONTARIO Tél. 526-1667
1278 est, ave. MONT-ROYAL Tél. 521-5373	3250 rue MASSON (savoie) Tél. 725-2453	1824 Boul. de la CONCORDE Tél. 669-2646 (Duvernoy)	10,672 Boul. PIE IX Tél. 322-7741 (Montréal-Nord)
5184 ouest, rue NOTRE-DAME Tél. 935-7812	4078 rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 768-4730	4660 est, rue STE-CATHERINE Tél. 255-7029	1020 rue NOTRE-DAME Tél. 637-5825 (Lachine)
		6589 Boul. MONK (VILLE EMARD) Tél. 768-4777	11,926 est, rue NOTRE-DAME (POINTE-AUX-TREMLES) Tél. 645-5371



Lors de son passage à Montréal, ces jours derniers, l'un des plus grands savants de notre époque, Sir Macfarlane Burnet (à droite), a reçu la Médaille de l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène de l'université de Montréal. Le Dr Armand Frappier, directeur de l'Institut, a rappelé que deux de ses collaborateurs, les Drs Lamoureux et Potworowski, ont fait des séjours dans les laboratoires de Sir Macfarlane, au Walter and Eliza Hall Institute de Melbourne, en Australie. Sir Macfarlane Burnet est l'auteur de découvertes très importantes en virologie de la polio et de la grippe; en 1949, il proposait la théorie de l'immuno-tolérance acquise, soit le conditionnement d'un organisme à ne pas réagir contre une substance étrangère. Cette théorie ayant été démontrée, il obtenait en 1960 le Prix Nobel de médecine et physiologie.

REMARQUEZ CE SYMBOLE QUI IDENTIFIE LE VERTABLE FROMAGE FONDU SUISSE D'ORIGINE SUISSE

Québec doit obtenir juridiction sur les marchands ontariens

— Le député de Gatineau

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le député libéral de Gatineau à l'Assemblée législative a suggéré hier au gouvernement d'entreprendre des démarches en vue d'avoir juridiction sur les marchands d'Ontario, qui ont des clients québécois.

"Mais pour arriver à avoir juridiction, a déclaré M. Roy Fournier, il faut intervenir et n'attendons pas que l'Ontario s'approche et nous demande de faire des arrangements. Parce que la province d'Ontario n'y est pas intéressée. C'est elle qui bénéficie de toute cette situation".

Le député de Gatineau a exprimé la crainte que, si la situation défavorable créée par la taxe de vente à 8 pour cent n'est pas corrigée, la population de l'ouest du Québec n'en vienne à se demander si elle ne serait pas mieux intégrée dans une capitale nationale indépendante et à trouver qu'elle est trop loin de Québec.

Il faut noter par ailleurs que la suggestion du député de Gatineau rejoint une opinion qui circule parmi les fonctionnaires québécois et dont LA PRESSE faisait état hier. L'avis que l'on n'a pas rejeté l'idée de poursuivre les marchands ontariens qui vendent aux Québécois, ce qui serait une façon pour le Québec d'avoir juridiction sur les marchands de la capitale fédérale.

CÉLIBATAIRES — VEUF — VEUVES SÉPARÉ(E)S — DIVORCÉ(E)S

De toutes les régions du Québec ou de l'Amérique

"Réalisiez-vous que tous les gens sans doute que vous connaissez aujourd'hui étaient de parfaits étrangers avant que vous les rencontriez!"

Voulez-vous rencontrer de 5 à 15 parfaits étrangers mais CHOISIS pour VOUS par ordinateur électronique I.B.M.?

Voulez-vous connaître des hommes et des femmes COMPATIBLES avec vous qui pourraient devenir de nouvelles compagnes, de nouveaux camarades? ... OUI BIEN PLUS.

Voulez-vous cesser de rêver et d'espérer des rencontres souvent illusoire ou risquées? Voulez-vous ne plus être seul durant votre bref séjour sur terre? Enfin, voulez-vous trouver la compagnie, l'amour ou le mariage heureux?

Dans ce cas, Le Centre Scientifique National, qui avec ses milliers de membres est le plus important du genre en Amérique, vous suggère de tout simplement nous faire parvenir vos nom et adresse. Incluez 0.25 pour manipulation.

En retour, vous recevrez par envoi scellé, discret et sans obligation de votre part, une documentation qui vous absorbera par son point de vue ultra-moderne, sa logique et changera peut-être votre vie. Notre organisation n'a rien à voir avec les agences matrimoniales.

Une discrétion totale vous est garantie

Le Centre Scientifique National Inc.
 50 ouest, Place Crémazie
 Suite 404 — J-2
 Montréal 11, Qué.

Une île des Antilles veut s'associer au Canada

OTTAWA (UPI) — Le bureau du premier ministre Pearson a confirmé hier, que le Canada a reçu un appel d'aide de la part de l'île Anguilla dans les Petites Antilles, à quelque 200 milles de Porto-Rico, demandant une "association directe" entre les deux pays.

Un porte-parole du premier ministre a dit que la requête fait présentement le sujet d'études de la part des autorités du ministère des Affaires extérieures, mais il n'y a eu aucune déclaration officielle du gouvernement.

Un cablogramme signé, Peter Adam, "leader élu du peuple d'Anguilla" est parvenu hier, à Ottawa, demandant une association directe avec le Canada, et priant M. Pearson "d'envoyer un représentant afin d'étudier la question".

Des rapports parvenus de San Juan, Porto-Rico, lundi, disaient que l'appel a été transmis au Canada, après présentation par M. Adam de demandes analogues aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne; les deux requêtes ont échoué.

Ce n'est que le mois dernier qu'Anguilla s'est jointe à une Fédération composée de St-Kitts et de Nevis, et qui avait reçu le droit d'autodétermination de la Grande-Bretagne le 27 février dernier.

Anguilla s'est séparée de la Fédération le 29 mai, sous prétexte de l'abandon complet de la part du gouvernement central de St-Kitts.

Ottawa aide les hôpitaux antillais

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a fait savoir hier que trois navires quitteront Montréal à la fin du mois avec un cargaison de matériel destiné aux hôpitaux des Antilles.

M. Martin a précisé qu'une subvention de \$500,000 provenant des fonds de l'aide extérieure servira à défrayer l'expédition de plus de 200 tonnes de matériel d'hôpitaux réunies par le gouvernement ontarien.

Le matériel sera distribué aux hôpitaux de St-Vincent, Ste-Lucie, la République dominicaine, Montserrat, Antigua, St-Christophe, Nevis et Anguilla et de la Guyane.

Haïti: une prison même pour les amis de Duvalier

NEW YORK (AFP) — Inquiets du climat de terreur qui semble régner en Haïti depuis l'exécution récente de dix-neuf officiers, tous connus de longue date pour leur fidélité au régime duvaliériste, de nombreux amis ou collaborateurs du président François Duvalier s'efforceraient vainement à présent de quitter le territoire national pour chercher refuge à l'étranger, affirmait-on, hier, dans les milieux new-yorkais de l'opposition haïtienne.

On cite notamment les cas de M. Frank Stelin, chef du service des contributions, et du Dr Jacques Fourcand ancien président de la Croix-Rouge haïtienne, qui, ayant manifesté le désir de partir, ont été tous deux retenus à Port-au-Prince sur l'ordre du "président à vie", alors que leurs femmes et enfants étaient autorisés à gagner la France.

On indique également que M. Clemart-Joseph Charles, directeur de la Banque commerciale d'Haïti, qui passe pour être le banquier personnel du président Duvalier, s'est vu interdire de se rendre à New York pour y subir une opération chirurgicale, comme il en avait exprimé l'intention. M. Charles aurait été admis à l'hôpital général de Port-au-Prince où il se trouverait actuellement.

Les strictes consignes données par le président de la République, ajoute-t-on dans les milieux haïtiens de New York, s'appliquent également à Mme Duvalier elle-même. C'est, semble-t-il, parce que celle-ci fut empêchée, le 11 juin, de suivre dans leur exil sa fille aînée Marie-Denise et son genre, le lieutenant-colonel Max Dominique, que ceux-ci renoncèrent au dernier moment à reprendre l'avion qui devait les conduire à San Juan, Porto-Rico.



lélephoto PA

Sourires d'Egypte dans une prison d'Israël

Des prisonniers de guerre égyptiens, leurs uniformes portant des marques de leur statut et les pieds nus, réussissent quand même à esquiver un sourire lors de leur arrivée dans un camp à Haïfa où ils sont détenus par les Israéliens. Plusieurs milliers de

soldats égyptiens ont été capturés au cours des combats dans le désert du Sinaï, abandonnant derrière eux munitions et équipement et enlevant même leurs chaussures pour mieux courir.

Pendant qu'Israël offre un "sommet" à Nasser et à Hussein, le président Podgorny d'URSS arrive au Caire

D'après PA, UPI, AFP

Tandis que M. Lévi Eshkol, premier ministre d'Israël, déclarait hier à Charm El Cheikh qu'il était prêt à rencontrer le président Nasser d'Egypte, le roi Hussein ou tout autre leader arabe "pour des entretiens de paix, n'importe quand et n'importe où, sur terre ou sur mer", M. Nikolai Podgorny quittait Moscou à destination du Caire où il aura aujourd'hui d'importants entretiens avec Nasser.

Par ailleurs, le gouvernement israélien annonçait l'ouverture d'une enquête judiciaire pour déterminer les responsabilités dans l'attaque perpétrée par méprise contre le navire américain "Liberty" au cours de la bataille du Sinaï. A Tel-Aviv, les services spéciaux israéliens ont présenté hier soir à la presse divers documents, cartes géographiques et ordres de vol, tendant à prouver que l'aviation égyptienne avait prévu des attaques contre Israël, le 26 mai dernier.

S'adressant à la garnison israélienne de Charm El Cheikh, d'invoquant l'entrée du golfe d'Akaba et d'invoquant l'Egypte avait imposé son blocus, M. Eshkol a précisé qu'il ne parlait pas en termes d'accords d'armistice avec les pays arabes, mais de l'établissement d'une paix permanente, et de la création de conditions de sécurité telles que qu'aucun camp ne menacerait l'autre.

Le chef du gouvernement israélien a lancé en conséquence un appel à la coopération économique et culturelle et au rapprochement spirituel avec les pays arabes "afin qu'il devienne possible d'améliorer le sort de tous les pays de la région". Il a souligné qu'il ne lançait pas cet appel à partir d'une position de force, mais avec bonne volonté, afin d'éviter tout nouveau recours aux armes.

Répondant à une question formulée par un simple soldat, le premier ministre israélien a souligné également "qu'il voulait continuer à considérer la France comme une puissance amie".

M. Lévi Eshkol a déclaré qu'il ne parvenait pas à s'expliquer l'attitude prise par le gouvernement français dans l'actuelle crise du Moyen-Orient.

Le voyage de Podgorny

Nasser s'apprete à recevoir M. Podgorny, chef de l'Etat soviétique (président du présidium du Soviet suprême), au milieu d'indications que le leader arabe n'exclurait pas un nouvel affrontement militaire avec Israël, si l'offensive diplomatique actuellement en cours pour forcer une retraite israélienne échoue. "Al Ahrâm", journal officiel du régime nassérien, a annoncé aujourd'hui que le maréchal Zakharov, chef de l'état-major de l'armée soviétique, est arrivé lundi au Caire à la tête d'une délégation "du plus haut niveau". A Moscou, le ministre soviétique des Affaires étrangères a refusé de donner des détails sur le séjour de M. Podgorny en Egypte ou si le maréchal Zakharov assisterait aux entretiens avec Nasser. Cependant, on sait que M. Podgorny s'est rendu à l'aéroport de Moscou à l'issue d'une réunion du comité central présidée par M. Leonid Brejnev, secrétaire général du parti communiste soviétique.

L'incident du "Liberty"

Le porte-parole militaire israélien a déclaré hier que l'enquête entreprise au sujet de l'attaque contre le navire de communication américain "Liberty" pourrait se terminer en court martial. Le communiqué émis par le colonel Myer Shengar, procureur militaire, avait reçu un rapport d'une commission d'enquête et qu'il avait donné ordre par la suite d'instituer une "enquête judiciaire préliminaire" qui pourrait demander qu'on tente des poursuites en court martial contre les responsables de l'incident. Les résultats de l'enquête menée par les autorités militaires israéliennes, sur l'instigation du général en chef Rabin, n'ont pas été rendus publics. L'enquête judiciaire en cours a été placée sous la direction du magistrat israélien M. S. A. Yeroschalmi.

L'ordre avait été donné aux pilotes d'attaquer à l'aube du 26 mai divers aérodromes israéliens et installations anti-aériennes du Neguev et de la région de Tel Aviv, de couper le Neguev en deux, d'isoler le port d'Eilat sur le golfe d'Akaba et d'appuyer les forces terrestres égyptiennes avançant à travers le Neguev.

D'autres documents provenant du front syrien — notamment une carte d'artillerie — montrent les préparatifs d'une attaque fixée au 3 juin contre la ville de Safad à l'intérieur de la Galilée.

M. Michelmore note également que l'Organisation dispose de stocks de vivres et de ravitaillement pour un mois, mais qu'elle a dû venir en aide, en raison de l'urgence, à des réfugiés arabes qui ne figurent pas sur les registres de l'Organisation. Les services de santé sont en mesure, pour le moment, de faire face aux besoins, grâce à la coopération des autorités, dit M. Michelmore.

Les Américains remportent une importante victoire dans le delta du Mékong

D'après UPI, AFP, PA

La Marine des Etats-Unis a utilisé les tactiques de la guerre civile américaine et des péniches blindées pour tuer 169 communistes au cours d'une des plus grandes victoires américaines dans la lutte pour le contrôle du delta du Mékong, a déclaré hier un porte-parole militaire à Saigon.

L'utilisation de "flottes fluviales d'assaut" fait partie d'une nouvelle stratégie adoptée par les Américains pour chasser les communistes des territoires qu'ils contrôlent incontestablement au sud de Saigon. Ces flottilles, qui peuvent intervenir sur toutes les voies d'eau du delta du Mékong, sont chargées d'appuyer les troupes opérant sur les rives de rivières et canaux et de transporter des unités d'assaut fluviales.

Des soldats américains, protégés par ces bâtiments fluviaux, ont attaqué l'ennemi à bord de navires de combat rapides. Peu de communistes ont pu s'échapper.

La bataille, au cours de laquelle 28 Américains furent tués et 126 autres blessés, a été une des cinq qui ont fait rage au cours de la journée de lundi du delta du Mékong jusqu'à la ligne démilitarisée.

Selon le communiqué militaire, les communistes ont perdu un total de 343 hommes au cours de la journée par rapport à des pertes américaines de 47 morts et 216 blessés.

Dans la guerre aérienne, les pilotes américains ont profité d'un temps clair pour intensifier leurs raids contre le Nord-Vietnam. Des appareils américains ont bombardé lundi pour la neuvième fois l'usine thermique d'électricité de Bac Giang, située à 27 milles au nord de Hanoi.

A Washington, le secrétariat d'Etat a rendu publique hier une note adressée à l'ambassade soviétique dans la capitale américaine et dans laquelle les Etats-Unis s'excusent pour les dommages causés au cargo russe "Turkestan" par des avions

américains dans le port nord-vietnamien de Cam Pha, à 50 milles environ au nord de Hanoi.

La note ne reconnaît pas explicitement que des avions américains ont frappé le "Turkestan", mais admet que cela a pu se produire. Dans ce cas, dit la note, "comme indiqué dans la note américaine du 3 juin, les Etats-Unis regrettent les dommages qu'une telle action aurait pu causer au "Turkestan", particulièrement la mort d'un membre de l'équipage et les blessures subies par d'autres.

Le secrétariat d'Etat qui n'avait reconnu le 3 juin que l'existence de deux séries d'attaques contre des objectifs militaires dans le secteur de Cam Pha, a maintenant appris par le commandant en chef des forces aériennes du Pacifique l'existence d'une troisième attaque. Celle-ci, également effectuée par des chasseurs-bombardiers "F-105" était dirigée contre des batteries de DCA nord-vietnamiennes. C'est à cette occasion que le "Turkestan" a pu être endommagé.

Par ailleurs, M. Leif Olsen, vice-président et économiste en chef de la "First National City Bank", a déclaré lundi au cours d'une conférence de presse à Paris, que "si la guerre du Vietnam pouvait enfin s'arrêter, la balance des paiements des Etats-Unis serait presque équilibrée".

Pendant ce temps, "un fonds d'aide aux victimes de l'agression israélienne a été créé en URSS, et des quêtes ont lieu dans tout le pays", a annoncé hier l'agence TASS. Les recettes de loteries et de concerts, et des journées de salaires offertes par les travailleurs viendront alimenter ce fonds.

Par ailleurs, des offres de candidatures "innombrables" de la part de médecins soviétiques exerçant dans toutes les Républiques de l'URSS parviennent actuellement au siège de la Croix-Rouge soviétique, en vue d'un départ rapide pour les pays arabes touchés par la guerre.

Deux avions cargo chargés de médicaments, d'appareils chirurgicaux, de ravitaillement de vêtements ont déjà atterri à Amman, à l'intention des réfugiés jordaniens, et le rythme de cette aide s'accroîtra dans les prochains jours, ajoute TASS.

A Londres, le sous-secrétaire au Foreign Office, M. William Rodgers, dans une réponse écrite, a déclaré hier aux Communes que la France, la Grande-Bretagne et les USA ont respectivement contribué, jusqu'à la fin de 1966, pour 12.452 millions de dollars, 95.524 millions et 387.368 millions au Fonds des Nations unies d'aide aux réfugiés de Palestine et du Moyen-Orient. M. Rodgers a précisé que l'Union soviétique n'avait alors versé aucune contribution à ce fonds.

Un mort, neuf blessés

Le maire d'Atlanta décrète l'état d'urgence dans un quartier à majorité noire

ATLANTA, Georgie (UPI, PA) — Le maire Ivan Allen a déclaré l'état d'urgence et a imposé un couvre-feu dans un quartier noir d'Atlanta où des émeutes raciales se sont produites tous les soirs depuis lundi.

Un homme de 46 ans, Timothy Ross, a été tué d'une balle et neuf personnes ont été blessées au cours des manifestations violentes survenues après qu'un mouvement de jeunes Noirs demandait "servir à prévenir les émeutes" eut été mis sur pied, provoquant ainsi les foudres des éléments militants noirs.

Aussitôt après que le maire eut fait sa proclamation, la police s'est immédiatement mise au travail, éloignant toute personne des rues du quartier Dixie Hill jusqu'à l'aube.

Les actes de violence ont débuté lundi soir, peu après un discours du militant noir Stokely Carmichael qui avait dit: "Nous devrions être maintenus dehors à frapper des têtes".

C'est le sénateur Leroy Johnson, le premier sénateur noir contemporain de la Georgie, qui a tenté de prévenir une nouvelle nuit d'émeutes, hier, en formant la patrouille de jeunes gens qui seraient chargées de voir au maintien du bon ordre.

Ralph Featherstone, directeur du Comité étudiant de non-violence, a qualifié les membres de cette patrouille de "traîtres". Le président du Comité, Rap Brown, a utilisé le même épithète, ajoutant que ces émeutes ne sont que "le prélude de ce qui attend la Nation".

Les quelque 300 Noirs qui ont commencé le désordre après le discours de Carmichael l'ont fait pour protester contre la police après qu'un agent noir eut atteint un jeune Noir d'une balle, lundi, près du centre d'achat du quartier Dixie Hill. Quant aux coups de feu qui, par la suite, ont causé la mort d'un homme et blessé neuf autres personnes, les rapports sont contradictoires. Deux des

victimes, M. Marion Ward et Mme Catherine Duncan affirmant que ce sont des policiers qui ont tiré sur eux.

Le directeur de la police, M. J. F. Brown, soutient, de son côté, qu'aucun de ses agents n'a tiré là où se trouvait ce groupe. Il a affirmé que les coups de feu provenaient d'un immeuble d'où un cocktail Molotov avait été plus tôt lancé.

Le gouvernement polonais en exil appuie Israël

Le gouvernement polonais en exil, qui préside le premier ministre Aleksander Zawisa, a décidé au cours d'un récent conseil de Cabinet de déclarer solennellement que "l'attitude du soi-disant gouvernement de la République populaire de Pologne — en fait une agence de l'occupation impérialiste de la Pologne par la Russie communiste — dans l'actuel conflit armé au Moyen-Orient est contraire aux sentiments de la nation polonaise".

Le gouvernement polonais en exil est, on le sait, le seul gouvernement en exil d'un pays dominé par les Soviétiques qui ait la reconnaissance diplomatique. Il siège à Londres, et son représentant à Montréal, par qui nous est parvenu le communiqué, est M. Lewandowski.

La déclaration du gouvernement polonais en exil poursuit en soulignant que les "représentants du régime de Varsovie, habitués à singer la Russie, sont également obligés d'appuyer ses attaques contre la nation israélienne et les objectifs impérialistes de l'Egypte".

"Mais la Nation polonaise, extrêmement consciente du mal que font aux nations plus faibles les puissances de ce monde, est particulièrement touchée par cette nouvelle attaque contre la nation et l'Etat d'Israël — attaque préparée de longue main et appuyée par la Russie".

"Nous admirons le courage du peuple d'Israël, la détermination et l'abnégation avec laquelle il défend son pays. Cela ne peut que nous rappeler nos propres combats, encore si récents, et souvent coude à coude avec les représentants de ce peuple pour la défense de notre pays natal..."

Après avoir souligné que les Polonais en exil sont trop faibles et la nation polonaise trop asservie par les autorités communistes pour que l'aide reçue alors du peuple juif puisse lui être rendue dans les circonstances actuelles, la déclaration du gouvernement polonais en exil exprime le vœu que "ses pensées très cordiales et son appui moral accompagnent les héroïques efforts d'Israël", et que son appel à la justice pour la nation et l'Etat d'Israël "parvienne jusqu'aux puissances de ce monde... passives devant l'organisation de crimes internationaux...". Car "le complot Kossyguine-Nasser est dirigé contre Israël, comme celui de Ribbentrop et de Molotov était dirigé contre la Pologne".

On sait que la Chine populaire a décidé de fournir immédiatement à la RAU 150.000 tonnes de céréales.

Du blé chinois au Caire

LE CAIRE (AFP) — Deux bateaux sont arrivés à Suez, transportant une première livraison de blé et de maïs chinois, annonce le journal "Goumhouria".

On sait que la Chine populaire a décidé de fournir immédiatement à la RAU 150.000 tonnes de céréales.

La bombe "H" chinoise aurait explosé dans la stratosphère

TOKYO (PA, UPI, AFP) — Il se peut que la Chine ait lancé sa première bombe à hydrogène au moyen d'un missile et qu'elle l'ait fait exploser à une altitude allant de 18 à 21 milles. Telle est l'opinion des autorités de la défense et des savants japonais.

Comme la Chine possède des missiles, disent ces experts, il lui serait facile de lancer une bombe "H" dans la stratosphère pourvu qu'elle ait été pourvue d'une ogive nucléaire.

C'est ainsi que selon le professeur Tetsuo Kamada, de l'université de Nagoya, l'explosion chinoise déclenchée samedi dernier, aurait eu lieu dans la stratosphère qui commence à environ sept milles d'altitude.

D'autre part, à Washington, les experts du service météorologique ont dit hier, que des débris radioactifs provenant de la

bombe "H" chinoise commencent à flotter à très haute altitude sur la côte ouest des Etats-Unis aujourd'hui. Cependant, les premières traces au sol ne pourront être relevées que demain alors que d'abondantes pluies sont prévues dans le Midwest et les grandes plaines.

La plus grande partie de ces débris radioactifs prendra environ un an avant de rejoindre la terre et leur activité sera sensiblement diminuée.

Les autorités des services de santé sont d'avis que les retombées ne sauraient être une menace pour les êtres humains. Pendant ce temps, des appareils américains survolent présentement le Pacifique pour recueillir des échantillons de ces débris radioactifs, afin de les analyser.

NOUVELLE VEDETTE

CETTE SEMAINE A LA

BOUTIQUE COLONIALE

ENSEMBLE DE VIVOIR — 8 MCX




Comprenant :

Sofa 3 sièges	2 tables de bout
Fauteuil	2 lampes de table
1 table à café	1 lampe de plancher

SEULEMENT \$219

A. FORGET

6707 ST-LAURENT
Juste au nord de St-Zotique

TEL.: 274-5568

Riche fini érable
Choix de tissus
Rembourré tout en foam
Construction robuste



OUVERT jusqu'à 9 h. 30 jeudi et vendredi soirs
fermé samedi jour de la St-Jean-Baptiste

Cours d'été

Votre enfant a-t-il échoué cette année ?

• Mathématiques • Chimie • Physique • Latin
GENERAL — SCIENTIFIQUE — CLASSIQUE

JOUR — SOIR

INFORMATIONS 849-2275

JACQUES DUVAL, directeur

ECOLE DE RATRAPAGE ENRG.

1600, rue BERRI, Palais du Commerce, Suite 220
Accès direct au METRO Berri-Demigny

CALENDRIER DE L'EXPO

AUJOURD'HUI

JOURNEE NATIONALE DU CEYLAN

- PLACE DES NATIONS**
16 h. 30 — Jusqu'à 17 h. 30. "L'ensemble national de danse du Ceylan" présentera un spectacle gratuit.
- KIOSQUE A MUSIQUE "A"**
11 h. 00 — Prospect High School Stage Band, de Mount Prospect, Illinois, reprise à 17 heures.
- KIOSQUE A MUSIQUE "B"**
11 h. 30 — Les Kalconaires, de York, Pennsylvanie. Reprise à 17 h. 30.
- KIOSQUE A MUSIQUE "E"**
12 h. 30 — Beloit YMCA Choir, de Beloit, Wisconsin. Reprise à 17 h. 45.
- L'HOMME A L'OEUVRE**
14 h. 00 — Tous les jours, les visiteurs peuvent entendre à 14 h., 15 h., 16 h., 17 h., 18 h., trente minutes de musique légère à l'orgue de Thomas Legrandy.
- PAVILLON DES JEUNESSES MUSICALES**
16 h. 00 — Du 18 au 24 juin, le compositeur suisse Pierre Wissmer donne des cours sur l'orchestration et l'analyse musicale.
- PAVILLON DE LA JEUNESSE**
17 h. 00 — Des étudiants du collège Hunter et de l'Université de la Pennsylvanie discuteront des améliorations qu'une législation pourrait déterminer dans les relations interraciales.
- CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL**
17 h. 30 — Réception par la compagnie Alcan.
- PAVILLON DU QUEBEC**
18 h. 00 — Le pavillon reçoit la Fédération du détail et des services du Québec.
- PAVILLON DE L'URSS**
18 h. 30 — Des artistes lituaniens donneront un concert dans la salle du cinéma du pavillon.
- PAVILLON DE LA JEUNESSE**
18 h. 30 — Les visiteurs du pavillon pourront rencontrer, au cinéma-théâtre, le célèbre peintre mexicain Tamayo. Représenté par ses oeuvres dans les principaux musées du monde, il est l'auteur de la murale installée à l'entrée du pavillon du Mexique.
- AUDITORIUM DU PONT**
19 h. 00 — Pour l'Association médicale canadienne, la série connaissance '67 inscrit les films suivants à son programme: "Myocardial Revascularisation", "The Appearance of the Normal and Diseased Larynx", "P.K.U. Preventable Mental Retardation", "Stage Nought", "Hypothermia — from Physiology to Heart Surgery", "Ankylosing Spondylitis", "Diagnosis and Therapy with Radiation", "Emotional Factors in General Practice — Their Recognition and Management". Le programme dure jusqu'à 22 heures.
- PAVILLON DE L'HOSPITALITE**
19 h. 00 — Le Cercle des femmes universitaires de la Rive-Sud distribuera des prix aux jeunes qui ont pris part à un concours dans les écoles de la Rive-Sud.
- FESTIVAL MONDIAL**
20 h. 00 — Au théâtre Maisonneuve, l'orchestre Scarlatti de Naples, sous la direction de son chef Massimo Pradella, jouera des oeuvres de Rossini, Viotti, Cherubini et Dallapiccola. Pour sa part, l'ensemble national de danse du Ceylan donnera un spectacle au théâtre Port-Royal.
- PAVILLON DE LA JEUNESSE**
20 h. 30 — Spectacle au café-dansant avec Marie-Josée Casanova, Jean-Pierre Ferland et "Two's Company".
21 h. 00 — Claude Savard donnera un récital de piano au cinéma-théâtre du pavillon.
24 h. 00 — A l'affiche du cinéma, un court métrage de l'ONF produit en 1965: "High Steel", ainsi qu'un long métrage du Suédois Alf Sjöberg réalisé en 1949: "Only a Mother".

DEMAIN

JOURNEE NATIONALE DE LA THAILANDE

- PLACE DES NATIONS**
10 h. 15 — La fanfare de l'Expo ouvrira la journée par un concert. Une cérémonie officielle s'en suivra à laquelle assisteront les souverains de Thaïlande, sa Majesté Bhumbol Abulyadej et sa épouse, la reine Sirikit.
- PAVILLON DE L'ADMINISTRATION**
16 h. 00 — Dans l'amphithéâtre de la presse, le ministre des Affaires étrangères de la Thaïlande, M. Thanet Khoman, donnera une conférence de presse.
- CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL**
9 h. 00 — Réunion de R.C.A. Victor.
- PAVILLON DE L'HOSPITALITE**
9 h. 30 — Des invités de toutes les parties du monde participeront à une réunion de "Zonta International", organisme philanthropique féminin. La présidente internationale, Mlle E. Nairn, de Toronto, y assistera également. Le député de Jacques-Cartier, Mme Claire Kirkland-Casgrain, prononcera une conférence à cette occasion.
- PAVILLON DE LA FRANCE**
10 h. 00 — Dans le cadre du programme de conférences techniques qui se prolonge jusqu'au 23 juin, M. Giraud, directeur scientifique de la société Bertin, exposera une philosophie des transports pour les pays en voie de développement.
- KIOSQUE A MUSIQUE "A"**
11 h. 00 — Lawrence Park Collegiate Choir, de Toronto. Reprise à 17 h. 00.
- KIOSQUE A MUSIQUE "B"**
11 h. 30 — Potomac English Handbell Ringers, de Washington. Reprise à 19 h. 00.
- CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL**
12 h. 00 — Réunion du club Rotary d'Anjou.
- PAVILLON DE LA JEUNESSE**
12 h. 30 — Pour souligner la journée de la Thaïlande, le cinéma-midi présentera "Treasure of Thailand". Cette projection sera suivie d'une rétrospective Gilles Groulx. "Les raquetteurs" (59), "Normalat" (59), "Golden Gloves" (61), "Voit Miami" (63), "Un jeu si simple" (64) et "Le chat dans le sac" (64) seront à l'affiche. Le programme se terminera à 17 h. 00.
- KIOSQUE A MUSIQUE "E"**
12 h. 30 — Hamilton High School Band, Hamilton, Michigan. Reprise à 17 h. 45.
- PAVILLON DU CANADA**
14 h. 00 — Concert par la fanfare de l'Expo.
- PAVILLON DE LA FRANCE**
15 h. 00 — Pour la deuxième conférence technique de la journée, M. Leon Kaplan, président-directeur général de la Société d'études de l'aérotrain, parlera de l'aérotrain comme moyen économique de transport à grande vitesse au sol.
- L'HOMME ET LA SANTE**
15 h. 30 — Conférence de presse dans la salle d'honneur du pavillon par le Dr Normand Béliveau, qui vient d'être élu président de l'Association médicale canadienne.
- PAVILLON DE LA JEUNESSE**
16 h. 30 — Spectacle au café-dansant par la "Two's Company".
- PAVILLON DE LA FRANCE**
17 h. 00 — Les perspectives offertes par les aéroglisseurs marins et le naviplane seront exposées par M. Charles Marchetti, directeur général de la société d'études et de développement des aéroglisseurs marins. Ce sera la troisième conférence technique de la journée.
- PAVILLON DU CANADA**
17 h. 00 — Sous la direction du capitaine J. T. Dowell, la fanfare de l'Artillerie royale canadienne donnera un concert.
- CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL**
17 h. 30 — Réception pour les membres du conseil municipal de Pointe-Claire.
- PAVILLON DE L'URSS**
18 h. 30 — Concert par des artistes lituaniens dans la salle de cinéma du pavillon.
- AUDITORIUM DU PONT**
19 h. 00 — Le thème "Sciences and Society" coiffera ces projections cinématographiques de la série Connaissance 67: "Automania 2000", "Food", "Food for the Earth for the Earth", "Destination Man", "People by the Billions", "Lifelines of Water", "Day after Day", "Stress". Le programme se prolonge jusqu'à 22 h. 00.
- PAVILLON DE LA JEUNESSE**
19 h. 30 — Au cinéma-théâtre du pavillon, Radio-Canada réalisera l'émission radiophonique "Les chansonniers de la Ronde" avec Marie-Josée Casanova et la "Two's Company".
- FESTIVAL MONDIAL**
20 h. 00 — Pour sa première nord-américaine, l'orchestre du festival de Bath, accompagné du réputé violoniste Yehudi Menuhin, interprétera des oeuvres de Bach, Mozart, Weinsweig, et Britten. Ce concert aura lieu au théâtre Port-Royal.
- PAVILLON DE LA JEUNESSE**
20 h. 30 — Spectacle au café-dansant avec Jean-Pierre Ferland, Marie-Josée Casanova et la "Two's Company".

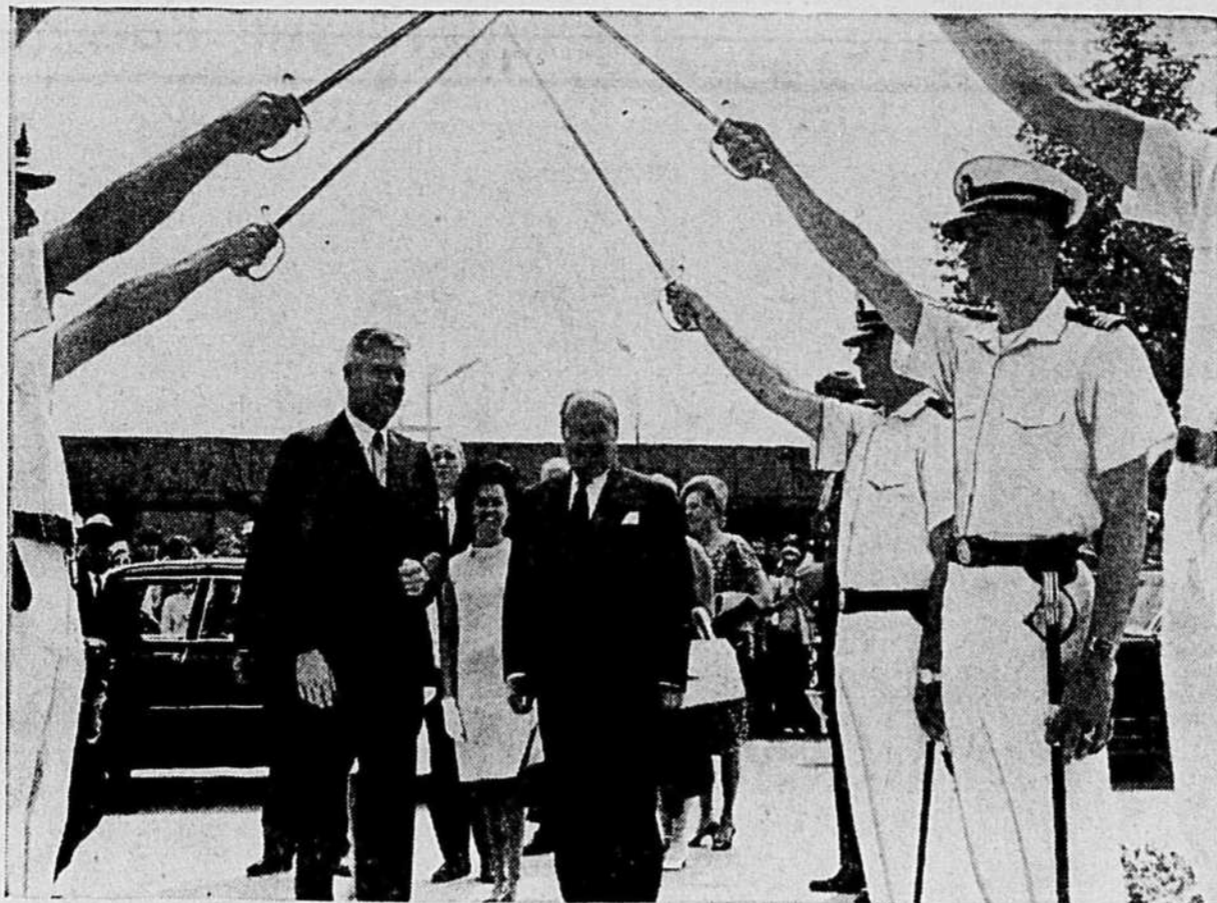


photo J.-Y. Létourneau. LA PRESSE

Journée du Maine

A l'entrée du pavillon du Maine, six cadets du navire-école US State of Maine dressent un chapiteau de sabres alors que M. Kenneth M. Curtis, gouver-

neur du Maine, s'apprête à y pénétrer en compagnie de M. Pierre Dupuy et de Mme Curtis, au centre.

Pour le Maine, une journée vraiment américaine

par Gilles RACINE

Le Maine, ce voisin du Canada, notamment du Québec, célèbre hier la journée spéciale de sa participation à l'Expo 67. Et c'est dans un style typiquement américain que cet Etat s'est présenté aux visiteurs de la "Terre des hommes"...

A la Place des Nations, hier matin, le gouverneur de l'Etat, M. Kenneth M. Curtis, en compagnie de M. Dupuy, a reçu le salut du drapeau par la Compagnie franche de la Marine ainsi que par le "Maine Maritime Academy Band", composé de cadets du navire-école US State of Maine qui est présentement ancré au quai Mark-Drouin.

Dans son allocution, le gouverneur du Maine a dressé un bref tableau des liens qui unissent cet Etat au Québec. Liens tant historiques, géographiques que climatiques. Sembant très emballé par l'Expo 67 — il a d'ailleurs pris la peine de convoquer en fin d'après-midi une conférence de presse sur le navire-école pour réitérer aux journalistes son plaisir d'être à Montréal — le gouverneur Curtis a félicité tous les concepteurs et réalisateurs de l'Expo.

L'Expo devrait faire perdre au Canada, son complexe d'infériorité

Le plus jeune gouverneur américain s'est d'autre part dit assuré que l'exposition universelle de Montréal aurait pour conséquence d'enlever au Canada son complexe d'infériorité d'être au bout du monde. "L'Expo 67 sera pour beaucoup de l'attention que portera au Canada le monde, attention dont ce pays a si souvent été privé."

Pour sa part, le Commissaire général de l'Expo 67, M. Pierre Dupuy, a vanté une qualité de cœur que possèdent les Etats-Unis et "qui ne se retrouve pas si souvent dans l'histoire": la générosité. Il a ajouté qu'elle était "une de nos raisons d'espérer en l'avenir".

Précédé du "Gardiner High School Band" — une fanfare d'écoliers et d'écoliers dont les bottillons sont armés de fers et dont l'uniforme faisait douter du bon goût de ses couturiers — et suivi de la fanfare des cadets du navire-école, le cortège officiel se rendit au pavillon du Maine.

Une cohue humaine s'était évidemment formée autour du pavillon. La fanfare en majorité composée de jeunes filles avait attiré vers le pavillon un grand nombre de visiteurs oisifs.

Le sujet (la France et le Québec), le verbe (français et le "compliment" direct) se sont parfaitement accordés hier matin au pavillon de la France, à l'occasion de la Journée de la presse française, à laquelle participaient une trentaine de représentants de la presse française, venus à Montréal visiter l'Expo.

En présence d'un fort contingent d'amis de la France — et peut-être aussi un peu de la presse — le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, le ministre de l'Information du gouvernement français, M. Georges Gorse, et le président du Conseil supérieur des Messageries de presse et président du syndicat de la presse parisienne, M. Henri Massot, se sont fait d'émouvantes déclarations d'attachement réciproque, avec une élégance de style qui n'était pas moins capiteuse que le champagne qui allait être bu en abondance quelques instants plus tard, et le charme des quelques hôtes qui brisaient la monotonie habituelle des cocktails de presse.

Le Québec fait encore partie du Canada

A un moment donné le premier ministre a rappelé à ses auditeurs que le Québec "fait encore partie du Canada" et qu'il en fera partie "encore longtemps", à condition qu'on lui donne l'occasion de se développer dans le respect des droits intégraux de chacun.

Se tournant vers le ministre français de l'Information, M. Gorse, le premier ministre remarqua que le Québec, qui ne possède pas un tel ministère, n'est pas aussi avancé que la France en cette matière. Cela prouve, dit-il, que nous sommes fondamentalement nord-Améri-

pendant lus d'une demi-heure, on a offert aux spectateurs une démonstration de danses carrées "Callées". D'après la démonstration, il semble que tout le monde connaisse le folklore au Maine.

La majorité des danseurs et danseuses était passablement âgée. Spectacle très intéressant de voir des femmes de cinquante ans et peut-être plus vieillottes briser obligea alors un certain nombre de spectateurs à s'enquérir d'un endroit plus ombragé que la Place des Nations.

Verbe fleuri pour le jour de la presse française

Le sujet (la France et le Québec), le verbe (français et le "compliment" direct) se sont parfaitement accordés hier matin au pavillon de la France, à l'occasion de la Journée de la presse française, à laquelle participaient une trentaine de représentants de la presse française, venus à Montréal visiter l'Expo.

En présence d'un fort contingent d'amis de la France — et peut-être aussi un peu de la presse — le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, le ministre de l'Information du gouvernement français, M. Georges Gorse, et le président du Conseil supérieur des Messageries de presse et président du syndicat de la presse parisienne, M. Henri Massot, se sont fait d'émouvantes déclarations d'attachement réciproque, avec une élégance de style qui n'était pas moins capiteuse que le champagne qui allait être bu en abondance quelques instants plus tard, et le charme des quelques hôtes qui brisaient la monotonie habituelle des cocktails de presse.

Le Québec fait encore partie du Canada

A un moment donné le premier ministre a rappelé à ses auditeurs que le Québec "fait encore partie du Canada" et qu'il en fera partie "encore longtemps", à condition qu'on lui donne l'occasion de se développer dans le respect des droits intégraux de chacun.

Se tournant vers le ministre français de l'Information, M. Gorse, le premier ministre remarqua que le Québec, qui ne possède pas un tel ministère, n'est pas aussi avancé que la France en cette matière. Cela prouve, dit-il, que nous sommes fondamentalement nord-Améri-

cains et que nous le resterons encore longtemps.

Au cours de cette brève improvisation, qui ne détonnait pas, quant à la cordialité, à côté des allocutions de ses prédecesseurs, M. Johnson a paru impressionner fort ses auditeurs français, particulièrement une hôtesse qui n'a pu s'empêcher de dire: "Il est très bien votre premier ministre. Il a dit de très belles choses."

Le premier ministre était accompagné du jeune ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse.

Prenant la parole après M. Massot qui a dit, entre autre, que le pavillon de la France était une réponse à l'appel, l'an dernier, du ministre des Affaires culturelles du Québec (sans spécifier s'il était de l'ancien ou

du nouveau régime), qui se plaignait devant lui du fait que nous n'entendions ordinairement parler de la France que par les publications américaines, M. Gorse a remercié le premier ministre pour avoir bien voulu, en dépit de ses lourdes charges, honorer de sa présence, cette journée de la presse française.

Installé sur un promontoir entouré d'eau — comme pour lui rappeler ses difficultés avec les employés de l'Hydro — M. Johnson a laissé "parler son cœur" durant quelques minutes, malgré les risques que comporte une telle pratique devant les journalistes, devant le souligner, et a dit combien le Québec comptait sur la France pour son développement culturel.

Un prix pour la jonque de l'Expo

Les autorités du port de plaisance Sainte-Hélène viennent d'instituer un programme d'attribution de prix au bateau de la semaine, parmi les nombreuses embarcations qui sont amarrées dans ce port. La première embarcation à être ainsi honorée est la jonque chinoise "Chang Feng" (qui signifie "vent fort").

La "Chang Feng" et ses six membres d'équipage commandés par le capitaine Maurice Herman a terminé à l'Expo, une odyssée de 8.500 milles, qui a duré 28 mois et a conduit les hardis navigateurs de Hong-kong à Montréal.

Ce prix est remis conjointement par l'escouade du Canadian Power, et la compagnie McCulloch du Canada Limitée.

Chaque semaine d'ici la fin de l'Expo, un jury composé de membres de la région montréalaise de l'escouade, remettra un prix au commandant du yacht ou du voilier le plus remarquable, mouillant à ce moment dans le port Sainte-Hélène.

Le trophée, don de la compagnie McCulloch est une plaque en acajou.

Jusqu'à maintenant, près de 1.000 bateaux ont été amarrés le long des quais du port Sainte-Hélène. On en attend 6.000 cet été.

Le port Sainte-Hélène offre aux yachtsmen de nombreux services qui vont du ravitaillement en carburant jusqu'à l'épicerie, le restaurant, les bars, les salons, le magasin d'agrès nautiques etc.

On prévoit que deux cinquièmes des visiteurs viendront de la province d'Ontario et de la région des Grands-Lacs, et que deux cinquièmes viendront des Etats-Unis. Les autres sont des navigateurs du Québec et d'Europe.

Le port de plaisance Sainte-Hélène peut accueillir 350 navires.

Prince japonais en visite à l'Expo

Le prince Takamatsu, frère cadet de l'empereur Hirohito partira de Tokyo, le 6 juillet, pour une visite officielle de onze jours au Canada, en compagnie de sa femme. Le couple princier participera à des cérémonies, à Ottawa, le 10 juillet, dans le cadre des fêtes du Centenaire, puis s'amènera à l'Expo 67, le 12 juillet.

30.000 visiteurs par jour

Le pavillon du Téléphone est le pavillon privé qui reçoit quotidiennement le plus grand nombre de visiteurs. Les dirigeants du pavillon évaluent à 30.000 le nombre de personnes qui, quotidiennement, s'y rendent.

Le billet de l'Expo

La Suisse avec ou sans narcissisme

par PIERRE OLIVIER

J'avais, depuis longtemps, un compte à régler avec le "narcissisme" suisse.

Un "narcissisme" qui, et je m'en tenais à la définition qu'en donnait (et que, malgré les précisions des grammairiens, continue à en donner) Larousse, consistait en un "amour morbide et excessif de sa propre personne" et qui empruntait des formes assez harassantes. Du moins me semblait-il à l'époque.

Ainsi, n'avais-je jamais pu accepter de lire Gérard de Nerval, pour qui j'avais pourtant, et pour qui j'ai toujours une admiration sans bornes à la "une" du principal quotidien français de Suisse, "La Tribune de Genève".

D'autant plus que Gérard de Nerval (Dieu ait son âme!) y vantait les mérites d'un quelconque lac suisse qu'il avait découvert en 1830 ou en 1840. C'était, et c'est encore trop demander à mon "maigre" instinct de journaliste.

C'est donc bien "muni" de préjugés, et décidé à en finir, que je me suis rendu hier après-midi au pavillon suisse, dans l'île Sainte-Hélène.

Si la Suisse que j'y ai découverte est aussi "narcissique" (puisque la moitié des hormones connues y ont été synthétisées et que plus du tiers des médicaments utilisés pour maintenir les fonctions cardiaques et respiratoires y ont été créés) que celle qui continuait à vivre dans sa mémoire, elle est étrangement plus sympathique.

Ce qui me force à remettre en cause mon premier jugement.

Je n'avais, après tout, que dix-neuf ans lorsque j'en ai fait la connaissance et j'avais, comme tous les gens de cet âge, l'étrange manie, ou l'étrange ambition (le mot n'est qu'apparement paradoxal) d'être triste. On ne se débarrasse pas facilement de Gérard de Nerval, ou d'Alfred de Musset, même si on n'aime pas les lire à la "une" des quotidiens.

Les Suisses, qui ont, plus que la plupart des habitants des pays dit civilisés, appris l'art de cohabiter ne m'en voudront sûrement pas d'exhiber, e certain s de leurs travers. N'ont-ils pas, pour se reprendre, la fierté, bien légitime, qu'ils éprouvent à avoir "réussi" cette merveille démocratique qu'est la Confédération helvétique.

Sur ce plan, je ne puis que m'incliner.

Comme je ne puis que m'incliner lorsqu'on me dit, à l'Expo, que la Suisse, située au coeur de l'Europe, est la "plaque tournante du trafic international".

Je ne puis d'ailleurs pas oublier que je vis, que nous vivons tous pour six mois à l'heure suisse. Narcisses (comment pourraient-ils éviter de l'être!) ils se chargent d'ailleurs de me le rappeler. A chaque minute. A chaque seconde. Et ce grâce, ai-je appris hier, à trois dispositifs:

1. une horloge atomique avec tube à césium d'une précision d'un millièmes de seconde par jour (1 seconde en 3.000 ans);
2. une centrale horaire électronique qui distribue l'heure aux 14 tours et aux 50 horloges de l'Expo;
3. une horloge digitale qui donne l'affichage numérique du temps (au dixième de seconde).

Si la Suisse donne l'heure à l'Expo (le cadeau, en soi, est loin d'être négligeable), elle lui donne également de merveilleuses images et une certaine fraîcheur. Celle qui, jadis, n'avait semblé le produit d'une stérilisation abusive.

l'expo en BREF

par Germain TARDIF

"Que trois cents Messieurs en Belgique nous laissent tranquilles"

● Au kiosque d'information du pavillon du Congo, l'on pouvait voir, lors de l'ouverture officielle, une publication reproduisant une entrevue du président Mobutu. Le titre de cet imprimé: "Que trois cents Messieurs en Belgique nous laissent tranquilles". L'interview, reproduite de la revue Jeune Afrique, fait état d'efforts par un certain nombre de financiers et personnages gouvernementaux de Belgique pour tenir le Congo dans un état de marasme et d'anarchie. Or, l'un des principaux invités à la cérémonie d'inauguration était le président du Collège des commissaires généraux des pavillons, M. Goris, de Belgique...

Le réalisme au pavillon du Téléphone

● Si des garde-fous ont été aménagés, à l'intérieur du pavillon du Téléphone, ce n'est pas pour disposer les visiteurs en rangées. C'est plutôt pour leur permettre de s'appuyer et de garder ainsi leur équilibre qui est menacé par certaines scènes réalistes de mouvement qu'offre le film sur les neuf écrans disposés en cercle. Cette technique donne au spectateur la saisissante impression qu'il est en plein milieu de l'action.

Des trônes pour le roi et la reine de Thaïlande

● Pour sa majesté le roi de la Thaïlande et son épouse, qui se trouvent actuellement à Montréal à l'occasion de la journée de la Thaïlande à l'Expo, il fallait des trônes. Mais où les trouver? Il n'a pas fallu longtemps aux dirigeants de l'Expo pour dénicher deux superbes chaises de style Louis XV recouvertes de velours. C'est chez M. Ernie Saykali, homme d'affaires bien connu dans la métropole, que l'Expo a été chercher ces "trônes".

La princesse Grace prépare sa visite

● La princesse Grace de Monaco se trouve actuellement à Paris. Elle y choisit sa garde-robe en prévision du voyage qu'elle fera au Canada en juillet, avec son époux, le prince Rainier. Grace et Rainier visi-

DEMAIN AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik: une immense pyramide reposant sur sa pointe; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants: ressources et énergie; communications et transports; temps nouveaux.

Ciné-carrousel: films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens.

Restaurant, cafétéria, casse-croûte.

Le Centre d'activité créatrice, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit. De 10h à 8h p.m.

THÉÂTRE

midi
MIREILLE LAGACE
organise le Québec.

2h. 30 p.m.
THE HART HOUSE
ORCHESTRA DE TORONTO
2h 30 p.m., sam, 24 juin et dim. 25 juin,
PAULINE JULIEN,
chanteuse bien connue
3h. 45 et 5h. p.m.
LES FEUX FOLLETS
—relâche le lundi
6h. 15 p.m.
KATIMAVIK-REVUE
une réalisation de
GRATIEU GELINAS
et de
WAYNE et SHUSTER
Mise en scène de
ALAN LUND
—relâche le lundi

N.B.: Entrée libre—billets gratuits délivrés au guichet une heure avant les spectacles.
Il est interdit de photographier et d'enregistrer les spectacles.

KIOSQUE A MUSIQUE

2h. 30 p.m.
DEFILE DE LA MODE
CANADIENNE
une production de
IONA MONAHAN
3h. 45 p.m.
LA FAMILLE SOUCY
5h. p.m.
FANFARE MILITAIRE



photo J.-Y. Létourneau. LA PRESSE

M. Johnson et la presse française

Arborant le bouton des Fêtes du Canada français, M. Daniel Johnson, au centre, s'entretient avec le ministre français de l'Information, M. Georges Gorse (à gauche), et M. Robert Bords, commissaire général de la France à l'Expo, au cours de la réception qui a eu lieu hier au pavillon de la France.

L'incendie du pavillon de la Chine: grossière négligence ou acte volontaire

— M. Bernard Péclét

A mon avis, il n'y a que deux causes possibles à l'origine de cet incendie: une grossière négligence ou un acte criminel. C'est ce qu'a affirmé, hier après-midi, le chimiste-analyste du laboratoire médico-légal du Québec, M. Bernard Péclét, alors qu'il était appelé à déposer à l'ouverture de l'enquête du commissaire John McDougall sur le sinistre qui a ravagé le pavillon de République de Chine à l'Expo 67, le 30 mai dernier.

L'expert montréalais a signalé qu'il avait procédé, quelques heures après l'incendie, à un examen touchant le filage et les prises de courant. "Tous les fils examinés étaient intacts, sauf au plafond où l'on notait la présence de petits arcs électriques, résultant de l'incendie", a révélé M. Péclét.

Il a ajouté qu'en aucun endroit il n'avait découvert d'arcs électriques qui auraient pu être à l'origine du sinistre. Le chimiste a déclaré qu'il avait retenu les hypothèses de négligence ou un acte volontaire, après avoir éliminé la possibilité d'une inflammation spontanée parce qu'aucune substance n'était, selon les renseignements qu'il a pu obtenir, susceptible d'engendrer un tel incendie.

L'incendie a débuté dans une pièce centrale

M. Péclét a émis l'opinion que le sinistre aurait débuté dans une pièce centrale où se trouvait une scène. Il appuie sa thèse sur l'expertise des débris qui démontre que c'est en cet endroit que la carbonisation est la plus profonde.

Les premiers témoins à être cités à l'enquête sont: le lieutenant Jean-Marcel Trudeau, enquêteur de la commission des incendies; le chef Edouard Desjardins, des pompiers de l'Expo et son assistant, M. René Chénier.

Le lieutenant Trudeau a fait part de son enquête sur les lieux du sinistre et a soumis comme pièces à conviction les dépositions assermentées de témoins qu'il a interrogés. Il a également fourni une série de 13 photos prises à la suite du sinistre.

Le chef Desjardins et son assistant ont fourni des détails quand à l'heure des alertes et des arrivées des appareils et

des officiers sur les lieux. M. Desjardins a souligné que la première alerte avait été donnée à 7 h. 03, le matin du 30 mai et avait été transmise par le système automatique installé dans le pavillon.

Il a mentionné que ce système, qui fonctionne à la chaleur, avait été rapporté comme étant défectueux, le 26 mai, mais que les réparations nécessaires avaient été effectuées pour le remettre en ordre.

Dégâts de \$150,000 au restaurant
Un agent de réclamations, M. André Douville, qui avait été assigné par les assureurs représentants certains concessionnaires a révélé à l'enquête que les dégâts occasionnés au restaurant par cet incendie étaient de l'ordre de \$140,000 à \$150,000.

Il n'a pu fournir de plus amples informations concernant le reste de l'immeuble parce qu'il n'avait pas été appelé à évaluer les dommages.

M. George A. Friedly, architecte de Montréal-Nord, qui a vérifié les plans du pavillon qui avaient été conçus à Taipei et qui avait surveillé l'exécution des travaux est venu fournir des précisions sur les matériaux dont était constitué le pavillon. Il a déclaré que le sinistre n'avait engendré aucun dommage à la structure même de l'immeuble qui demeurerait solide et parfaitement sécuritaire.

L'une des premières personnes arrivées sur les lieux du sinistre, M. Armand Germain, agent de sécurité à l'Expo, qui avait terminé son travail, à 7 h. le matin de l'incendie, a présenté une série de 39 photographies qu'il avait prises de tous les angles et à tous les stades du sinistre.

Visiteurs nocturnes
Il ressort des témoignages entendus à l'enquête que ce n'est pas l'activité qui a manqué au pavillon de la Chine au cours de la nuit précédant l'incendie. On a noté la présence de visiteurs nocturnes, qui ont tous été assignés comme témoins, sauf un, dont on ne connaît même pas l'identité.

Ces visiteurs sont: un employé du service d'entretien qui ne devait pas normalement travailler cette nuit-là, deux jeunes filles qui étaient en visite à l'Expo, un jeune homme qui les accompagnait et dont on ignore l'identité de même qu'un poseur de tapis de caoutchouc qui a quitté l'immeuble quelques minutes avant le début du sinistre.

M. Robert St-Amant, employé de la compagnie d'entretien qui assure le nettoyage du pavillon, a révélé qu'il avait pris son service vers minuit. Au cours de la nuit, il a lavé les planchers au

premier étage du pavillon. Il a noté la visite au cours de la nuit du contremaître, M. Jean-Marc Langlois, d'un employé, Claude Thivierge et d'un inconnu qui sont venus visiter le pavillon, vers 3 h. du matin, en compagnie de deux jeunes filles qu'il a identifiées comme étant Irène et Claudette.

Le témoin a déclaré que vers 7 h., alors qu'il se trouvait au pied de l'escalier donnant accès au deuxième étage, il a demandé à un compagnon, Roger Jutras, qui descendait, s'il ne sentait pas la fumée. Puis, il a vu les flammes qui dévoraient une tenture de soie, sur la scène de la pièce centrale. Il a révélé qu'à ce moment, Jutras s'est dirigé vers la cuisine à l'arrière pour demander aux Chinois qui s'y trouvaient s'il n'y avait pas d'extincteurs. Pendant ce temps, il a révélé avoir lancé son seau d'eau sur les flammes pour tenter de les apaiser.

C'est St-Amant qui a noté la sortie d'un homme peu avant le début de l'incendie. Il a dit avoir déjà vu ce type poser des tapis de caoutchouc mais que cette nuit-là il n'en avait pas installé.

Un jeune homme de 23 ans, M. Roger Jutras, qui dirige le travail de l'équipe d'entretien au pavillon, a corroboré en substance le témoignage de St-Amant. Il a noté que Claude Thivierge s'était présenté au travail à minuit et que le grand patron Jean-Marc Langlois, qui s'occupe des équipes de plusieurs pavillons était venu vers 12 h. 45 pour lui dire de s'en aller.

M. Jutras signale que Thivierge est demeuré sur les lieux pendant une demi-heure et qu'il avait ensuite accompagné au pavillon de la Tchecoslovaquie où il était allé chercher des articles de nettoyage. Il a ajouté que Thivierge était ensuite parti pour revenir vers 3 h. du matin, en compagnie de Langlois, d'un autre jeune homme et de deux jeunes filles. Il a déclaré que le groupe était demeuré environ 10 minutes dans le pavillon avant de partir.

Il a déclaré avoir vu au moment du début de l'incendie, comme "une boule de feu monter dans le rideau de la scène". Il a ajouté qu'il s'était alors dirigé vers la cuisine demander des extincteurs mais que les Chinois ne semblaient pas l'avoir compris. Il a révélé qu'il avait alors personnellement actionné le système d'alarme.

Pressé de questions par Me André Tessier et Me Basil Danchyshyn, qui représentaient le Commissariat des incendies, le témoin a dit qu'il ne pouvait se rappeler avoir vu quelqu'un fumer au cours de la nuit. Il a révélé qu'un gardien chinois se couchait toutes les nuits sur les marches de la scène mais qu'il ne l'a jamais vu fumer.

Invité à donner les commentaires que faisaient ses compagnons de travail à la suite du sinistre il a déclaré: "Nous disions tous que rien qu'une cigarette aurait pu mettre le feu". Il a ajouté: "Nous avons beau-

coup parlé du feu mais nous avions décidé de ne pas trop parler aux enquêteurs pour ne pas nous attirer de troubles, à cause des filles".

Aux questions de Me Tessier qui voulait en savoir plus long, il a révélé: "Langlois m'a dit de ne pas parler des filles mais on ne m'a pas dit de me taire sur les cigarettes". Jutras avait déclaré précédemment que l'on retrouvait souvent des mégots de cigarettes à côté des marches de la scène.

Un mystérieux mégot

Mes Tessier et Danchyshyn sont revenus à la charge à plusieurs reprises, tentant visiblement d'obtenir des témoins leur version sur un mystérieux mégot de cigarette mais personne ne l'a suivi sur ce terrain, si ce n'est l'une des deux jeunes filles qui ont visité le pavillon cette nuit-là et qui ont été appelées à déposer. Les procureurs ont également tenté de faire admettre aux témoins qu'ils avaient fait l'objet de menaces sans réussir toutefois à obtenir de réponse affirmative.

Mlle Irène Dandurand, une jeune fille visiblement malade, qui affirme vivre d'une pension du gouvernement, est celle qui a fait allusion au mégot. Elle a dit que le jeune homme qui l'accompagnait avait jeté un mégot sur le tapis au moment de la visite. Elle se serait dirigée vers l'endroit pour le ramasser mais le jeune homme l'aurait pris par le bras en lui disant: "Laisse faire ça".

Elle a dit ne pas connaître cet individu qu'elle avait rencontré sur La Ronde dans la soirée. Elle a révélé qu'elle, et son amie, Claudette Monette, s'étaient rendues au pavillon de la Chine après avoir été invitées à monter dans un petit véhicule "Cushman" qui sert à l'entretien des terrains de l'Expo. L'invitation aurait été faite par Langlois et Thivierge.

Mlle Claudette Monette, dernier témoin à cette audience a enregistré un témoignage incohérent. Prenant la chose en riant, elle a dû être rappelée à l'ordre à plusieurs reprises par Me Tessier qui a même présenté une motion au commissaire McDougall pour qu'on la détienne jusqu'à aujourd'hui, dans une tentative pour lui remettre de l'ordre dans les idées et lui délier la langue.

Elle a, d'une façon générale, corroboré le témoignage de sa compagne, sauf sur la question du mégot de cigarette. Elle a catégoriquement nié avoir vu quelqu'un fumer ou lancer un mégot au cours de la visite au pavillon.

Mlle Monette a déclaré que la première fois qu'elle a entendu parler de l'incendie, c'est le matin du 30 mai, alors qu'elle se trouvait au domicile de Thivierge et que St-Amant est venu leur dire qu'il y avait eu incendie au pavillon. Pressée de questions, le témoin a révélé que rien d'autre n'avait été dit au cours de ce entretien au domicile de Thivierge. Claudette Monette a nié à plusieurs reprises alors que Me Tessier insistait pour lui faire dire qu'on l'avait menacée et que son témoignage lui avait été dicté.

Interrompue par l'heure tardive, l'audience reprendra cet après-midi, alors que 11 témoins doivent encore être entendus.

Enquête sur l'administration de l'ex-commissaire du pavillon congolais

Le gouvernement congolais a institué une enquête sur l'activité de l'ex-commissaire général du pavillon du Congo, M. Pierre M'Balé. Ce dernier a été récemment démis de ses fonctions à l'Expo et à Ottawa, où il était chargé d'affaires pour son pays.

M. M'Balé a été remplacé par M. Charles Sumbu aux deux postes. C'est M. Sumbu qui, lundi, a présidé à l'ouverture officielle du pavillon du Congo, deux mois après le début de l'Expo 67.

L'enquête, aurait déclaré M. Sumbu, porterait sur ce retard et sur les dépenses encourues par le pavillon sous l'adminis-

tration de M. M'Balé. Ce dernier se trouve présentement à l'hôpital Notre-Dame où il a été admis il y a plusieurs semaines. Dès qu'il sera remis de la maladie assez grave qui a nécessité son hospitalisation, il devra retourner au Congo pour reprendre de ses faits et gestes.

M. Sumbu a expliqué qu'il était en train de faire une enquête sur le mandat de M. M'Balé comme commissaire à l'Expo et qu'il transmettrait les résultats de cette enquête au gouvernement congolais. Ses recherches porteraient sur les dépenses effectuées par l'ancien commissaire et sur les raisons qui ont motivé le retard de

l'ouverture du pavillon congolais. Rejoint à l'hôpital Notre-Dame, M. M'Balé a affirmé qu'il n'hésiterait pas à poursuivre quoiqu'on a porté atteinte à sa réputation dès son retour au Congo.

Il a ajouté qu'il avait été informé le 20 mars dernier que son gouvernement lui avait fait parvenir un montant de \$800,000 pour couvrir le coût de la participation du Congo à l'Expo 67. Il a dit avoir utilisé cette somme pour payer certains montants dus à la compagnie de l'Expo et pour défrayer les dépenses de la délégation congolaise.

Au sujet de l'ouverture du pavillon du Congo, il a déclaré qu'il n'avait pas pu ouvrir le pavillon le 27 avril dernier parce que "les matériaux ne nous sont parvenus qu'il y a deux semaines".

Samedi dernier, M. Jean-Marie Kititwa, ministre congolais pour le commerce extérieur, envoyait une délégation à l'hôpital Notre-Dame pour demander à M. M'Balé de lui remettre les livres et dossiers qu'il possède à titre d'ancien commissaire. M. M'Balé a confié que le compte en banque congolais à l'Expo était de \$400,000 à ce moment.



VENTE SPECTACULAIRE DRAPEAUX OFFICIELS

Confectionnés de Taffeta Nylon selon les spécifications du Gouvernement



EN VENTE
JEUDI et VENDREDI

Ils sont offerts au public sur une base de premiers arrivés, premiers servis, à un rabais extraordinaire du prix normal*

DRAPEAU CANADIEN

Dim.	Si parfait se vendrait	PRIX LA SALLE
18" x 36"	4.75	1.13
3' x 6'	10.75	3.85
45" x 90"	19.00	5.04
54" x 108"	21.75	5.95
63" x 126"	36.50	10.50
72" x 144"	43.50	15.40
15' x 7 1/2'	59.50	18.90

DRAPEAU DU CENTENAIRE

Dim.	Si parfait se vendrait	PRIX LA SALLE
48" x 72"	12.00	4.90

DRAPEAU FLEUR DE LYS

Dim.	Si parfait se vendrait	PRIX LA SALLE
12" x 24"	2.50	.63
9" x 18"	1.65	.50
36" x 54"	10.75	3.23
48" x 72"	12.00	4.90

* Ces drapeaux ont de légères imperfections, pratiquement invisibles et qui n'affectent en rien leur durée.

7755, St-Laurent
DORVAL
S.E. du Rond-Point
ST-VINCENT-DE-PAUL
4615, boul. Levesque
5680, rue Iberville
LACHINE
45, 45e Avenue
3735, Notre-Dame ouest
PIERREFONDS
9006, boul. Lalonde
BOUCHERVILLE
Centre d'achats "La Seigneurie"
OUVERT jeudi et vendredi 9 h. à 9.30 p.m. — Autres jours 9 h. à 6 p.m.
LONGUEUIL: 210, rue St-Jean — Tous les jours de 9 h. à 10 p.m.



DESSINATEUR HOMME ou FEMME

Parfaitement expérimenté, robes shift et vêtements sport de prix populaires pour dames. Emploi stable. Bon salaire.
TELEPHONE 387-7124

STEINBERG LIMITEE SOUMISSIONS POUR L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE



Contrat de 3 ans
Pour les terrains de stationnement des magasins d'alimentation Steinberg et centres commerciaux situés dans les districts suivants:

- | | |
|--------------------|-----------------------|
| BEACONSFIELD | MONTREAL-NORD |
| BELOEIL | OUTREMONT |
| VILLE DE LAVAL | VERDUN |
| COTE SAINT-LUC | VILLE JACQUES-CARTIER |
| DORVAL | VILLE LaSALLE |
| GREENFIELD PARK | VILLE SAINT-LAURENT |
| ILE PERROT | VILLE SAINT-LEONARD |
| MONTREAL à l'est | VILLE SAINT-MICHEL |
| MONTREAL à l'ouest | WESTMOUNT |
| MONTREAL au nord | MONTREAL au sud |

Envoyez détails de l'équipement et services proposés, mentionnant le district qui vous intéresse, avant le 10 juillet 1967 à:

MONSIEUR J. J. LEROUX
Place Crémazie
110 ouest, rue Crémazie
Montréal 11, Québec

FAISEUSE D'ECHANTILLONS

Sur "car coats" et coupe vent
Emploi à temps partiel ou permanent
9600 St-Laurent
ROBIN SPORTSWEAR



AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 760", concernant

LA MODIFICATION ET LA RECONSTRUCTION DE L'OUVRAGE DE REGULATION ET DU CHENAL DE REGULATION, ECLOSE DE COTE-SAINTE-CATHERINE, VOIE MARITIME — REGION DE L'EST

seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Maestric, 396, rue Cooper, Ottawa 46, ou aux bureaux de la région de l'Est, 350, rue St-Lambert (P.Q.), jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le mercredi 12 juillet 1967.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 96 (P.Q.) ou au secrétaire, immeuble Maestric, 396, rue Cooper, Ottawa 46 (Ont.), ou au directeur régional, bureaux de la région de l'Est, 350, rue St-Lambert (P.Q.), contre le versement de cent dollars (\$100), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents soumissionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir soit un dépôt afférent à la soumission, représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit une garantie de soumission, représentant 10 p. 100 de la soumission, par laquelle il s'engage à passer un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et à satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire: L.E. BELAND
ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, le 20 juin 1967.

AVIS

À L'INDUSTRIE DU CAMIONNAGE

Le Comité Paritaire du Camionnage de la Région de Montréal désire aviser les employeurs et les employés de l'industrie que

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

ET

LA CONFÉDÉRATION

sont des jours fériés légaux en vertu du Décret No 913 et tous les salariés doivent être payés suivant les exigences du Décret pour ces deux jours.

PAUL LAFRAMBOISE,
Administrateur.



Pages 77, 78 et 79

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE



ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢

Montréal, mercredi 21 juin 1967 / saint Louis de Gonzague / 83e année, No 143 / 6 cahiers / 96 pages / Les prévisions météorologiques : généralement ensoleillé / Minimum 60 / Maximum 75

L'approbation par les USA du projet d'oléoduc rebondit aux Communes • Page 29

Pour contrer la grève totale à l'Hydro

Québec envisage de recourir à une loi

L'Hydro et le syndicat cherchent un moyen pour sortir de l'impasse

par Jacques LAFRENIÈRE

Les négociateurs de l'Hydro-Québec et ceux du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) tentent hier de trouver le moyen de sortir de l'impasse dans laquelle les a enfoncés la décision des employés de l'Hydro qui ont décidé de repousser les dernières offres de l'employeur, lundi soir, et d'en arriver le plus tôt possible à la grève totale, abandonnant la grève tournante.

d'ordre de leurs dirigeants pour débrayer à leur tour. L'Hydro prend toutes les mesures pour éviter que le public soit ennuyé par cet arrêt de travail. Elle espère que le syndicat maintiendra ses équipes d'urgence et que le travail des hommes de ces équipes ne sera pas entravé par des manifestants, comme cela s'est déjà produit.

qu'elle devra abandonner l'installation de nouvelles lignes électriques, et autres travaux du même genre qui ne sont pas considérés comme essentiels par le syndicat.

leur donnera raison sur les clauses litigieuses. Le gouvernement pourrait se prévaloir de l'injonction prévue dans le Code du travail pour mettre fin à la grève et créer une commission d'enquête qui aurait 60 jours pour constater les faits, sans pouvoir faire de recommandations. L'injonction perdrait son effet 20 jours après l'expiration du mandat de la commission d'enquête et si aucune entente n'est intervenue, il ne resterait qu'un recours au gouvernement pour empêcher la reprise de la grève: adopter une loi spéciale.

par François TREPANIER de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement de l'Union nationale aura recours à un second bill 25 si jamais les employés de l'Hydro-Québec font une grève générale qui menacerait l'intérêt public. C'est l'avertissement qu'a donné hier, le premier ministre Daniel Johnson alors que le chef de l'Opposition M. Jean Lesage l'interrogeait sur les derniers développements dans ce conflit.



Troisième nuit de violence raciale à Atlanta

La police d'Atlanta réduit à l'impuissance un Noir alors que, pour la troisième nuit consécutive, la violence raciale fait rage dans un quartier à prédominance noire de cette ville de la Georgie. La fusillade a éclaté entre Noirs et policiers. Un Noir a été tué et neuf autres personnes ont été blessées, dont un enfant de 9 ans.

ONU: la G.-B. demande à Israël d'évacuer le territoire conquis



NATIONS-UNIES, N.Y. (PC, AFP, UPI, PA) — La Grande-Bretagne, soutenant que "la guerre ne doit pas conduire à l'expansion territoriale", a fait aujourd'hui une mise en garde à Israël en l'exhortant à ne pas annexer la vieille partie de Jérusalem parce que "cette mesure l'isolerait de l'opinion mondiale".

de reconnaître les territoires conquis par Israël dans la guerre qui l'a opposé récemment aux pays arabes. L'Union soviétique a également réitéré le fait qu'Israël évacue les territoires enlevés aux Arabes par les armes.

La TV russe se retire de l'émission "Notre monde"

MOSCOU, (AFP) — "L'URSS a décidé de refuser de participer à l'émission internationale de télévision "Notre monde", prévue pour le 25 juin", annonce l'agence Tass.

M. Brown a déclaré que tout règlement du conflit au Moyen-Orient "doit reconnaître le droit de tous les Etats de la région d'exister dans une dignité et une liberté réelles". "Il me semble, a-t-il ajouté, que telle est aussi l'opinion de M. Kossyguine et j'espère ne pas faire erreur".

Une loi

Des journalistes demandaient alors à M. Johnson si une injonction ne pourrait pas être utilisée pour forcer les employés de l'Hydro à retourner au travail.

"C'est une loi que nous utiliserions, a répondu M. Johnson. L'injonction n'est pas un moyen efficace. Nous voulons l'employer le moins possible."

M. Johnson a indiqué ensuite que son gouvernement se sentirait appuyé par le public s'il présentait une loi pour mettre fin au conflit.

"Le public, a dit M. Johnson, en a plein le dos des grèves dans le secteur public."

Par cette déclaration, le chef du gouvernement se réfère aux récents conflits qui ont paralysé le secteur public dont la grève des professionnels à l'emploi du gouvernement provincial, la grève des employés hospitaliers et la grève des enseignants.

La police de New York déjoue un complot en vue d'assassiner des chefs conservateurs noirs

NEW YORK — (UPI) — La police a arrêté aujourd'hui à New York 16 membres d'un mouvement secret révolutionnaire noir qui, selon les autorités, avaient décidé d'assassiner M. Roy Wilkins, directeur de l'Association pour l'avancement des gens de couleur, ainsi que d'autres leaders noirs.

tant stock de carabines, de pistolets, de munitions et de bombes. Le district attorney de Queens, M. Thomas J. Mackell, en annonçant la nouvelle des arrestations, a également révélé que M. Wilkins était sous la protection de la police depuis que les autorités avaient reçu un renseignement anonyme, il y a quelques semaines, affirmant qu'on tenterait à la vie du leader noir.

Un porte-parole du bureau de M. Mackell a précisé qu'un appel téléphonique anonyme avait avisé la police, le 8 mars dernier, qu'une auto portant des plaques du Michigan se dirigeait vers la demeure de M. Wilkins et que les occupants de la voiture avaient pour mission de tuer le leader noir.



La redistribution de l'impôt foncier au Québec

Le maire de Sherbrooke, M. Armand Nadeau, conseille à toutes les municipalités du Québec de se départir de leur droit de taxation sur la vente, et ce, en faveur du gouvernement québécois.

Cette auto ne fut jamais retrouvée, a dit le porte-parole, mais M. Wilkins fut placé sous la protection de la police depuis ce moment-là. Le mouvement révolutionnaire RAM a été fondé, croit-on, par Robert Williams, un ancien directeur de l'Association pour l'avancement des gens de couleur, qui s'est entêté à Cuba après avoir été accusé d'avoir kidnappé deux Blancs, un homme et une femme, à l'occasion de troubles raciaux en Caroline du Nord.

Directives rigoureuses de Logexpo

Le motel Canadiana devra se conformer aux directives rigoureuses de Logexpo pour être réinstallé sur les listes officielles. Logexpo a durci sa position à l'endroit de ce motel avec l'appui des autorités de l'Expo.

Williams est resté quelques années à Cuba avant de se rendre en Chine communiste.

Clay perd son dernier match



Relations tendues

Les relations entre la Fédération des médecins spécialistes et le gouvernement provincial sont tendues. Les médecins accusent Québec de vouloir conserver dans le régime d'assurance-maladie le système actuel d'aide aux assistés sociaux, ce qu'ils jugent inadéquat.

SOMMAIRE

- Annonces classées / 80 à 91
Bandes dessinées / 92, 93
Calendrier des pionniers / 57
Courrier "Que faire?" / 33
Décès, naissances, etc. / 91
Editorial / 6
Finance / 62 à 64
Horoscope / 61
Loisirs et récréation / 93
Mots croisés / 85
Navigation / 42
Nouvelles internationales / 69
Radio et télévision / 60 et 61
Spectacles et concerts / 70 à 73
Sports / 49 à 52
Tribunaux / 5 et 16
Vie féminine / 30 et 33 à 37
Vie mondaine / 31 et 32
Vie religieuse / 40
Votre médecin / 14

Les visiteurs à L'EXPO hier 319,465 on en prévoyait 141,610 aujourd'hui (prévisions) 182,070 depuis l'ouverture 13,754,093

La paix au Moyen-Orient exige le départ des Américains du Vietnam

— de Gaulle

PARIS. (AFP, PA) — Le général de Gaulle a déclaré aujourd'hui qu'il n'y a aucune chance d'aboutir à un règlement pacifique au Moyen-Orient, dans l'actuelle situation mondiale, à moins que les Etats-Unis n'acceptent de retirer leurs forces du Vietnam dans un délai déterminé.

changements réalisés sur le terrain par l'action militaire". Dans sa déclaration au conseil des ministres, de Gaulle a dit: "L'esprit et le fait de la guerre s'étendent de nouveau sur le monde. Un conflit contribue à en susciter un autre... Des lors que la guerre s'est étendue au Moyen-Orient, la France considère qu'il n'y a aucune chance d'aboutir à un règlement pacifique dans l'actuelle situation mondiale à moins que

n'apparaisse un élément mondial nouveau. "Cet élément pourrait être la fin de la guerre au Vietnam par le terme qui serait mis à l'intervention étrangère." Dans la plus violente dénonciation qu'il ait faite jusqu'à maintenant de "l'intervention américaine" au Vietnam, le général de Gaulle a dit: "La France a pris position contre la guerre au Vietnam et contre l'intervention étrangère

qui en est la cause. Elle soutient, depuis l'origine, que ce conflit ne pourrait cesser que par l'engagement que prendrait l'Amérique de retirer ses forces dans un délai déterminé." Passant ensuite à la guerre israélo-arabe, le chef d'Etat français a précisé la position de la France en ces termes: "La France a pris position contre la guerre en Orient. "Certes, elle tient pour juste que chaque Etat en cause, no-

Les provinces coordonneront la politique d'éducation

TORONTO (PC) — Les ministres provinciaux de l'éducation sont convenus, hier, au cours d'une séance à huis clos, de former l'équivalent d'un ministère fédéral de l'éducation dans le but de coordonner la politique d'éducation à l'échelle nationale. La formation de l'organisme, qui sera connu sous le nom de Conseil canadien des ministres de l'éducation, devra cependant être ratifiée par les 10 gouvernements provinciaux.

La hausse de la taxe de vente est sanctionnée

Après une journée entière de débats, l'Assemblée législative a adopté hier par 48 voix contre 34 les trois derniers projets de loi découlant du discours du budget, notamment celui portant à 8 pour cent le taux de vente.



Le réarmement du Caire se ferait au ralenti

WASHINGTON, (PA) — Des rapports des services secrets américains ont indiqué que les pays communistes d'Europe ont fait parvenir quelque 50 avions Mig à l'Égypte depuis que les forces israéliennes ont presque entièrement détruit l'aviation de la RAU au cours des récents combats.

On déclare de même source que le remplacement des tanks égyptiens se fait au ralenti pour le moment.

Les services secrets américains mettent en doute les affirmations des milieux militaires israéliens de Washington qui soutiennent que l'Union

soviétique et d'autres pays communistes ont expédié entre 150 et 200 Migs en Égypte soit par vols directs, soit par bateaux. Un officier israélien a même soutenu que les Égyptiens seraient de nouveau sur un pied de guerre dans six mois.

Mais les sources américaines affirment que le flot d'approvisionnement a été beaucoup moindre que ne le décrivent les Israéliens. Elles déclarent que des pays communistes d'Europe ont envoyé quelques Migs en Égypte sur une base de prêt afin d'assurer une certaine sécurité à ce pays dont l'aviation a été détruite des les premières heures de la guerre au Moyen-Orient.

Les Américains sont d'avis qu'environ 100 Migs égyptiens ont échappé aux raids israéliens.

Les milieux militaires israéliens affirment que des centaines de tonnes d'équipement communiste sont déjà arrivées en Égypte, notamment un plein chargement de tanks provenant d'Algérie. Les services américains déclarent qu'après vérification, l'Algérie a fait parvenir cinq véhicules blindés à l'Égypte. Ces services ne nient pas que l'Égypte reçoive des approvisionnements, mais que le volume des expéditions n'est pas considérable. Il pourrait même s'agir de matériel de guerre qui était déjà en route avant que n'éclate la guerre le 5 juin.

Par ailleurs, le correspondant militaire du journal "Maariv" de Tel Aviv rapporte que des batteries de canons ultra-modernes de 130 mm, dotées d'un système de guidage électronique, fabriquées en URSS en 1966, ont été découvertes par les Israéliens près de Kuneitra, sur le front syrien, et à Charm El Cheikh, dans le Sinaï. Selon ce correspondant, ces canons ne feraient même pas encore partie de l'équipement des pays communistes européens.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

d'une législation similaire que le gouvernement soumettrait à l'Assemblée législative si la grève des employés de l'Hydro prenait de l'ampleur.

Au cours de sa déclaration faite à l'Assemblée législative, le chef du gouvernement provincial a également lancé un appel aux dirigeants du syndicat leur demandant de prendre les mesures nécessaires pour éviter que la grève prenne des proportions alarmantes.

M. Johnson a noté que les grèves tournantes effectuées par les employés de l'Hydro depuis le 8 mai avaient contribué à revaloriser le droit de grève dans la fonction publique et il a formulé l'espoir qu'il continuerait d'en être ainsi.

M. Johnson s'est montré très surpris de l'attitude adoptée lundi soir par les dirigeants du syndicat lors de l'assemblée générale convoquée pour décider des dernières offres de l'Hydro. Ces dernières offres avaient toutes été paraphées par les dirigeants du syndicat tout comme par ceux de l'Hydro. Cependant, lors de l'assemblée générale, les dirigeants du syndicat avaient recommandé à leurs membres de les rejeter.

"Ce que les représentants de la partie patronale ont accepté à la table des négociations, l'Hydro l'a accepté", a dit M. Johnson, mais les représentants syndicaux, devant l'assemblée, contrairement à ce à quoi ils étaient engagés, n'ont pas recommandé l'acceptation de ce qu'ils avaient paraphé.

"Je comprends mal, a continué M. Johnson, que des représentants syndicaux arrivent devant une assemblée et changent ainsi d'idée.

"Je comprends très mal cet état d'esprit et je voudrais cependant avoir de première main la confirmation de ces faits."

M. Johnson a ajouté que cet incident reflétait tout le problème des négociations ainsi que la nécessité d'établir un système qui mettrait en présence des parties responsables.

"Nous touchons le point sensible, névralgique de tout notre système de négociation, a dit M. Johnson. Lorsque nous intervenons sous la forme de la médiation, comme l'a fait le sous-ministre associé du Travail, M. Réal Mireault, nous devons nous attendre à avoir devant nous des parties responsables. Or, quand une partie s'engage à recommander l'acceptation de certaines clauses et qu'une fois rendue devant ses commentants, elle ne recommande plus ces clauses, il faut attendre un peu et voir qui a le mandat de parler ou d'accepter. Et c'est là qu'est tout le problème," a dit M. Johnson.

Le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare a également fait état du fait que les négociateurs du syndicat avaient recommandé le rejet de la dernière offre après l'avoir acceptée. "Les représentants syndicaux n'ont pas tenu parole et je laisse au public le soin de les juger," a dit M. Bellemare.

"Le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage a enfin insisté, pour sa part, pour que M. Johnson rencontre les représentants syndicaux dans un effort pour régler le conflit.

M. Johnson a refusé cependant et dit qu'il ne voulait pas faire comme le gouvernement précédent et convoquer les parties à son bureau pour les menacer.

"Il a invité d'autre part le chef de l'Opposition à lancer un appel aux syndicats mais celui-ci a refusé."

LA MÉTÉO

MINIMUM : 55
MAXIMUM : 78

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la Météo :

REGION D'OTTAWA : généralement ensoleillé aujourd'hui et tôt jeudi. Devenant nuageux plus tard dans la journée avec risque d'aurores. Température de saison. Vents du nord-est et minimum à Ottawa, 73 et 55.

REGIONS DE MONTREAL, LAURENTIDES, QUEBEC ET SAINT-MICHEL : généralement ensoleillé, jeudi, ensoleillé devenant nuageux plus tard dans la journée. Risque d'aurores en soirée. Température de saison. Vents du nord-est de 15 milles aujourd'hui et légers la nuit prochaine et jeudi. Maximum et minimum à Montréal, 73 et 56; Québec, Ste-Agathe et La Tuque, 73 et 55.

REGIONS DES CANTONS DE L'EST : généralement nuageux aujourd'hui. Décaissement la nuit prochaine. Jeudi, ensoleillé devenant nuageux en soirée. Température de saison. Vents de l'est de 15 milles aujourd'hui et légers la nuit prochaine. Maximum et minimum à Sherbrooke, 70 et 55.

REGIONS DE SEPT-ÎLES, LAC-ST-JEAN ET BAIE-COMEAU : généralement ensoleillé et chaud aujourd'hui. Devenant nuageux plus tard dans la journée. Maximum et minimum à Châteauguay et Baie-Comeau, 75 et 50; Sept-Îles, 70 et 50.

REGIONS DE RIMOUSKI ET GASPÉ : généralement ensoleillé et chaud aujourd'hui. Devenant nuageux plus tard dans la journée. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 70 et 55; Gaspé, 70 et 50.

journa championne canadienne Elaine Tanner, 16 ans, de Winnipeg, qui tentera d'abaisser son propre record à la brasse papillon. Par ailleurs, il est fort possible, compte tenu des circonstances, qu'une séquence sur la Manicouagan soit insérée.

Du blé chinois au Caire

LE CAIRE (AFP) — Deux bateaux sont arrivés à Suez, transportant une première livraison de blé et de maïs chinois, annonce le journal "Goumhouria".

On sait que la Chine populaire a décidé de fournir immédiatement à la RAU 150,000 tonnes de céréales.

Boumedienne aurait échappé à un complot tramé par la CIA

LE CAIRE, (AFP) — Un complot américain visant à abattre l'avion du président Houari Boumedienne a été déjoué, la semaine dernière, écrit ce matin l'hebdomadaire égyptien "Akher Saa".

Ce projet devait être exécuté le 14 Juin, poursuit le journal, alors que le président Boumedienne retournait en Algérie, après ses entretiens en Union soviétique et en Yougoslavie. C'est alors que le président se trouvait encore en Yougoslavie que les services de renseignements soviétique et algérien ont percé à jour le complot tramé par la CIA pour abattre l'avion présidentiel au-dessus de la Méditerranée.

Tout d'abord, le président Boumedienne a refusé de modifier ses projets de retour, puis il a accepté d'ajourner son départ de 24 heures. Il a alors dîné en compagnie de l'équipage de son avion, puis tout le monde est allé se coucher.

Le lendemain matin, l'équipage s'est réveillé pour apprendre que le président se trouvait déjà à Alger. Ce qui est arrivé, conclut l'hebdomadaire, c'est que le président a rejoint un autre aéroport yougoslave en voiture. Là, il a pris un avion soviétique, à équipement soviétique, qui l'a ramené à Alger.

DE GAULLE

SUITE DE LA PAGE 1

l'attitude de l'Israël, puisse vivre. Elle blâmait donc la menace de le détruire qu'avait agitée ses voisins et elle réservait sa position quant à l'hypothèse établie à l'encontre de cet Etat au sujet de la navigation dans le golfe d'Akaba.

Mais elle condamne l'ouverture des hostilités par Israël. Elle ne tient pour acquis aucun des changements réalisés sur le terrain par l'action militaire."

Et le général de Gaulle a conclu : "Pour que la France soit efficace, si l'occasion de rétablir la paix venait à s'offrir un jour, il est nécessaire qu'elle maintienne la position qu'elle a prise dans l'intérêt du monde tout entier."

Au début de sa déclaration, lue à la presse par M. Pierre Dumas, porte-parole du gouvernement, de Gaulle avait évoqué le danger que constitue pour le monde la psychose de guerre.

"L'esprit et le fait de la guerre s'étendent de nouveau sur le monde, a-t-il dit. Un conflit contribue à en susciter un autre. La guerre déclenchée au Vietnam par l'intervention américaine, la destruction de vies et de biens qu'elle entraîne, la stérilité fondamentale qui en est la marque, si puissants que soient les moyens employés et si terribles qu'en soient les effets, ne peuvent manquer de répandre le trouble, non seulement sur place mais au loin. De là, l'attitude de la Chine et la hâte de ses armements. De là, d'autre part, le processus psychologique et politique qui a abouti à la lutte au Moyen-Orient."

Il y a eu gains sur plusieurs clauses des conventions collectives expirées, ont fait remarquer les négociateurs. Mais là où il y a gains, ont-ils dit, c'est surtout sur des points qui n'existaient aucun déboursés de la part de l'employeur.

Par contre, les clauses litigieuses "coûteraient" de l'argent aux syndicats. Il y a par exemple le cas des repas qui étaient payés dans toutes les régions sauf à Montréal, pour quelque 1,500 monteurs de lignes et que l'Hydro ne veut plus payer. C'est une perte que des syndicats évaluent à \$4 ou \$6 par semaine.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

ne semblent pas constituer une pierre d'achoppement sérieuse. Les augmentations offertes par l'Hydro représentent des déboursés additionnels de \$22 millions, au chapitre des salaires, pour les deux années du contrat proposé.

Il y a eu gains sur plusieurs clauses des conventions collectives expirées, ont fait remarquer les négociateurs. Mais là où il y a gains, ont-ils dit, c'est surtout sur des points qui n'existaient aucun déboursés de la part de l'employeur.

Par contre, les clauses litigieuses "coûteraient" de l'argent aux syndicats. Il y a par exemple le cas des repas qui étaient payés dans toutes les régions sauf à Montréal, pour quelque 1,500 monteurs de lignes et que l'Hydro ne veut plus payer. C'est une perte que des syndicats évaluent à \$4 ou \$6 par semaine.

Le montant forfaitaire que veut verser l'Hydro en guise de paiements rétroactifs (pour compenser l'augmentation de salaires du 1er janvier à ce jour) ferait perdre de l'argent à quelque 4,000 travailleurs, qui ne sont pas

nécessairement tous les 1,500 monteurs de lignes.

L'Hydro veut faire débiter la journée régulière de travail à l'arrivée sur les lieux de travail au lieu qu'elle débute à l'endroit où les employés se rapportent au travail, ce qui représente une perte de temps pour 2,000 hommes de métiers.

Le syndicat n'a pu évaluer le nombre d'employés qui subiraient un manque à gagner du fait que l'Hydro appliquera son nouveau plan d'évaluation seulement à la fin de l'année 1968. La nouvelle classification vaudrait à plusieurs travailleurs des salaires plus élevés, qu'ils ne recevront qu'à l'expiration du contrat proposé.

Les employés de bureau veulent pour leur part uniformiser leurs heures de travail, et faire 35 heures par semaine. Actuellement les 2,800 employés de bureau de Montréal font 36 heures et quart par semaine alors que dans le reste de la province c'est la semaine de 35 heures.

Le syndicat a évalué à 3-300 employés de bureau le nombre de ceux qui ne bénéficieraient pas de la pleine rétroactivité sur leurs salaires, par suite de l'offre du montant forfaitaire qui est de \$225. Les employés de bureau sont mécontents également de la décision de l'Hydro de leur accorder l'augmentation de salaire de 1968 le 25 avril, au lieu du 4 janvier, comme aux autres employés.

Il y a divers autres points qui achoppent, comme la prime de non-promotion,

Pannes de courant à Montréal

Une vingtaine de pannes d'électricité signalées à Montréal à la suite du débrayage des employés de l'Hydro-Québec ont toutes été réparées par des équipes de secours, à une exception près, a déclaré hier soir un porte-parole de la société d'Etat.

La seule exception concerne la panne de courant qui a frappé de nombreux foyers de Pointe-aux-Trembles, en banlieue est de Montréal, vers 20 h. hier. A 9 heures ce matin, un délégué aux relations extérieures de l'Hydro-Québec, M. Marcel Pratte, nous a déclaré que les responsables syndicaux n'avaient pas jugé la situation de Pointe-aux-Trembles comme un cas d'urgence et que les équipes de réparation n'avaient subsequment pas été dépêchées pour rétablir le courant dans la municipalité en cause.

La grève de quelque 5,000 employés de l'Hydro n'aurait causé aucun arrêt des services dans les quatre secteurs touchés.

Un porte-parole de l'Hydro a fait savoir que les équipes de secours ne se sont déplacées, en vue de

réparer les bris, qu'en fin de la journée d'hier. On n'avait pas encore évalué jusqu'à quel point les pannes avaient touché les quartiers en question.

Services essentiels

Un porte-parole syndical a néanmoins mentionné que les services d'urgence seraient maintenus au cours de la grève, mais que l'on ne pouvait réparer toutes les pannes en même temps.

A l'issue d'une conversation téléphonique avec M. Jean-Claude Lessard, président de l'Hydro-Québec, le premier ministre a informé la Chambre que les services essentiels seraient maintenus partout dans la province.

"M. Lessard, dit-il, a obtenu l'assurance des chefs syndicaux que toutes les équipes chargées de maintenir les services essentiels seraient au poste dès 4 heures de l'après-midi et qu'il en était de même non seulement pour l'Expo, le métro et les hôpitaux de Montréal mais pour toutes les régions du Québec."

Faisant allusion à la visite effectuée par "des syndiqués ou des pseudo-syndiqués" aux bureaux de l'Hydro-Québec lundi, à Montréal, ainsi que l'ultimatum servi aux employés de service de quitter leur travail aussitôt, M. Johnson a dit que ces méthodes étaient à déplorer.

etc., de sorte que la majorité, sinon la totalité des employés de l'Hydro, estiment avoir des raisons suffisantes pour prolonger leur grève afin d'obtenir gain de cause sur les clauses qui sont en deca de ce que contenaient les conventions collectives précédentes.

En somme, c'est la négociation du contrat de travail de l'intégration des réseaux électriques du Québec fusionnés à l'intérieur de l'Hydro par suite de la nationalisation des compagnies hydro-électriques en 1963. L'Hydro veut uniformiser les conditions de travail de tous ses employés à la hausse pour quelques-uns, à la baisse pour d'autres et les syndicats approuvent l'uniformi-

Congrès pour les prisonniers de Dieppe

L'Association des anciens prisonniers de guerre de Dieppe annonce qu'elle s'est donné un nouveau comité temporaire pour sa section de Montréal. Le comité est composé de M. Georges Giguère, président, M. J. Hogue, vice-président, M. J. Filaut, secrétaire-trésorier et M. R. Monette, publiciste.

Le communiqué de l'association annonce également qu'une convention nationale sera tenue à Toronto les 7 et 8 juillet prochain. La date limite pour s'inscrire à cette convention a été fixée au 22 juin prochain.

MAGASINS A LOUER SHERBROOKE EST

Centre commercial Maisonneuve 30 magasins. Boutique 750 p.c., disponible près nouveau cinéma. Idéal pour bijouterie, tricot-nouveautés ou autres spécialités. Plus grand local disponible sous peu.

Téléphone 524-6893
MME SCOTT

Quand avez-vous vu les prix des tapis être si excitants?

probablement jamais!

\$1,000,000 DE TAPIS A PRIX TRES REDUIT SANS TENIR COMPTE DU PRIX ORIGINAL... 4 JOURS SEULEMENT.

3.98 verge carrée (tapis seul)

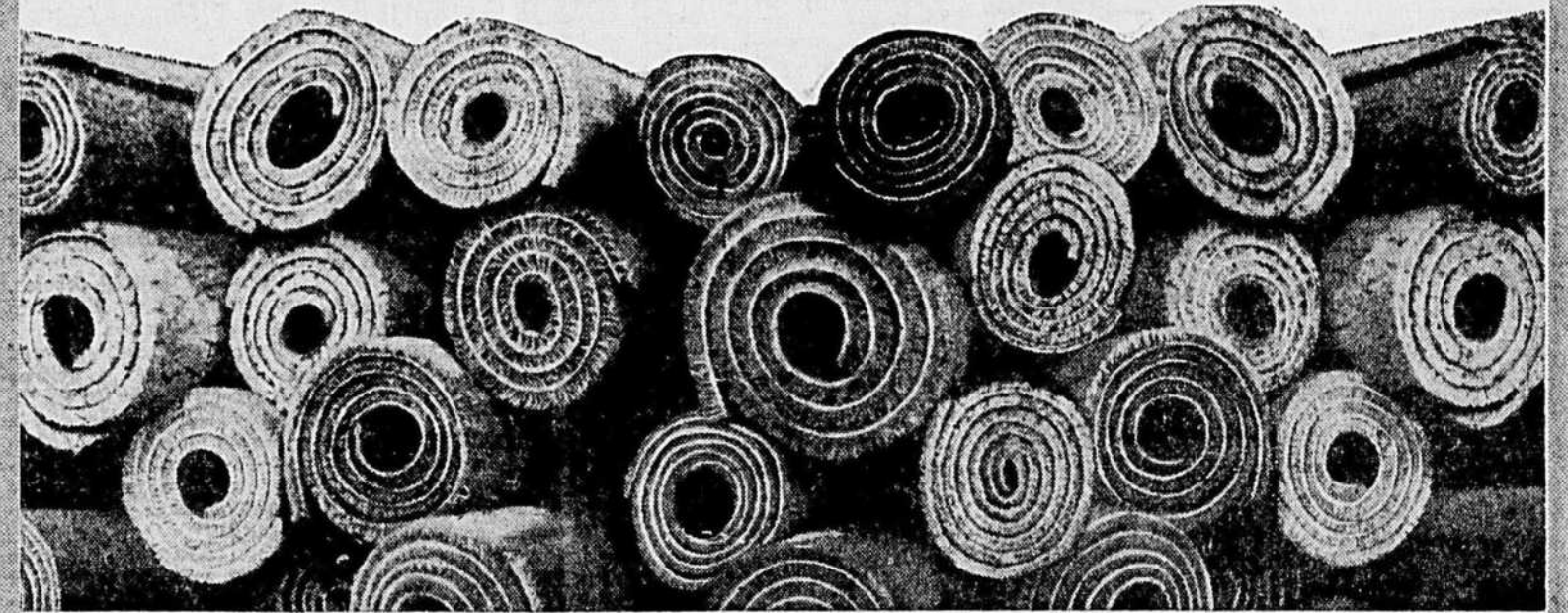
- Poil tout laine
- Poil de nylon à filaments continus, résistant
- Epais à poils de nylon
- Poils acrylique à tons multiples.

4.98 verge carrée (tapis seul)

- Poils de nylon 501 à filaments continus
- Tweed épais en nylon à filaments continus
- Nylon retors durable
- Poil tout laine, tweed texturé.

5.98 verge carrée (tapis seul)

- Velours acrylique moderne
- Tweed bouclé nylon Enkolan
- Nylon 501 à texture pelucheuse durable
- Poil 100% pure laine épaisse



POUR CHOISIR ET RESERVER CES TAPIS, VISITEZ UN DE NOS 3 MAGASINS OU APPELEZ LE SERVICE A DOMICILE: 273-9983

MILLION DE TAPIS

TUILES DE VINYLE PUR

Offres pour une seule couleur — Imp. 9" x 9" — 1/16" épais. Vert avocet. Chacune 10¢

9" x 9" — 1/16" épais. Blanc avec noir — mar. 9 1/2¢

9" x 9" — 1/16" épais. Rose terrazo. Chacune 12¢

9" x 9" — 1/16" épais. Beige sable. Chacune 14¢

9" x 9" — 1/16" épais. Blanc, bleu. Chacune 10¢

TUILES VINYLE AMIANTE

multicolore 9" x 9" x .080 chacune 10¢

12" x 12" x 1/16" 14¢

brique romaine PLUS DE 20 DIFFERENTS STYLES ET MODELES

Des milliers de caisses en vente Prix à partir de

6¢ - 7¢ - 8¢ - 9¢ - 10¢

11¢ - 12¢ - 14¢ -

15¢ - 17¢ - 19¢ -

21¢ - 25¢ et \$300 la

100,000 FEUILLES DE MOSAÏQUE

PRIX SPECIAUX

39¢ - 49¢ - 62¢

66¢ - 69¢ - 70¢

80¢ - 89¢ - 98¢

le pied carré

TUILE CERAMIQUE MURALE

Grandeur 6" x 6" Par lot de 100 pied carré seulement

\$2700 irréguliers

Moins de 100 pi. car. 10¢ ch. Figurez 4 tuiles au pied carré

BROADLOOM/CARPETTES/VINYL HORS SERIE/MOSAÏQUE • PORTEZ A VOTRE COMPTE • 3 ANS POUR PAYER • GARANTIE DE SERVICE POUR 10 ANS • Montreal Floor replacement value tapis ou besoin sans frais.



Le centre du COUVRE-PLANCHER MONTRÉAL FLOOR COVERING, LTÉE

15 est, BERNARD (angle St-Laurent)

Stationnement autour du magasin

273-9983

3424, av. du PARC (angle Sherbrooke)

Près de la sortie du métro Place des Arts

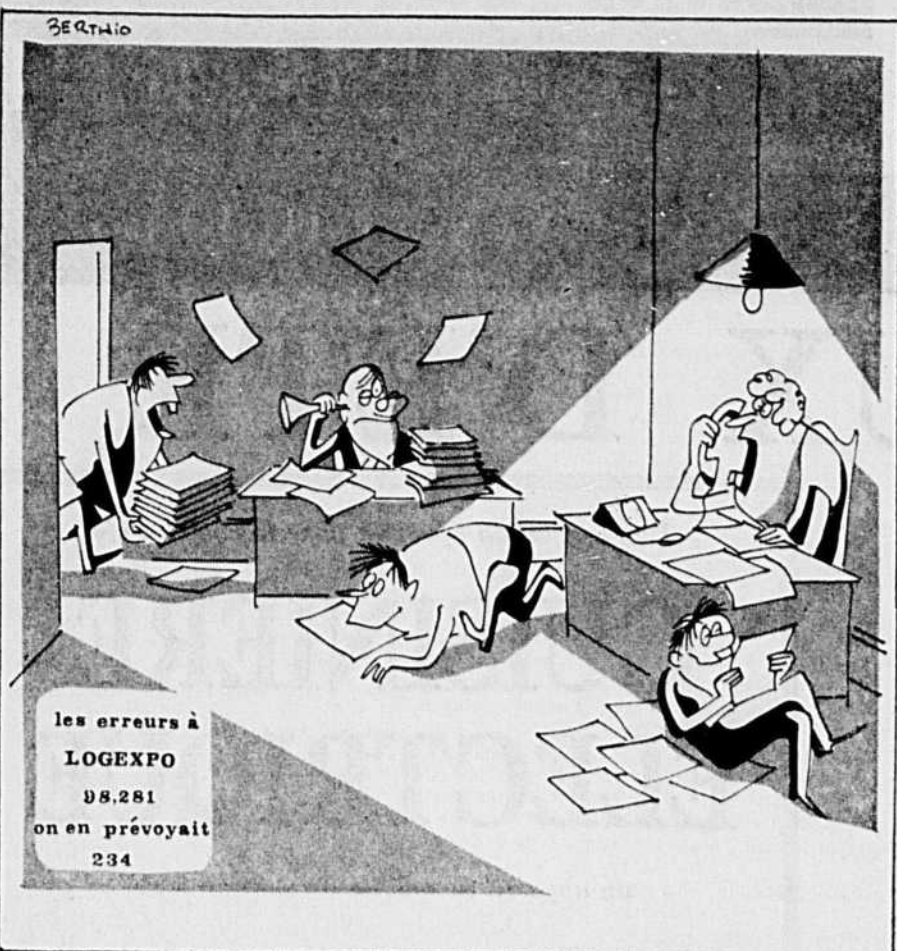
842-8871

392, boul. LAFLEUR

Ville LaSalle Centre d'achats Pont-Mercier

365-6560

TOUS NOS MAGASINS OUVERTS JUSQU'A 6 H. — MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. — FERME SAMEDI JOUR DE LA ST-JEAN BAPTISTE



Le motel Canadiana devra se conformer aux directives rigoureuses de Logexpo

par Oswald Mamo

Logexpo exigera que le motel temporaire Canadiana rectifie son attitude en matière de remboursement de dépôts aux visiteurs et qu'il réduise le prix de location de ses chambres, s'il veut être réinstallé sur ses lieux.

C'est ce que nous avons appris hier, de source officielle. Logexpo a reçu l'appui de l'Expo pour durcir sa position

envers cette entreprise. Cette décision a été prise lundi, au cours d'une réunion groupant MM. André Mercier, directeur délégué au Service des visiteurs, Philippe de Gaspé Beaudin, directeur de l'Exploitation à l'Expo, Jacques Bélanger, directeur de Logexpo et M. Farah Lajoie, fonctionnaire provincial.

C'est à la suite de nombreuses plaintes de la part de visiteurs dont les dépôts ont été

confisqués par les dirigeants du motel Canadiana que l'Expo aurait décidé d'accorder son entier appui à son service d'hébergement.

Les clients du motel se plaignent, d'autre part, de ce que les prix de location soient exagérés.

Or, nous savons que ces prix sont fixés par le Service provincial de logement. C'est ce qui

Voir CANADIANA en page 8

7 inspecteurs du SPL: blancs comme neige

(M.P.) — "Aucun des sept inspecteurs du Service provincial de logement anciens membres de la police provinciale, n'est mêlé de près ou de loin à des actes répréhensibles depuis leur entrée en service", a déclaré hier après-midi l'inspecteur-chef Farah C. Lajoie, du Service provincial de logement.

M. Lajoie déclare qu'il a fait personnellement enquête sur chacun de ces sept anciens policiers de la SPQ et il en conclut qu'aucun d'eux n'a trempé dans des affaires douteuses.

"Je poursuis mon enquête, ajoute l'inspecteur-chef Lajoie, parmi les 60 autres inspecteurs

et je dénoncerai, s'il y a lieu, ceux qui n'auront pas eu une conduite irréprochable. Jusqu'à présent, rien ne me laisse croire à des actes illégaux de la part de ceux-ci."

Des 'étudiants-chauffeurs' seront mis à pied à l'Expo

Près d'une trentaine d'étudiants employés par un concessionnaire de l'Expo à titre de "chauffeurs" de la Balade devront vraisemblablement être mis à pied en raison de leur âge

et de leur âge, a déclaré hier l'inspecteur-chef Farah C. Lajoie, à l'Expo. M. Lajoie a déclaré que les sept inspecteurs du Service provincial de logement anciens membres de la police provinciale, n'est mêlé de près ou de loin à des actes répréhensibles depuis leur entrée en service, a déclaré hier après-midi l'inspecteur-chef Farah C. Lajoie, du Service provincial de logement. M. Lajoie déclare qu'il a fait personnellement enquête sur chacun de ces sept anciens policiers de la SPQ et il en conclut qu'aucun d'eux n'a trempé dans des affaires douteuses. "Je poursuis mon enquête, ajoute l'inspecteur-chef Lajoie, parmi les 60 autres inspecteurs

La rénovation urbaine: la classe ouvrière écope

par Claude Gravel

Un jeune sociologue à l'emploi du Conseil de bien-être du Québec, M. Lawrence Ramsay, a soutenu hier soir que sous prétexte de faire la guerre à la pauvreté, on démolit à Montréal, les uns après les autres, des quartiers populaires en grande partie habitables.

Dans une conférence prononcée au Conseil central de Montréal (CSN), M. Ramsay a dit que des enquêtes prouvent que pour le 39 pour 100 de taudis qu'on "met à terre", "il y a 70 pour 100 de bons logements à coût modique, qui disparaissent aussi".

"Au nom de la guerre à la pauvreté et par la rénovation urbaine, on propose des projets de tout ordre qui conduisent à détruire des logements encore habitables, souvent très bons, et qui ne coûtent pas trop cher."

Selon lui, la nécessité de maintenir ces logements se justifie par l'accroissement normal de la population. "Ajoutez à cela les quelques 3.000 travailleurs qui immigreront chaque année à Montréal et, en tout, il faudrait construire environ 15.000 nouveaux logements à prix modique par année."

M. Ramsay, qui est âgé de 26 ans, allégué qu'il est d'autant plus vital de conserver au moins "le stock existant de logements à bon marché" qu'on ne fait à peu près pas de constructions nouvelles.

Ces dernières années, souligne-t-il, on a ainsi démolit à Victoriaville, Griffintown, Place Radio-Canada, au "Village" de Côte-des-Neiges, pont Jacques-Cartier, boulevard Dorchester, rues Kimberley, Clark, Jeanne-Mance, Sherbrooke.

18.000 personnes

"Si on fait l'addition des chiffres des rapports officiels, on voit que 18.000 personnes au moins ont été mises dehors: des travailleurs à 80 p. 100, des locataires à 75 p. 100. En aucun cas, on ne leur a offert un logement meilleur ou de valeur au moins égale en échange, une compensation juste (au moins \$200) pour leur démenagement forcé, un délai suffisamment long pour leur permettre de trouver un bon logement ailleurs."

M. Ramsay affirme que dans la plupart des cas, ces ménages se sont trouvés "plus mal pris" ailleurs, payant plus cher pour un logement moins bon, payant plus cher de transport, se trouvant éloignés et isolés, sans parents, amis, ou connaissances dans leur nouveau voisinage.

"Mais, continue-t-il, par toutes sortes de moyens: par la propagande, en embrigadant les agences de bien-être, par des procédés d'animation sociale, et parce que ces projets ne sont accessibles qu'aux gens de la haute administration et de la politique municipale, on réussit à faire tourner les gens dans un cercle vicieux."

"Les vraies méthodes qui permettraient aux travailleurs concernés de s'organiser se trouvent bloqués par le mystère des uns et le tapage des autres."

Et ceci ne fait que commencer

"Ceci ne fait que commencer, de lancer M. Ramsay. Bientôt, on va ainsi démolir la Petite Bourgogne, le quadrilatère des rues du Parc, Saint-Denis, des Pins et Craig, le nord du Parc Lafontaine, de grandes parties de Longueuil, le Parc Laurin à Laval, sans compter, un peu plus tard, plusieurs paroisses de Saint-Henri et Hochelaga: presque tout le bas de la ville."

Selon lui, seule la volonté collective des locataires, structurée dans des organisations revendicatives, peut apporter "le bon sens, l'ordre et la justice".

"Devant l'absence d'une telle organisation, des dizaines de milliers de ménages de travailleurs vont devenir la proie des propriétaires de taudis" qui, soutient-il, se répartissent ainsi: trusts, 70 p. 100; institutions et communautés religieuses, 15 p. 100; professionnels et hommes d'affaires, 10 p. 100; petits propriétaires, 5 p. 100.

M. Ramsay a laissé entendre que l'entreprise privée est aujourd'hui impuissante à résoudre le problème et qu'elle va continuer à "construire peu, mal, de façon démodée, et cher".

L'entreprise privée, affirme-t-il en substance, construit maintenant 11 des maisons unifamiliales en banlieue pour les classes moyennes et les riches, maisons qui coûtent de plus en plus cher, et 2) des logements de luxe qui coûtent plus de \$120 par mois de loyer et qui ne sont guère adaptés aux familles.

Coopératives d'habitation

Selon lui, il serait "vital"

A Brossard, 40 citoyens demandent un permis de kiosque pour l'Expo

(par C.M.) — La manne que produira inévitablement l'Expo et qui profitera entre autres à un grand nombre de locataires de chambres incite de plus en plus de citoyens à demander des permis en vue d'obtenir, eux aussi, leur part du gâteau.

C'est ainsi que ce n'est pas une, ni deux, ni trois mais bien 40 personnes qui ont réclamé hier soir un permis municipal de la ville de Brossard en vue d'ériger un kiosque d'information pour fournir tous les renseignements aux touristes, bien sûr, mais surtout pour guider ces mêmes touristes vers les chambres disponibles qui seraient exploitées par ces propriétaires de kiosques.

Actuellement, deux kiosques d'information touristique sont administrés par la ville: sur le boulevard Taschereau, au coin de la rue Lapinière, et sur le boulevard Marie-Victorin. Deux autres comptoirs de renseignements, propriété de particuliers, fonctionnent sur le boulevard Provencher et en bordure de la route no 3. Quelques autres "cabanes" seront exploitées sans permis.

Parmi les 40 demandeurs, on notait le directeur du service de la police de Brossard, M. Albert Richard. Celui-ci a expliqué, à titre de contribuable, que la ville ne devait pas avantager certaines personnes et refuser d'accorder un permis à d'autres. Selon lui, les payeurs de taxes de cette localité qui en font la demande devraient recevoir un permis.

La discussion à ce sujet a donné lieu à des propos acerbes de la part de citoyens entre eux. Les échanges sont devenus si vifs que le maire Georges-Henri Brossard, qui présidait sa dernière assemblée après avoir occupé la fonction de maire pendant 23 ans, a enlevé le droit de parole au public.

Le conseil, en quelques secondes, a décidé d'en accorder pour l'instant aucun des 40 permis demandés.

L'UGEQ s'en prend aux amendements des deux bills sur l'éducation

par Daniel L'HEUREUX

L'exécutif de l'Union générale des étudiants du Québec, CEGEP, une forte représentation d'éléments tirés du milieu à l'intérieur duquel devra s'implanter le collège d'enseignement général et professionnel", Pour favoriser cette "participation de la population en général", l'Union étudiante estime qu'il faut nommer au sein du conseil "au moins six personnes... de divers organismes des corps socio-économiques de la région". L'amendement proposé réduit de 6 à 5 le nombre de personnes "tirées du milieu", cependant qu'il augmente de 7 à 10 le nombre d'éléments tirés de l'intérieur du CEGEP.

Pour l'UGEQ, "ceci risque tout simplement de faire du CEGEP un organisme en vase clos, évoluant en fonction de lui-même sans trop se préoccuper des besoins du milieu à l'intérieur duquel il devra s'insérer".

"L'UGEQ juge nécessaire la représentation des parents au sein du conseil d'administration; toutefois, il nous semble également important que ceux-ci ne soient pas uniquement des parents d'étudiants du CEGEP

réunir au sein du conseil d'administration (des futurs CEGEP) une forte représentation d'éléments tirés du milieu à l'intérieur duquel devra s'implanter le collège d'enseignement général et professionnel".

Pour favoriser cette "participation de la population en général", l'Union étudiante estime qu'il faut nommer au sein du conseil "au moins six personnes... de divers organismes des corps socio-économiques de la région". L'amendement proposé réduit de 6 à 5 le nombre de personnes "tirées du milieu", cependant qu'il augmente de 7 à 10 le nombre d'éléments tirés de l'intérieur du CEGEP.

Pour l'UGEQ, "ceci risque tout simplement de faire du CEGEP un organisme en vase clos, évoluant en fonction de lui-même sans trop se préoccuper des besoins du milieu à l'intérieur duquel il devra s'insérer".

La position de l'exécutif de l'UGEQ est contenue dans une lettre envoyée à M. Jean-Jacques Bertrand et aux membres du comité parlementaire de l'éducation.

L'UGEQ attire l'attention du ministre sur "la nécessité de

mais aussi des parents d'étudiants du secondaire. D'autre part, nous avons demandé qu'ils soient nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil — sous réserve de la mise en application de mécanismes de nomination qui pourraient garantir la représentativité — afin d'éviter un recoupement avec des représentants d'autres organismes présents au conseil."

Et les associations de parents...

L'organisme étudiant s'inquiète de même du "caractère peu représentatif des associations de parents" et estime que l'amendement proposé par le ministre ne tient compte que des parents des étudiants des CEGEP et non de ceux des étudiants de niveau secondaire qui sont tout aussi concernés par l'institut.

Pour l'UGEQ, le ministre cède aux pressions de ceux qui s'opposent à "une véritable participation au plan scolaire".

Quant à l'augmentation des subventions aux institutions privées au niveau pré-universitaire (amendement au bill 39), l'UGEQ exprime l'opinion que cette hausse de subventions n'est qu'un moyen d'assurer la survie de ces institutions privées "qui veulent se maintenir comme telles jusqu'à la sanction de la "loi-cadre des institutions privées" qui risque de garantir cette survie".

Reconnaissant qu'"une telle loi-cadre est peut-être nécessaire, mais à la condition que son but soit de fixer des critères de qualité auxquels devront s'ajuster toutes les institutions privées... qui veulent vraiment survivre".

L'exécutif de l'UGEQ termine sa lettre au ministre et aux membres du comité parlementaire de l'éducation en disant: "Ces faits sont malsains et ne laissent présager rien de bon

Voir UGEQ en page 8



Photo LA PRESSE

Manifestation de solidarité à la Seven Up

Le Conseil du travail de Montréal s'est joint, sur les piquets de grève, aux employés de la compagnie Seven Up, dont l'usine de la rue Beaumont, à Montréal, est frappée par un arrêt de travail des livreurs depuis le 15 juin. Les manifestants sont arrivés juste quelques minutes après que la compagnie eut fait sortir 32 camions conduits par ce que les grévistes croient être des "briseurs de grève". On voit ici le secrétaire du CTM, M. Guy Dupuis, en compagnie de M. William Houle, président du comité d'organisation du CTM et du président de ce conseil, M. Armand Jolicoeur.

Les grévistes de Seven Up protesteront auprès de l'UGEQ

Le Syndicat international des travailleurs des brasseries et liqueurs douces, dont 160 membres sont en grève depuis le 15 juin à la compagnie Seven Up, rue Beaumont, à Montréal, rencontrera la Fédération des travailleurs du Québec, ces jours-ci pour étudier la forme que prendra la protestation que l'on projette de faire auprès de l'Union générale des étudiants du Québec, par suite du fait que quelques étudiants ont remplacé des grévistes sur des camions de livraison.

M. Roland Goedike, le représentant du syndicat au Québec, a déclaré ce matin, que 32 camions sur les 75 que compte cette entreprise à Montréal ont quitté l'entrepôt de la rue Beaumont à 8 h. 30 ce matin, grâce à 21 membres du syndicat qui ont décidé de retourner au travail, au personnel des cadres, à des employés préposés à l'emballage et à des étudiants.

M. Goedike doit rencontrer ces jours-ci, peut-être aujourd'hui, les dirigeants de la FTQ pour réclamer leur aide dans ce conflit qui menace d'être difficile.

Les employés affectés à la livraison ont débrayé le 15 juin, "sur l'invitation de la compagnie", a dit M. Goedike. La compagnie aurait déclaré devant un tribunal, a-t-il dit, que ce syndicat ne pouvait prétendre représenter les livreurs, puisqu'il ne les avait pas encore entraînés à la grève.

Des grévistes ont soutenu ce matin que les camions ont pu sortir grâce à l'appui des policiers qui auraient détourné la circulation de la rue Beaumont pendant un certain temps pour permettre aux camions de s'engager dans les grandes voies. M. Goedike a également l'intention de protester contre ce geste de la police.

Les travailleurs ont débrayé pour appuyer leurs demandes d'augmentation de salaires. Ils désirent obtenir la parité du salaire de base avec ce que la compagnie Coca-Cola Limitée verse à ses vendeurs à Montréal, ce qui signifierait que les livreurs verraient leur salaire hebdomadaire passer de \$35 à \$79,80, et leurs aides, de \$35 à \$75. Il y a aussi la clause d'ancienneté qui fait le sujet de mécontentement.

LOUEZ

Nos Outils et notre Equipement

Nous louons tout genre d'outillage pour:

- Domicile
- Industrie
- Construction

MAINTENANT 2 ENDROITS
3185 boul. Pitfield
Montée de Liesse, nord, St-Laurent
Sortie 18 nord Trans-Canada

Perco 5272, boul. St-Laurent

278-2411

Souliers à la mode
tels que vous
les aimez.

"PILLOW WALK"
CUSHION INSOLE

\$16.95

KAROL
Originals

A deux pas de la sortie Jean-Talon du métro
STATIONNEMENT GRATUIT

Louis Deslauriers
Lit.

H. Giroux
et Fils Inc.

6914 St. Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., L.A. 1-3164
4029 Ontario E., L.A. 1-9414

DUPUIS
Le grand magasin canadien de l'optique

BUREAU D'OPTOMETRIE

- Examen de la vue
- Lunettes
- Lentilles de contact

C. BARBEAU, O.D.

G. BOISVERT, O.D.

COMPOSEZ: 842-5151 POSTE 538 — DUPUIS 3e ETAGE

élégance et confort

combinés dans un vêtement
de base qui vous assure ce

SUPPORT
ADDITIONNEL

Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos. Flexible en tous sens — ne gêne aucun mouvement.

Pour un ajustement parfait, consultez l'une de nos techniciennes diplômées

845-7251 Nous vendons des chaises roulantes

PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUET - PROPRIETAIRES

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

916 est, rue Ste-Catherine

Nouveaux numéros de téléphone de
LA PRESSE

PUBLICITE

Grandes annonces 874-7259

Grandes annonces 874-7235

Carrères et professions 874-7245

Annouces encadrées 874-7246

Annouces classées 874-7111

TIRAGE

Livraison à domicile 874-6911

8 A.M. à 7 P.M. du lundi au vendredi
8 A.M. à 2 P.M. le samedi

COMPTABILITE

Grandes annonces 874-6892

Annouces classées 874-6900

Pour renseignements concernant tout autre service

874-7272

REDACON

le jour, du lundi au vendredi

Pupitre 874-7078

Sports 874-7008

Magazine 874-7029

Finance 874-7016

Arts et Lettres 874-7041

Vie féminine 874-7023

Nuit (en tout temps) 874-7061

Soir 874-7272

Samedi 874-7272

Dimanche 874-7272

Me Wagner ne témoignera pas au 2e procès du juge Meunier

par Léopold LIZOTTE

L'ex-ministre de la Justice, Me Claude Wagner, ne témoignera définitivement pas au second procès du juge Meunier, accusé de parjure.

La décision a été prise au peu avant midi, hier, à la suite d'un "jugement-éclair" rendu par le juge Marcel Gaboury, sur la question controversée de la contraignabilité d'un juge ou d'un avocat à déposer devant une cour touchant les gestes qu'il a pu poser à ce titre.

En tant que sur le banc, en fin de matinée, le tribunal a en effet rendu la décision suivante dans les termes (à peu près suivants) :

"Après avoir étudié les notes soumises à la cour et la jurisprudence sur le sujet, j'en suis venu à la conclusion que le témoin n'est pas 'contraignable', dans les circonstances qui entourent la cause, mais qu'il est compétent, s'il veut témoigner. Un point, c'est tout."

Mais le point... ne devait pas être final du tout.

Après un court ajournement de quelques minutes, afin de permettre à Me Laurent Bélanger, le procureur de Me Wagner devant la cour, de conférer avec son client, Me Bélanger revint devant le tribunal pour déclarer :

"Dans les notes que j'ai antérieurement soumises, j'ai soutenu que le juge (ou l'ex-juge) jouissait d'une immunité que ne lui appartient pas, et à laquelle il ne peut pas renoncer."

"Je remercie donc la cour de son 'opinion' (Et, par la

suite, l'avocat devait soutenir hors cour que la décision du tribunal ne constituait en fait qu'une opinion, parce que non exécutoire) mais je soutiens toujours que le témoin, en étant compétent, jouit d'un privilège auquel il ne peut renoncer, même s'il le veut."

"Et, dans ces conditions, au nom de la dignité du corps judiciaire, j'ai cru de mon devoir de l'aviser de ne pas renoncer à ce privilège. Car c'est une question de dignité, dans l'administration de la justice, pour des années à venir. Et mon client a décidé de suivre ma recommandation."

Me Dollard Dansereau, qui représentait l'accusé Meunier, émit alors l'opinion, de son côté, que la décision rendue par la cour n'était pas une opinion, mais bel et bien un jugement.

"Me Wagner a choisi de ne pas témoigner, et c'est son droit, mais nous affirmons qu'il était compétent pour le faire parce qu'il n'est plus juge, et nous avions nous-mêmes l'intention de le convoquer comme témoin. Chose que nous ne ferons pas maintenant, évidemment."

Me Bélanger s'insurgea alors contre les remarques de Me Dansereau, en lui faisant remarquer qu'il n'avait certainement pas pris connaissance des notes qu'il avait fournies à la cour, pour parler ainsi, et que, d'autre part, il n'était même pas en cour, à la dernière séance, alors que Me Guy Guérin, l'autre procureur de Meunier, avait bien précisé que ce n'était pas la défense qui voulait faire entendre l'ancien ministre de la Justice.

Me Dansereau concédant qu'il n'avait effectivement pas lu les notes de Me Bélanger, ce fut au tour de Me Jacques Coderre, le procureur spécial de la Couronne, de présenter son point de vue sur toute l'affaire.

Et ce en affirmant que, selon son point de vue, Me Wagner,

ou tout autre juge ou ex-juge, pouvait être compétent pour témoigner sur certains incidents survenus au cours d'une enquête ou d'une pré-enquête, sur certains faits collatéraux. Mais non pas sur les motifs du jugement rendu.

"Selon moi, dit-il, il ne pourrait être amené à discuter de son jugement, et il ne pourrait être soumis à un contre-interrogatoire sur ce point sans que soit compromis la dignité judiciaire, et sans un préjudice possible et fort sérieux, pour l'accusé lui-même."

Me Dansereau intervint alors à nouveau dans le débat pour souligner que lorsque l'accusé Meunier avait été amené à témoigner devant le juge Wagner (à l'époque) il était juge, lui aussi.

"Mais il n'était pas interrogé sur ses gestes comme juge, mais comme avocat", de rétorquer fort vivement Me Bélanger.

Et le débat prit fin de cette façon, mais pour reprendre immédiatement sur la continuation du procès en cour. Le deuxième, encore une fois, pour le juge Meunier, qui, au premier "round", avait été condamné, on le sait, à deux années de pénitencier.

"La Couronne déclare sa preuve close", annonça Me Coderre.

Défense? demanda alors le juge Gaboury.

Me Dansereau, tout en déclarant qu'il voulait évidemment attendre le retour de son confrère Guérin, d'Ottawa, pour prendre un décision finale, souligna cependant que l'on n'avait pas l'intention de faire entendre de nouveaux témoins, mais plutôt de verser partiellement la preuve faite en faveur de Meunier, à son premier procès, en élaguant certains témoignages moins importants.

"Mais je veux évidemment réserver pour la couronne le droit de contre-interroger à nou-

veau ces mêmes témoins", lança Me Coderre.

Haussant significativement les épaules, Me Dansereau demanda alors si cela serait effectivement possible, dans certains cas, un professeur de McGill qui avait déposé fort loquacement, par exemple, à la première instruction, ayant été permuté on ne sait trop où, depuis.

Et l'on passa finalement au choix d'une date.

Pour sa part, le juge Gaboury, en déclarant qu'il était en vacances depuis deux jours, se dit prêt à revenir à n'importe quelle date pour présider la fin du procès.

"Il est dans l'intérêt de la justice, dit-il, que cette affaire s'expédie le plus vite possible".

On fixa alors le 27 comme date à laquelle la défense ferait connaître définitivement ses positions quant à... la défense à présenter.

La ville de Brossard songe à fermer le motel Celular

par Claude MASSON

La société Edifab Inc. est aux prises avec un nouveau problème. Après avoir finalement trouvé un emplacement pour y ériger ses unités de motels Celular, à la suite de trois échecs consécutifs, après avoir réduit son projet de 1.200 unités à environ 300, après avoir subi une bien mauvaise publicité occasionnée par le piquetage des ouvriers de la construction, voici qu'une autre brique s'abat sur sa tête.

Si cette société ne rencontre pas d'ici peu toutes ses obligations financières envers la municipalité de Brossard, les autorités de cette ville vont entreprendre les procédures nécessaires pour obliger Edifab à fermer son établissement.

Le problème en est un de dollars et de cents. La ville de

Brossard octroie des permis pour la construction d'unités de motel au montant de \$60 chacun. La société Edifab, pour son projet situé sur le boulevard Taschereau, en aurait obtenu pour \$30.000, soit pour 500 unités.

Cette société, après entente avec la ville, devait payer cette dernière au rythme de \$10.000 par mois à compter du 1er juin.

Constatant que les finances de l'entreprise n'étaient pas aussi prospères qu'on le croyait, les dirigeants d'Edifab ont écrit au conseil municipal de Brossard pour lui demander s'il accepterait un remboursement de \$2.500 par semaine. Ce qui a été refusé.

Et dans un... seconde lettre de la société, lue hier soir à l'assemblée du conseil, celle-ci propose à nouveau le paiement

hebdomadaire de \$2.500. Cette proposition a de nouveau été rejetée.

Le conseiller technique de la ville, M. Yvan Major, doit rencontrer les dirigeants de la société Edifab Inc. dans les prochaines heures afin de leur faire part du refus exprimé à l'unanimité par le conseil.

Si les pourparlers ne permettent pas de conclure une entente permettant à Edifab Inc. de payer son dû rapidement, le secrétaire-trésorier de Brossard, M. Laurent Gervais, n'a pas hésité à dire hier soir que la ville prendra les mesures requises pour faire fermer l'établissement.

Le président de la société Edifab Inc., M. Charles-Hugues Rodier, n'a pu être rejoint à une heure ce matin. Il n'y avait pas de réponse au motel Celular.

CANADIANA

SUITE DE LA PAGE 3

va causer certaines difficultés à Logexpo et à l'Expo pour avoir gain de cause puisque, la semaine dernière encore, le Service de logement du Québec approuvait 18 nouveaux motels temporaires affichant des prix forts.

D'autre part, on apprend qu'au moins un autre projet de motel temporaire, est actuellement en construction et que l'approbation du Service provincial de logement est virtuellement acquise. On s'étonne, dans certains milieux, de voir que de nouveaux motels temporaires ont été construits récemment alors qu'on affirme de toute part que Montréal dispose de beaucoup plus de logements qu'il n'en faut pour recevoir les millions de visiteurs de la Terre des Hommes.

Au Service de logement du Québec, on maintient que les entreprises privées sont libres de mener à terme des projets de motels temporaires puisque le bill 19 oblige les inspecteurs à les inspecter, les approuver lorsqu'ils sont conformes aux normes fixées, et à y établir les prix.

Cependant, rien dans le bill 19 n'oblige les inspecteurs à fixer les mêmes prix de location, qui varient généralement de \$18 à \$22 pour une personne, plus quatre dollars pour chaque personne additionnelle.

On espère, dans certains milieux, que la décision de Logexpo en ce qui concerne les prix de location au Canadiana se généralisera pour toucher tous les motels temporaires.

INSPECTEURS

SUITE DE LA PAGE 3

cial de logement avait pu, dès le début de février, mettre de l'ordre dans l'hébergement pour l'Expo.

"Me Gabias, dit-il, dès que le bill 19 a été adopté, a retenu les services d'enquêteurs qualifiés tels les ex-agents de la SPQ dont l'expérience dans ce domaine est indéniable. C'est grâce à ces enquêteurs qui se sont dévoués depuis le début si le Service provincial de logement a pu organiser le système d'hébergement mis à la disposition des visiteurs."

"Notre service, précise Farah Lajoie, a visité et accepté des milliers de chambres après inspection. Cet énorme travail a nécessité des enquêtes sérieuses de la part d'hommes expérimentés dont nous sommes fiers aujourd'hui."

Cette déclaration de l'inspecteur-chef Lajoie du Service provincial de logement fait suite à une déclaration de Me Yves Mayrant, procureur Spécial du gouvernement du Québec en matière de logement, qui a laissé entendre, vendredi dernier, que des "indésirables" seraient chassés du service provincial de logement.

Ce service emploie 67 inspecteurs. De ce nombre on en compte sept seulement qui étaient d'anciens policiers provinciaux renvoyés entre 1960 et 1962. La plupart avaient plus de 15 ans de service au sein de la PP lors de leur renvoi.

EXPO

SUITE DE LA PAGE 3

gné au représentant de LA PRESSE M. Ron McEwen, adjoint au Service des transports secondaires à l'Expo.

Télégramme à Lizotte

L'Union générale des étudiants du Québec a adressé à ce sujet un télégramme au ministre provincial des Transports et Communications lui demandant de faire "suspendre le règlement" qui fait que des "certaines d'étudiants" seront mis à pied "s'ils n'ont une action immédiate de votre part".

Le message télégraphique est signé par M. Michel Pichette, vice-président aux affaires publiques de l'UGEQ.

Dans une conversation avec le reporter de LA PRESSE, M. Pichette a laissé savoir que des représentants du syndicat concerné, de même que de l'UGEQ, avaient rencontré M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, qui, selon M. Pichette, "a suspendu l'affaire jusqu'à vendredi prochain", c'est-à-dire que la police suivrait une politique de "tolérance jusqu'à vendredi matin".

Ceci pour laisser la porte ouverte à un amendement à la loi, si la chose est possible, avant que les travailleurs-étudiants ne soient mis à pied.

Selon M. Pichette, d'autres étudiants, employés par l'Expo eux-la, et affectés à conduire des petits jeeps de la compagnie, seraient dans la même situation que ceux de la "Balade".

Vérification faite, si ce problème se pose, il n'est pas du même ordre que celui de la "Balade". Les jeeps n'étant pas des autobus, il suffit de détenir un permis de chauffeur (sans spécification pour les autobus). Selon M. Ron McEwen, ces véhicules sont assurés pour autant qu'ils soient conduits par une personne de 18 ans et plus. Or, il est possible d'obtenir un permis de chauffeur à 18 ans.

M. McEwen n'était toutefois pas en mesure hier soir de dire si des clauses d'assurances obligeraient l'Expo à louer certains conducteurs de jeep ou les employer à un travail de nature différente.

L'Expo dirige le flot des touristes vers l'ouest au détriment des citoyens de l'est de Montréal

par Florian BERNARD

Le député de Bourget à l'Assemblée législative du Québec, M. Paul-Emile Sauvageau a accusé les dirigeants de l'Expo d'avoir "oublié" que l'est de Montréal existe" dans leur planification et leur orientation des touristes.

Au cours d'une entrevue accordée à LA PRESSE, M. Sauvageau a déclaré que la publi-

té de l'Expo ignore, la plupart du temps, l'est de la métropole. "Le flot de touristes, a-t-il dit, est dirigé vers le centre-ville, vers la rive sud ou vers l'ouest de Montréal." Il a déclaré qu'à l'entrée du pont Le Gardeur, au bout de l'île, le visiteur qui arrive par automobile ne voit qu'une seule affiche, celle qui indique le centre-ville via le boulevard Métropolitain. Aucune indication routière, précise-t-il, n'indique aux touristes qu'ils pourraient emprunter la rue Notre-Dame et trouver le long de cette voie des logis très conveables à des prix raisonnables.

Pourtant, selon M. Sauvageau, des centaines de citoyens ont amené des logements pour l'Expo, tout au long du fleuve et dans les rues transversales. De plus, selon le député de Bourget, les commerçants de l'endroit n'ont pas vu le nez d'un touriste depuis l'ouverture de l'Expo.

Des cartes imprécises

La carte de Montréal et des alentours que contient le guide officiel de l'Expo trace le pont tunnel Hyppolite-Lafontaine comme un projet non terminé... en pointillés seulement. Rien n'indique aux visiteurs venant de la rive-sud qu'ils pourraient emprunter ce pont-tunnel et trouver un logis le long de

Notre-Dame. De plus, le guide officiel de l'Expo n'indique en aucun endroit l'existence de la rue Notre-Dame, dans l'est. La seule mention qui est faite de l'est de Montréal a pour but de diriger les visiteurs vers le centre-ville! Le guide dit, en effet:

"Les visiteurs venant de l'est, de Québec notamment, ont le choix entre les nationales 9 et 20 (rive sud) et 3 (rive sud) ou encore la route 2 (rive gauche), qui conduit au boulevard Métropolitain, route 40 (et de là jusqu'à Décarie, route 15)."

Ouvrir des kiosques

M. Sauvageau croit que le gouvernement devrait ouvrir des kiosques d'informations touristiques, avec listes de logements disponibles, aux principales intersections conduisant vers l'est de Montréal, notamment à l'entrée du pont-tunnel Hyppolite-Lafontaine, sur la rive sud, à l'entrée du Pont Le Gardeur, au bout de l'île, à la sortie du Pont Jacques-Cartier (côté de Montréal) et même aux intersections sud des routes venant des États-Unis.

Ces mêmes kiosques, selon M. Sauvageau, devraient fournir aux visiteurs une liste d'endroits situés dans l'est (hôtels, motels ou chambres) où ils pourraient obtenir gîte à bon compte.

Le Syndicat des fonctionnaires reproche à la Ville de ne pas respecter intégralement le contrat

(Par C.G.) — Le Syndicat des fonctionnaires de la ville de Montréal reproche à l'administration municipale de ne pas "respecter intégralement" toutes les clauses de la nouvelle convention collective de travail.

M. Maurice Choquette, président du comité d'étude concernant l'application de la convention des fonctionnaires municipaux, a dit hier soir que la convention, signée par le syndicat le 5 mars dernier, a été déposée à Québec.

Prénant la parole au nom du syndicat à une assemblée du Conseil central de Montréal (CCSN), M. Choquette a affirmé que M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, "applique à sa façon certaines clauses" du contrat de travail.

En fait, la partie syndicale reprocherait au président du comité exécutif de ne pas avoir encore signé le document, alors qu'elle l'a fait depuis trois mois et demi en ce qui la concerne. Mais, pour des raisons légales semble-t-il, le syndicat se refuse à adresser directement ce reproche à M. Saulnier.

Après avoir expliqué verba-

lement le point de vue des fonctionnaires, M. Choquette a présenté une résolution au Conseil central de Montréal. Aucune décision ne fut prise, toutefois.

La résolution se lit ainsi: "Nous dénonçons l'attitude de M. Saulnier qui refuse d'appliquer intégralement les engagements convenus entre les représentants de la ville de Montréal et ceux du Syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal, et contenus dans une entente signée le 5 mars 1967 et déposée à Québec en conformité des dispositions de l'article 6 du Code du travail."

Un accident tue un couple et 4 de ses enfants, à Sudbury

SUDBURY, Ont. (PC) — Un couple de Sudbury et ses quatre enfants, dont la police n'a pas encore révélé l'identité, ont été tués vers 9 h. ce matin, sur la route 17, près de Sudbury, alors que l'automobile qu'ils occupaient s'est écrasée contre un pilier de pont.

Un septième membre de la famille, une adolescente de 17 ans, est sortie de l'accident vivante mais avec des blessures indéterminées.

Accident mortel, à Brome-Ouest

BROME-OUEST — Une collision d'automobiles survenue ce matin vers 1 h. 30, à Brome-Ouest, sur la route 13, a entraîné 45 milles au sud-est de Montréal, a coûté la vie à M. Paul Jourdan, 22 ans, du 165, rue de Dieppe, à Cowansville.

VENTE BOEUF

3 MOIS COMPLETS POUR PAYER 'Chargez-le... sans intérêt'

AUCUN COMPTANT REQUIS

● HATEZ-VOUS, ACHETEZ MAINTENANT car les prix grimpent constamment

● REMPLISSEZ VOTRE CONGELATEUR de viande garantie tendre et juteuse

SEULEMENT

200 lb POUR \$ 59.50

COMPRENANT

- STEAK
- ROTI
- BOEUF HACHE
- BOEUF A RAGOUT
- 10 lb CHIENS-CHAUDS
- 10 lb JAMBON
- 10 lb BACON
- 20 lb POULET

VARIETES \$4.25 PAR SEMAINE DURANT 14 SEMAINES



GARANTIE

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de la qualité et de la tendreté de notre viande, nous la remplacerons GRATUITEMENT dans les 10 jours.

EXEMPLE: 50 LB A 49¢ LB

Paquets de steak \$ 24.50

● PORTERHOUSE

● SURLONGE

● T-BONE

● ENTRECOTE

PRIX TOTAL

GRATIS

AUX CLIENTS QUI RENOUELLENT

10 FILETS 1" D'ÉPAISSEUR

BONI 1/2 PORC SEULEMENT

AVEC L'ACHAT D'UN CÔTE DE BOEUF OU PLUS

15¢ lb

R. & G. CALGARY MEAT INC.
10544, boul. L'ARCHEVEQUE, Montréal-Nord
Au nord du boulevard Industriel, quelques rues à l'est du boulevard Pie-IX, à l'arrière du centre commercial Forest.
VENEZ OU TELEPHONEZ
323-2512

R. & G. LACHINE WESTERN BEEF INC.
2921, rue NOTRE-DAME — LACHINE
Entre les 29e et 32e avenues, à la nouvelle Plaza commerciale de Lachine, à trois minutes du pont Mercier, à quatre minutes du rond-point de Dorval.
VENEZ OU TELEPHONEZ
637-3701

R. & G. SOUTH SHORE INC.
3671, boul. TASCHEREAU CITE LAFLECHE
Face au Centre d'achat Greenfield Park, seulement à cinq minutes du tunnel Wellington, à dix minutes d'Water-Ste-Catherine, à cinq minutes du pont Jacques-Cartier.
VENEZ OU TELEPHONEZ
676-0306



S.P.C.A. CANADIENNE

Vous partez en vacances? De grâce n'abandonnez pas vos animaux. Ils ont besoin de vous. S'ils n'ont pas été opérés, la misère et la souffrance se multiplieront. Appelez la S.P.C.A. en cas de besoin. 731-1144.



Valiquette

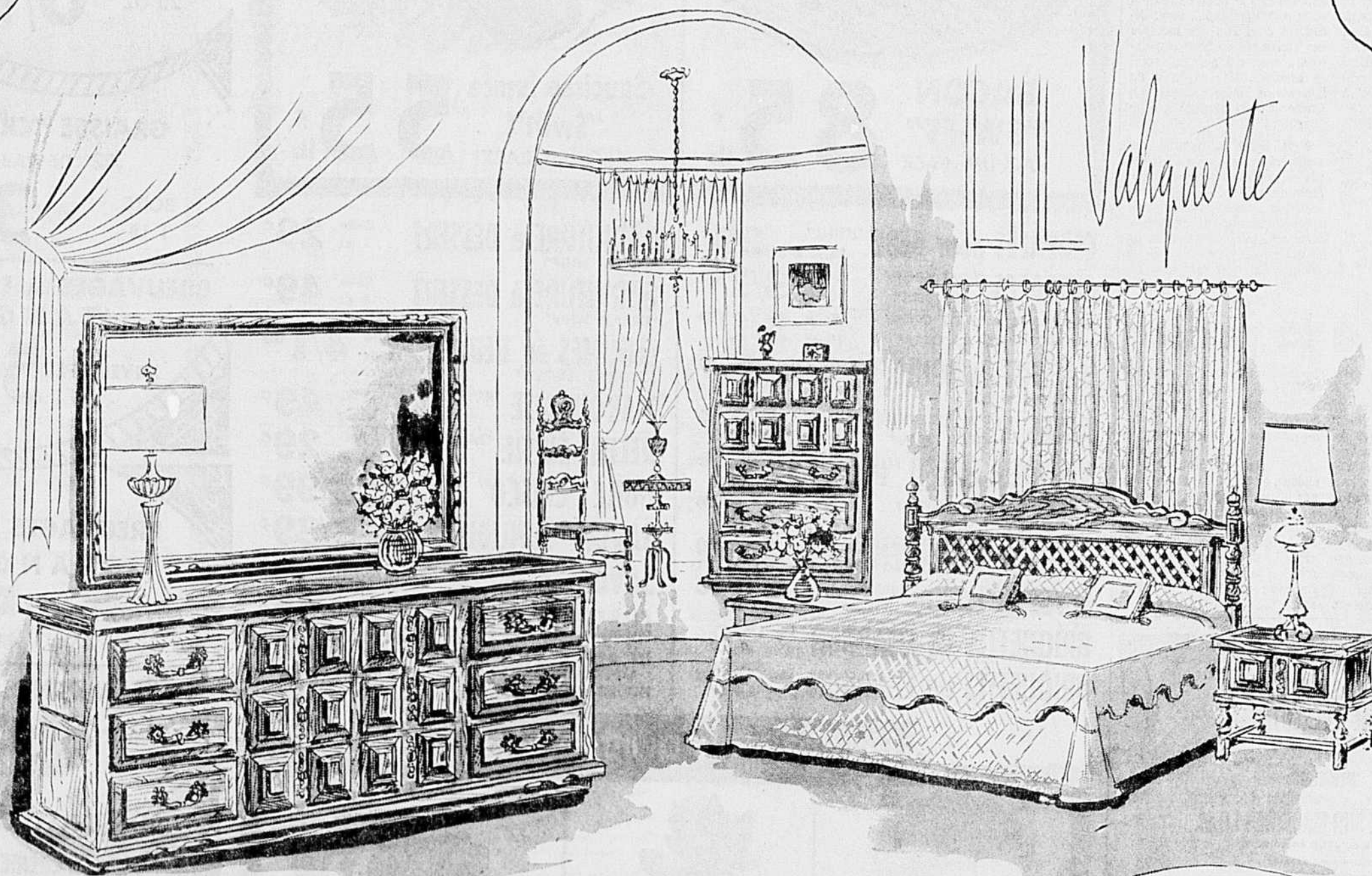
DE STYLE ESPAGNOL
 Mobilier de salle à diner : vaisselier sur un buffet de 60" de longueur à 3 tiroirs et 2 portes dissimulant tablettes, table ovale 42" x 58", extensible, 4 chaises et 2 fauteuils recouverts d'un tissu or. Noyer fini antique. Rég. 995.

795.

N. G. VALIQUETTE LTEE

510 Ste-Catherine est
 près Berri

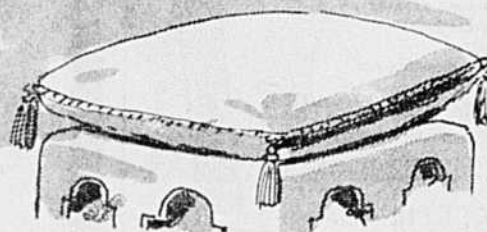
842-8811



Valiquette

LE CHARMANT STYLE ESPAGNOL
 Remarquable par son architecture décorative et sa sculpture bien ordonnée. Bureau triple 66" de longueur, 12 tiroirs, miroir encadré 52" x 35", lit 4'6", chêne, fini antique. Garnitures de cuivre dépolies. Rég. 950.

499.



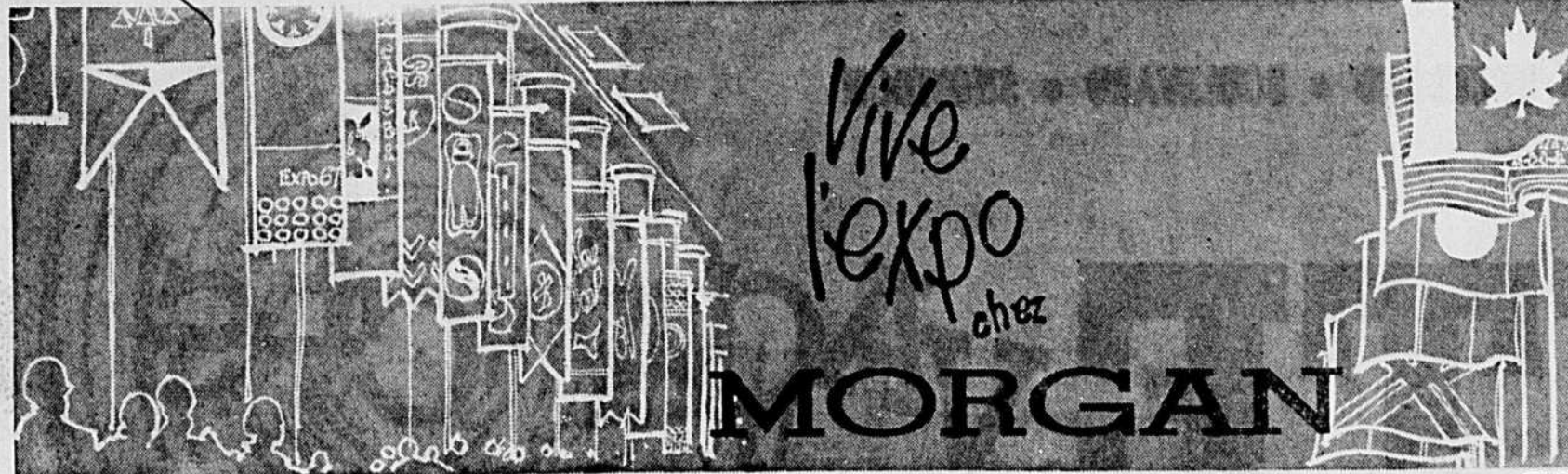
HEURES D'AFFAIRES
 Ouvert de 9.30 à 17.30. Jeudi et vendredi soir jusqu'à 21 heures. Fermé samedi toute la journée, ouvert lundi.

TERRAIN DE
 STATIONNEMENT EN FACE
 OU A L'ARRIERE
 DU MAGASIN

N. G. VALIQUETTE LTEE

510 Ste-Catherine est
 près Berri

842-8811



PARKADE, le stationnement moderne à niveaux multiples MORGAN

Vous qui désirez visiter l'EXPO en toute tranquillité et garer votre auto en toute sûreté, venez au stationnement à niveaux multiples de Morgan. Situé sur la bouche de métro McGill, il n'est même pas nécessaire de sortir du stationnement pour vous rendre au métro qui vous conduira directement à l'EXPO. Rien n'est plus pratique, ni plus sûr! Le coût du stationnement est de plus très abordable... seulement .15¢ la demi-heure. Vous pouvez aussi y garer votre auto pour toute la journée et un taux spécial a été prévu pour la soirée, soit \$1.00 de 6 heures p.m. à 1 heure a.m.



Rabais de 25 à 50%... sur lingerie de marque renommée

Lingerie irrésistible de marque Warner's et autres... de style classique ou Mod... au goût de chacune. Tissus légers comme un souffle, comprenant le nylon, l'Antron* et coton... aux tons pâles d'été et garnitures variées très féminines. Vêtements de nuit de "rêve" pour les nuits chaudes de l'été. Aubaines à ne pas manquer. Le cliché ne représente que quelques modèles de notre vaste collection :

A. Ensemble "peignoir" en tricot de nylon, garnitures volants, ruban et une rose. Garniture picot à l'ourlet et aux manches. Melon, jaune ou menthe. Tailles T.P., P. et M. **14⁹⁹**
Ord. 25.00

B. Ensemble "peignoir" de coton mixte, délicate garniture de dentelle. Tissu frais, aéré, sans souci... eau, mais ou rose. Tailles P.M.G. **14⁹⁹**
Ord. 25.00

C. Jupons à la taille en nylon impression calicot. Marine ou rouge. Tailles: très petite et moyenne. **2⁹⁹**
Ord. 5.00

D. Jupons à la taille en nylon d'Antron*, dentelle à l'ourlet. Blanc ou bleu. Tailles: P.M.G. pour stature moyenne; P. et M. pour stature petite. **2⁹⁹**
Ord. 4.00

E. Culotte courte assortie, en blanc ou bleu. P.M.G. **1²⁹**
Ord. 2.00

F. Chemise de nuit en tricot de nylon, double rang, ruban au corsage. Rose ou bleu. Tailles P.M.G. **4⁹⁹**
Ord. 7.98

G. Chemise de nuit en nylon d'Antron* imprimé floral par Warner's. Tons de rose seulement. Tailles T.P., P. et M. **6⁹⁹**
Ord. 13.98

*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261
LINGERIE, RAYON 44, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME
AUSSI AUX SUCCURSALES, SAUF SNOWDON



Pour la saison du plein été et des vacances... des robes jolies à prix réduits

Des tenues tout confort et pleines de fraîcheur pour les heures de détente sur la terrasse et en vacances. Confection soignée en satinette de coton. Prix réduits très avantageux.

A. Très à la page, la petite robe ample au genou, col roulé et short assorti. Imprimé bleu ou ton or. Tailles 10 à 16.

B. La robe de l'année... le style tente très courte. Imprimés à rayures de tons pastel à prédominance de jaune ou bleu. Tailles TP, P. et M.

Ord. 8.98

6⁹⁹

TELEPHONER A 842-6261
VETEMENTS DE DETENTE, RAYON 57,
ETAGE-MODE, AU DEUXIEME
AUSSI AUX QUATRE SUCCURSALES

Vêtements de soutien d'une merveilleuse souplesse tout en assurant un galbe parfait

La mode estivale légère et fluide exige une silhouette aux lignes pures et profilées... vous pouvez vous y soumettre sans subir la torture d'une étreinte trop rigide avec ces merveilleux vêtements de soutien de Warner. Ils sont tous de coupe simple, amenuisante et délicatement ornés de dentelle. Leur prix... tout simplement irrésistible!

A. Soutien-gorge étroit en dentelle de nylon, bonnets rembourrés de "fiberfill", bretelles fantaisie réglables. Couleur chair, bleu ou blanc. Tailles 32 à 36 A et B. **2⁴⁹**

B. Gaine-culotte moyenne en léger Lycra*, plastron de dentelle de nylon, côtés renforcés, jarretelles amovibles. Blanc, bleu ou couleur chair. Tailles: P.M.G. **4⁹⁹**

C. Gaine fermée en Lycra*, même modèle que l'article B. Blanc, bleu, chair. Tailles: P, M, G. **4⁹⁹**

D. Gaine-culotte, longue, même modèle que les articles B et C. Blanc, bleu ou chair. Tailles: P.M.G. **5⁹⁹**

E. Gaine-culotte longue Lycra*... plastron double avant, jarretelles dissimulées et amovibles, dentelle extensible aux jambes. Blanc seulement. Tailles P.M.G. **5⁹⁹**

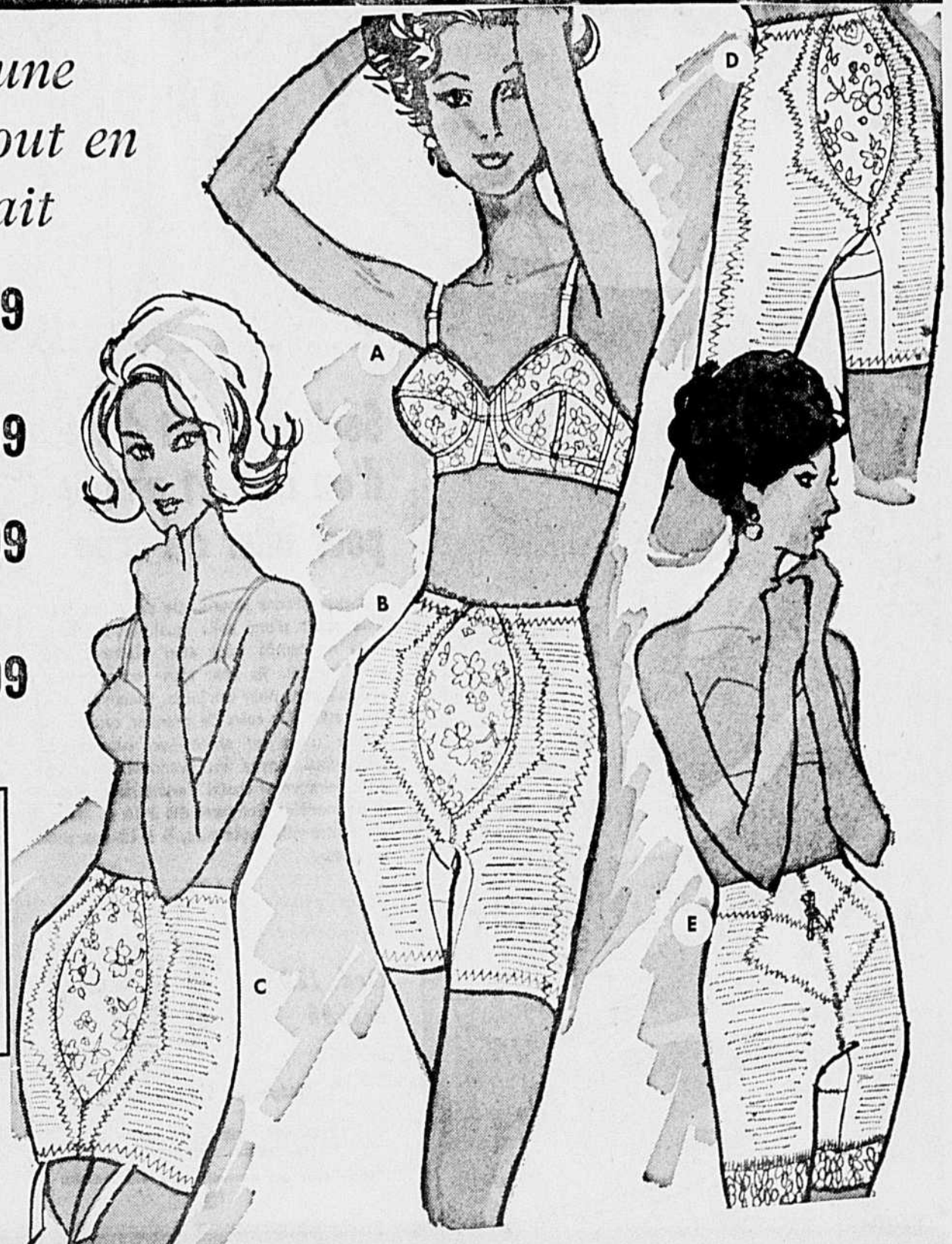
Aubaine spéciale Warner Gains-culottes "Riddle"

Modèle long **7⁹⁹** Modèle ordinaire **6⁵⁹**

Bas prix spéciaux pour ces vêtements légers, souples, assurant une silhouette jeune comme la veut la mode. Confection de Lycra* confortable au galbe parfait sans contrainte. Plastron avant en "spandex" fleuri. Blanc seulement. Tailles: P.M.G.
Quantité limitée — Emplettes sur place seulement

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS DE SOUTIEN, RAYON 78,
ETAGE-MODE... AU DEUXIEME
AUSSI AUX SUCCURSALES,
SAUF SNOWDON



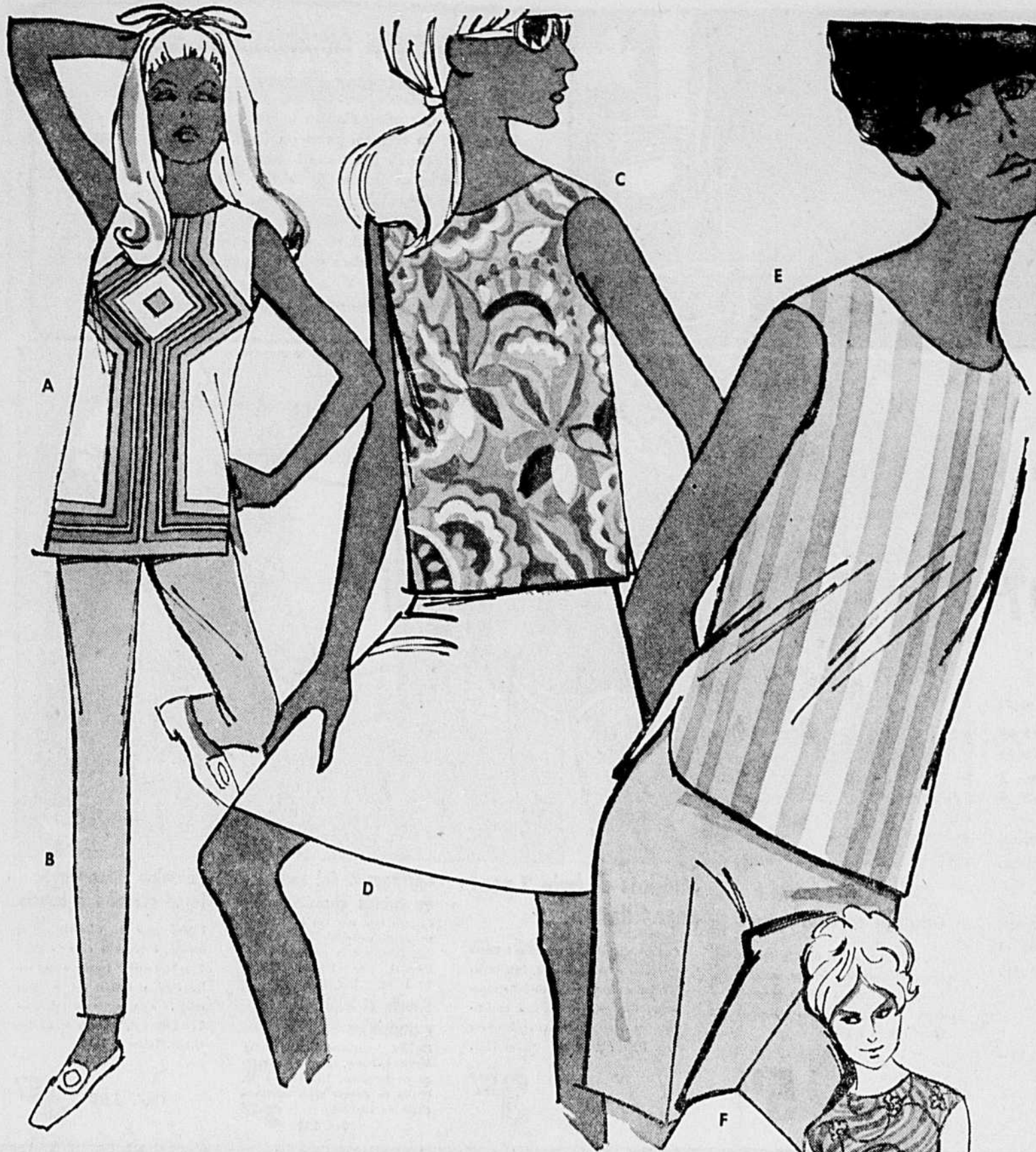
Vous êtes cordialement invitées au défilé de la mariée MORGAN

Présentation intime des modes nuptiales pour la mariée d'automne, à l'étage mode, au deuxième, le jeudi, 22 juin à 6 h. 30 p.m. et le vendredi, 23 juin à 12 h. 30 p.m.

Commentaires en français et en anglais par Madame Roberte Bolduc
ENTREE LIBRE

En l'honneur de la Saint-Jean-Baptiste les cinq magasins Morgan seront

FERMES TOUTE LA JOURNEE LE SAMEDI 24 JUIN
OUVERTS TOUTE LA JOURNEE LE LUNDI 26 JUIN



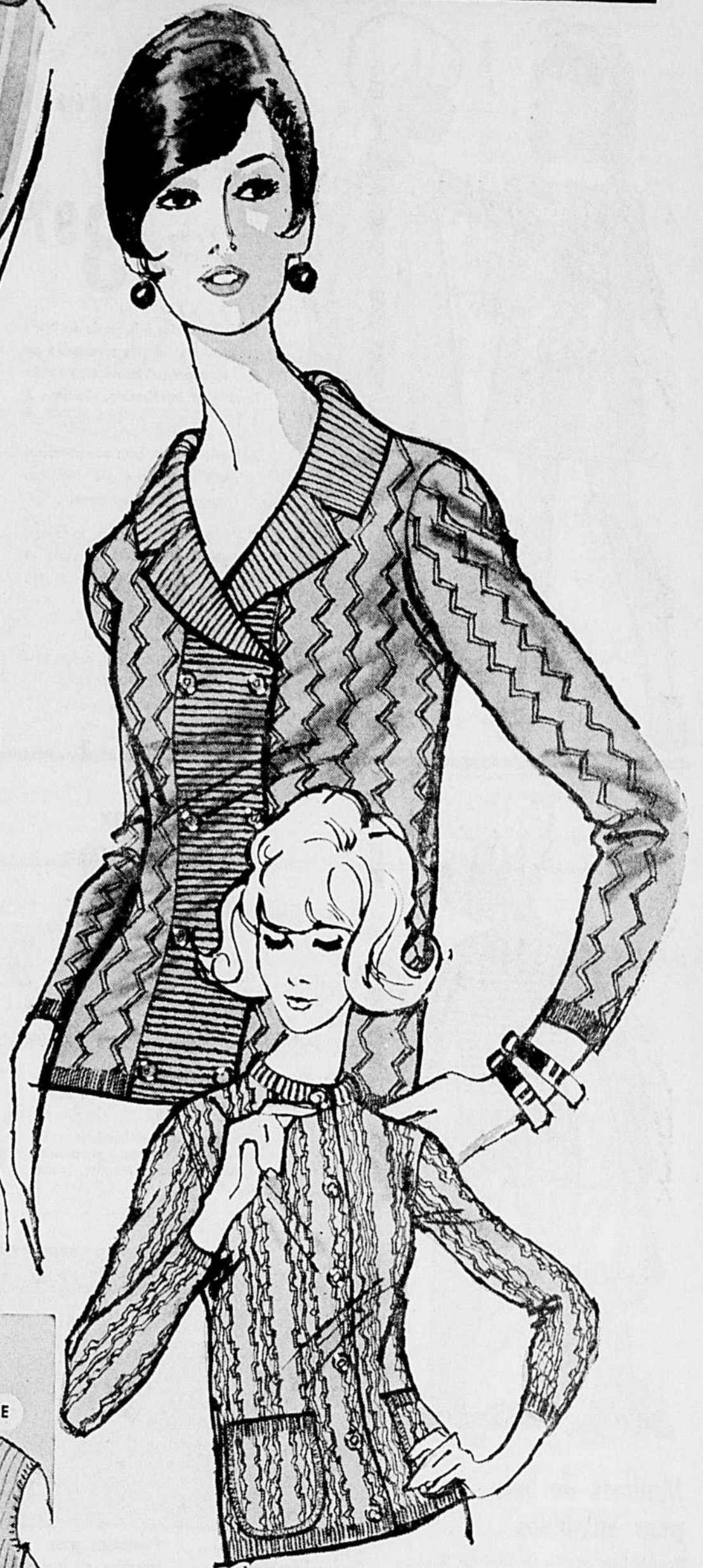
MORGAN VENTE VACANCES

Séparables "inséparables" à prix réduits

Vêtements frais, confortables, offerts à prix de vente d'été chez Morgan. Modèles de coupe étudiée en Arnel* d'aspect impeccable à l'infini. Tailles 10 à 18.

- A. Corsage en "sharskin" d'Arnel*, motifs abstraits multicolores sur blanc immaculé. **8⁸⁸** Ord. \$17
- B. Fuseau de ligne amincie en "sharkskin" d'Arnel*, complètement doublé. Tons : blanc, banane et bleu. **9⁸⁸** Ord. \$13
- C. Corsage sans manches en "sharkskin" d'Arnel*, impression fleurs dans une gamme infinie de couleurs. **6⁸⁸** Ord. \$13
- D. Jupe de ligne "A", taille basse, sans ceinture, glissière dos. Doublure entière, exécution en "sharkskin" d'Arnel* d'entretien facile. Blanc, banane et bleu. **9⁸⁸** Ord. \$13
- E. Corsage tunique en "sharkskin" d'Arnel*, rayures irisées, fentes côtes. Entretien facile. **7⁸⁸** Ord. \$11
- F. Short J a m a T ca doublé frais et confortable pour l'été. Sharkskin d'Arnel* blanc, banane ou bleu. **5⁸⁸** Ord. \$9
- G. Robes fourreaux agréables à porter l'été. Choix de couleurs et imprimés multiples. Cotons imprimés et Arnel*. Un seul représenté de notre collection vacances. **14⁸⁸** Ord. \$20 à \$25

*Marque déposée
Pas de commandes postales ni téléphoniques
A la Spartive, rayon 77, étage-mode... au deuxième
Aussi aux quatre succursales



Choix de cardigans grosses mailles... offerts au rabais!

Cardigans d'Orlon* parfaits pour la ville et la campagne. Profitez de ce bas prix réduit pour venir faire votre choix parmi ces modèles à devant droit ou croisé, avec ou sans col, point dentelle ou uni. Choix de tons pastel. Tailles : P.M.G.

Ord. 12.98

8⁸⁸

*Marque déposée
Pas de commandes postales ni téléphoniques.

VÊTEMENTS SÉPARABLES, RAYON 14, ÉTAGE-MODE... AU DEUXIÈME AUSSI AUX QUATRE SUCCURSALES



Grande vente de corsages d'été

Corsages sport d'été, frais et aux couleurs gaies. Choix de blouses de coton et tricotés toutes sortes. Cinq des quatorze modèles sont ici représentés. Profitez de ce bas prix pour vous en procurer plusieurs.

- A. Blouse de coton à manches courtes, parure dentelle avant. Blanc seulement. Tailles 12 à 20.
- B. Blouse en crêpe d'Arnel*, ruché avant. Blanc, rose ou bleu. Tailles 12 à 20.
- C. Tricot côtelé à manches courtes, coton peigné. Jaune ou orange dans le lot. Tailles : P.M.G.

D. Corsage en bouclé, modèle sans manches. Couleurs multiples, blanc/orange, blanc/lilas. Tailles P.M.G.

E. Corsage sans manches en nylon texturé. Jaune, orange ou vert dans le lot. Tailles P.M.G.

*Marque déposée

Pas de commandes postales ni téléphoniques
ACCESSOIRES MODE, RAYON 10, AU REZ-DE-CHAUSSEE
Choix aussi aux succursales, sauf Snowdon

Ord. 3.88

2⁹⁹

HEURES D'OUVERTURE :

Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h — jeudi et vendredi jusqu'à 10 h.

Centre-ville, 9 h 30 à 6 h ; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

Snowdon, 9 h à 5 h 30 ; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

Téléphoner à 842-6261

MORGAN VENTE VACANCES



Chemises sport "High boy" dernier cri pour garçons

Ord. 2.98 **2.39**

Le modèle de chemise "High boy" très en faveur chez les garçons... col à pointes boutonnées... élégants cotons imprimés. Bas prix avantageux pour le temps des vacances. Imprimés: cachemires, motifs africains, tropicaux dans une gamme de coloris. Du 8 au 18. Hâtez-vous!



Pantalons Koratron* sans repassage pour garçons

Ord. 7.98

5.99 ch.

Tissu sans repassage! Tissu de grande robustesse! Modèle le plus populaire! Prix réduit avantageusement! Pantalon de Fortrel* et coton traité au Koratron* sans repassage et d'aspect neuf à l'infini... coupe précise par un fabricant canadien de haute renommée. Modèle à poches en taillade et taille à passants. Choix de: beige, vert ou bleu... en tailles 8 à 18.

*Marque déposée

Jeans de denim robuste au rabais pour garçons

Ord. 4.98 **3.99**

Jeans de confection soignée, coutures solides. Prix réduit. Taille à passants. Denim bleu. Tailles 8 à 18.

Short de jeu en coton croisé

Ord. 3.50 **2.69**

Profitez de ce bas prix pour en acheter plusieurs... pour le camping, le camp et les jeux plein air. Shorts de coton croisé durable... marque canadienne recherchée. Modèle à taille élastique. Vert, marine ou blanc. Du 8 au 16.

40% de rabais! Tee-shirts à manches courtes

Ord. 2.98 **1.77**

Tricot de coton frais et aérés, marque canadienne. Choix de cols. Chill, or, vert ou bleu. Du 8 au 14 pour garçons.

Chemise-blouson en tricot d'entretien facile

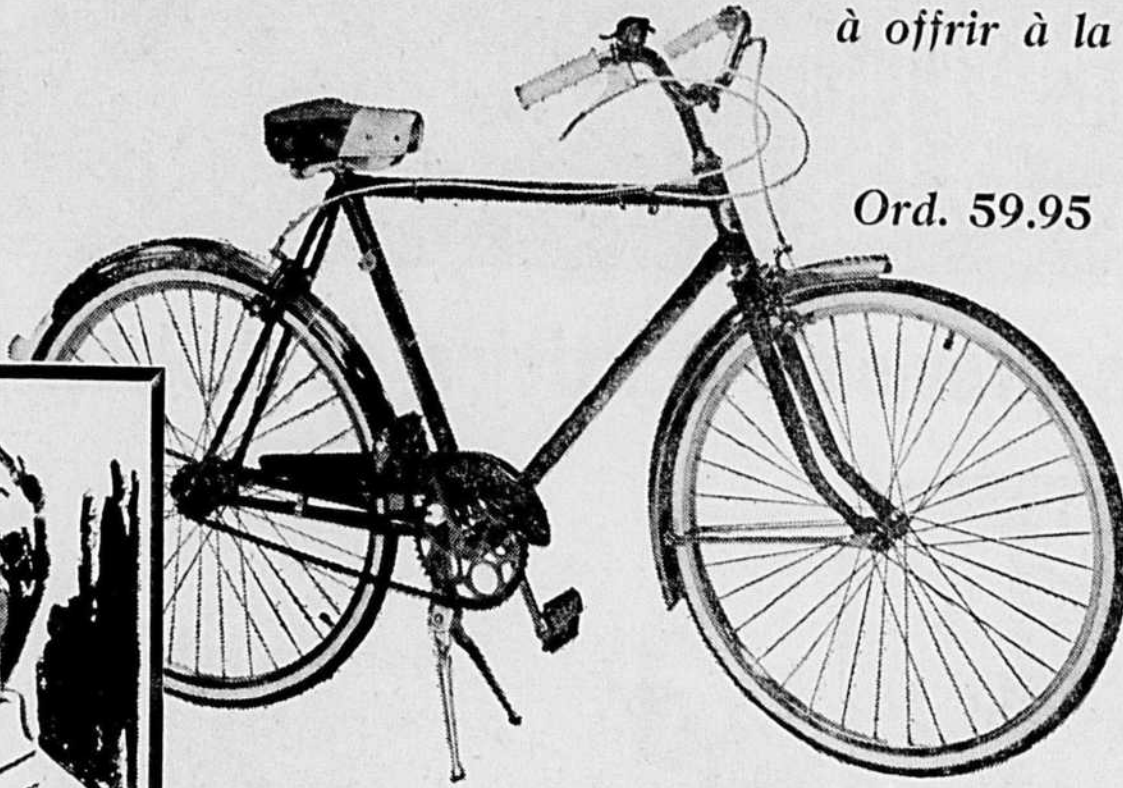
Ord. 3.98 **2.77**

Marque canadienne, tricot modèle chemise blouson très populaire, col à pointes courtes. Rayures en: bleu, beige ou vert. Tailles 8 à 18.

Téléphoner à 842-6261 VETEMENTS DE GARÇONS, RAYON 38, AU TROISIEME Aussi aux quatre succursales

Aubaine! Bicyclettes sport "Speedking" pour dames et messieurs

Le cadeau parfait à offrir à la remise des diplômes



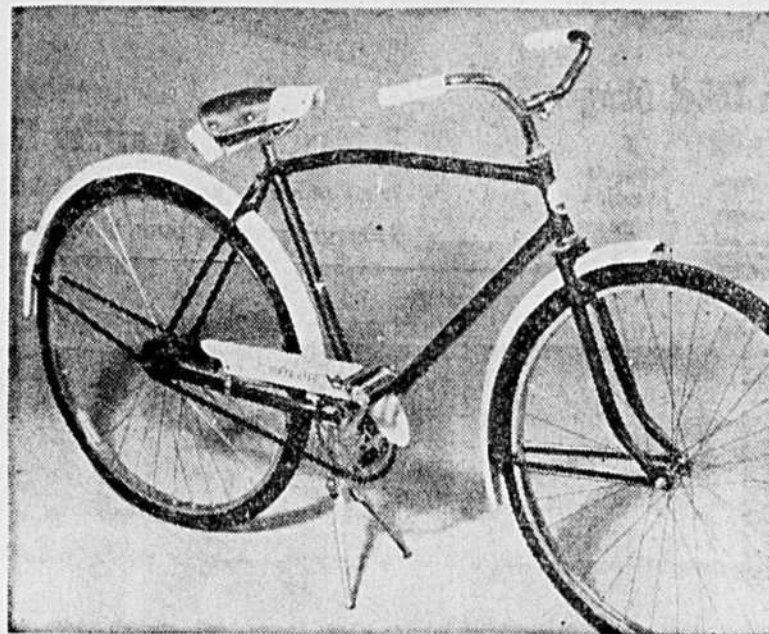
Ord. 59.95

47⁹⁹

Les bicyclettes "Speedking" sont remarquables par leur douceur de roulement, leur finition, leur solidité à toute épreuve et le long service qu'elles assurent quelle que soit leur utilisation. Présentation soignée, construction parfaite, cadre tube d'acier, moyeux chromés, déraillement trois vitesses, pneus Dunlop à flancs blancs de marque canadienne. Fabrication canadienne, selle rembourrée, revêtu plastique, pédales de caoutchouc. Modèle pour homme: cadre 21 po., rouge/blanc. Pour dames: cadre 18 po., bleu/blanc.

• Béquille 1.98 en sus

Bicyclettes, modèle juvénile pour filles et garçons



Bicyclettes au roulement doux pour les jeunes! Caractéristiques importantes: robuste cadre d'acier tube, guidon chromé, couvre-moyeu émaillé réglable et couvre-chaîne. Pédales de caoutchouc. Marque canadienne. Modèle pour garçons en rouge/blanc, Ord. 51.95 pour filles en bleu/blanc. Roues 26" x 1 3/8". **39.99**

Bicyclettes, modèle junior pour garçons et filles, roues 24" sur 1 3/8". Ord. 48.95 **37.99**

Bicyclettes de trottoir pour garçons et filles, roues 20" sur 1 3/8". Ord. 45.95 **34.99**

Béquille à **1.98** en sus

Téléphoner à 842-6261

ARTICLES DE SPORT, RAYON 36, AU QUATRIEME

Aussi aux succursales, sauf Snowdon.

Piscine familiale 12' sur 36" au rabais!

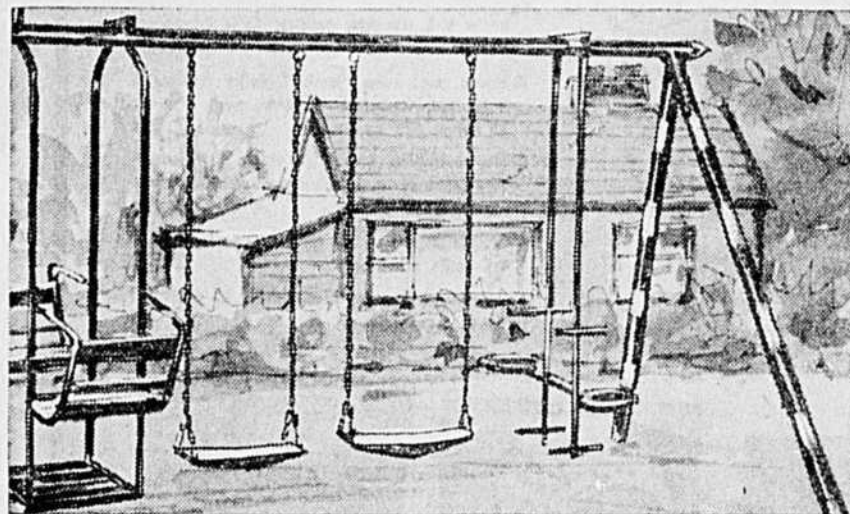
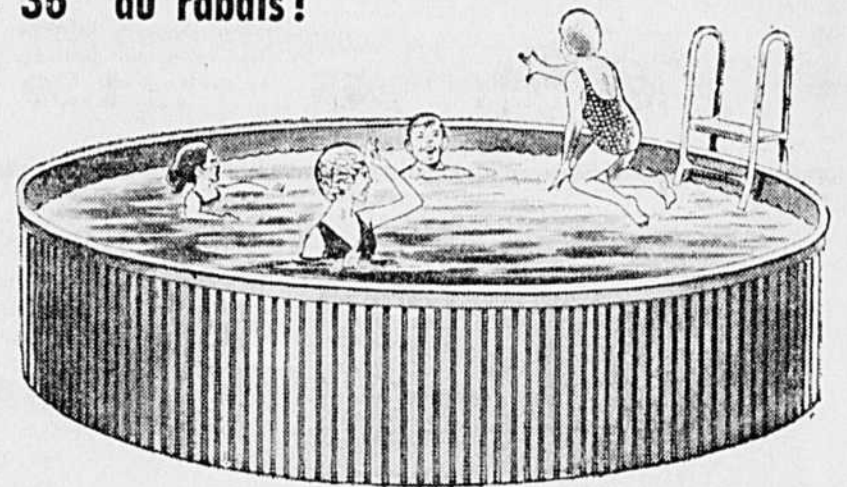
Ord. 59.98 **48.88**

Profitez de ce prix réduit pour faire plaisir à toute la famille, en achetant cette piscine robuste à parois d'acier ondulé, doublure épais vinyle et raccord pour boyau de vidage. Assemblage facile... bleu et jaune.

Echelle de piscine au rabais

Fabrication de premier ordre, prix de vente intéressant. Echelle de bois fini séquoia (bois rouge de Californie) plate-forme renforcée. Indéformable et inusable. Pour piscine 36" de hauteur. Ord. 27.50 **24⁸⁸**

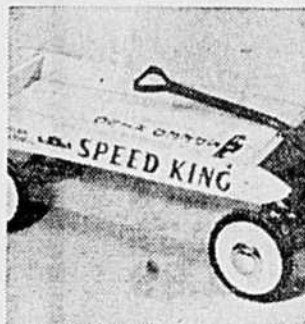
Veuillez compter un délai d'une semaine pour livraison.



Portique pour les jeux de plein air

Prix de Vente **29.88**

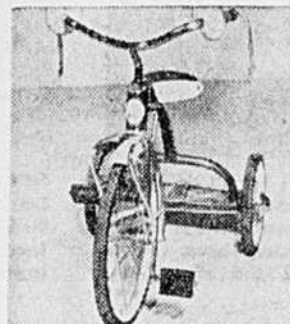
Portique comportant: deux balançoires, une balançoire de pelouse, un planeur... rayures acidulées rouge et blanc. Montants en tube d'acier 2 po., balançoire de jardin en métal 15 po. Montants 6' et 8", traverse supérieure 8' et 4".



Voiturette de bois franc en vente

Caisson 34 po. **10.99**

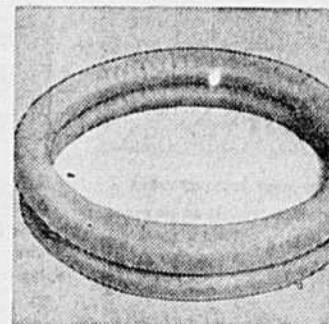
Solides voiturettes de bois franc, châssis d'acier, roues montées sur billes. Bois naturel avec garniture vertes. Caisson à l'épreuve de l'eau.



Rabais sur tricycles "Speedking"

20 po. Ord. 24.95 **19.88**
16 po. Ord. 22.95 12 po. Ord. 19.95 **18.88 16.88**

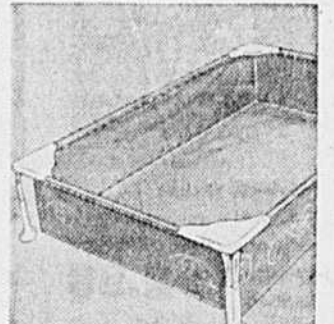
Cadre robuste d'acier, selle rembourrée, guidon chromé. Rouge avec garniture blanche. Fabrication canadienne pour Morgan. Aubaines sensationnelles.



Pataugeuse à bas prix spécial

Prix de Vente **3.88**

L'article parfait pour amuser les enfants pendant des heures et des heures. Pataugeuse deux boudins en robuste vinyle à fond couleur gale. 54" sur 12".



Piscine à cadre rigide à prix spécial

Prix de Vente **13.88**

Piscine robuste, sièges plastique, doublure vinyle et pieds de plastique renforcé. Trousse de réparation comprise. Rouge seulement. 75" sur 50" sur 15".

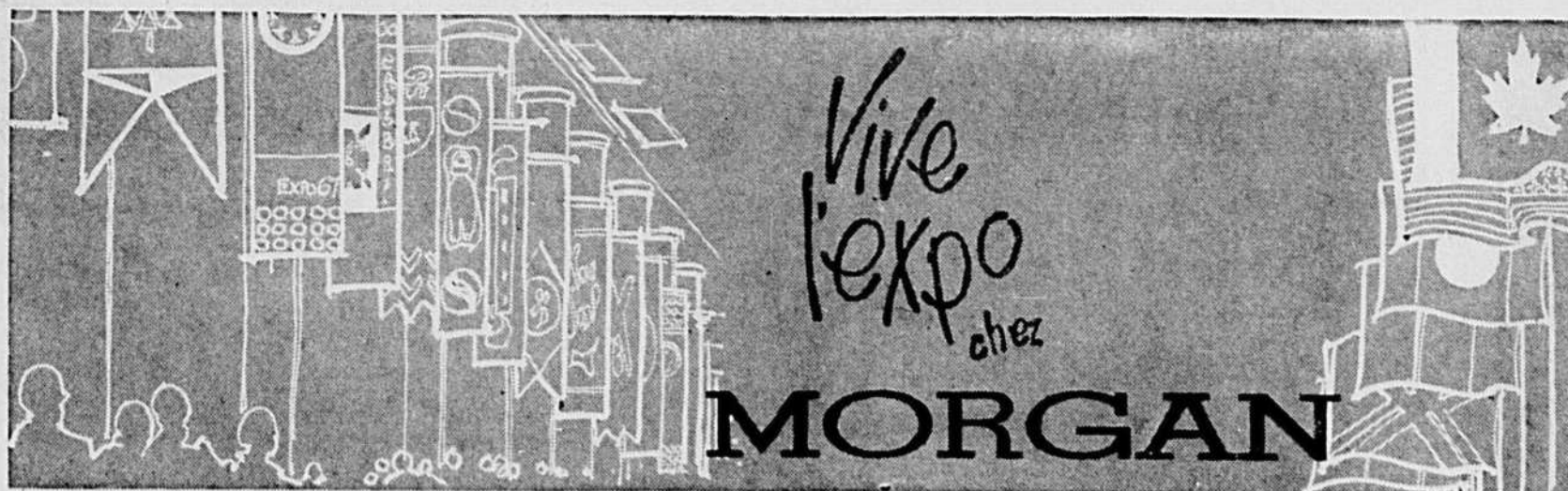
Téléphoner à 842-6261

JOUETS, RAYON 35, AU QUATRIEME

Aussi aux succursales, sauf Snowdon.

En l'honneur de la Saint-Jean-Baptiste
les cinq magasins Morgan seront

FERMÉS TOUTE LA JOURNÉE LE SAMEDI 24 JUIN
OUVERTS TOUTE LA JOURNÉE LE LUNDI 26 JUIN



En visitant l'Expo... faites une pause en venant dans un des

RESTAURANTS MORGAN

A quelques minutes de l'Expo par le métro, l'autobus ou en voiture... Morgan a quatre restaurants recommandés tant par leur ambiance que par l'excellence de leurs mets.

"LE BUFFET"... un restaurant genre cafétéria... au septième. Menu varié pour un déjeuner léger ou un repas complet... charmant décor reposant "Canadien".

SALLE A MANGER REGENCY... au sixième. Cuisine pour fins gourmets... service de classe. Boissons alcooliques, décor d'époque de grande élégance.

"LA SOUPIERE"... au cinquième... pour goûters légers et rapides... l'endroit par excellence pour la pause "Expo"... décor style canadien.

LE CASSE-CROUTE... au Bon Marché, sous-sol, niveau du métro. Café, goûters légers au comptoir.

Faites provision d'articles de toilette offerts à bas prix!

Téléphoner à 842-6261

ARTICLES DE TOILETTE, RAYON 42, AU REZ-DE-CHAUSSEE
Aussi aux succursales, sauf Snowdon

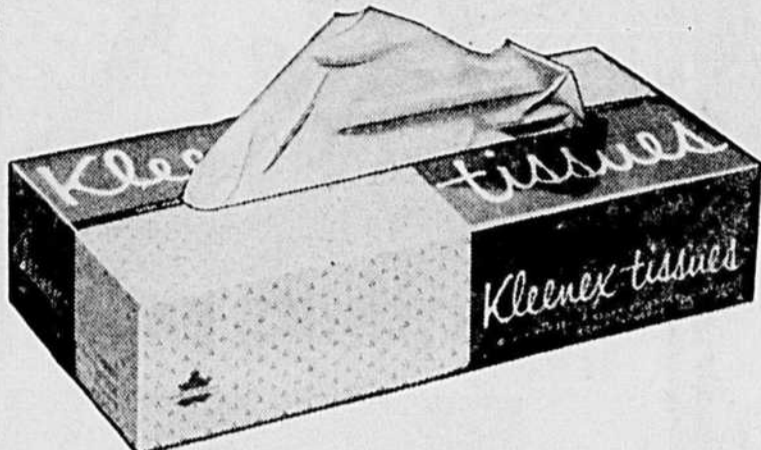


A. Papier hygiénique Green Label Morgan

Ne manquez surtout pas un telle offre. Papier hygiénique doux, robuste... aux tons pastel de : blanc, jaune, rose ou aqua. 600 feuilles une épaisseur au rouleau.

Caisse de 24 paquets jumelés **5.98**

6 paquets jumelés **1.59**



B. Mouchoirs de papier Kleenex

Faites provision pour tout l'été! Boîte de 120 feuilles une épaisseur. Blanc seulement. **1.98**



C. Crème dentifrice Fact

Tube de famille. Crème dentifrice recommandée, rend les dents blanches et prévient la carie. Profitez de ce bas prix. Tube 5 1/2 oz. **.89**



D. Huile de bain Softique

Huile de bain recommandée pour les peaux sèches. Aubaine à ne pas manquer. 5 oz. **1.89**



E. Rabais sur Vitalis

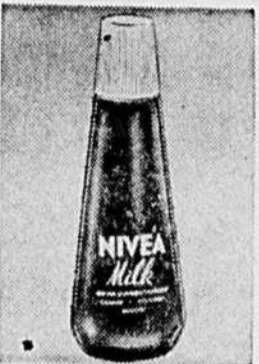
Article de toilette recommandé pour les cheveux secs, combat les pellicules, tient les cheveux en place toute la journée sans les graisser. 12 oz. **1.09**



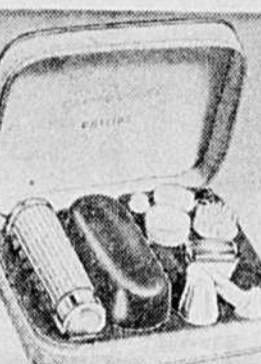
F. Nouveau désodorisant vapo Ban. Désodorisant Ban efficace pour une durée de jusqu'à 24 heures. Frais et délicatement parfumé, à base d'hexachlorophène. 3 oz. **.69**



G. Gargarisme Scope à prix spécial — Lotion rafraîchissante pour la bouche et gargarisme recommandé pour l'hygiène buccale. Taille 12 oz. **.98**



H. Vente... Lait "conditionner" Nivea pour l'épiderme — Pour toutes sortes d'épidermes... nettoie, démaquille, humidifie. Crème fluide non grasseuse, vite absorbée. 5 oz. **1.39**



J. Coffret "Beauty Sachet" Phillipa au rabais. Coffret comprenant tout le nécessaire: un manche (renfermant le moteur pour tous les accessoires) une tondeuse à cheveux, un vibreur, un accessoire en éponge pour massages, un applicateur, etc. plus accessoires pour l'entretien des ongles, accessoire pour enlever les callosités, cordon et protège-cordon. **15.95**



K. Nécessaire "Curl Free" — La meilleure méthode à utiliser pour donner aux cheveux frisés l'aspect naturel sans bouclettes comme la veut la mode. **2.98**



L. Crème Noxzema, gros pot économique. Aubaine à ne pas manquer. Crème médicamenteuse, non grasseuse, recommandée pour toutes sortes d'épidermes. Pot de taille familiale. 14 oz. **1.89**



M. Lotion désodorisante "Jean Naté". Prix spécial! Lotion après le bain, délicatement parfumée et désodorisante à la fois. 4.7 oz. **2.95**



N. Au rabais! Crème Antoine. Crème hydratante, transparente, de grande protection pour la peau, du vent et la pluie. S'emploie avec ou sans maquillage. 2 oz. **2.25**



O. Crème démaquillante Morgan. Crème douce et efficace, démaquille en profondeur sans laisser de trace de gras et adoucissante pour l'épiderme. Taille économique. 16 oz. **1.89**

Grands rabais sur menus articles de rangement!

Ensemble de 5 housses!

Revêtement de vinyle harmonisé, fabrication robuste et d'une grande durée. Beige, rose, bleu, jaune ou vert dans le lot. (Prière d'indiquer votre second choix de couleur).

- A) Housses garde-robe "super jumbo", cadre robuste à 4 crochets, peut contenir 24 robes. 57" de hauteur. **3.88**
- B) Housses garde-robe "jumbo", cadre robuste à 3 crochets, fermeture glissière, peut contenir 16 robes. 57" de hauteur. **2.98**
- C) Housses-étagères, façade de vinyle clair, ouverture façon porte. 4 tablettes pouvant loger des accessoires divers. **4.48**
- D) Housses-étagères à 10 tablettes, parfaite pour les petits articles. **3.58**
- E) Penderie à chaussures munie de 16 pochettes de rangement. **2.38**

Porte-balais pratique
A suspendre au mur ou à la porte, pour ranger chiffons, petits balais, ou outils divers. **2.88**

Cintres pour jupes et robes
Fabrication robuste en plastique, pincettes métalliques pour suspendre les jupes. **3/80**

Attrayants bonnets de bain
Importation d'Allemagne! Modèle à courroie sous le menton, une grandeur s'ajuste à toutes les têtes. Gais colorés. **\$1.**

Sac Expo 67
Sac bleu marine décoré de l'emblème Expo. Léger, solide, fermeture glissière 16 po. de largeur. **1.99**

Cintres pour pantalons
Fabrication bois franc 10" avec crochets de métal. Maintiennent les pantalons dans leurs plis! **2/96**

Cintres bois pour jupes
Fabrication bois franc 13" avec crochets de métal. Permet le rangement d'espace restreint. **2/96**

Support métal à chaussures
Pour 9 paires de souliers pour dames! **2.88**

Housse à matelas
Plastique facile à nettoyer avec chiffon humide! Protège votre matelas! Pour lit à deux places 54" x 76" x 8". **1.69**

Téléphoner à 842-6261
MENUS ARTICLES — RAYON 22 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
Aussi aux succursales sauf à Snowdon

Soyez le reporter de "votre" Expo et surtout ne manquez aucune photo!

Appareil Autopak 500 Minolta qui ne rate jamais une photo!

Ménegez-vous une plus grande rapidité d'action en laissant le flashcube toujours en place... vous déclenchez et le tour est joué. Un signal "emploi du flash" vous indique quand il est nécessaire de l'utiliser. Aussi, autres perfectionnements à noter:

- Oeil électrique automatique régle l'exposition.
- Posmètre vous permettant un réglage de vitesses automatique.
- Mise au point simplifiée par symboles.
- Objectif F/2.8 Rokkor 38 mm, 4 éléments permettant de prendre des photos et diapositives réussies de qualité professionnelle.
- Livré avec courroie, pellicule couleur et flashcube. **49⁸⁸**

Ciné-caméra "Super-8"
25 Yashica offerte à bas prix

Vous ne devez pas manquer de filmer les occasions spéciales... avec votre "Yashica Super-8", dotée de tous les perfectionnements techniques désirés: Chargement instantané par cartouche Kodapak... exposition automatique... réglage automatique des vitesses du ASA... objectif F/1.8 d'une grande luminosité de 12 mm à 30 mm... bouton du Zoom à la portée du doigt... oeil électrique... filtre de style A **78.88**

Caméra "Hi-Matic 7s" 35 mm.
... offerte à bas prix de vente

Version améliorée du Minolta Hi-matic 7. Caractéristiques: dispositif CLC des contrastes de la lumière, réglage de la mise au point, minuterie intégrée... objectif Rokkor F/1.8, réglage de vitesses 1/4 à 1/500 de seconde... visée claire et sans scintillement. **87.88**

Ensemble appareil Kodak 104 Instamatic

Appareil si facile d'emploi qu'un enfant peut le manier et réussir les plus belles photos... charge instantanée, flash-cube. Pas de mise au point spéciale pour photos couleur, noir et blanc ou diapositives. Prises de 4 1/2 à l'infini. Livré avec courroie, pellicule Kodacolor, flash-cube et deux piles. **16.88**

CAMERAS, RAYON 24, AU REZ-DE-CHAUSSEE
Téléphoner à 842-6261 Aussi aux succursales, sauf Snowdon

MORGAN VENTE VACANCES

Vente spéciale! Meubles de style colonial



Pièces assorties - Dessus en Formica*

Alliez le charme du style colonial au confort et à la commodité des finis modernes! Robuste construction en bois de bouleau, surfaces à l'épreuve des taches et des égratignures grâce au Formica*. Tiroirs à l'épreuve de la poussière, poignées en laiton d'aspect antique, joints robustes en queue d'aronde. Fini bouleau naturel clair sans frais supplémentaires.

De gauche à droite:

- A. Bibliothèque Ord. 48.95 **36⁸⁸**
- B. Commode 3 tiroirs Ord. 58.95 **44⁸⁸**
- C. Bureau d'angle Ord. 44.95 **33⁸⁸**
- D. Bureau double Ord. 98.95 **69⁸⁸**
- E. Bahut, 48" de largeur Ord. 50.95 **38⁸⁸**
- F. Pupitre d'étudiant Ord. 68.95 **46⁸⁸**
- G. Chaise Ord. 22.95 **15⁸⁸**

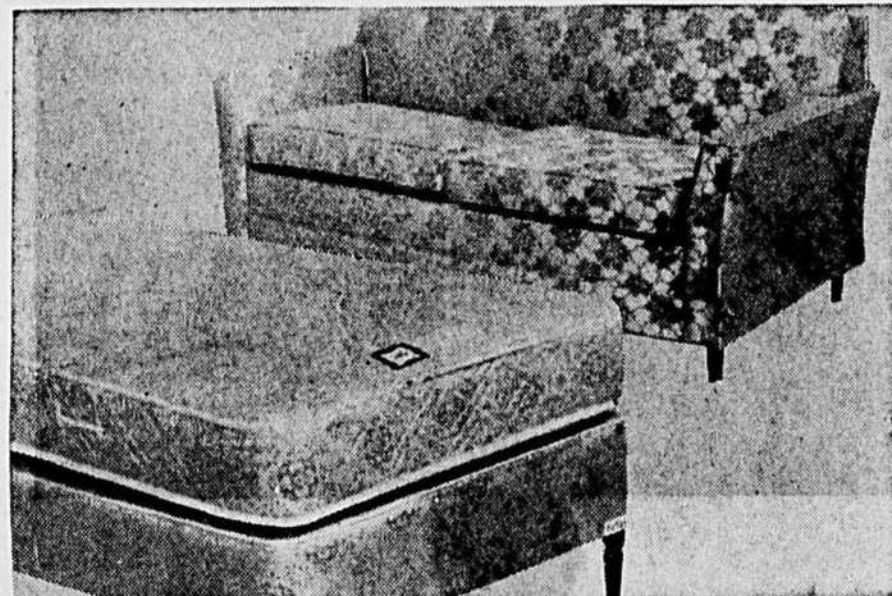
Non représentés

- H. Lit à poteaux Ord. 48.95 **36⁸⁸**
- I. Miroir en hauteur Ord. 20.95 **14⁸⁸**
- J. Bahut, 30" de largeur Ord. 38.95 **29⁸⁸**
- K. Bureau triple Ord. 136.95 **89⁸⁸**
- L. Table de chevet Ord. 38.95 **29⁸⁸**
- M. Commode 5 tiroirs Ord. 70.95 **51⁸⁸**

Téléphoner à 842-6261

MEUBLES - RAYON 54 - AU SIXIEME

Aussi à Dorval et à Rockland



Matelas et sommier tapissier

Ord. 64.50 **49.98**

Confortable matelas "Chadwick" et sommier-tapissier assorti formant un lit supplémentaire pour vos invités. Matelas 312 ressorts en spirale, épais coussin damassé importé d'Irlande, rembourrage épais. Dimensions: 3'3" et 4'6".

Vente de 'Hide-a-bed' de Simmons

Ord. \$295. **239.50**

Modèle "Tuxedo" aux lignes profilées, appuie-bras élevés. Matelas réputé "Slumber King" ou "Beautyrest", coussins-sièges capitonnés. Divan le jour, lit le soir, le meuble par excellence pour la salle de séjour ou la chambre d'invités. Vaste choix de couleurs et de tissus. Livraison environ 5 semaines.

Lit pliant très pratique

Ord. 29.95 **22.98**

A la ville ou à la campagne! S'installe facilement pour les invités de dernière minute! Cadre en acier léger fini aluminium, matelas caoutchouc-mousse confortable. Rangement compact.

Téléphoner à 842-6261

MEUBLES ET BOUTIQUE PATIO - RAYON 54 - AU SIXIEME

Aussi à Dorval et à Rockland



LA JOIE DE VIVRE EN PLEIN AIR
Ensemble parasol de patio
et chaises assorties

Ord. 49.95 l'ens. **39⁹⁸**

Un magnifique ensemble d'extérieur composé de quatre pièces couleur vert champagne; parasol frangé 6 1/2 pi. à huit branches d'acier trempé et mât en aluminium anodisé... revêtement intérieur vinyle laminé fleuri, extérieur vinyle inaltérable. L'ensemble composé de:

- Table de jardin en métal émaillé blanc, environ 33 po. de diamètre
- Nappe frangée de vinyle imprimé
- Socle de pelouse.

Aussi! chaise pliante assortie
couleur vert champagne en réduction

Fauteuil assorti en imprimé floral, cadre d'aluminium léger et accotoirs bois... assurant le plus grand confort au retour de l'Expo.

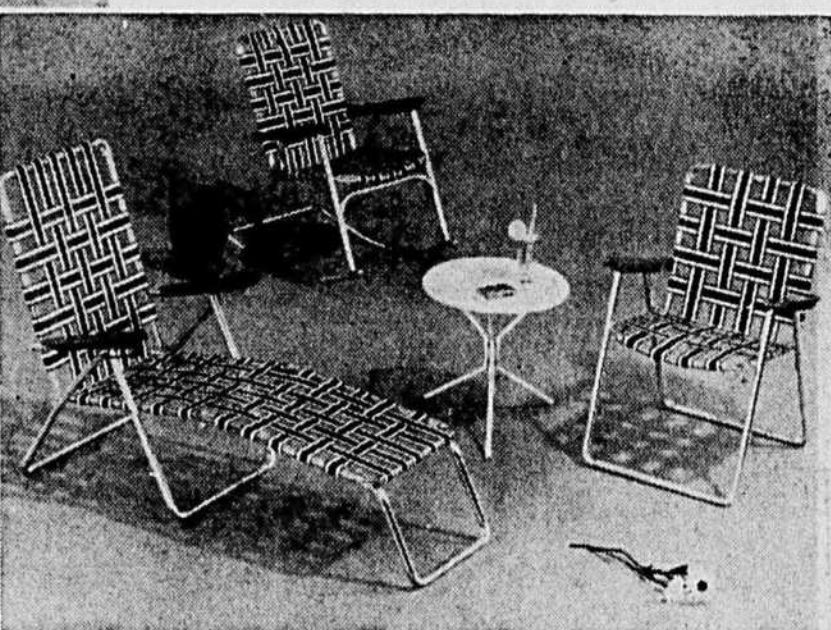
Ord. 7.95 **6.49**



Vente! Trois meubles de vinyle

CHAISE Ord. 12.95	FLANEUSE Ord. 22.95	BERCEUSE Ord. 16.95
10.98	18.98	13.98

Offre avantageuse pour vous aider à bien accueillir vos visiteurs pendant l'Expo... Sièges de belle apparence et très confortables dans votre jardin, sur votre terrasse, sur le balcon etc. L'ensemble comprend une chaise pliante de luxe avec coussin pneumatique et cadre tube soudé électriquement; une flâneuse pliante avec accotoirs assortis, une berceuse pliante avec coussin pneumatique et tube de vinyle. Bleu, nectar et avocat.



Ensemble 4 meubles "Bali" de jardin

• Fauteuil à accotoirs de plastique vert	4.98	• Berceuse à accotoirs de plastique vert	8.98
• Flâneuse cinq positions, accotoirs de plastique vert	9.98	• Chaise longue pliante	12.98

Meubles pliants à cadre aluminium léger, sangles de plastique vert d'entretien facile... assurant le plein confort.

Téléphoner à 842-6261

MEUBLES DE JARDIN, RAYON 51, AU SIXIEME

Aussi aux succursales, sauf Snowdon.



A-Luxueux fauteuil de style "Provençal français"

Ord. \$149. **\$98**

Grande vente! Voilà le moment de renouveler votre décor en achetant quelques-uns de ces fauteuils de haute qualité aux lignes classiques! Bois apparent fini arbre fruitier pâle, siège à coussin polymousse, revêtement matelassé brodé. Vert jade, bleu, olive, rouge, or ou melon.

B-Fauteuil de style "Provençal italien"

Ord. \$149. **\$98**

Modèle tout indiqué comme siège d'appoint dans le vivoir ou la chambre à coucher. Bois dur de haute qualité fini arbre fruitier, siège à coussin polymousse, dossier confortable. Revêtement matelassé bleu, olive, or ou rouge.

Téléphoner à 842-6261
MEUBLES - RAYON 51 - AU SIXIEME
Aussi à Dorval et à Rockland



Climatiseur AMC - 5,000 BTU - Zone de confort 160 pi. cu.

• Parois persiennes horizontales et verticales réglables pour un meilleur contrôle de l'air • Thermostat, commutateur 5 degrés et éventail 2 vitesses - • Modèle C507567K aux lignes profilées, élégantes, qui s'adaptent à presque toutes les fenêtres. 12 1/2" de hauteur, 17 3/4" de largeur et 15 1/2 po. de profondeur.

Les climatiseurs AMC vous feront oublier la chaleur accablante et vous serez l'hôte parfait pour accueillir vos visiteurs de l'EXPO I. Que votre budget soit modeste... nous avons le climatiseur AMC qui vous conviendra! Faciles à installer ou si vous préférez, nos experts se chargeront de les ajuster à vos fenêtres à peu de frais.

\$189

18 mensualités de 11.70
Aucun versement comptant
La taxe est payable à l'achat

Téléphoner à 842-6261

APPAREILS ELECTRIQUES - RAYON 73 - AU QUATRIEME

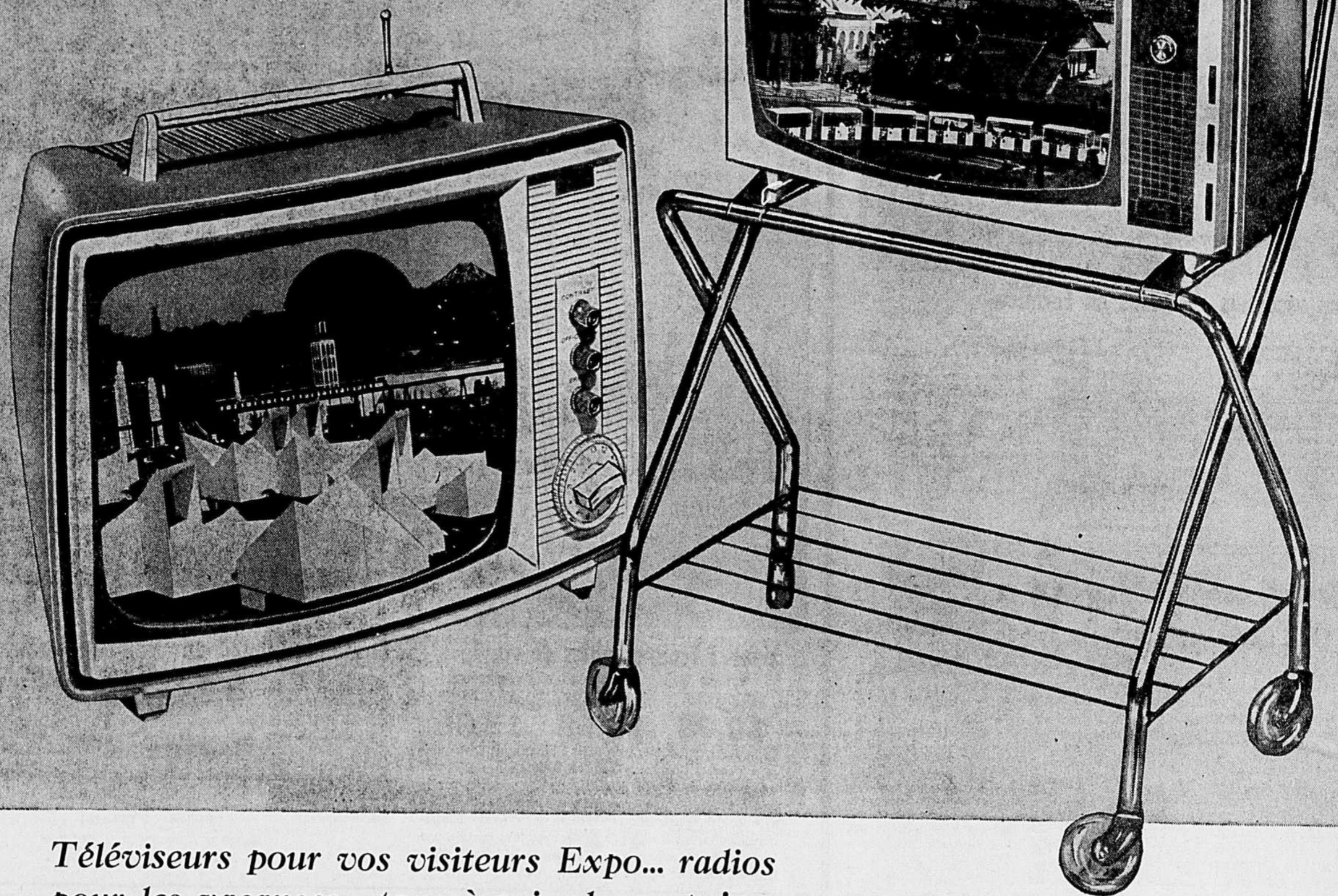
Aussi à toutes nos succursales, sauf Snowdon

Autres réclames MORGAN

HEURES D'OUVERTURE:

Centre-ville, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h - jeudi et vendredi jusqu'à 10 h.
Snowdon, 9 h à 5 h 30; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
Téléphoner à 842-6261

MORGAN VENTE VACANCES



Téléviseurs pour vos visiteurs Expo... radios pour les vacances... tous à prix de vente!

Téléviseur portatif GE 11", poids léger 12½ lb

Modèle léger, compact de marque recherchée GE doté du célèbre tube-écran 11 po. "Ultra Vision"... en vente à ce bas prix pour trois jours seulement. Coffret plastique épais, poignée bien en main... bonne réception du son par haut-parleur Dynapower 6" sur 2". Antenne télescopique intégrée. Modèle M1100, coffret de plastique livoire; 14" de largeur, 10 po. de profondeur et 10½" de hauteur.

Vente
\$114
12 mensualités de 10.40

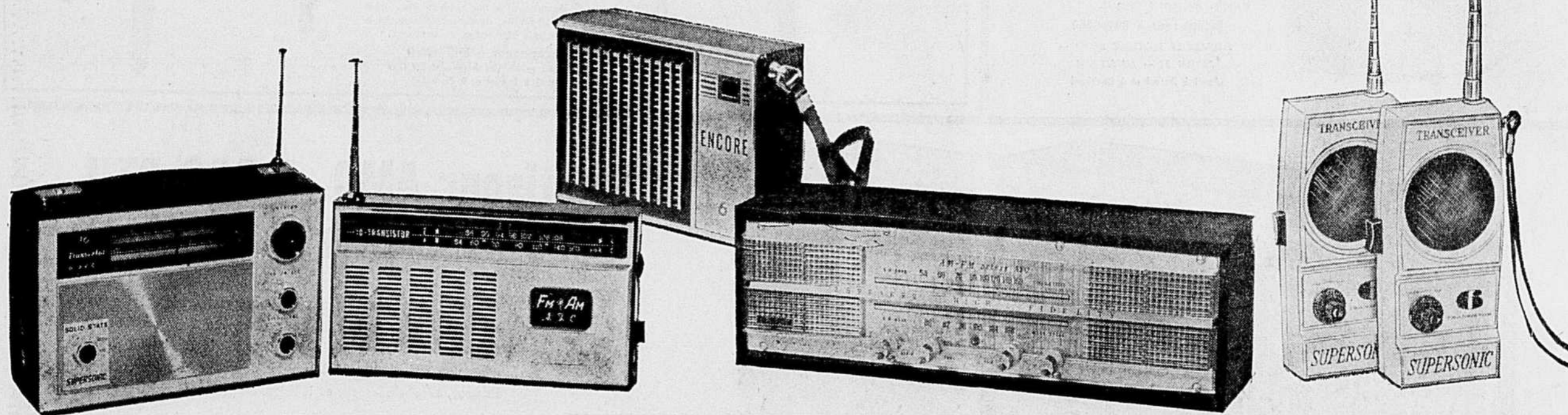
PAS DE VERSEMENT COMPTANT. La taxe de vente payable à l'achat.

Téléviseur portatif GE 19" avec table

Un appareil de haute qualité... facilement transportable sur la terrasse... ou d'une pièce à l'autre, grâce à sa table roulante. Caractéristiques importantes: Tube écran 19" "Ultra Vision", fonctionnement instantané (aussitôt ouvert, vous avez l'image); sonorité excellente par haut-parleur Dynapower 6" sur 2"; antenne monopôle intégrée, poignée bien en main. Modèle M1910, coffret plastique robuste couleur sable. 21½" de largeur, 13" de profondeur et 16½" de hauteur.

Vente
\$179
18 mensualités de 11.10

PAS DE VERSEMENT COMPTANT. La taxe de vente payable à l'achat.



Radio AM/FM Supersonic à 16 transistors

Alimentation par piles ou courant alternatif • Réception des fréquences AM et FM • Antenne télescopique pour réception FM • Cadran lisible à curseur • Coffret gainé cuir noir.

39.88
Ord. 49.95

Radio AM/FM Global 10 transistors Alimentation piles ou courant

Fonctionnement sur pile ou courant alternatif • Cadran lisible à curseur • Antenne télescopique • Livré avec piles et écouteur • Coffret plastique noir.

21.88
Ord. 24.95

Radio Encore à 6 transistors livré avec piles et écouteur

Radio puissant et compact à la fois • Châssis 6 transistors de grande précision • Coffret vinyle noir • Livré avec écouteur et piles

8.88
Ord. 9.95

Radio électrique AM/FM de marque Supersonic... au rabais

Coffret bois d'une sonorité parfaite • Deux haut-parleurs haute fidélité • Cadran à curseur de grande précision • Verrouillage du CFA pour contrôle de fréquences pour postes FM.

39.88
Ord. 49.95

Interphone dit "Walkie-talkie" Supersonic de grande précision

L'article que tous les jeunes désirent • Fabrication précise et de long usage • Châssis à 6 transistors • Poignée de vinyle.

17.88
Ord. 21.95

Téléphoner à 842-6261

TELEVISEURS ET RADIOS, RAYON 96, AU SEPTIEME

AUSSI AUX SUCCURSALES, SAUF SNOWDON

En l'honneur de la Saint-Jean-Baptiste les cinq magasins Morgan seront

**FERMES TOUTE LA JOURNEE LE SAMEDI 24 JUIN
OUVERTS TOUTE LA JOURNEE LE LUNDI 26 JUIN**



Monuments du centenaire

Douze monuments, érigés à l'occasion du centenaire de la Confédération, seront dévoilés, aujourd'hui, dans les diverses provinces du Canada.

Le parti conservateur a souffert de n'avoir pas de chef bilingue

TORONTO (PC) — Le Canada n'a jamais eu de premier ministre conservateur parfaitement bilingue depuis 100 ans et M. Davie Fulton, de Kamloops, C.-B., espère que cet état de choses changera pendant le prochain siècle.



Echange de vues entre deux voisins C'était hier la première journée de la réunion annuelle du comité interministériel canado-américain...

invités du gouvernement canadien à l'Expo 67. Sur notre photo, on reconnaît MM. Lucien Parizeau et Leslie Brown, commissaires généraux de la participation du gouvernement canadien à l'Expo 67...

L'approbation du projet d'oléoduc par les USA suscite un débat aux Communes

OTTAWA (PC) — L'approbation par le gouvernement de Washington du projet de construire aux Etats-Unis une section d'un oléoduc qui reliera l'Alberta et l'Ontario a suscité de vives réactions aux Communes hier.

Qu'Appelle) a favorablement accueilli la nouvelle, disant que c'était un grand jour pour le Canada, mais selon lui cette décision aurait pu être prise il y a un an, si le gouvernement canadien avait fait preuve de plus de bravoure.

L'Assemblée législative adopte la loi portant la taxe de vente à 8 pour cent

par Gilles Daoust de notre bureau de Québec. QUÉBEC — Après une journée entière de débats, l'Assemblée législative a adopté hier les trois derniers projets de loi mettant en application le dernier discours du budget du gouvernement, soit les bills 59, 60 et 61.

ententes entre le gouvernement du Québec et celui de l'Ontario allaient apporter un soulagement aux problèmes des marchands de Hull.

Conférence du comité mixte canado-américain. On parlera d'échanges commerciaux entre le Canada et les USA.

Le premier ministre a répondu dans l'affirmative. Il a également déclaré, en réponse à une question du député de Notre-Dame-de-Grâce, M. Eric Kierans, que les nouvelles industries, malgré la hausse de la taxe sur les biens de production, bénéficieraient toujours de mêmes exemptions en ce qui a trait à la machinerie.

Un Québécois peut ne pas rembourser un marchand ontarien

OTTAWA (PC) — Un jugement de Cour dans une cause-type déclare irrécouvrables les dettes qu'un citoyen québécois peut avoir encourues envers un établissement commercial d'une autre province si celui-ci n'a ni résidence ni place d'affaires au Québec et s'il ne détient pas un certificat d'enregistrement délivré en vertu de la loi québécoise de la taxe de vente au détail.

Le chef du gouvernement a déclaré qu'il s'agit d'une mesure impopulaire, a dit M. Johnson, mais qui ne donnera plus aux marchands de Hull des raisons de se plaindre.

Advertisement for Jérôme featuring a handbag and gloves. Text includes 'LA PAILLE D'ITALIE', 'FINS GANTS DE DENTELLE', and 'Jérôme'.

la vie mondaine

Réceptions

L'Association consulaire Ibero-américaine de Montréal, conviait récemment ses membres et leurs épouses, à un cocktail d'adieu dans les salons de "United Service Club", en l'honneur du consul général du Chili, M. Gaston Wilson, en témoignage d'estime et d'appréciation, à l'occasion de son prochain départ de Montréal. L'association rendait hommage aussi à M. Juan-Emilio Duran, ex-consul de la République Dominicaine et Mme Duran, ainsi qu'à M. Arles Tamayo, ex-vice-consul de Colombie et Mme Tamayo. Le président de l'association, M. Jésus Millaruelo, consul général d'Espagne, se fit l'interprète de ses collègues pour souhaiter au distingué consul partant, un avenir comblé de bien-être durable et lui exprimer le regret que ses amis éprouvaient à cause de son départ.

Le président et Mme Jésus Millaruelo accueillèrent les invités parmi lesquels on notait la présence du consul général du Mexique, vice-président de l'association et Mme Alberto Genis-Avila; du consul adjoint du Venezuela, secrétaire de l'association et Mme Daniel Vená; du consul général de l'Argentine et de Mme Hugo Alvarez; du consul du Guatemala et de Mme Paul Becker, trésorier de l'association; le consul général de l'Argentine et de Mme Hugo Alvarez; le consul général et Mme Mario Juarez; du consul général de l'Equateur et de Mme Sergio Lagrénade; du consul général de Honduras, M. Benjamin Mejia; du consul général hon. de la République Dominicaine et de Mme Harvey Lapkoff; du consul de l'Uruguay et de Mme Nicolas Onassis; du consul honoraire de El Salvador, M. Denis Inwood; de Mme Manolita Del Vayo, membre honoraire et coordonnatrice de presse de l'association, de M. Pedro Bilbao, chef de la section de l'Amérique Latine du Service International de Radio-Canada et de Mme Bilbao et de M. Giancarlo Bucchi.

Le consul général d'Espagne à Montréal, président de l'Association consulaire Ibero-américaine, et Mme Jésus Millaruelo, offrirent également une réception d'adieu, en fin de semaine, à leur résidence de Ville Mont-Royal, en l'honneur du consul général du Chili, M. Gaston Wilson.



Mlle Francine Gamelin, fille de M. et Mme Robert Gamelin de Longueuil, était au nombre des infirmières qui ont reçu leur diplôme à l'hôpital Notre-Dame récemment.

Faire-part

M. et Mme Roland Beaudry, de Saint-Laurent, ont le plaisir de faire part du mariage de leur fille Lise, à M. Jules Dessureault, fils de M. et Mme Raymond Dessureault, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, dans l'intimité, par M. l'abbé Jacques Faucher, cousin de la mariée, le samedi huit juillet, en la chapelle Mariale de Saint-Laurent.

à Noter

Présentation de mode estivale

Une présentation de modes se tiendra ce soir, au Château Ste-Rose, au bénéfice des loisirs du Centre Maisonneuve de Rosemère. Une invitation toute spéciale est adressée aux messieurs. Il y aura plusieurs prix de présence et un goûter sera servi.

Débat sur la peinture du Québec

Une soirée d'un intérêt exceptionnel aura lieu ce soir à 8 h. 30, au Musée d'art contemporain. Il s'agit d'une rencontre avec les témoins immédiats de l'évolution de la peinture moderne au Québec, entre 1940 et 1955. Jacques de Tonnancour, signataire du manifeste "Prisme d'yeux", Claude Gauvreau, du mouvement automatiste, Docteur Paul Dumas, collectionneur et Guido Molinari, fondateur de la galerie L'Actuelle, première galerie d'art non-figuratif à Montréal. Chacun de ces participants donnera un bref exposé, lequel sera suivi d'une discussion avec le public. Cordiale invitation à tous ceux qui s'intéressent à l'Art.

Ottawa

Son Excellence le gouverneur général a donné un déjeuner mardi en l'honneur du premier ministre de Ceylan, M. Dudley Senanayake.

Leurs Excellences le gouverneur général et Madame Michener ont accueilli mardi leurs majestés le roi Bhumibol et la reine Sirikit de la Thaïlande, sur la colline du Parlement.

Leurs Excellences ont donné un dîner mardi en l'honneur de leurs majestés le roi Bhumidol et la reine Sirikit de la Thaïlande.



Prochain mariage

Mlle Diane Richard, fille de M. et Mme René Richard, et M. Pierre Bernier, fils de M. et Mme Eugène Bernier, dont le mariage sera célébré par l'oncle du marié, M. l'abbé Philippe Mélançon, le 29 juillet, à 9 h., en l'église Saint-Ambroise.



Prochain mariage

Mlle Micheline Lespérance, l.p.s., fille de M. et Mme Zotique Lespérance, de Montréal, et le docteur Roger Monteil, m.sc.d., fils du docteur et de Mme Georges Monteil, de Paris, France, dont le mariage sera célébré dans la plus stricte intimité, le vendredi 14 juillet. Les nouveaux époux résideront à Paris.



photo LA PRESSE

Au congrès du CICIAMS

Le banquet d'ouverture du congrès nord-américain du CICIAMS (Conseil international catholique des infirmières et des assistantes médico-sociales) avait lieu hier soir à l'hôtel Sheraton Mont-Royal. Sur la photo prise à cette occasion, on remarque, dans l'ordre habituel, Mgr André Fougerat, évêque de Grenoble et conseiller ecclésiastique de la C.I.C.I.A.M.S.; Mlle Claire Gagnon, vice-présidente de l'association; M. Jean-Paul Marcoux, directeur de l'Assurance-hospitalisation; Mlle Ghislaine Van Massenhove, de Bruxelles, secrétaire générale de l'association, et Mgr Laurent Noël, évêque auxiliaire de Québec, aumônier provincial de l'A.I.C.C. et conférencier de la soirée.

Le magasin du carré Phillips ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 heures



L'Expo en manchette...

Boutons de manchettes, épingles de cravate et boutons assortis... tous en or 14 carats. Ces bijoux très élégants portent entièrement le symbole de l'Expo. De haut en bas:

Fini mat, symbole en relief. Boutons de manchettes, 60.00. Epingle de cravate assortie, 10.00.

Feuilles d'érable brillantes et symbole de l'Expo sur un fond fini satin. Boutons de manchettes, 75.00. Epingle de cravate assortie, 11.00.

Symbole de l'Expo en ajour. Boutons de manchettes, 85.00. Epingle de cravate assortie, 15.00.

BIRKS
JOAILLIERS

CARRÉ PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND
FAIRVIEW • PLACE VERSAILLES • PLACE LONGUEUIL



Tailles 38 à 44

Robes-tente modifiées... à glissière, pour l'été

Robes à glissière d'ajustement facile exclusives à Pennington qui vous garderont fraîches et pimpantes durant les mois d'été... Fermez la fermeture éclair et vous voilà prête à partir.

A. Fortrel et coton, fini twill ayant l'apparence d'une gabardine légère. Les poches appliquées et les coutures lisérées donnent du brio à cette robe. Dans les plus jolies teintes de bleu, orange, mais, rose pâle, marine et taupe.

Tailles 38 à 44. \$12.98

B. Ravissantes cotonnades... une variété de choix de motifs divers spécialement choisis par notre M. Pennington pour convenir à cette confortable et légère robe-tente.

Tailles 38 à 44. \$10.98

Pennington's

PLACE VILLE-MARIE - CENTRE D'ACHATS DORVAL

OSLIND'S Là où il y a de l'action!...

Vente!
ÉPARGNEZ \$2.00

SUR LES GAINES-CULOTTES PLAYTEX* EN LYCRA "DOUBLE DIAMONDS"*****

Épargnez maintenant \$2.00 sur les gaines-culottes Playtex en Lycra dont les panneaux "Double Diamonds" en Lycra assurent une double action amincissante au ventre, à la taille et aux hanches. De plus, les doubles panneaux en Lycra au dos vous donnent une silhouette à la mode d'aujourd'hui. Playtex fait cette offre spéciale afin que vous puissiez découvrir par vous-même la fameuse "puissance de retenue qui ne cède pas au lavage" des gaines-culottes Playtex "Double Diamonds" en Lycra. Épargnez également \$1.00 sur le modèle ordinaire de la gaine Playtex "Double Diamonds".

Gaine-culotte à jambes longues: XP, P, M, G. Ord. \$16.00, maintenant \$14.00. XG, \$1.00 de plus.
Gaine-culotte ordinaire: XP, P, M, G. Ord. \$14.00, maintenant \$12.00.
Gaine ordinaire: XP, P, M, G. Ord. \$13.00, maintenant \$12.00. XG, \$1.00 de plus.

Ne tardez pas!... Cette vente ne durera qu'un temps limité.

ANNONCÉ À LA TV

**MARQUE DÉPOSÉE DE DUPONT
***MARQUES DÉPOSÉES DE PLAYTEX LTD., PLAYTEX PARK, ARNPRIOR, ONTARIO

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS AVEC EMPRESSEMENT
64 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

SERVEZ-VOUS DE VOTRE CARTE CREDICO

OSLIND'S
OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR
Fermé samedi toute la journée
"Premiers dans la mode — Premiers en aubaines"

FOURRURES A LOUER

• VISON • EUREUIL
• LAPIN • RENARD

Capotes - Etoiles
Jaquettes

Styles récents
Prix raisonnables

CLASSY
Tenues de gala, etc.

1227, carré Phillips 861-3623
6894, rue St-Hubert 271-1164

la vie mondaine

Ann Pellegrino arrive à Ankara

ROME (AFP) — Venant de Barcelone, l'aviatrice américaine Ann Pellegrino qui tente d'accomplir le tour du monde à bord d'un bi-moteur, a atterri lundi soir sur l'aérodrome militaire de Rome-Ciampino.

Ann Pellegrino a quitté Rome mardi matin pour Ankara.



Bal militaire royal

Une grande manifestation groupait récemment, à l'hôtel Biltmore de New York, des représentants de plusieurs familles nobles d'Europe, en l'honneur du roi Pierre II de Yougoslavie. Le roi vit en exil et n'a jamais abdiqué. Parmi les invités était aussi présent M. Stan Bozic, de Montréal, qu'en cette occasion S. M. le roi a décoré de l'Ordre de l'Aigle Blanc. Sur la photo, au centre, S. M. le roi Pierre II, entouré de M. et Mme Stan Bozic.

Les robes en papier font fureur en Allemagne

HAMBURG (DaD) — Les couturiers allemands se voient contraints de trouver de nouvelles méthodes et de lancer de nouvelles créations depuis que l'on a redécouvert le papier pour confectionner les vêtements féminins. Il y a en effet plus de mille ans que l'on confectionnait déjà de précieuses parures et des robes somptueuses en papier qui servaient aussi pendant les services religieux. Les robes en papier qui se lancent à la conquête du marché ne sont nullement destinées à remplacer les vêtements en tissu. Les couturiers ne veulent pas présenter des robes bon marché mais des vêtements de luxe... Le papier imprimé de ravissants motifs aux couleurs vives sert à la confection de robes haute-couture, de coupe élégante et raffinée, conçues pour les manifestations mondaines. De ravissants ensembles, des robes de

cocktail et des robes du soir longues ou mi-longues vont parer ces dames qui se rendent à une soirée mondaine, à une première de cinéma ou de théâtre. Les couturiers ont également créé des modèles en papier, pratiques et confortables pour le shopping en ville ou pour les excursions à la campagne par une belle journée ensoleillée. Les femmes porteront avec plaisir ces créations éphémères qu'elles pourront jeter sans remords lorsqu'elles n'en auront plus envie...

Les robes à jeter se sont très rapidement taillées une place de choix dans les rayons des magasins de confection, sans qu'il ait été besoin de faire beaucoup de tapage publicitaire. A l'heure actuelle, leur succès est si vif en Allemagne, que les fabricques ne parviennent pas à satisfaire assez rapidement la demande. L'une des dernières nouveautés de la mode : des robes en "Vlies" qui peuvent être portées trois, quatre ou cinq fois et que l'on peut même repasser. Leur prix de vente varie entre 7,50 DM (moins de 2 dollars) et 30 DM (7 dollars) : ce sont respectivement le prix d'une robe toute simple pour la ville ou le bureau et le prix d'une élégante robe du soir. Un "luxe" que toute femme peut se permettre.

Une grande fabrique de papier et de carton (le plus grand producteur au sein du Marché Commun) a fait oeuvre de pionnier dans ce domaine. Ses experts ont travaillé pendant des années au développement des tissus en "Vlies" qui ne sont pas fabriqués avec de la cellulose comme le papier, mais à partir de certaines fibres artificielles servant de matière première et qui sont agglomérées par un liant spécial.

Luci donne naissance à un fils

AUSTIN, TEX. (UPI) — Luci Johnson Nugent, fille cadette du président Lyndon Johnson, a donné naissance à un fils pesant 8 livres et 10 onces, à l'hôpital Seton, aujourd'hui.

"Luci se porte bien", déclarait Pat, son jeune mari de 23 ans. Il ajoutait "mon fils mesure 21 pouces". Pat a conduit lui-même Luci à l'hôpital. Mme Johnson, qui demeurait avec le couple depuis une semaine, suivait dans une autre voiture.

Les larmes aux yeux, Pat attendit durant sept heures et lorsque la naissance de son fils fut annoncée il offrait d'une main des cigares et de l'autre des chocolats.

Pat déclara aux journalistes et aux photographes que le couple avait choisi un nom mais qu'il ne voulait pas le divulguer pour le moment.

MODE-MATERNITE

Great Expectations INC.

La principale boutique de vêtements de maternité à Montréal

VENTE D'ÉTÉ

Une occasion de vous offrir une élégante robe de maternité confortable et fraîche

1610 OUEST, RUE SHERBROOKE ANGLE GUY
Stationnement gratuit à l'arrière pour nos clients ou prenez le métro jusqu'à Guy.
933-4180

CENTRE D'ACHATS
FAIRVIEW POINTE-CLAIRE
MAIL NORD PRES STEINBERG
697-2717

VENTE D'ÉTÉ

25% à 50% DE RABAIS

IMPORTATIONS DE QUALITE



COSTUMES DE BAIN

Une pièce, deux pièces et bikini.

MANTEAUX DE PLAGE

et accessoires

SLACKS-COSTUMES-PANTALON BLOUSES SHORT JAMAICA SHORTS COURTS CORSAGES

COSTUMES TRICOTES

2 et 3 pièces, laine, tricot, plat, et soie tricotée.

ROBES

MANTEAUX

TOUT-TEMPS

TERGAL

TOUTE VENTE DEFINITIVE
Acceptons cartes de crédit Diners, Credico, Carte Blanche et American Express
IMPORTATIONS DE QUALITE

ARTISTIC WEAR LTD

UN SEUL MAGASIN
1253, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST
entre Drummond et de la Montagne
TEL. 288-4144
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.
Fermé samedi



WOOLCO
MAGASINS A RAYONS
D'UN OCEAN A L'AUTRE

ELEGANTS ET ECONOMIQUES

SOULIERS D'ETE POUR HOMMES ET GARÇONS

- A—OXFORDS, SUEDE, A LACETS, POUR GARÇONS. Semelles durables, légères, en mousse crépée. Aussi en modale loafer. Noir, gris, brun. Pointures 3/2 à 6. **5.88**
- B—ESPADRILLES LÉGERES EN GROSSE TOILE. Souples et confortables, elles durent vraiment longtemps. Empeigne de grosse toile et semelles de mousse adhésives. Brun, marine. Pour hommes, pointures entières 6 à 12. Paire, 2.97. Pour garçons, pointures entières 1 à 5. Paire **2.97**
- C—SOUPLES MOCASSINS CUIR TAN HUILE. Semelles légères en mousse crépée et lacets résistants en cuir naturel. Brun seulement. Pour hommes, pointures entières 6 à 12. Paire 4.88. Pour garçons: 1 à 5. Paire **3.88**
- D—OXFORDS LÉGERES, TOUT-ALLER. Empeigne de cuir uni et semelle et talon en mousse crépée élastique. Aussi disponibles en style loafer. Brun seulement. Pointures hommes: 6 1/2 à 12. Paire **8.88**

LUNDI AU VENDREDI 10 A.M. A 10 P.M.
SAMEDI FETE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE, FERME

PLACE PORTOBELLO
7200 BOULEVARD TASCHEREAU

CARTE CREDICO CARD

UNIVERSAL BROADLOOM
OFFRE DES EXTRAORDINAIRES

ÉCONOMIES SUR DU SUPERBE BROADLOOM ET EXCELLENT

Examinez ces valeurs épatantes!

- ★ BROAD-LOOM 100% NYLON **349** la v.c.
- ★ BROAD-LOOM NYLON DU PONT **449** la v.c.
- ★ NYLON 501 DU PONT **549** la v.c.
- ★ BROAD-LOOM ACRILAN **749** la v.c.

GRATIS avec chaque achat

- Camera excellente POLAROID
- Vos photos-souvenirs de l'Expo prêtes en dix secondes. OU
- Passeport de saison pour l'Expo

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
Notre engagement envers vous: Vous devez être entièrement satisfait de la marchandise et de la main-d'œuvre, ou vous serez remboursé. Appelez Universal Broadloom aujourd'hui. Nous enverrons un vendeur-déclarateur chez vous. Il vous montrera notre ligne complète d'échantillons, répondra à toutes vos questions au sujet des tapis et vous donnera des conseils utiles. Appelez **376-7640** dès maintenant. Sans aucune obligation.

POUR ACHAT CHEZ VOUS, APPELEZ
Installé par des experts
376-7640
SANS OBLIGATION

UNIVERSAL BROADLOOM INDUSTRIES
3737 est. boul. Métropolitain **376-7640**

WOOLCO
MAGASINS A RAYONS
D'UN OCEAN A L'AUTRE

- "LOVING CARE" de Clairol. Fait disparaître les cheveux gris. Aucun mélange, lavez seulement. Ensemble **1.37**
- DENTIFRICE "CREST" Avec "Fluoristan". Réduit les caries. Format familial. **.79**
- ANTISEPTIQUE "LISTERINE" Tue les microbes instantanément. Pour mal de gorge ou mauvaise haleine. Bouteille 22 oz **.99**
- TISSUS "KLEENEX" Plus doux, plus résistants. Paquet de 400 **2 pour .59**
- DESODORISANT "ARRID" Arrête la transpiration. Vaporisateur 5 oz **.79** Crème 1 oz **.59**
- INSECTICIDE "PRODON" Pour la maison ou le jardin. Tue les mouches et les insectes. Vaporisateur 10 oz **.67**

RAYON DES PRODUITS BEAUTE et SANTE

- Rayon des Produits "Santé-Beauté"
- CREME "PENATEN" Protège la peau de bébé contre l'irritation, etc. Contenant 2 oz. **.89**
 - FIXATIF "LADY PATRICIA" Pour une mise-en-plis rapide. Ferme ou Doux. Contenant 15.5 oz **.99**
 - DENTIFRICE "MACLEANS" Pour des dents blanches, une bonne haleine. Format familial **.83**
 - 10 PAQUETS D'ENO Antiacide pour soulager les dérangements d'estomac, 10 paquets **.47**
 - SHAMPOOING "HEAD & SHOULDERS" Shampooing anti-pellicules. Facilite la mise-en-plis. Lotion 3.4 oz **.89**
 - BONNETS DE PLAGE Bonne qualité. Blanc seulement. Solde spécial **.79**
 - LOTION "TAN 'N' GUARD" Lotion de bronzage contre les insectes. De "Noxzema". Lotion 4 oz **.87**
 - "GUARD" CONTRE LES INSECTES Vaporisateur qui éloigne les insectes. Contenant 6 oz. **.97**
 - LOTION OU CREME "NAIR" Lotion ou crème épilatoire. Rapide, efficace. Lotion 4.5 oz, ou crème 2.2 oz. **.89**
 - HUILE "JOHNSON" POUR BEBES Protège la peau de bébé contre l'irritation, les rayons du soleil. Bouteille 5 oz **.49**
 - PANSEMENTS "CURAD" N'arrache pas la cicatrice. Boîte de 75 Spécial **.77**
 - SEMELLES INTERIEURES "DR. SCHOLL" Forment un coussin d'air sous vos pieds. Se glissent facilement à l'intérieur des chaussures. Toutes les pointures, paire **.47**

Prix de vente en vigueur du 21 au 24 juin
LUNDI AU VENDREDI 10 AM A 10 PM — SAMEDI LE 24 JUIN FETE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE FERME

PLACE PORTOBELLO
7200 BOULEVARD TASCHEREAU

CARTE CREDICO CARD

Les surprises de l'Expo

Rencontre avec Mme Georges Gorse, épouse du ministre français de l'Information

par Lily TASSO

Au milieu de la foule qui remplissait la grande salle de réception du pavillon français hier à l'occasion de la Journée de la Presse française, j'ai aperçu de dos Mme Georges Gorse. Quand je l'ai appelée doucement "Nadine", l'épouse du ministre français de l'Information s'est retournée vivement.

— Est-il possible que toutes ces amies d'enfance soient au Canada, s'écria-t-elle joyeusement en m'embrassant.

Arrivée l'avant-veille pour sa première visite au Canada, elle avait déjà retrouvé

plusieurs d'entre elles que les hasards de la vie avait amenées à Montréal.

Pour ma part, je n'avais pas revu Nadine depuis de nombreuses années. Nous avions fait nos études au Sacré-Coeur de la Grosse Pointe, où ma soeur aînée avait été sa compagne de classe. Notre amour commun du journalisme nous avait liées d'amitié.

Nadine écrivait pour le Journal d'Égypte dont son oncle, Gallad Pacha, était rédacteur en chef et propriétaire. Elle a connu son mari au Caire un jour qu'elle était allée interviewer sur ses émissions radiophoniques

destinées à la France Libre, et elle a cessé de faire du journalisme il y a dix ans quand M. Gorse a été nommé ambassadeur de France tour à tour en Tunisie, en Belgique (pour le Marché commun) et en Algérie.

Par contre Nadine Gorse a publié trois romans : "Grand Théâtre", "Pyramide pour un Pacha" et "Battre la Campagne", ces deux derniers édités chez Denoel.

Les Gorse ont trois enfants : Pierre-François, 21 ans, qui étudie la peinture à l'École des Beaux-Arts, Corinne, 19 ans, qui fait du théâtre et Marine, 10 ans, fu-

ture archéologue. "Heureusement qu'il m'en reste une qui s'intéresse aux études," de commenter son père.

Les nombreux déménagements qu'ont connus les Gorse n'altèrent nullement la bonne humeur de Nadine. "Quand nous sommes en poste à l'étranger, nous trouvons des maisons déjà installées, dit-elle. Les Gorse habitent actuellement un grand appartement dans le quartier des Champs-Élysées à Paris où ils ont transporté, une fois de plus, leurs livres et leurs objets d'art car M. Gorse est un grand amateur d'antiquités.



Mme Georges Gorse Photo LA PRESSE

VOTRE AGENT DE VOYAGES DE CONFIANCE
ALFRED GAGLIARDI
6900, rue ST-DENIS (près Bélanger) 271-6900

1967 - l'année des beaux voyages

CROISIERE AUX ANTILLES sur l'Océan Atlantique DEPART TOUS LES SAMEDIS - 7 JOURS \$210 E.-U.	MIAMI BEACH 1 semaine avec 2 repas \$5425 Billet excursion (21 jrs) \$154 can.
VOYAGES DE NOCES "POCONOS" 4 JOURS - 5 NUITS HOTEL AVEC REPAS \$175 U.S. PAR COUPLE	MEXICO Spécial 15 jrs Hôtels et repas \$18050 can. PASSAGES \$226
TOUR D'EUROPE 15 JOURS JUIN - JUILLET - AOÛT \$301. CAN. Comprend : Hôtels, repas, visites touristiques, etc.	CROISIERE DE 4 JOURS sur le "FRANCONIA" MTL - NEW YORK Départ le 7 août à partir de \$103. can.

MONDIAL AVIOMAR
445 OUEST, RUE JEAN-TALON - 274-7595
Les deux bureaux sont ouverts de 9 a.m. à 9 p.m. du lundi au samedi

RENDEZ-VOUS A LA MAISON DU CALVET DANS LE VIEUX MONTREAL



Croquis de Norman Kirk

pour admirer l'exposition

"Bonsecours Historique"

On présente dans une des plus anciennes maisons de Montréal : vieux meubles et tableaux du Québec, empruntés du Musée des Beaux Arts de Montréal et de collections privées.

OUVERT : Lundi à vendredi, 10 a.m. à 4 p.m. Samedi et dimanche, midi à 5 p.m.

BILLETS : 55 cents — Enfants moins de 12 ans : 25 cents.

MAISON DU CALVET

Angle Bonsecours et St-Paul

OGILVY



FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Toutes les questions doivent être adressées comme suit :
Courrier "Que Faire?"
LA PRESSE,
750, boul. St-Laurent,
Montréal, P. Que.

Divorce

La vie avec mon mari est un enfer. Je tiens à en sortir. Or, nous tenons une maison de chambres où j'ai toujours accompli le principal du travail de cet ordre. Tout est à son nom. Nous sommes mariés en séparation de biens. J'ai pu économiser sur par sou un montant de mille dollars qui est dans une banque à mon nom ; mon mari sait l'endroit et se tient bien, ami avec le gérant. Je travaille aussi en dehors à salaire fixe. Il me dit : "Va-t'en si tu veux, mais tu ne pourras même pas avoir une cente de tes économies. Je l'ai nourri, je te ferai un compte." Je ne veux pas courir les cours de justice. J'ai la pudeur de mon malheur.
Thérèse L.

Sans prévenir personne, sur le bout des pieds et sans faire de bruit, ni menaces, ni chicane, vous avez le droit de retirer de votre banque le montant d'argent que vous y avez déposé si ce compte est à votre nom. Le gérant est censé être honnête. Il y a ensuite trois ou quatre mille succursales de banque, dans Montréal ou la banlieue, où vous pouvez dépo-

ser cet argent qui ne sera pas à tous moments une occasion de discussion. C'est à vous, c'est à vous. Surtout si vous avez reçu salaire ailleurs. Avec un homme de cette triste conscience, je ne discuterai pas deux minutes. Et je n'attendrais pas qu'il me montre la porte. Je la trouverais toute seule. Et je laverais les planchers des autres au besoin plutôt que de soigner les siens. Diable ! la dignité personnelle doit exister. Et à l'homme gâté, femme vaillante et indépendante. Il "fessera" sur une autre.

Jambes

J'ai 14 ans et j'ai de gros mollets. Quels exercices pourrais-je faire ? Est-ce que je dois porter des soutiers à petits talons fins, à talons plats et larges ou pas de talons du tout ? Est-ce que les soutiers-gorge remboursés et capitonnés peuvent être endommageables ?
Jocelyne.

A 14 ans, l'équilibre de tous les muscles et le développement des parties de tout le corps ne sont pas complétés. Une culture physique — de celle qui est multipliée de plus en plus dans les écoles, — est

ce qu'il y a de plus nécessaire. Elle doit être bien rythmée et générale. Le talon fin fait parfois "pitié" soutenant des jambes un peu lourdes. Pas de talon du tout, cela peut être bien mauvais pour tous les tendons des chevilles, du jarret et même des cuisses. Un bon vendeur de chaussures en un temps où il n'a pas trop de clientèle qui attend son tour, vérifiera aux rayons X pour pieds si l'ajustage est bon ; au miroir ensuite il sera facile de constater ce qui va bien, pour la taille des talons. Les soutiers-gorge de camouflage et assurant des illusions ne sont pas à recommander à 14 ans. Tant qu'aider la nature, il faut surtout la faire travailler et lui permettre de s'exercer d'elle-même...

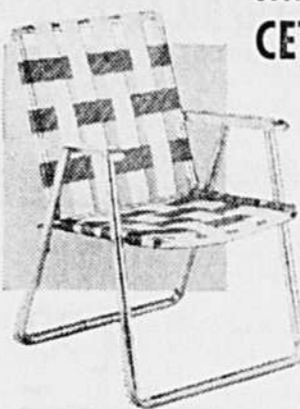
La chasse aux Bunnies

Le Playboy Club de Montréal est à la recherche de 35 jolies petites Canadiennes. Ces demoiselles, dès le début, participeront à l'inauguration du Playboy Club le 14 juillet au cours d'une cérémonie en habit de soirée au bénéfice de l'Association contre la dystrophie musculaire.

La campagne de recrutement, commencée en avril, se poursuivra dans l'édifice à bureaux du Playboy Club au 550 ouest, rue Sherbrooke, les mercredi, jeudi et vendredi, 21, 22 et 23 juin de 2 heures à 8 heures p.m.



SOYEZ CONFORTABLES! ...A PEU DE FRAIS! CET ETE AU SOLEIL!



CHAISE DE JARDIN

- Armature fabriquée d'aluminium.
- Larges appuis-bras.
- Extrêmement durable et très légère.
- 4 bandes de saran (largeur 2").

SPECIAL

\$419

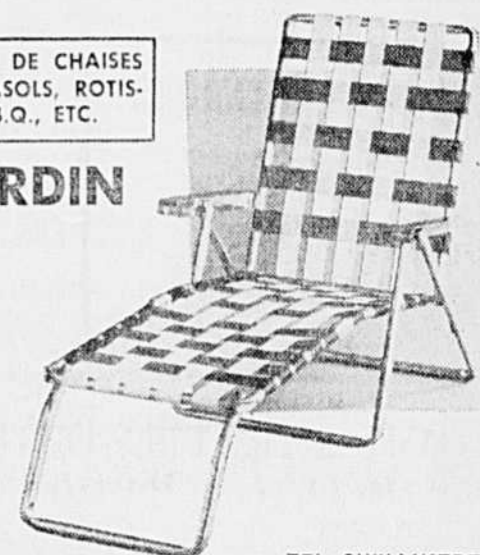
AUSSI : VASTE SELECTION DE CHAISES DE JARDIN, PARASOLS, ROTISERIES B.B.O., ARTICLES DE B.B.O., ETC.

CHAISE DE JARDIN (MODELE LONG)

- Armature fabriquée d'aluminium
- Appuis-bras
- Se replie facilement pour rangement
- Dossier ajustable — 5 positions
- Très légère
- 5 bandes de saran (2" largeur)

SPECIAL

\$859



TEL QU'ILLUSTRE



1406, RUE ST-DENIS (coin Ste-Catherine)

6955, RUE ST-HUBERT (coin Bélanger)

Centre d'Achats WILDERTON (2785, Van Horne)

• Stationnement facile

Commandes téléphoniques 288-0251

• Ouvert tous les jours et vendredis soir jusqu'à 9.30

OGILVY

LE

RABAIS GÉNÉRAL

Semi-annuel

BAT SON PLEIN

TOUT* NOTRE STOCK OFFERT A

RABAIS de 10% à 33 1/3%

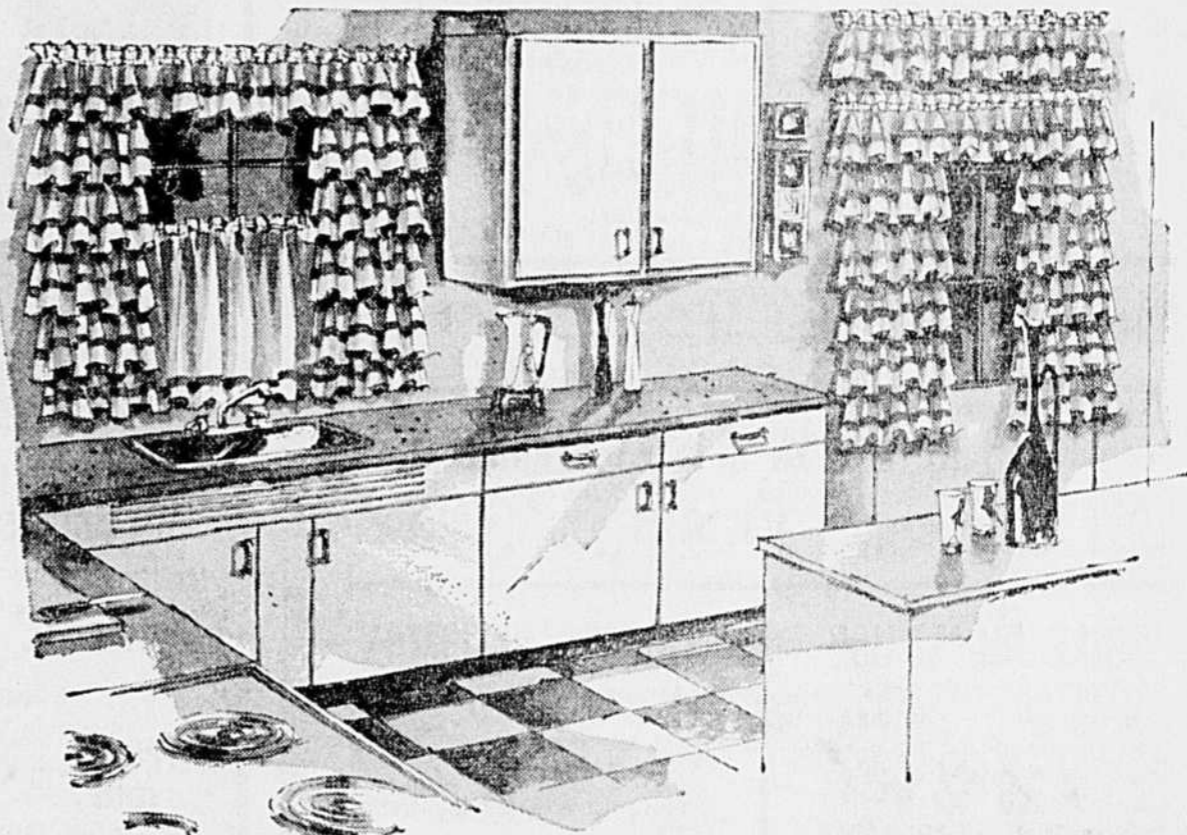
(ET MEME JUSQU'A 50%)

Suivant sa tradition de ne garder aucune marchandise d'une saison à l'autre, et juste notre inventaire semi-annuel, OGILVY vous offre une occasion formidable d'économiser sur tous genres d'articles pour vous-même, votre famille et votre foyer.

Cette vente à rabais couvre les six étages de notre magasin au centre de la ville et notre succursale à Fairview-Pointe-Claire, où vous trouverez tout pour dames, pour messieurs, pour enfants et pour la maison.

*avec quelques exceptions.

OGILVY



FENÊTRE

Bande du haut : 70" de largeur. Volets : 29" de largeur sur 45" de hauteur. Le bas de chaque côté : 32" de largeur sur 36" de hauteur.

PORTE

Bande du haut : 60" de largeur. Volets : 18" de largeur sur 52" de hauteur.

VITRAIL

(Au-dessus de la porte) 52" de largeur sur 10" de hauteur.

VASTE ASSORTIMENT DE TRINGLES

L'ENSEMBLE

\$13.95

SEULEMENT

5 MAGASINS

près de la sortie Beauharnois du Métro
6595, rue Saint-Hubert 271-4735
6602, rue Saint-Hubert 273-2808
1651 est rue Mont-Royal 524-1184
4028 est, rue Ontario 522-1174

PLACE LONGUEUIL — 679-4853

rue St-Laurent en bordure du bouil Taschereau à l'entrée de Longueuil

OUVERT TOUS LES SOIRS

Pour rafraîchir votre cuisine...

CE MAGNIFIQUE

ENSEMBLE DE RIDEAUX

Lecompte vous suggère ce superbe ensemble de rideaux, en marquise de térylène, pour conférer à votre cuisine la fraîcheur et l'ambiance propices à la joie de vivre.

FOND BLANC A GARNITURES "NOTE DE GAÏETE"

Au choix : Teintes melon, bleu, brun et fuchsia — résistent aux rayons du soleil — sont ignifuges — ne rétrécissent pas — ne s'étirent pas — sont d'entretien facile.

Se présentent dans un très vaste assortiment, à des prix variant de \$2.95 à \$21.95.

— PLAN MISE DE COTE — PLAN CREDICO — LIVRAISON GRATUITE

Lecompte
DRAPERIES DÉCORATION

SERVICE A DOMICILE 384-3600

E. LECOMTE DRAPERIES LTEE

Ensemble officiels des salons du Pavillon des Industries du Québec à l'Expo 67

"Un continent sans frontières", à l'Expo, l'Europe des Six

La Communauté Européenne, l'Europe des "Six", fête en 1967 ses dix ans d'existence. Même au pays du "jeune centenaire", cet anniversaire ne doit pas passer inaperçu car il illustre une expérience qui, bien qu'encore inachevée, peut déjà être placée à l'actif de l'histoire de l'humanité.

L'Europe a dix ans !... L'Europe pourtant n'est pas jeune. C'est un vieux continent dont les racines se trouvent dans la Grèce antique et l'empire romain, qui pendant ses siècles civilisation dans d'innombrables spasmes, s'est acharné à tracer et à déplacer ses frontières au prix des plus grands massacres qu'ait jamais connus l'humanité.

C'est à la suite de la Seconde Guerre mondiale, face à une Europe dévastée, que des hommes de valeur, parmi lesquels nous citerons pour mémoire Jean Monnet et Robert Schuman, ont lancé l'idée d'une Europe unie, qui devait se matérialiser à l'échelle des "Six" par les traités de Paris en 1951 et de Rome en 1957 et leur apporter une prospérité sans cesse accrue.

Il serait d'ailleurs plus exact de dire "relancé" l'idée, car cette idée n'est pas nouvelle en soi; elle fut celle de Charlemagne et de Napoléon, mais échoua alors devant l'emploi des armes. Elle n'est pas non plus restrictive, ni complètement réalisée. C'est en quelque sorte une idée en marche.

Le pavillon de la Communauté Européenne à l'Expo 67 présente une série de films fort intéressants, dont le plus remar-

quable est sans contredit: "Continent sans frontières", de Raymond Cartier.

Dans ce film, Cartier soumet à l'appréciation de son public un certain nombre de remarques. En voici une: que représentent les frontières? Des formalités qui barrent les routes et ne servent plus à rien. En fait, un réel anachronisme... L'unité culturelle et spirituelle de l'Europe n'est pourtant pas un mythe! Les Dante, Copernic, Galilée, Newton, Kant et autres, sont là pour l'attester. Qui se préoccupe aujourd'hui de leur nationalité? Leurs noms composent le génie de l'Europe...

Passant ensuite à des vues plus constructives, Raymond Cartier nous expose la bible de la communauté européenne. Les vraies frontières, ce sont celles qui existent entre le savoir et l'ignorance, entre la prospérité et la misère.

Il faut supprimer les frontières, donner aux travailleurs les mêmes droits sur tout le territoire de la Communauté, les faire coopérer à une œuvre commune. Quant aux problèmes linguistiques, ils seront solutionnés dans un proche avenir par l'école européenne, formule originale où la jeune génération apprend à parler plusieurs langues sans difficulté.

Film sur l'Euratom

Le pavillon présente également un film réalisé par l'Euratom, sur le Centre nucléaire d'Ispra situé sur les bords du Lac Majeur et offert en 1959 par l'Italie à la Communauté Européenne.

FAITS divers

Bambin tué par une auto

GRANDE-RIVIERE. — Un bambin de 2 ans, Richard La-voie, de Grande-Rivière, comté de Gaspé, a été heurté mortellement par une automobile, hier après-midi, sur la route 6, près de la maison de ses parents.

Garçonnet tué par un tracteur

N.-D.-DE-LORETTE. — Un enfant de 5 ans, Gaétan Girard, de Notre-Dame-de-Lorette, comté de Roberval, au lac St-Jean, est mort écrasé par un tracteur qui s'est renversé sur lui, hier soir, près de la ferme de ses parents.

Le garçonnet était assis sur le tracteur avec son père lorsque le véhicule a versé.

Noyé repêché à Drummondville

DRUMMONDVILLE (J.-D. G.) — Les eaux de la rivière Saint-François ont rendu hier le corps d'un père de famille de 43 ans, qui a été repêché à la hauteur de Drummondville-Sud, face au parc Sainte-Thérèse.

La victime a été identifiée comme étant M. Gérard Gauthier, du 770, 120e avenue, à Drummondville-Sud. Le corps a été aperçu, flottant à la dérive, par deux garçonnetts.

Selon la police, la mort ne semblait remonter qu'à quelques heures.

Vols à la tire

Un homme a rapporté au service des objets perdus de l'Expo, le porte-monnaie de M. Jack Weller, du Wisconsin. Ce-

lui-ci avait apparemment été volé au casse-croûte Pizza, de la cité du Havre. Quand M. Weller a repris son bien, il a constaté qu'il était intact à l'exception évidemment des \$60 qu'il aurait dû contenir.

M. James Samson, de Tampa, Floride, a été moins heureux. Il s'est simplement fait voler \$380, alors qu'il traversait la place d'Accueil.

Vols de motos et d'accessoires

Des rôdeurs se glissent depuis quelques jours sous la rampe de l'Autoroute Bonaventure, près de la place d'Accueil, et volent les motocyclettes des visiteurs de la Terre des Hommes garées en ce lieu.

Ainsi M. J. Anderson, 1984, boul. Graham, Ville Mont-Royal, se plaint qu'on lui a volé un tel véhicule, d'une valeur de \$650.

M. J.-M. Hanssens, 15, rue Payne, Granby, a signalé la disparition de divers accessoires; et M. Yves Jodoin, 1465, St-Germain, Ville Saint-Laurent, s'est fait voler son sac d'outils.

Cambrillages

Des rôdeurs ont volé une valise contenant \$5,000 de bijoux dans l'auto de M. Hugo Creighton, de Highland Creek, Ont., immobilisée sur le terrain de stationnement situé au 1125, square Philip. M. Creighton est commis voyageur pour le compte de manufacturiers de bijoux.

Des cambrioleurs sont entrés dans le marché Verdoin, 7436 St-Hubert, en perçant un orifice sous un escalier, et une fois sur place ont fait main basse sur une forte quantité de cigarettes et sur le contenu de la caisse.

"Toutes les municipalités dans le Québec devraient se départir de leur droit de taxation sur la vente"

— M. Armand Nadeau

En retour, le gouvernement québécois leur accorderait l'exclusivité dans le champ de l'impôt foncier

SHERBROOKE. — Le maire Armand Nadeau, de Sherbrooke, qui au cours des derniers mois, a mis de l'avant le principe d'une nouvelle redistribution de l'impôt foncier, a passé à

"Il est temps, a-t-il conclu, que les conseils municipaux réalisent qu'ils y gagneraient à l'échange, et qu'ils pourraient envisager avec confiance la solution de leurs problèmes financiers."

Cet appel du maire Nadeau, prépare sans doute d'importantes modifications dans le do-

maine de la taxation au Québec. Rappelons que lors de la présentation des amendements à la charte municipale de Sherbrooke, devant le Comité des bills privés, le ministre des Affaires municipales, M. Paul Dozois a laissé entendre que les conseils scolaires devront se retirer du champ de l'impôt fon-



Le maire Armand Nadeau

M. Dawson: les taxes sont insuffisantes pour subventionner le transport en commun

"Les taxes prélevées par les municipalités sont maintenant insuffisantes pour subventionner le transport en commun. Les sommes allouées à ce poste ont atteint leur point de saturation, surtout dans la région de Montréal."

Le président de la Fédération des maires et municipalités a préconisé trois modes d'administration pour les systèmes de transport en commun:

port en commun (ce système est appliqué dans quelques villes des Prairies).

A) Privé: les municipalités autorisent une entreprise privée à fournir le transport en commun.

B) Public: un bureau de commissaires élus par les citoyens s'occupe de la gestion du trans-

port en commun (ce système est appliqué dans quelques villes des Prairies).

C) Régie: le système de transport est administré par une société publique créée par l'Etat provincial.

"Les gouvernements ont encore beaucoup de chemin à parcourir pour en arriver à une réelle compréhension du coût du transport en commun par rapport aux profits qu'en retire la société. Une telle analyse rendrait possible la préparation de budgets proportionnels à la rentabilité réelle", a ajouté M. Reginald Dawson.

Le conseil de Lafleche s'interroge sur l'utilité de certaines commissions

(par C.M.) — Les commissions municipales de la police, des incendies, des finances, des sports et des arts, qui existent encore dans bon nombre de municipalités du Québec, sont-elles vraiment utiles?

C'est la question que se sont posée, hier soir, les membres du conseil municipal de Lafleche, après que le conseiller Gaston Gobeil eut recommandé de former certaines commissions ayant à leur tête un conseiller municipal.

Les conseillers depuis longtemps en fonction et qui ont déjà expérimenté ce régime ont prétendu que les conseils municipaux en charge des commissions sont beaucoup trop dérangés par les citoyens qui viennent à penser que ce sont eux qui dirigent tel ou tel service. Ainsi, on a donné comme exemple le dénigrement: le conseiller qui préside la commission de la voirie reçoit des appels des contribuables à toute heure du jour et de la nuit, durant l'hiver.

Aucune résolution n'a été proposée, le projet étant tout simplement mis de côté.

Au sujet de ces commissions, la loi prévoit qu'aucun de leurs rapports n'a d'effet s'il n'est ratifié ou adopté par le conseil.

Selon l'article 68 de la Loi des cités et villes, le conseil peut en effet nommer des commissions, permanentes ou spéciales, composées d'autant de ses membres qu'il juge nécessaires pour la surveillance de l'admini-

stration des divers services, et pour l'administration des affaires qu'il peut, par règlement ou résolution, leur confier.

C'est précisément en vue de surveiller de plus près les affaires des différents services municipaux que le conseiller Gobeil a préconisé la mise sur pied d'un certain nombre de commissions.

"Sans cela, on ne sait pas ce qui se passe dans les départements", a dit le conseiller Gobeil.

Mais le maire Gérard Phillips s'est empressé de déclarer que ces commissions, présidées par un conseiller, ne sont pas tellement utiles. "Ce n'est bon que pour de la cabale politique", a ajouté le maire de Lafleche.

trois reprises pour lui faire part de nos revendications: il a fait la sourde oreille", a dit M. Verpaest.

Il ne reste pas d'autre possibilité que de demander directement par référendum l'annexion de notre ville par Montréal, selon M. Verpaest.

Des locataires et des propriétaires étudient la possibilité de fusionner Verdun et Montréal

par Roger-J. BEDARD

Une certaine opinion des habitants de Verdun s'est exprimée hier soir pour étudier la possibilité de fusionner Verdun et Montréal.

Cette réunion avait été convoquée conjointement par la Ligue des propriétaires et la Ligue des locataires de Verdun.

Dans une brève allocution, M. Roger Verpaest a rappelé les conditions proposées pour la ville de Verdun pour l'annexion de Montréal.

"Nous avons communiqué avec le conseil de Verdun à

trois reprises pour lui faire part de nos revendications: il a fait la sourde oreille", a dit M. Verpaest.

Il ne reste pas d'autre possibilité que de demander directement par référendum l'annexion de notre ville par Montréal, selon M. Verpaest.

"Nous exigerions que Montréal nous garantisse par contrat que le taux de la taxe sera maintenu au même niveau qu'à l'heure actuelle, tout en conservant les services tels qu'ils sont à l'heure actuelle", a-t-il ajouté.

De son côté le président de la

Ligue des locataires a déclaré: "Les locataires n'ont rien à perdre en s'annexant à la ville de Montréal."

Le président a ensuite invité l'auditoire à exprimer ses vues. Quelques personnes ont tout bonnement demandé des renseignements au sujet des conditions de l'annexion.

D'autres par contre ont exprimé des idées personnelles. Très tôt, il est devenu évident que l'assemblée représentait un très large horizon d'opinions contradictoires.

M. O'Reilly, fils de l'ancien maire de Verdun s'est demandé si la fusion serait réellement dans l'intérêt des contribuables de cette municipalité.

"Je demeure à Verdun depuis soixante ans. Si une annexion est nécessaire pour Verdun, c'est avec LaSalle qu'il faudrait se fusionner, car c'est la ville la plus industrialisée de l'île, plutôt qu'avec Montréal" a déclaré un citoyen qui n'a pas donné son nom.

Quand il est devenu évident que l'assemblée était très divisée sur la question à l'étude, le président a simplement levé l'assemblée.

L'hôtel de la Salle placé entre les mains d'un syndic

Une injonction interlocutoire enjoint aux administrateurs de l'hôtel de la Salle de transmettre leurs pouvoirs immédiatement entre les mains d'un syndic qui agit pour les détenteurs de débiteurs, dont les versements n'ont pas été payés à la date de leur maturité, et qui ont été émises en vertu d'un acte de fiducie relatif à un prêt de \$2,000,000.

Le juge Claude Prévost, de la Cour supérieure, accorde cette injonction réclamée par le notaire Eric Bruce Moïdel devenu fiduciaire en vertu d'un contrat signé en août 1966.

Le requérant déclare avoir transporté tous ses pouvoirs en vertu de l'acte, dont il s'agit, à M. Peter A. Lawrence, C.A., lequel est liquidateur nommé pour la protection des garanties accordées.

L'injonction a été réclamée, alors que les représentants de l'hôtel ont empêché "physiquement" le requérant d'entrer dans l'édifice de la rue Drummond et de prendre en mains l'administration de l'hôtel.

Selon la requête accompagnée de la demande d'injonction, la compagnie a fait défaut de payer les coupons de 10 pour cent des débiteurs, alors qu'ils étaient à leur maturité et payables le 28 avril dernier.

On décrit l'injonction comme une mesure urgente pour protéger les intérêts des prêteurs et éviter des dommages "irréparables". On allie dans la requête que la compagnie a violé les privilèges à l'encontre de l'acte hypothécaire ainsi qu'en faisant défaut de payer les taxes et les autres obligations.

La défenderesse avait contesté la requête par une exception que le juge déclare un plaider

en droit inutile, mais qu'il a considérée comme une contestation par écrit.

De l'avis du tribunal, le requérant a fait une preuve "prima facie" de son droit de prendre possession des actifs garantissant les obligations de l'intimée en vertu de l'acte de fiducie.

Le juge Prévost considère qu'à ce stade de la procédure il ne lui appartient pas de décider des points soulevés par la compagnie-intimée à l'encontre de la légalité de l'acte de fiducie qui est sous forme authentique.

L'injonction enjoint donc aux responsables de l'administration de l'hôtel de la force ou autrement le requérant ou M. Peter A. Lawrence, en sa qualité de liquidateur, d'entrer et de prendre possession des actifs de la compagnie et enjoint aux responsables de l'hôtel de cesser d'administrer et de continuer son exploitation.

Elu préfet de comté

SAINT-FLAVIEN. — M. René Bernatchez a été élu préfet dans le comté de Lotbinière. Il est également maire de Saint-Flavien et adjoint parlementaire du ministre de l'Agriculture et de la Colonisation.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieux! Etablissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'un litre de jus de choline et ajoutez-y de jus de papaye pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et de vous aider pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; et les livres et les pouces redoutables de graisse superflue ne disparaissent pas du corps, du menton, des bras, des poitrines, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—le bien-être vous sentira mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Offre spéciale de Salada!

La purée de pommes de terre Shirriff à un nouveau prix modique!



La purée de pommes de terre Shirriff est maintenant en vente à un nouveau prix modique chez votre épicer. Ainsi, au lieu de payer 12c, vous n'en payez plus que 10c.

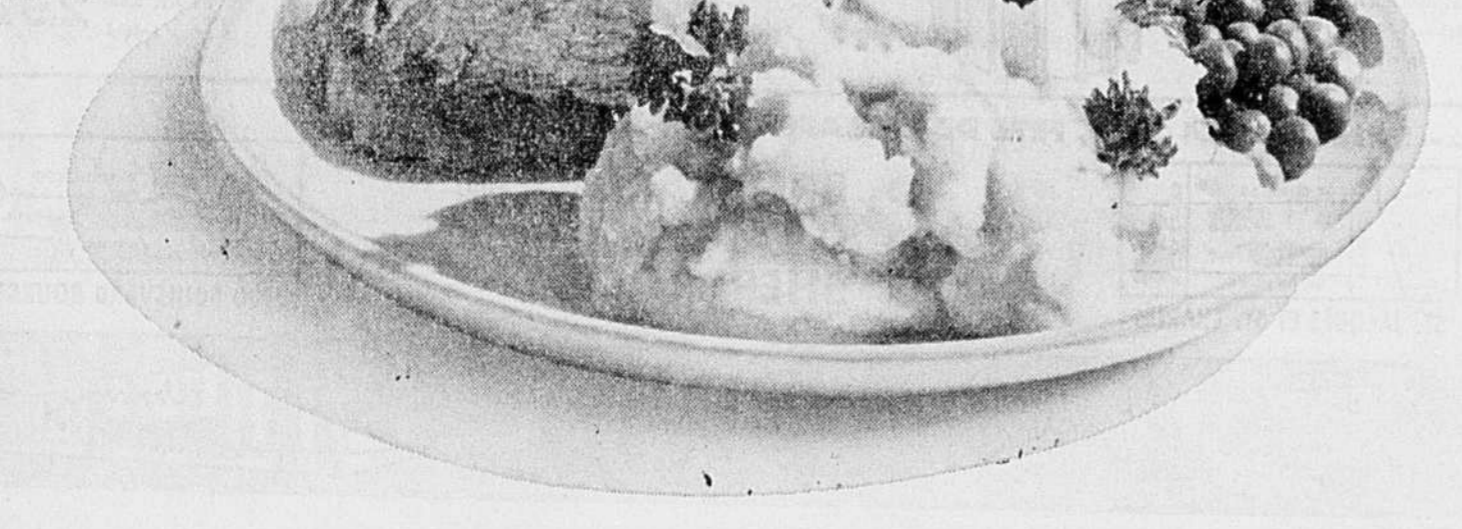
Cette réduction a été obtenue grâce à la nouvelle méthode de fabrication de la purée de pommes de terre Shirriff, qui vous permet d'économiser de l'argent.

Grâce à la purée de pommes de terre Shirriff, vous pourrez passer plus de temps à vous prélasser au soleil et moins de temps devant la cuisinière. En 5 minutes seulement, vous obtiendrez la plus lisse et la plus onctueuse que vous ayez jamais préparée. Faites de pommes de terre de premier choix, la purée Shirriff a toujours un saveur incomparable.

Les pratiques flocons de pommes de terre Shirriff ont de nombreux usages. En plus de rendre le poulet plus croustillant, les omelettes plus légères et les boulettes de viande hachée plus juteuses, ces merveilleux flocons vous permettront de préparer de nombreux plats succulents tels que les croquettes de thon et le soufflé aux pommes de terre et au fromage.

Pour obtenir nos recettes, veuillez écrire aux Cuisines Salada, 5430, Chemin de la Côte-de-Liesse, Montréal (P.Q.).

SALADA - SHIRRIFF - PRODUITS ALIMENTAIRES DE QUALITÉ

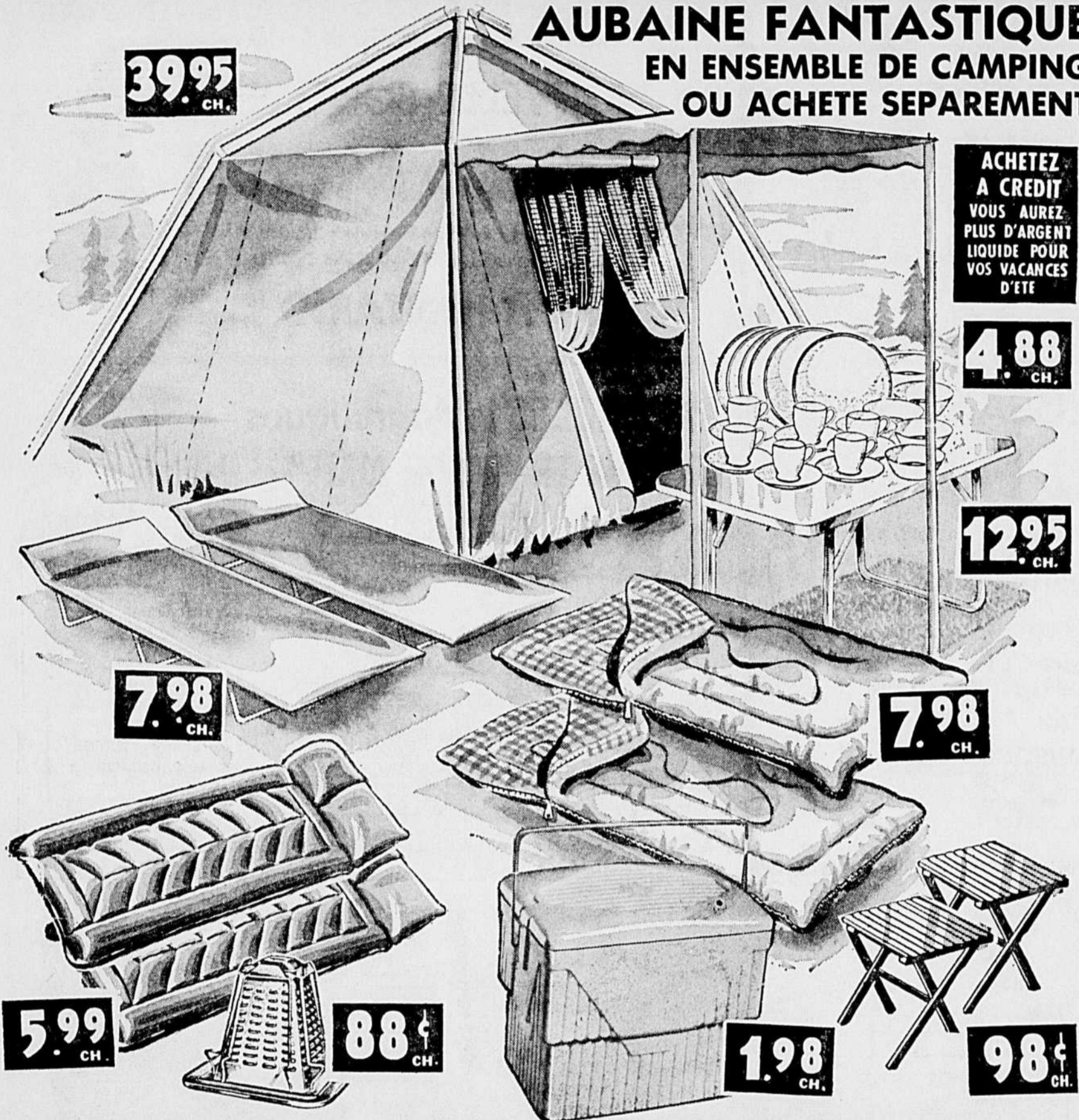




CHEZ HANDY ANDY SEULEMENT! OFFRE SENSATIONNELLE SUR NÉCESSAIRE DE CAMPING ÉPARGNEZ \$18.40

**VOYEZ LE PLUS GRAND
ETALAGE D'EQUIPEMENT
DE CAMPING A MONTREAL
AU MAGASIN HANDY
ANDY DU 5580
CHEMIN COTE-DE-LIESSE**

AUBAINE FANTASTIQUE EN ENSEMBLE DE CAMPING OU ACHETE SEPAREMENT



39.95
CH.

7.98
CH.

5.99
CH.

88¢
CH.

7.98
CH.

1.98
CH.

4.88
CH.

12.95
CH.

98¢
CH.

- TENTE TOURISTE**
 - Assemblage de cadre extérieur.
 - Sol cousu.
 - Coutil robuste, réfractaire à l'eau.
 - Porte-moustiquaire et auvents extérieurs en avant.
 - Fenêtre arrière avec rabat-tempête.
 - Complète avec mâts en acier, piquets et câbles.
 - Dimensions 9' x 9' x 7'.
- SERVICE DE VAISSELLE INCASSABLE DE 24 MORCEAUX**
 - Pour six personnes; Tasses, soucoupes, bols à soupe, assiettes à dîner.
 - A l'épreuve de la laveuse à vaisselle.
 - Garde son lustre permanent.
 - GARANTI INCASSABLE POUR LA VIE
- TABLE DE CAMPING**
 - Robuste, idéale pour la chasse, les pique-niques, la maison d'été.
 - Dessus en Isoplat.
 - Se plie de façon compacte.
 - Dimensions 35" x 24".
 - Cadre tubulaire.
- 2 LITS DE CAMP**
 - Peuvent porter jusqu'à 300 livres.
 - Cadres en acier à ressorts.
 - Couvertures en grosse toile épaisse de 8 onces.
 - Renforcés, 24" x 72 1/2"
 - Se démontent en petites sections.
- 2 SACS DE COUCHAGE EN RAYONNE**
 - Format pour adultes: 30" x 72"
 - Doublure en flanelle plaid.
 - Bourrure en mélange de fibre.
 - Glissière tout le tour.
- 2 MATELAS PNEUMATIQUES**
 - Deux tons de rouge et bleu.
 - Toile caoutchoutée.
 - Motif losange.
 - Appui-tête à même.
 - Mesurant 30" x 72".
- 2 SIEGES DE CAMP PLIANTS EN BOIS DUR**
 - Idéal pour camping, chalet, pique-nique, plage.
 - Se plie à plat.
- GLACIERE A ISOLATION DE MOUSSE**
 - poignées nouveau genre en acier.
 - sans bec, pour mieux se ranger.
 - nouveau modèle de luxe roulé.
 - mesure 17 3/4" x 11 3/4" x 12 1/4".
- GRILLE-PAIN DE CAMPING**
 - Se place au-dessus du poêle de camp ou sur le feu.

SPECIAL ! TOTAL 106.40

88.00

ENSEMBLE COMPLET!

NOTE: ON PEUT ACHETER CES ARTICLES DE CAMPING SEPAREMENT

POUR LA GRADUATION HANDY ANDY A UN VASTE CHOIX DE BICYCLETTES

PROTECTEUR DE CHAÎNE

CADRE TRES LEGER

Dites seulement **PORTEZ-LE** à mon compte

SPECIAL 33.66

BICYCLETTE POUR JEUNE FILLE ou GARÇON REG. 39.95

Frein à contre-pédalage puissant et sûr. Cadre léger comme ceux des modèles sport. Des caractéristiques comme on n'en voit jamais dans cette catégorie de prix.

- Cadre 17", roues 26" x 1 3/8"
- Jantes en acier chromé
- Selle matelassée
- Ressorts à boudin à l'arrière
- Brillant coloris rouge pour garçons, bleu pour jeunes filles
- Selle deux tons
- Couvre-chaîne

"MAJESTIC" ROUTIERE A 3 VITESSES

Tous accessoires, roulement doux, jolie, robuste, légère.

- Cadre léger 21", en acier à haute résistance.
- Tige de guidon et moyeu avant de type course.
- Roues 26" x 1 3/8".
- Moyeu arrière Sturmey-Archer à 3 vitesses.
- Brillant coloris rouge pour hommes, bleu pour femmes.
- Robuste selle matelassée deux tons, ressorts à boudin à l'arrière.
- Jantes, guidon et frein en à commande par poignée tournante, sac tourisme.

ORD. 49.95

SPECIAL 44.88

GARANTIE DE LONGUE DURÉE, EXCLUSIVE À C.C.M.

IMPERIAL MARK IV "SPORT" POUR HOMMES ET FEMMES

Toutes les fameuses caractéristiques C.C.M., plus:

- Pneus Dunlop à flanc blanc
- Dérailleur Sturmey-Archer à commande par poignée tournante, sac tourisme.
- Or, rouge, bleu

Voyez notre assortiment complet de bicyclettes C.C.M.

Dites seulement **PORTEZ-LE** à mon compte

73.95

ACHETEZ TÔT

LES MAGASINS HANDY ANDY SERONT FERMES SAMEDI LE 24 JUIN, FETE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

OUVERTS LUNDI LE 26 JUIN

Un premier dirigeable s'élève dans le ciel de la Métropole

Avec l'aérostat, l'homme parvint à s'élever dans le firmament, mais les inventeurs entreprirent alors de chercher le moyen de transformer le ballon libre en un appareil dirigeable. A Montréal, un spécialiste en réparation de machines à coudre, Charles Pagé, voulut relever le défi. Il s'employa à la création d'une nacelle munie de roues à aubes et d'un gouvernail. Ceci ne doit pas nous faire sourire, car la Société de navigation aérienne de Paris en étudia de près les plans et devis.

charpente se prolongeait vers l'avant et l'arrière, donnant à l'ensemble de la structure la forme d'un poisson. A l'extrémité arrière se trouvait fixé un empennage et un gouvernail jumelés d'une longueur de dix pieds. "Ce gouvernail, expliquait-on, se comporte comme celui d'un navire, avec cette différence qu'en

d'argente pour le ballon au profil effilé qui devait la soulever et l'on décida d'utiliser un ballon conventionnel qu'un de New York, s'engageait à livrer. Un groupement montréalais, l'"Irish Protestant Benevolent Society", préparait justement sa fête champêtre annuelle, qui devait avoir lieu le

Le calendrier des pionniers

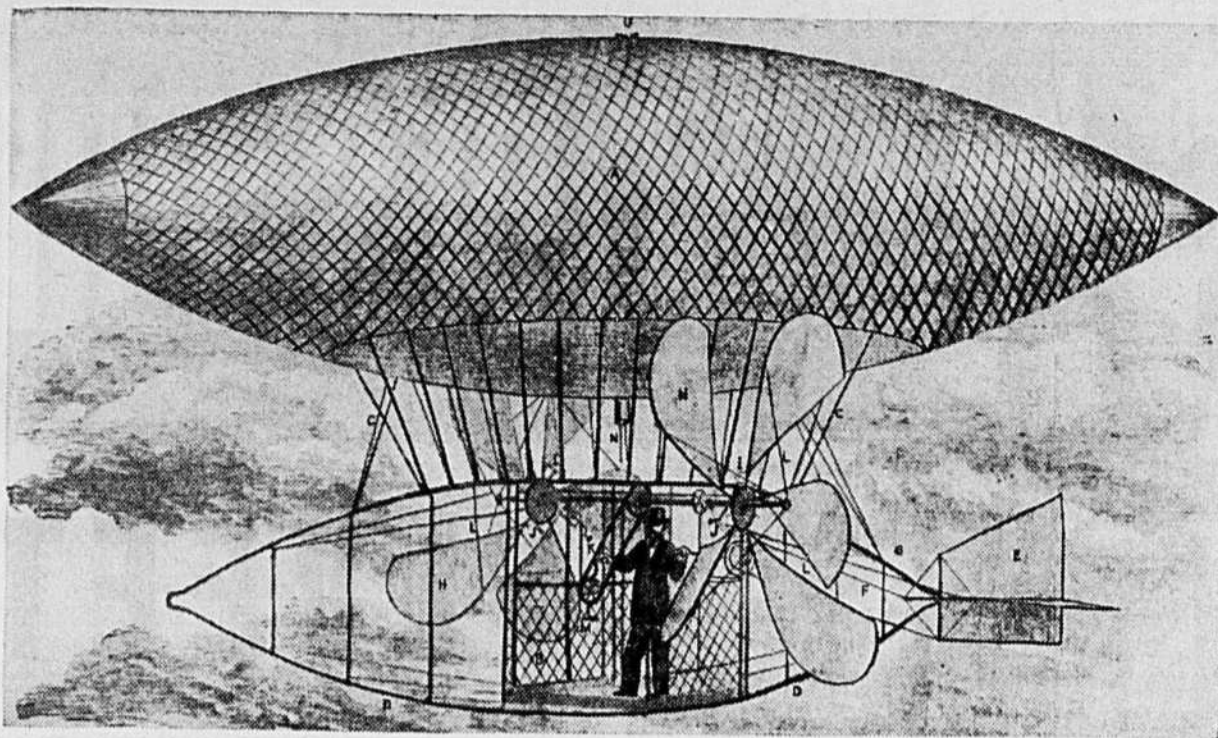
plus de se mouvoir horizontalement, il fonctionne aussi verticalement."

Un arbre de couche transversal reposait sur des coussinets fixés aux flancs adjoints de la nacelle. Il était relié à une manivelle qui en assurait la rotation. A chaque extrémité de l'arbre se trouvait une embase ronde garnie de supports pour les aubes. Celles-ci étaient constituées d'une armature ayant sensiblement la forme d'un bâton de croûte et que l'on recouvrait d'une toile. L'aube agissait sur l'air "de la même façon que les aubes d'un navire à vapeur sur l'eau, donnant ainsi un mouvement de propulsion à l'aérostat".

L'inventeur parvint à communiquer son enthousiasme à un marchand de la métropole, M. R. W. Cowan, qui consentit à lui avancer les crédits nécessaires à la réalisation d'un prototype. Une fois la nacelle construite, il ne restait plus suffisamment

21 juin 1879. M. Pagé joua le moment tout indiqué pour la poursuite de son expérience, mais lorsque vint le moment de gonfler le ballon, au gaz d'éclairage, il en manquait 8,000 pieds cubes. Il sembla évident que le "Canada" — c'est le nom que Grimley avait donné à son ballon — ne pourrait soulever la nacelle, certain professeur Grimley, L'inventeur décida alors de débarrasser celle-ci de sa machinerie et de ses roues à aubes, car la foule donnait des signes d'impatience.

C'est dans ces circonstances que la nacelle de M. Pagé fit son envolée inaugurale... qui devait être la dernière. Grimley et un compagnon, Creelman, y prirent place. Le ballon monta tout d'abord à une altitude de trois-quarts de mille. Un violent courant d'air s'en empara, le poussant vers l'est à une vitesse de près d'un mille à la minute et le conduisant bientôt à une altitude de deux milles. Il



La nacelle dessinée et construite par Charles Pagé. Elle devait être actionnée au moyen de roues à aubes, comme les anciens vapeurs.

survola ainsi Saint-Lambert, Saint-Hubert, Beloeil, Saint-Hyacinthe et alla s'abimer à Saint-Jude, soit à une quarantaine de milles de la métropole.

La nacelle rebondit sur le sol et le ballon, toujours poussé par le vent, lui fit briser une clôture et frôler un boisé. La croisière se termina dans un champ fraîchement labouré

où la nacelle creusa un nouveau sillon de douze pouces de profondeur. Les aéronautes immobilisèrent le ballon au moyen de lourdes pierres, mais Grimley s'asphyxia en

tenant ouverte la valve d'échappement. Il fallut dix minutes à Creelman pour le ramener. Tel fut le sort de la première nacelle de dirigeable conçue au Canada.



Boursier

Le Dr CLAUDE ROULEAU qui vient d'obtenir une bourse d'étude du Conseil des Recherches médicales du Canada à titre de "Research Fellow". Il poursuivra ses recherches en enzymologie intestinale à Los Angeles, avec le Dr Haverback.



La "6218" se baladera dans le Québec samedi

L'Association historique des chemins de fer du Canada a décidé de faire revivre pendant quelques semaines au moins la belle époque des locomotives à vapeur.

La vieille locomotive 6218 — celle-là même qu'a conduite symboliquement en fin de semaine dernière le secrétaire d'Etat, Mme LaMarsh — fera trois excursions spécifiquement destinées à "ceux qui aiment rouler en train". Ces excursions ont été organisées avec le concours du Canadien National.

Le 24 juin, la vieille mais encore excellente locomotive conduira ces "pèlerins de la vapeur" à Joliette, Grand'Mère et Garneau.

Le 1er juillet, un second train spécial se rendra à Ottawa afin de participer aux célébrations marquant la visite de la reine Elizabeth. Enfin, un dernier voyage aura lieu le 2 juillet entre Montréal et Victoriaville.

Ensuite, il est probable que la dernière locomotive à vapeur encore au service au Canada gagne le musée ferroviaire d'Ottawa.

Réhabilitation : bilan positif des Services

Après cinq ans d'activités, l'Association des services de réhabilitation sociale, section du Québec, a déposé, au cours de sa cinquième assemblée annuelle, un bilan qu'elle qualifie "des plus positifs".

Les quatre agences spécialisées de service social pour les prisonniers et les délinquants, la Société d'orientation et de réhabilitation sociale, la John Howard Society, la Catholic Rehabilitation Service et le Service de réadaptation sociale à Québec ont toujours collaboré à l'oeuvre de l'Association. Afin de secondar les services sociaux dans leur travail auprès des détenus et des ex-prisonniers, une étude a été effectuée dans toute la province de Québec.

A la suite de cette étude, les services sociaux diocésains ont été nombreux à joindre les rangs de l'Association, si bien qu'actuellement, la majorité d'entre eux sont membres de cet organisme. Cette collaboration massive a permis de mettre sur pied des services spécialisés pour les délinquants dans des régions où jusqu'alors la délinquance n'était pas identifiée; elle a augmenté l'efficacité des services déjà existants. On a pu faire des visites plus fréquentes aux détenus des institutions pénitentiaires fédérales et organiser une meilleure réception aux ex-détenus.

De plus, au cours de l'année 1966, devant le travail accompli par l'Association, le Service pénitentiaire canadien lui a confié l'administration de la subvention fédérale qui était auparavant de son ressort. Cette nouvelle responsabilité, a permis une répartition selon des normes acceptées par tous les membres et a contribué à la création et au développement de services dirigés par des spécialistes qui peuvent répondre aux délinquants où qu'ils soient.

Une société indemniser le CN à cause d'un accident

Une compagnie, dont l'un des camions entra en collision avec un train qui reculait à un passage à niveau devra verser les dommages résultant de l'accident.

Le juge André Demers, de la Cour supérieure, condamne Concreters Ready Mix Ltd. à verser aux Chemins de fer nationaux la somme de \$1,500 et les dépenses, à la suite d'un accident survenu à mille pieds de la Jonction de St-Isidore.

"Il est bien évident, dit le juge Demers, qu'il s'agit d'une ligne de chemin de fer qui n'est pas employée trop fréquemment et à cause du bruit du lourd camion, le conducteur du camion n'a pas entendu les sifflets, mais, où il est, de notre avis, responsable c'est de ne pas avoir vu ce train qui reculait feu allumés et les deux trains en plus faisant des signaux avec des lampes électriques. Ce manque complet d'attention est la seule et unique cause de cet accident."

La raison d'être de l'accent circonflexe

Dans son ouvrage "Trois aspects du français contemporain" (Larousse, éditeur), M. Albert Doppagne nous livre les remarques que voici :

"La présence de l'accent circonflexe répond, dans la plupart des cas, à une préoccupation historique. C'est un témoignage du passé de la langue, et nous pouvons risquer cette définition de l'accent circonflexe: petit monument funéraire élevé, au-dessus de la ligne, à la mémoire d'une lettre disparue au cours des âges. Ce n'est qu'au XVIIIe siècle que l'Académie supprima de l'orthographe une série de lettres qui ne se prononçaient plus. Hostel s'écrivit alors hôtel, teste devint tête, beste et feste firent bête et fête, maistré donna maître.

"Une erreur fort répandue consiste à croire que le circonflexe remplace uniquement la lettre "s". Sans doute est-ce souvent le cas, mais il ne faut pas négliger les autres. Dans âge et dans soûl, l'accent maintient le souvenir d'un "a" ancien (aage, saoul); dans rôle, c'est un "o" qui a disparu (roule); dans piquère, l'accent figure un "u"; et dans voûte c'est un "i"; dans sûr et assidûment c'est un "e" (seur, assidue-ment)."

Nous laissons à nos lecteurs le soin de continuer cet inventaire.

VENTE 90^e Anniversaire

2 DERNIERS JOURS!

Legaré

GRATIS!

NOTRE CADEAU ANNIVERSAIRE!

Service de vaisselle, 53 mcx

Votre avec tout achat de 99.95 ou plus. Huit couverts.

Valeur de 29.95

IMPORTATION EUROPEENNE

MOBILIER DE CUISINE 7 MORCEAUX

La table de 36" x 48" à dessus Arborite, à motif blanc sur noir, s'allonge jusqu'à 60" à l'aide d'un panneau de 12". Les six chaises rembourrées de mousse et de feutre, sont munies d'une poignée au dossier. Matériel renforcé de jersey, blanc et brun.

PRIX ANNIVERSAIRE 109.95

1.25 PAR SEMAINE

PAS DE DEPOT - 36 MOIS POUR PAYER
(TAXE DE VENTE PAYABLE A L'ACHAT)
Détails complets du mode de financement disponibles à chaque succursale

FERME SAMEDI LE 24 JUIN
OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.

ENSEMBLE DE LITS ETAGES, 8 MORCEAUX

Réduction de \$25. Deux lits superposés, échelle et barre protectrice fini noyer antique ou érable rouge. Deux matelas à ressorts et deux sommiers à lames complètent cet ensemble d'une popularité toujours grandissante.

PRIX ANNIVERSAIRE 74.95

Valeur de 99.95

MATELAS "ALBION" à 252 RESSORTS ou SOMMIER-BOITE

Rabais de \$12. Bordure pré-fabriquée. Rembourrage de feutre blanc. Ganses cordonnées. Coutil bleu de haute qualité. Toutes les largeurs normales: 3'3", 4' et 4'6".

PRIX ANNIVERSAIRE 37.95

Valeur de 49.95

LIT CONTINENTAL "REGENCE", 3 MCX CHOIX DE 4 TETES DE LIT

Economisez \$20. Ce lit de 36" de largeur mettra en valeur la chambre dans laquelle il se trouve, surtout avec la tête de lit à votre choix. L'ensemble comprend aussi: matelas à ressorts, le sommier-boîte et les six pattes de bois fini naturel.

PRIX ANNIVERSAIRE 69.95

Valeur de 89.95

MAINTENANT 14 MAGASINS DANS LE GRAND MONTREAL

Legaré

PLUS DE 90 MAGASINS DANS LE QUEBEC POUR MIEUX VOUS SERVIR

1200 rue AMHERST Tél. 842-8911	6960 rue ST-HUBERT Tél. 271-4668	3734 ouest, rue NOTRE-DAME Tél. 935-6994	3730 rue NOTRE-DAME Tél. 526-1667
1278 est. ave. MONT-ROYAL Tél. 521-5373	3250 rue MASSON (Rosemont) Tél. 725-2453	1624 Boul. de la CONCORDE Tél. 669-2646 (Duvernay)	10,672 Boul. PIE IX Tél. 322-2741 (Montréal-Nord)
5184 ouest, rue NOTRE-DAME Tél. 935-7812	4078 rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 768-4730	4660 est, rue STE-CATHERINE Tél. 255-7029	6589 Boul. MONK (VILLE ENARD) Tél. 768-4777
			11,926 est, rue NOTRE-DAME (POINTE-AUX-TREMbles) Tél. 845-5371

EXAMEN DE LA VUE

Bruno Quesnel O.D.,
Optométriste, bureau chez
Peoples Credit JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
Vt. 9-7071

Licence d'enseignement secondaire "Liste externe"

Cours radiodiffusés 1967-68

UNIVERSITE DE MONTREAL
Faculté des Lettres

5 mentions offertes

- Langue et littérature françaises
- Histoire
- Géographie
- Langue et littérature anglaises
- Latin-grec (B.A. exigé pour cette mention)

Conditions d'admission

- Etre un enseignant en exercice
- Posséder un B.A., un brevet "A", ou réussir à un examen d'admission

Demande d'admission

- Date limite d'admission: 1er juillet 1967
- La demande doit être faite sur la formule officielle de l'Université
- Cette formule et l'annuaire seront envoyés à tous ceux qui en feront la demande par écrit à:

Secrétariat des cours d'été
Faculté des lettres
Université de Montréal,
C.P. 6128, Montréal 3.

Diffusion des cours

- Sur CBF-FM (95.1 mégacycles), du lundi au jeudi, de 18 h 15 à 19 h 30.

Ce programme est présenté en collaboration avec la Faculté des sciences de l'éducation, l'Extension de l'enseignement

Une ile des Antilles veut s'associer au Canada

OTTAWA (UPI) — Le bureau du premier ministre Pearson a confirmé hier, que le Canada a reçu un appel d'aide de la part de l'île Anguilla dans les Petites Antilles, à quelque 200 milles de Porto-Rico, demandant une "association directe" entre les deux pays.

Un porte-parole du premier ministre a dit que la requête fait présentement le sujet d'études de la part des autorités du ministère des Affaires extérieures, mais il n'y a eu aucune déclaration officielle du gouvernement.

Un cablogramme signé, Peter Adam, "leader élu du peuple d'Anguilla" est parvenu hier, à Ottawa, demandant une association directe avec le Canada, et priant M. Pearson "d'envoyer un représentant afin d'étudier la question".

Des rapports parvenus de San Juan, Porto-Rico, lundi, disaient que l'appel a été transmis au Canada, après présentation par M. Adam de demandes analogues aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne; les deux requêtes ont échoué.

Ce n'est que le mois dernier qu'Anguilla s'est jointe à une Fédération composée de St-Kitts et de Nevis et qui avait reçu le droit d'autodétermination de la Grande-Bretagne le 27 février dernier.

Anguilla s'est séparée de la Fédération le 20 mai, sous prétexte de l'abandon complet de la part du gouvernement central de St-Kitts.

Le ministère des affaires extérieures tente de déterminer si le nommé Peter Adams a l'autorité pour parler au nom des 6,000 Anguillais.

Haiti: une prison même pour les amis de Duvalier

NEW YORK (AFP) — Inquiets du climat de terreur qui semble régner en Haïti depuis l'exécution récente de dix-neuf officiers, tous connus de longue date pour leur fidélité au régime duvalériste, de nombreux amis ou collaborateurs du président François Duvalier s'efforcent vainement à présent de quitter le territoire national pour chercher refuge à l'étranger, affirmait on hier, dans les milieux new-yorkais de l'opposition haïtienne.

On cite notamment les cas de M. Frank Sterlin, chef du service des contributions, et du Dr Jacques Fourcand ancien président de la Croix-Rouge haïtienne, qui, ayant manifesté le désir de partir, ont été tous deux retenus à Port-au-Prince sur l'ordre du "président à vie", alors que leurs femmes et enfants étaient autorisés à gagner la France.

On indique également que M. Clemat-Joseph Charles, directeur de la Banque commerciale d'Haïti, qui passe pour être le banquier personnel du président Duvalier, s'est vu interdire de se rendre à New York pour y subir une opération chirurgicale, comme il en avait exprimé l'intention. M. Charles aurait été admis à l'hôpital général de Port-au-Prince où il se trouvait actuellement.

Les strictes consignes données par le président de la république, ajoute-t-on dans les milieux haïtiens de New York, s'appliquent également à Mme Duvalier elle-même. C'est, semble-t-il, parce que celle-ci fut empêchée, le 11 juin, de suivre dans leur exil sa fille aînée Marie-Denise et son gendre, le lieutenant-colonel Max Dominique, que ceux-ci renoncèrent au dernier moment à prendre l'avion qui devait les conduire à San Juan, Porto-Rico.

Ottawa aide les hôpitaux antillais

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a fait savoir hier que trois navires quitteront Montréal à la fin du mois avec un cargaison de matériel destiné aux hôpitaux des Antilles. M. Martin a précisé qu'une subvention de \$500,000 provenant des fonds de l'aide extérieure servira à défrayer l'expédition de plus de 200 tonnes de matériel d'hôpitaux réunies par le gouvernement ontarien. Le matériel sera distribué aux hôpitaux de St-Vincent, Ste-Lucie, la République dominicaine, Montserrat, Antigua, St-Christophe, Nevis et Anguilla et à la Guyane.



telephoto PA

Sourires d'Égypte dans une prison d'Israël

Des prisonniers de guerre égyptiens, leurs uniformes portant des marques de leur statut et les pieds nus, réussissent quand même à esquisser un sourire lors de leur arrivée dans un camp à Haïfa où ils sont détenus par les Israéliens. Plusieurs milliers de

soldats égyptiens ont été capturés au cours des combats dans le désert du Sinaï, abandonnant derrière eux munitions et équipement et enlevant même leurs chaussures pour mieux courir.

Eshkol offre de rencontrer les leaders arabes pour "des entretiens de paix"

CHARM EL CHEIKH. (PA, UPI, AFP) — Le premier ministre d'Israël, M. Levi Eshkol, a offert hier de rencontrer le président Nasser d'Égypte, le roi Hussein de Jordanie ou tout autre leader arabe "pour des entretiens de paix, n'importe quand et n'importe où, sur terre ou sur mer" en vue d'établir une paix permanente au Moyen-Orient.

Parlant aujourd'hui devant le Parlement, M. Eshkol a accepté que soit discutée en comité les excès contre les Juifs qui auraient été commis à Tripoli et à Aden et la situation des Juifs en Égypte et en Libye.

"Nous sommes profondément choqués et heurtés par les informations concernant les représailles prises contre les Juifs dans les Etats arabe," a-t-il dit.

D'autre part, en réponse à un député communiste, M. Eshkol a déclaré qu'Israël demandait comme minimum la reconnaissance de son existence et l'ouverture de pourparlers directs pour une paix juste et durable. Il a également exprimé l'espoir que l'URSS modifierait son attitude actuelle et qu'elle cesserait de comparer la lutte d'Israël pour son existence avec le nazisme.

Par ailleurs, le gouvernement israélien annonçait l'ouverture d'une enquête judiciaire pour déterminer les responsabilités dans l'attaque perpétrée par méprise contre le navire américain "Liberty" au cours de la bataille du Sinaï. A Tel-Aviv, les services spéciaux israéliens ont présenté hier soir à la presse divers documents, cartes géographiques et ordres de vol, tendant à prouver que l'aviation égyptienne avait prévu des attaques contre Israël, le 26 mai dernier.

S'adressant à la garnison israélienne de Charm El Cheikh,

dominant l'entrée du golfe d'Akaba et d'où l'Égypte avait imposé son blocus, M. Eshkol a précisé qu'il ne parlait pas en termes d'accords d'armistice avec les pays arabes, mais de l'établissement d'une paix permanente, et de la création de conditions de sécurité telles que qu'aucun camp ne menacerait l'autre.

Le chef du gouvernement israélien a lancé en conséquence un appel à la coopération économique et culturelle et au rapprochement spirituel avec les pays arabes "afin qu'il devienne possible d'améliorer le sort de tous les pays de la région". Il a souligné qu'il ne lançait pas cet appel à partir d'une position de force, mais avec bonne volonté, afin d'éviter tout nouveau recours aux armes.

Répondant à une question formulée par un simple soldat, le premier ministre israélien a souligné également "qu'il voulait continuer à considérer la France comme une puissance amie".

M. Lévi Eshkol a déclaré qu'il ne parvenait pas à s'expliquer l'attitude prise par le gouvernement français dans l'actuelle crise du Moyen-Orient.

L'incident du "Liberty"

Le porte-parole militaire israélien a déclaré hier que l'enquête entreprise au sujet de l'attaque contre le navire de communisme américain "Liberty" pourrait se terminer en cour martiale. Le communiqué précise que le colonel Myer Shamgar, procureur militaire, avait reçu un rapport d'une commission d'enquête et qu'il avait donné ordre par la suite d'instituer une "enquête judiciaire préliminaire" qui pourrait demander qu'on intente des poursuites en cour martiale contre les responsables de l'incident. Les résultats de l'enquête menée par les autorités militaires israéliennes, sur l'instigation du général en chef Rabin, n'ont pas été rendus publics. L'enquête judiciaire en cours a été placée sous la direction du magistrat israélien M. S. A. Yeoruchaimi.

Le "Liberty" fut attaqué le 8 juin dernier à 15 milles au large du Sinaï et 35 personnes trouvèrent la mort au cours de l'attaque.

Les documents égyptiens présentés à la presse par les services spéciaux israéliens ont été découverts dans les aérodromes d'El Arish et d'El Sir, dans le Sinaï. Les ordres s'échelonnent à partir du 17 mai et sont au nombre de cinq. Ils vont des plans d'état-major aux plans de vol des pilotes eux-mêmes. L'ordre avait été donné aux pilotes d'attaquer à l'aube du 26 mai divers aérodromes israéliens et installations anti-aériennes du Neguev et de la région de Tel Aviv, de couper le Neguev en deux, d'isoler le port d'Ellat sur le golfe d'Akaba et d'appuyer les forces terrestres égyptiennes avançant à travers le Neguev.

D'autres documents provenant du front syrien — notamment une carte d'artillerie — montrent les préparatifs d'une attaque fixée au 3 juin contre la ville de Safad à l'intérieur de la Galilée.

Un mort, neuf blessés

Le maire d'Atlanta décrète l'état d'urgence dans un quartier à majorité noire

ATLANTA. Georgie (UPI, PA) — Le maire Ivan Allen a déclaré l'état d'urgence et a imposé un couvre-feu dans un quartier noir d'Atlanta où des émeutes raciales se sont produites tous les soirs depuis lundi.

Un homme de 46 ans, Timothy Ross, a été tué d'une balle et neuf personnes ont été blessées au cours des manifestations violentes survenues après qu'un mouvement de Jeunes Noirs devant "servir à prévenir les émeutes" eut été mis sur pied, provoquant ainsi les foudres des éléments militants noirs.

Aussitôt après que le maire eut fait sa proclamation, la police s'est immédiatement mise au travail, éloignant toute personne des rues du quartier Dixie Hill jusqu'à l'aube.

Les actes de violence ont débuté lundi soir, peu après un discours du militant noir Stokely Carmichael qui avait dit: "Nous devrions être maintenant dehors à frapper des têtes." C'est le sénateur Leroy Johnson, le premier sénateur noir contemporain de la Georgie, qui a tenté de prévenir une nouvelle nuit d'émeutes, hier, en formant la patrouille de jeunes gens qui serait chargée de veoir au maintien du bon ordre.

Ralph Featherstone, directeur du Comité étudiant de non-violence, a qualifié les membres de cette patrouille de "traîtres". Le président du Comité, Rap Brown, a utilisé le même épithète, ajoutant que nous est parvenu le communiqué, est M. M. Lewandowski.

La déclaration du gouvernement polonais en exil poursuit en soulignant que les "repré-

sentants du régime de Varsovie, habitués à singer la Russie, sont également obligés d'appuyer ses attaques contre la nation israélienne et les objectifs imperialistes de l'Égypte".

"Mais la Nation polonaise, extrêmement consciente du mal que font aux nations plus faibles les puissances de ce monde, est particulièrement touchée par cette nouvelle attaque contre la nation et l'Etat d'Israël — attaque préparée de longue main et appuyée par la Russie."

"Nous admirons le courage du peuple d'Israël, la détermination et l'abnégation avec laquelle il défend son pays. Cela ne peut que nous rappeler nos propres combats, encore si récents, et souvent coude à coude avec les représentants de ce peuple pour la défense de notre pays natal..."

La déclaration du gouvernement polonais en exil poursuit en soulignant que les "repré-

Le gouvernement polonais en exil appuie Israël

Les quelque 300 Noirs qui ont commencé le désordre après le discours de Carmichael l'ont fait pour protester contre la police après qu'un agent noir eut atteint un jeune Noir d'une balle, lundi, près du centre d'achat du quartier Dixie Hill. Quant aux coups de feu qui, par la suite, ont causé la mort d'un homme et blessé neuf autres personnes, les rapports sont contradictoires. Deux des

Les troupes britanniques ont réussi à mater cette révolte des soldats arabes auxquels s'étaient joints de nombreux civils. Au total, les troubles d'hier ont causé la mort de 30 personnes, dont 17 soldats britanniques.

Cependant, à la suite des combats d'aujourd'hui dans le quartier du Crater, ce bilan serait beaucoup plus élevé. Des milliers de coups de feu ont été échangés avec les nationalistes qui sont équipés d'armes automatiques chinoises et soviétiques.

La mutinerie, qui s'est étendue à diverses unités de l'armée fédérale et à la police armée d'Aden, a donné lieu à de violentes fusillades dans les quartiers du Crater et de Khormaksar. Selon les fonctionnaires du haut commissariat britannique, elle ne semble pas avoir été provoquée par la décision, annoncée lundi à Londres, d'accorder l'indépendance à la

Aden. Les troubles ont commencé le 10 mai, à l'occasion de la Fédération au début du mois de janvier prochain.

L'origine des troubles remonterait, au début du mois: quatre colonels de l'armée fédérale avaient été suspendus.

Ces colonels avaient alors fait circuler une pétition, protestant contre le régime présidentiel accordé à d'autres officiers, apparemment sur des critères tribaux. La rumeur se répandit ensuite que les quatre colonels avaient été incarcérés.

Hier, les mutins ont commencé à diriger leurs tirs sur les aéroports civil et militaire de Khormaksar et contre les casernes de Radfan. Des soldats britanniques qui circulaient à bord de deux véhicules sont tombés sous le feu d'un mitrailleur. Un automobiliste civil, qui se trouvait à bord de sa voiture, a également été tué.

Dans l'intervalle, la rumeur se répandit parmi les membres de la police armée d'Aden que les troupes britanniques marchaient contre l'armée fédérale.

Aden: des Arabes incendient le siège du Conseil législatif

ADEN. (AFP-UPI-PA) — Des nationalistes arabes ont incendié aujourd'hui l'immeuble du Conseil législatif d'Aden alors que la violence éclatait de nouveau dans ce protectorat britannique.

La police a révélé que l'immeuble a brûlé comme un immense feu de joie.

Il semble que les nationalistes contrôlent dans le moment le quartier du Crater et la colline où était situé le Conseil législatif. Une succursale de la Banque britannique du Moyen-Orient à Aden a également été la cible des Arabes qui y ont mis le feu. Cependant, les dégâts seraient très légers.

Jusqu'à maintenant, les troupes britanniques n'ont pas réussi à déloger les francs-tireurs arabes qui se sont retranchés dans les vieilles fortifications turques de la région du Crater.

Des troubles sérieux avaient précédemment éclaté hier à Aden lorsque des éléments des forces de la Fédération d'Ar-

Abandonnant derrière eux munitions et équipement et enlevant même leurs chaussures pour mieux courir.

Les actes de violence ont débuté lundi soir, peu après un discours du militant noir Stokely Carmichael qui avait dit: "Nous devrions être maintenant dehors à frapper des têtes."

C'est le sénateur Leroy Johnson, le premier sénateur noir contemporain de la Georgie, qui a tenté de prévenir une nouvelle nuit d'émeutes, hier, en formant la patrouille de jeunes gens qui serait chargée de veoir au maintien du bon ordre.

Ralph Featherstone, directeur du Comité étudiant de non-violence, a qualifié les membres de cette patrouille de "traîtres".

Le président du Comité, Rap Brown, a utilisé le même épithète, ajoutant que nous est parvenu le communiqué, est M. M. Lewandowski.

La déclaration du gouvernement polonais en exil poursuit en soulignant que les "repré-

L'ONU accélère les secours aux réfugiés palestiniens

BEYROUTH, Liban (UPI, AFP) — L'Organisation de secours aux réfugiés de Palestine de l'ONU a révélé hier avoir reçu \$3.2 millions en devises américaines, depuis une semaine, pour venir en aide aux réfugiés palestiniens.

Plus de la moitié de cette somme, environ \$2 millions, est venue de la Suède, dont \$1 million du Canada, a précisé le commissaire général de l'Organisation, M. Laurence Michelmore, à Beyrouth.

Il a ajouté que c'est là une réponse aussi généreuse que rapide à l'appel urgent lancé la semaine dernière.

Dans un rapport présenté hier à l'ONU, en l'absence de M. Michelmore, on note que l'Organisation parait en mesure de fournir les secours attendus d'elle dans les régions où se sont déroulés les combats, sauf

dans le sud de la Syrie où elle n'a pas encore pu pénétrer.

M. Michelmore note également que l'Organisation dispose de stocks de vivres et de ravitaillement pour un mois, mais qu'elle a dû venir en aide, en raison de l'urgence, à des réfugiés arabes qui ne figurent pas sur les registres de l'Organisation. Les services de santé sont en mesure, pour le moment, de faire face aux besoins, grâce à la coopération des autorités, dit M. Michelmore.

Pendant ce temps, "un fonds d'aide aux victimes de l'agression israélienne a été créé en URSS, et des quêtes ont lieu dans tout le pays", a annoncé hier l'agence TASS. Les recettes de loteries et de concerts, et des journées de salaires offertes par les travailleurs viendront alimenter ce fonds.

Par ailleurs, des offres de candidatures "innombrables" de la part de médecins soviétiques exerçant dans toutes les Républiques de l'URSS parviennent actuellement au siège de la Croix-Rouge soviétique, en vue d'un départ rapide pour les pays arabes touchés par la guerre.

Deux avions cargo chargés de médicaments, d'appareils chirurgicaux, de ravitaillement de vêtements ont déjà atterri à Amman, à l'intention des réfugiés jordaniens, et le rythme de cette aide s'accroît dans les prochains jours, ajoute TASS.

A Londres, le sous-secrétaire aux Foreign Office, M. William Rodgers, dans une réponse écrite, a déclaré hier aux Communions de la France, la Grande-Bretagne et les USA ont respectivement contribué, jusqu'à la fin de 1966, pour 12,452 millions de dollars, 35,524 millions et 387,268 millions au Fonds des Nations unies d'aide aux réfugiés de Palestine et du Moyen-Orient. M. Rodgers a précisé que l'Union soviétique n'avait alors versé aucune contribution à ce fonds.

Le président de la Russie est acclamé au Caire

LE CAIRE. (AFP, UPI) — Le président de l'URSS, M. Nicolas Podgorny, est arrivé aujourd'hui au Caire pour discuter les problèmes d'après guerre avec le président Nasser et pour renforcer le soutien soviétique aux pays arabes. Son arrivée a donné lieu à une démonstration d'amitié égypto-soviétique.

C'est aux cris de "Nous lutterons jusqu'à la victoire", poussés par quelques milliers de jeunes gens et de jeunes filles, que le chef de l'Etat soviétique a été accueilli à l'aéroport. Nasser et tous ses collaborateurs étaient là pour lui souhaiter la bienvenue. M. Podgorny a ensuite pris place dans une voiture découverte, en compagnie de Nasser, pour gagner le palais Koubbe, où le visiteur résidera pendant son séjour.

On indique de source soviétique que les conversations entre les deux chefs d'Etat commenceront dès ce soir.

Vague de terreur sans précédent du Vietcong

SAIGON — (AFP-UPI-PA) — Au cours d'une vague de terreur sans précédent, le Vietcong a tué, kidnappé ou blessé 515 civils vietnamiens la semaine dernière seulement, ont révélé aujourd'hui les porte-parole américains.

Des villages entiers ont subi des attaques de la part du Vietcong qui a également tendu des embuscades à des employés du gouvernement pour les tuer.

Les porte-parole ont révélé que 178 civils ont été tués, 74 kidnappés et 263 blessés la semaine dernière. Le bilan depuis le début de 1967 s'élève à 1,511 tués, 2,699 blessés et 1,820 personnes kidnappées.

La vague de terreur s'est centrée principalement dans le delta du Mékong où, grâce à de nouvelles tactiques, les troupes américaines ont réussi à tuer plus de 300 guerilleros au cours des deux derniers jours. Les troupes ont eu à faire face parfois à des enfants armés de grenades ou à des femmes qui tiraient depuis des places fortifiées. Durant ce temps, 32 Américains ont perdu la vie, 128 autres ont été blessés, et trois hommes manquent à l'appel.

Dans la guerre aérienne, les pilotes américains ont profité d'un temps clair pour intensifier leurs raids contre le Nord-Vietnam. Des appareils américains ont bombardé lundi pour la neuvième fois l'usine thermique d'électricité de Bac Giang, située à 27 milles au nord de Hanoi.

A Washington, le secrétariat d'Etat a rendu publique hier une note adressée à l'ambassade soviétique dans la capitale américaine et dans laquelle les Etats-Unis s'excusent pour les dommages causés au cargo russe "Turkistan" par des avions américains dans le port nord-vietnamien de Cam Pha, à 50 milles environ au nord de Hanoi.

La note ne reconnaît pas explicitement que des avions américains ont frappé le "Turkistan", mais admet que cela a pu se produire. Dans ce cas, dit la note, "comme indiqué dans la note américaine du 3 juin, les Etats-Unis regrettent les dommages qu'une telle action aurait pu causer au "Turkistan", particulièrement la mort d'un membre de l'équipage et les blessures subies par d'autres.

Le secrétariat d'Etat qui n'avait reconnu le 3 juin que l'existence de deux séries d'attaques contre des objectifs militaires dans le secteur de Cam Pha, a maintenant appris par le commandant en chef des forces aériennes du Pacifique l'existence d'une troisième attaque. Celle-ci, également effectuée par des chasseurs-bombardiers "F-105" était dirigée contre des batteries de DCA nord-vietnamiennes. C'est à cette occasion que le "Turkistan" a pu être endommagé.

Par ailleurs, M. Leif Olsen, vice-président et économiste en chef de la "First National City Bank", a déclaré lundi au cours d'une conférence de presse à Paris, que "si la guerre du Vietnam pouvait enfin s'arrêter, la balance des paiements des Etats-Unis serait presque équilibrée".

Cours d'été. Votre enfant a-t-il échoué cette année? Mathématiques • Chimie • Physique • Latin. GÉNÉRAL — SCIENTIFIQUE — CLASSIQUE. JOUR — SOIR. INFORMATIONS 849-2275. JACQUES DUVAL, directeur. ECOLE DE RATYRAPAGE ENRG. 1600, rue BERRI, Palais du Commerce, Suite 220. Accès direct au METRO Berri-Demontigny.

NOUVELLE VEDETTE. CETTE SEMAINE A LA BOUTIQUE COLONIALE. ENSEMBLE DE VIVOIR — 8 MCX. Comprendant: Sofa 3 sièges, Fauteuil, 1 table à café, 2 tables de bout, 2 lampes de table, 1 lampe de plancher. SEULEMENT \$219. Riche fini érable, Choix de tissus, Rembourré tout en foam, Construction robuste. A. FORGET. 6707 ST-LAURENT. Juste au nord de St-Zotique. TEL: 274-5568. OUVERT jusqu'à 9 h. 30, les jours, et vendredi soirs fermé samedi jour de la St-Jean-Baptiste.

Pas de sots métiers : il y aura des étudiants-pompistes

par Florian Bernard
Comme le dit le vieil adage, il n'y a pas de sots métiers. Le gouvernement du Québec vient d'en donner la preuve en décrétant que les métiers du commerce au détail seront enseignés, dès septembre, dans les écoles régionales.

pourra maintenant apprendre le métier de fruitier, vendeur d'épicerie, vendeur de chaussures, étalagiste, boucher, expéditeur, emballer, tabaciste, voire même pompiste !
La nouvelle a été annoncée hier soir par le député de Lafontaine à l'assemblée législative, M. Jean-Paul Beaudry qui parlait au nom du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Bellemare, devant les membres

de l'Association des marchands détaillants du Canada réunis en congrès à Montréal.
M. Beaudry a expliqué qu'il est temps de revaloriser tout le secteur du commerce au détail et de préparer, au niveau académique, ceux qui doivent exercer un métier. Le député de Lafontaine n'a pas caché que la décision revient de droit à l'Association des détaillants en alimentation du Québec qui, de

puis plusieurs années, fais des pressions en ce sens auprès du gouvernement.
M. Beaudry a même dit que des membres du Ministère de l'Éducation se sont rendus récemment en Suisse (le seul pays où un tel enseignement est donné) en vue d'étudier le fonctionnement de cette branche particulière de l'enseignement. Il a aussi ajouté que les premiers cours qui seront donnés nécessiteront une étroite collaboration de la part des dirigeants de commerces au détail et des différentes associations oeuvrant dans ce domaine.

Selon le député, cette branche nouvelle de l'enseignement aura des suites heureuses sur toute l'économie de la province.
Il convient d'une part, a-t-il dit, d'assurer au consommateur le meilleur service au meilleur prix. Mais, d'autre part, il faut permettre aux employés des commerces au détail d'avoir un niveau de vie semblable à celui qui prévaut dans les autres secteurs de l'économie. Or, ce n'est un secret pour personne que les employés des commerces au détail ne sont pas toujours les mieux payés. Ils ne sont pas, également, les mieux formés.

"Le C.C.I. regrette la démission de Westmount" (M. Crépeault)

par Roger-J. BEDARD
"Le Conseil de coordination intermunicipale regrette la démission de Westmount. Cependant les municipalités restent toujours libres d'adhérer ou de quitter", a déclaré, hier soir, M. Ernest Crépeault, maire d'Anjou et secrétaire du C.C.I.
M. Crépeault commentait la décision du conseil municipal de Westmount de quitter les rangs du C.C.I. parce que, selon les

dirigeants de cette ville, Westmount n'a qu'un seul voisin, soit Montréal, qu'une étroite coopération existe entre Westmount et Montréal et que les intérêts de Westmount peuvent être mieux servis par une coopération indépendante et individuelle avec les autres municipalités.
"Depuis environ six mois, a dit M. Crépeault, il était évident que le maire Tucker ne partageait pas entièrement les opinions de notre association au sujet de la coopération avec Montréal."

réel, je me demande dans quelle mesure Westmount pourrait sauvegarder son autonomie", a ajouté M. Crépeault.
"Je suis très surpris et un peu déçu de la décision de Westmount", a dit M. Réginald Dawson, maire de ville Mont-Royal.
Invité à commenter l'incident, M. J. Albert Gariepy a déclaré que "la ville de Westmount n'aide certainement pas par ce geste la cause des banlieues".
La raison du départ de Westmount reste encore obscure. Il semble toutefois qu'il s'agisse d'un litige autour du transport en commun. Certaines villes ont suggéré que des représentants des banlieues partagent avec la ville de Montréal la direction de la Commission de Transport. Le C.C.I. recommande au contraire la création d'une régie autonome du transport en commun.

Écoulement annuel D'ARTICLES DE LITERIE

3 JOURS SEULEMENT

53 seulement!
Matelas à dessus lisses et capitonnage lacé. Couilts divers. Valeurs de 36.95 à 49.95.
PRIX SPECIAL D'ÉCOULEMENT D'ENTREPOT!
24⁸⁸

82 seulement!
Largeur : 36" seulement. Lits continentaux comportant 440 ressorts spiraux avec sommier-boîte appareillé et pattes en bois dur. Couilts tissé à rayures. Valeur de 59.95.
PRIX SPECIAL D'ÉCOULEMENT D'ENTREPOT!
39⁸⁸

MATELAS DIVERS

SOMMIERS-BOÎTES DIVERS

130 seulement!
Matelas ou sommiers-boîtes. Surplus de lignes discontinuées. Qualité diverse à dessus lisse ou piqué. Marques Serta et Simmons. Valeurs de 49.95 à 69.95.
PRIX SPECIAL D'ÉCOULEMENT D'ENTREPOT!
38⁸⁸

SURPLUS DE STOCK

"SIMMONS"
60 seulement!
Matelas ou sommier-boîte "Back Care" de luxe par SIMMONS. Vous aimerez l'aspect et la touche du couilts en rayonne damassée, piqué au micro, avec mousse au-dessus des ressorts spiraux "Ad-justo-rest" vous assurant un sommeil reposant. La bordure à l'épreuve de la déformation ne s'affaissera pas. Toutes les largeurs normales. Valeur de 89.50.
PRIX SPECIAL D'ÉCOULEMENT D'ENTREPOT!
64⁸⁸

ECHANTILLONS D'ÉTALAGE

"SIMMONS"
57 seulement!
Matelas continental "SIMMONS" à 312 ressorts spiraux. Sommier-boîte assorti. Dessus piqué à motif floral. Valeur de \$149.
PRIX SPECIAL D'ÉCOULEMENT D'ENTREPOT!
79⁸⁸

BALANCE DE STOCK

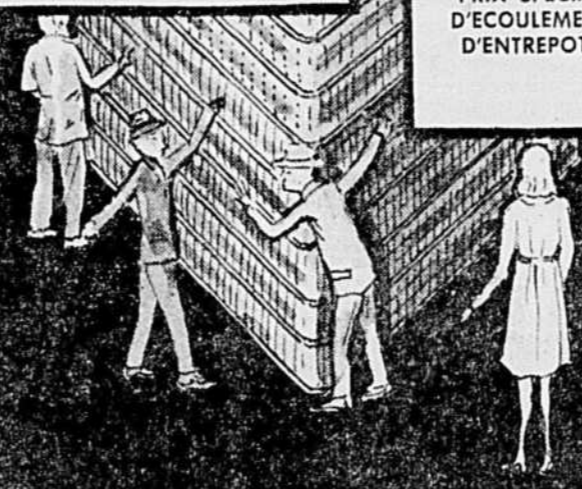
COUVERTURES "CHATEAU"
PAR **Texmade**
● 72" x 84" de viscose et nylon
● Lavables ● Anti-mites
● Anti-allergènes ● Bordure en satin
● Mélange
TEINTES DIVERSES
2 POUR 8⁸⁸

LITERIE Toutes les marchandises furent transférées de nos magasins extérieurs à nos magasins locaux pour écoulement rapide à des prix défiant toute concurrence. Visitez votre magasin WOODHOUSE le plus rapproché... voyez les grands étalages de nos spéciaux en literie... chaque item se vend à un prix vous épargnant jusqu'à 50%.

LITS CONTINENTAUX "QUEEN-SIZE" PAR **Serta**
Ce modèle "Dream Quilt" comporte bord renforcé, feutre blanc précompressé, bordure préfabriquée, couilts de rayonne damassée à dessus piqué en volute. Sommier-boîte appareillé. Grandeur : 5' x 6'6". Valeur de 179.95.
PRIX SPECIAL D'ÉCOULEMENT D'ENTREPOT!
\$129
1.50 PAR SEMAINE

SOMMIERS-BOÎTES
Morceaux déssortis, surplus de stock, écoulements de manufacturiers dont les marchandises sont légèrement défraîchies. Quelques-unes ont des petites déchirures ou marques. Tout est réduit à un seul bas prix! Valeurs de 49.95 à 79.95.
PRIX SPECIAL D'ÉCOULEMENT D'ENTREPOT!
29⁸⁸

MATELAS DE LITS ETAGES
QUANTITE LIMITEE! Genre capitonné bord roulé. Couilts tissé à rayures. Largeurs : 36" et 39". Prenez avantage de cette offre économique!
PRIX SPECIAL D'ÉCOULEMENT D'ENTREPOT!
14⁸⁸



Woodhouse
Les plus grands détaillants d'ameublement au Canada
Établi en 1911!

915 est, rue STE-CATHERINE
TÉL. 845-9261 - 6 ÉTAGES
EN FACE DE LA PHARMACIE MONTREAL - STATIONNEMENT MUNICIPAL À L'ARRIÈRE.
AUTRES SUCCURSALES
3913, rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 766-2343
43, rue GREEN (St-Lambert) Tél. 671-7270-9
3956 est, rue ONTARIO (près Boul. Pie IX) Tél. 527-9251-2
CHOMEDEY 1180 Boul. LABELLE
Tél. 688-9750-1
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin, accès par le Boul. Jarry.

FERME TOUTE LA JOURNEE SAMEDI 24 JUIN
METRO
MAGASIN CENTRAL: A GUELPHES MINUTES DE LA SCOTIE BERRI-D'EMONTIGNY

Lafèche rencontre la Commission municipale

(par C.M.) — Le conseil municipal de Lafèche a rencontré, au début de la semaine, les dirigeants de la Commission municipale de Québec à la suite des relations plutôt tendues qui persistent entre le délégué de la commission auprès de cette ville en tutelle et les membres du conseil municipal.
La discussion, qui a duré quelques heures, a porté principalement sur les relations qui doivent exister entre une municipalité en tutelle et la Commission municipale de Québec.
Interrogé, hier soir, sur le résultat de cette rencontre, le maire Gérard Philipps s'est refusé à tout commentaire, laissant aux autorités de la Commission le temps voulu pour apporter les modifications souhaitées à la suite des griefs exposés par les conseillers de Lafèche.
On croit savoir, cependant,

que le conseil de Lafèche fera connaître ses doléances publiquement dans quelques semaines si la Commission municipale de Québec n'apporte pas les correctifs désirés par la municipalité.
On sait que les principaux griefs du conseil municipal de Lafèche sont à l'endroit du délégué de la Commission, M. Roger Morin.
On se plaint entre autres que M. Morin veuille tout imposer : la nomination des hauts fonctionnaires et les moindres décisions du conseil municipal. Résultat : l'administration municipale serait, à toute fin pratique, véritablement paralysée et les conseillers seraient simplement des marionnettes.
M. Morin n'a pas participé à la rencontre de lundi entre les dirigeants de la Commission et le conseil de Lafèche.

Les chauffeurs de taxi auront un meilleur accès à la Ronde

Les chauffeurs de taxi conduisant des passagers à la Ronde auront désormais un meilleur accès à cet endroit et d'autres changements seront bientôt effectués à la Place d'Accueil pour y améliorer la circulation des voitures-taxis.

C'est ce que M. J. Muirhead, du service de l'exploitation de la compagnie de l'Expo a fait savoir par lettre aux chauffeurs de taxis. Il rappelle cependant à ces derniers qu'il ne leur sera pas permis de débarquer les passagers avant leur arrivée au poste de taxis de la Ronde.

Congrès mondial de l'O.C.I.C.

L'Office Catholique International du Cinéma (O.C.I.C.) tiendra son Congrès mondial, à Berlin, du 28 juin au 2 juillet. Cet événement, qui a lieu tous les deux ans, réunit des auteurs de cinéma, des réalisateurs, des scénaristes et des cinéastes du monde entier. Les colloques porteront cette année principalement sur les thèmes suivants : la création cinématographique ; la communication entre les individus ou entre les peuples ; la jeunesse ; le couple ; la religion à l'écran.

Au cours du mois de mai, l'Expo avait fait parvenir à toutes les associations de taxis de la métropole une lettre avertissant les chauffeurs que l'accès à la Ronde leur serait interdit s'ils continuaient à débarquer des passagers à d'autres endroits que devant les tourniquets, permettant ainsi à ces passagers d'entrer à l'Expo sans payer.

Comme on le sait, l'accès à la Ronde fut effectivement interdit aux taxis mais aussitôt rétabli, à la suite des protestations.
Quant aux modifications apportées au poste de taxi de la Ronde pour en faciliter l'accès, on note qu'une plate-forme a été installée couvrant l'espace entre la voie des autobus et celle des taxis. Les visiteurs seront dirigés vers cette dernière par des traverses de piétons nouvellement installées.
D'autre part, seulement un autobus à la fois, venant de l'île Charron, aura le droit de stationner à l'avant de la voie des taxis. Le trajet de la "Balade" a été détourné pour améliorer la circulation des autos-taxis. Enfin, des mesures de sécurité seront imposées.

Prix de cinéma

PARIS (AFP) — La Suédoise Bibi Andersson et l'Anglais Tom Courtenay ont été désignés comme les meilleurs acteurs étrangers de l'année par l'Académie du Cinéma présidée par le compositeur Georges Auric.
Bibi Andersson a été retenue pour son interprétation de "Ma Soeur, mon Amour" ("Siskongbadd"), film suédois de Vilgot Sjöman, et Tom Courtenay pour "Billy Liar" (Billy le Menteur) de John Schlesinger (Grande-Bretagne).

Chute fatale d'un marin japonais

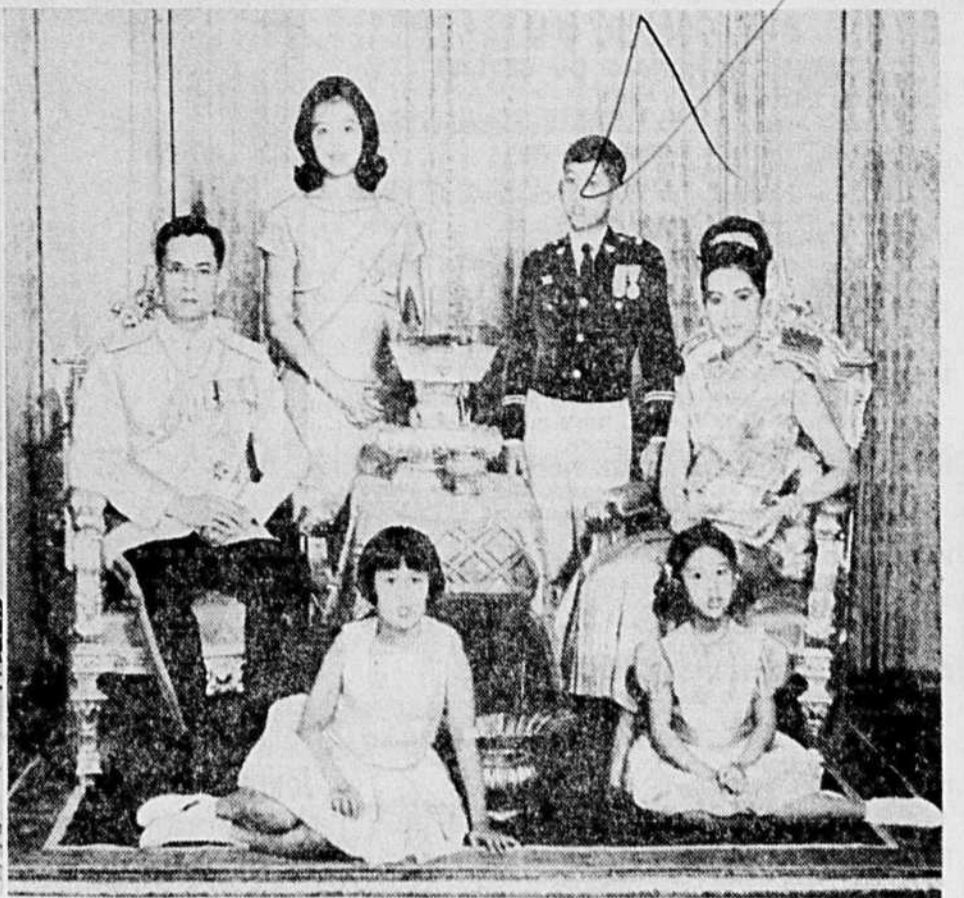
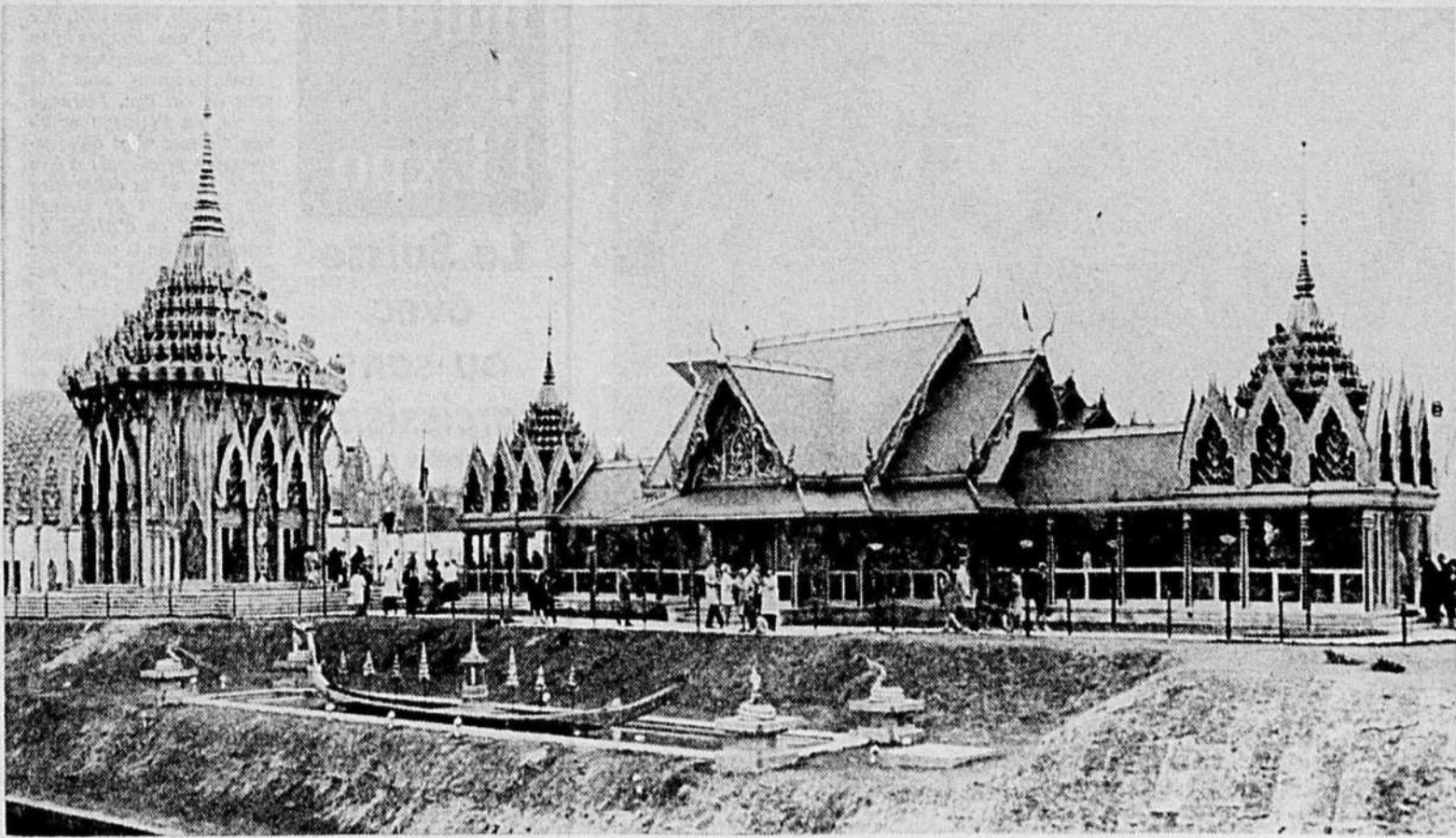
Un marin japonais âgé de 25 ans, Takaaki Inoue, originaire de Sasanami Tougimachi, Japon, est mort peu avant 18 h hier, à l'hôpital St-Luc, des suites d'une fracture du crâne qu'il avait subie quatre heures plus tôt en tombant dans le St-Laurent du pont d'un cargo japonais amarré dans la section ouest du port de Montréal, le "Akagi Maru", en provenance de Tokyo.

Les Grands Prix d'interprétation française ont été décernés à Delphine Seyrig (pour "La Musica" de Marguerite Duras) et à Michel Piccoli (pour "La Curée" de Roger Vadim).
Pour les films, le Grand Prix international a récompensé le britannique "Morgan" ("A Suitable Case of Treatment"), de Karel Reisz, et le Grand Prix a été attribué au film français "Les Coeurs verts" d'Édouard Luntz.

Gina avec Bob Hope

PORTO RICO (AFP) — Gina Lollobrigida apparaitra aux côtés de Phyllis Diller et de Jeffrey Hunter dans le prochain film de Bob Hope, "The Private Navy of Sergeant O'Farrell". La marine personnelle du Sergeant O'Farrell que Frank Tashlin tourne actuellement à Porto Rico pour United Artists.

Le malheureux, qui a passé une demi-heure dans l'eau avant d'être secouru par des compagnons de travail, n'avait été arraché que de justesse à la noyade.
C'est par erreur qu'il a été coupable, celui qui se repent de sa faute.
Publius Syrus



Le pavillon de la Thaïlande et la famille royale

Demain, journée de la Thaïlande à l'Expo

Un certain sourire au sud de l'Asie

par Marie BOURBONNAIS

En 1939, le royaume de Siam changeait son nom pour celui de Thaïlande. Thai veut dire : libre. La Thaïlande se veut une terre d'hommes libres. A l'Expo, les visiteurs friands d'exotisme seront bien servis avec les deux pavillons de ce royaume de la péninsule indochinoise long de 1.000 milles avec une largeur de 400 milles.

Le pavillon principal donne une image de la Thaïlande actuelle; tout à côté, un bijou d'architecture bouddhiste étincelant de dorure, transporté pièce par pièce du pays d'origine et traduisant sur la Terre des Hommes l'importance de la religion dans la vie des Thaïs. Et il y a la barque royale, les soies, les bronzes, les bijoux, l'argenterie, belles œuvres d'art de ce pays de bois précieux.

Le roi de Thaïlande, Shumibol Adulyadej, accompagné de sa femme, la reine Sirikit dont le nom figura pendant six ans sur la liste des dix femmes les mieux habillées visitera demain le pavillon. Le roi, qui aura 40 ans en décembre prochain, est né à Cambridge, dans le Massachusetts. Il était le plus jeune fils et troisième enfant du prince et de la princesse Mahidol de Songkhla; son père étudia à Harvard. Le roi fit ses études en Suisse se destinant aux sciences mais son destin changea lorsque son frère, le roi Anandha Mahidol, mourut de façon tragique en juin 1946.

Le roi épousa Sirikit en avril 1950 et revint un mois plus tard dans son pays pour les cérémonies du couronnement. Il reprit le chemin de la Suisse pour étudier le droit et les sciences politiques et retourna en Thaïlande un an plus tard, rappelé par le devoir d'Etat.

Un demi-million de dollars de robes par année, chez Balmain

Sirikit, est la fille du prince Chandaburi Suranath qui représente son pays comme ministre en France, au Danemark et comme ambassadeur en Grande-Bretagne. Elle reçut son éducation dans ces trois pays et termina ses études en Suisse. Elle s'habille à Paris; depuis que le couturier Balmain a fait sa robe de noces, il y a 17 ans, elle est restée fidèle cliente de cette maison de haute couture parisienne. On rapporte qu'elle y achète annuellement pour \$300.000 (Time, 5 mai 1967) ce qui dépote fort la maison Dior qui habille l'impératrice Farah Diba moyennant \$80.000 chaque année.

Élégance pour raison d'Etat

En avril, lorsque le roi et la reine de Thaïlande rendirent visite au shah d'Iran, la maison Dior dépêcha sur les lieux quelques membres de son personnel dans le but de proposer des croquis à Sirikit. Mais celle-ci fit savoir à des

amis qu'elle préférerait Balmain parce qu'elle avait connu sa maison bien avant celle de Dior.

La raison de l'élégance de Sirikit est presque une raison d'Etat car les souverains voyagent beaucoup. Après l'Iran, ce furent les Etats-Unis où le roi et la reine viennent de passer un mois. Dimanche, ils étaient à New York venant de San Francisco. Des 71 provinces qui composent le royaume, leurs Majestés en ont visité 60 et depuis 1959 ils ont répondu à l'invitation de 25 pays : Vietnam, Indonésie, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne, Portugal, Suisse, etc.

En 1956, le roi se soumit à la coutume du pays : les jeunes gens, quel que soit leur milieu social, doivent passer un minimum de trois mois chez les moines, en général, pendant le carême bouddhiste qui coïncide avec la saison des pluies. Le roi se retira dans un monastère ce qui augmenta son prestige aux yeux du peuple car la religion joue un rôle important dans la vie quotidienne et la formation morale.

Pendant cette période, la reine Sirikit assumait la charge de régente du royaume et elle s'acquitta si bien de ses fonctions qu'on lui décerna un titre accordé seulement aux reines qui ont su remplir honorablement le rôle de chef d'Etat. La reine est aussi présidente de la Croix-Rouge thaïe, présidente honoraire du Conseil national du bien-être social de Thaïlande, qui compte 141 organismes et elle est également colonel en chef du 21e régiment d'infanterie de la Garde royale.

Thaïlande, tête d'éléphant... blanc

Le roi et la reine ont quatre enfants : la princesse Ubol Ratana, 16 ans; le prince héritier, Varjialonghorn, 15 ans; la princesse Sirindhorn, 12 ans et la princesse Chulabhorn, neuf ans.

La Thaïlande compte 31 millions d'habitants. Située au sud-est de l'Asie, elle touche à la Birmanie au Laos et au Cambodge, ces deux derniers la séparant du Vietnam. Sa forme topographique évoque la tête et la trompe d'un éléphant, détail d'autant plus amusant que le fameux symbole du royaume est l'éléphant blanc "une perle rare" qui possède 20 orfèvres au lieu de 18 et qui a les yeux rose pâle. On peut en voir un au zoo de Bangkok. Mais on aurait tort de croire que les chats siamois abondent dans le pays : ils ont émigré ailleurs.

L'ancien nom du royaume, Siam (Sayam) signifie "or"; les robes et tous les ornements des toits étaient d'or. Venus du sud de la Chine pour fuir les envahisseurs et échapper à une domination étrangère, les migrants s'installèrent dans cette péninsule dorée et la première dynastie régnante, celle de Sukothai, date du 13e siècle. Le fondateur de la dynastie actuelle Rama Ier établit sa

capitale à l'emplacement de Bangkok en 1782. Le roi actuel est Rama IX.

Le pouvoir du peuple par la voie royale

Le Siam était une monarchie absolue mais la révolution qui éclata le 24 juin 1932 força le roi à donner une Constitution au peuple. Le gouvernement actuel a été institué par le parti révolutionnaire qui prit le pouvoir en 1953.

Aux termes de la Constitution provisoire en cours, le régime souverain émane du peuple mais est exercé par voie royale : les pouvoirs législatifs sont confiés à l'Assemblée nationale, les pouvoirs exécutifs au Conseil des ministres et les pouvoirs judiciaires relèvent des Cours de justice.

Le maréchal Thanom Kittikachorn remplit les fonctions de premier ministre. Les Thaïs s'intéressent plus ou moins à la chose publique. Il se peut qu'il y ait des élections à l'assemblée législative, cette année.

Bangkok, capitale, ville de "klongs"

Bangkok, la capitale, est considérée comme la Venise de l'Orient, en raison du labyrinthe de canaux (klongs) qui s'entrecroisent dans la ville; ils sont chargés de bateaux de toutes dimensions et les bateliers chantent en cadence tout en écopant leurs lourdes charges vers les lieux où se tiennent les marchés.

Pour les touristes une promenade aux marchés flottants est une expérience fascinante. De bonne heure, le matin des centaines d'embarcations se dirigent vers la ville emportant des masses de légumes et de fruits : bananes, noix de coco, ananas, papayes oranges, oignons, ail, piments, concombres et des fleurs éclatantes car les fleurs tropicales abondent et l'orchidée n'est pas ici une fleur rare.

A bord des vedettes, le visiteur peut voir les habitations baignant presque dans le klong; les enfants paraissent en santé, ils se baignent pendant que les ménagères font la lessive glissant sur les marchés que les eaux du klong; de petits bateaux conduisent les enfants à l'école et le lecteur fait sa tournée en barque glissant parmi les longs convois de sampans chargés de poteries ou de billots.

La maison des esprits

Il y a même de petits cafés flottants. Dans un abri les barques royales, flottille rutilante d'embarcations de bois merveilleusement sculptées et décorées, employées autrefois par les souverains visitant leurs provinces et utilisées de nos jours dans certaines grandes circonstances.

Presque chaque maison thaïe a sa petite maison des

esprits perchée sur un piédestal : ceux qui les voient pour la première fois les prennent pour des maisons d'oiseaux mais c'est la maison du "dieu de la terre" ou "du bien" qui en général est érigée au moment de la construction et placée de façon à faire face à la pièce la plus importante de la maison sans toutefois se trouver dans son ombre.

A Bangkok seulement, il y a 500 monastères bouddhistes; le plus moderne est le Temple de marbre blanc d'Italie aux tuiles jaunes vernissées étincelant au soleil comme l'or et dont les pignons dorés sont gracieusement incurvés de façon à évoquer le Naga, serpent céleste ou demi-dieu de la pluie.

La Thaïlande est un pays fort attachant. Les structures sociales, les moeurs, les fêtes populaires, les cérémonies, les traditions, le costume tout démontrent la forte influence des voisins, Birmans, Malais, Cambodgiens, Indiens et Chinois. C'est un pays hospitalier et le peuple passe pour une nation heureuse, dû à sa stabilité, à la tolérance religieuse, à l'assimilation des races minoritaires : par exemple, il a assimilé trois millions de Chinois. Le peuple est bien nourri et bien habillé; il ignore la faim.

La Thaïlande se cherche une vocation industrielle

Le niveau de vie du peuple Thaï est un des plus élevés de ce continent. La population à 80 pour cent agricole cultive le riz, le maïs, le tapioca, le jute. La Thaïlande est le second plus grand importateur de riz : près de deux millions de tonnes en 1964. Il exporte aussi du teck, du caoutchouc naturel, de l'étain, du maïs. Sa balance commerciale toujours déficitaire est compensée par l'aide internationale et le tourisme — 250.000 touristes en 1964.

Le pays a grand besoin d'industrialisation : le taux de croissance de la production nationale n'augmente pas en proportion de la population. Conscient des problèmes, le gouvernement est porté à accélérer la production dans le secteur privé comme dans le secteur public. Pour stabiliser l'économie nationale, améliorer le niveau de vie en utilisant les vastes ressources naturelles, des plans à long terme ont été établis. Un plan quinquennal a débuté en '67 avec des dépenses prévues au montant de 57.600 millions de bahts (20 bahts au dollar).

Le paysal ira aux régions les moins favorisées celles du nord, point stratégique plus vulnérable. La province de Konkan a été choisie comme futur centre de développement avec construction de voies de communications, de digues et autres grands travaux. Il faut surtout assurer l'irrigation pour éviter la disette, mécaniser l'agriculture; les terres pourront donner trois récoltes au lieu d'une et

l'exportation en bénéficiera d'autant.

Seulement 16 pour cent des 200.000 milles carrés du territoire sont utilisés pour l'agriculture; la plus grande partie du pays est envahie par la végétation de la jungle. Parlant devant le Congrès américain, le 29 juin 1960 le roi déclarait : "L'aide américaine aidera les Thaïs à atteindre leurs objectifs par leur propre travail. Il est un principe du dieu Buddha qui dit : Vous êtes votre propre refuge".

Pays de trois saisons

Le pays jouit de trois saisons : la saison chaude de mars à mai; la saison des pluies, de juin à octobre, quand souffle la mousson et que des orages presque quotidiens abattent la chaleur, les averses tombant en général vers la fin de l'après-midi et enfin la saison fraîche, de la fin novembre au début de février : le mois le plus chaud est le mois d'avril.

La langue thaï a beaucoup emprunté au sanscrit, au pali, ainsi qu'aux langues des voisins. L'instruction est obligatoire. Il y a des milliers d'écoles et sept universités. La presse est assurée par les 18 quotidiens de Bangkok dont deux en anglais et quatre en chinois et 37 hebdomadaires; 60 stations radiophoniques appartiennent les nouvelles aux populations rurales comme les hebdomas du reste qui publient les résultats de la loterie. Il y a des banques, des hôpitaux, des cliniques dentaires et de maternité.

Les relations diplomatiques datent du 17e siècle alors que le Thaïlande ouvrit sous le règne de Louis XIV une ambassade à Paris signant avec la France un traité culturel; la même année, elle ouvrit une ambassade à Londres, et le 20 mars 1833 signait avec les Etats-Unis un traité de commerce et de bonne entente devenant ainsi le premier pays d'Asie à entretenir des relations diplomatiques avec les Américains. A Montréal M. Joseph Bessé, est consul général de Thaïlande.

La Thaïlande fait partie des Nations Unies et de l'OTASE qui a son siège à Bangkok. Il y a dans la capitale un aéroport international. Du côté des sports, la boxe thaïe sous une apparence rude est plutôt un jeu d'adresse scientifique, puis le combat de cerf-volants dont les adversaires sont un homme et une femme et le takraw qui se joue avec une balle d'osier tressé.

L'architecture thaïe s'inspire du symbolisme religieux et de la mythologie; le théâtre remonte aux temps les plus reculés et les danses classiques des danseuses siamoises ont conservé toute leur grâce et toute leur pureté.

Le Sa-Wad-Dee thaï qui peut se traduire par "salutations" ou "au revoir" a acquis une résonance presque aussi familière que le fameux "aloha" des îles Hawaï. Sa-Wad-Dee...



Danseuse siamoise coiffée du lourd pantiouret



Une rue de Bangkok



L'Amérique des Thaïlandais

L'incendie du pavillon de la Chine: grossière négligence ou acte volontaire

— M. Bernard Péclet

A mon avis, il n'y a que deux causes possibles à l'origine de cet incendie: une grossière négligence ou un acte criminel. C'est ce qu'a affirmé, hier après-midi, le chimiste-analyste du laboratoire médico-légal du Québec, M. Bernard Péclet, alors qu'il était appelé à déposer à l'ouverture de l'enquête du commissaire John McDougall sur le sinistre qui a ravagé le pavillon de République de Chine à l'Expo 67, le 30 mai dernier.

L'expert montréalais a signalé qu'il avait procédé, quelques heures après l'incendie, à un examen touchant le filage et les prises de courant. "Tous les fils examinés étaient intacts, sauf au plafond où l'on notait la présence de petits arcs électriques, résultant de l'incendie", a révélé M. Péclet.

Il a ajouté qu'en aucun endroit il n'avait découvert d'arcs électriques qui auraient pu être à l'origine du sinistre.

Le chimiste a déclaré qu'il avait retenu les hypothèses de négligence ou d'un acte volontaire, après avoir éliminé la possibilité d'une inflammation spontanée parce qu'aucune substance n'était, selon les renseignements qu'il a pu obtenir, susceptible d'engendrer un tel incendie.

L'incendie a débuté dans une pièce centrale

M. Péclet a émis l'opinion que le sinistre aurait débuté dans une pièce centrale où se trouvait une scène. Il appuie sa thèse sur l'expertise des débris qui démontre que c'est en cet endroit que la carbonisation est la plus profonde.

Les premiers témoins à être cités à l'enquête sont: le lieutenant Jean-Marcel Trudeau, enquêteur de la commission des incendies; le chef Edouard Desjardins, des pompiers de l'Expo et son assistant, M. René Chénier.

Le lieutenant Trudeau a fait part de son enquête sur les lieux du sinistre et a soumis comme pièces à convictions les dépositions assermentées de témoins qu'il a interrogés. Il a également fourni une série de 13 photos prises à la suite du sinistre.

Le chef Desjardins et son assistant ont fourni des détails quand à l'heure des alertes et des arrivées des appareils et

des officiers sur les lieux. M. Desjardins a souligné que la première alerte avait été donnée à 7 h. 03, le matin du 30 mai et avait été transmise par le système automatique installé dans le pavillon.

Il a mentionné que ce système, qui fonctionne à la chaleur, avait été rapporté comme étant défectueux, le 26 mai, mais que les réparations nécessaires avaient été effectuées pour le remettre en ordre.

Dégâts de \$150,000 au restaurant

Un agent de réclamations, M. André Douville, qui avait été assigné par les assureurs représentant certains concessionnaires a révélé à l'enquête que les dégâts occasionnés au restaurant par cet incendie étaient de l'ordre de \$140,000 à \$150,000.

Il n'a pu fournir de plus amples informations concernant le reste de l'immeuble parce qu'il n'avait pas été appelé à évaluer les dommages.

M. George A. Friedly, architecte de Montréal-Nord, qui a vérifié les plans du pavillon qui avaient été conçus à Taipei et qui avait surveillé l'exécution des travaux est venu fournir des précisions sur les matériaux dont était constitué le pavillon. Il a déclaré que le sinistre n'avait engendré aucun dommage à la structure même de l'immeuble qui demeurerait solide et parfaitement sécuritaire.

L'une des premières personnes arrivées sur les lieux du sinistre, M. Armand Germain, agent de sécurité à l'Expo, qui avait terminé son travail, à 7 h. le matin de l'incendie, a présenté une série de 39 photographies qu'il avait prises de tous les angles et à tous les stades du sinistre.

Visiteurs nocturnes

Il ressort des témoignages entendus à l'enquête que ce n'est pas l'activité qui a manqué au pavillon de la Chine au cours de la nuit précédant l'incendie. On a noté la présence de visiteurs nocturnes, qui ont tous été assignés comme témoins, sauf un, dont on ne connaît même pas l'identité.

Ces visiteurs sont: un employé du service d'entretien qui ne devait pas normalement travailler cette nuit-là, deux jeunes filles qui étaient en visite à l'Expo, un jeune homme qui les accompagnait et dont on ignore l'identité de même qu'un poseur de tapis de caoutchouc qui a quitté l'immeuble quelques minutes avant le début du sinistre.

M. Robert St-Amant, employé de la compagnie d'entretien qui assure le nettoyage du pavillon, a révélé qu'il avait pris son service vers minuit. Au cours de la nuit, il a lavé les planchers au

premier étage du pavillon. Il a noté la visite au cours de la nuit du contremaître, M. Jean-Marc Langlois, d'un employé, Claude Thivierge et d'un inconnu qui sont venus visiter le pavillon, vers 3 h. du matin, en compagnie de deux jeunes filles qu'il a identifiées comme étant Irène et Claudette.

Le témoin a déclaré que vers 7 h., alors qu'il se trouvait au pied de l'escalier donnant accès au deuxième étage, il a demandé à un compagnon, Roger Jutras, qui descendait, s'il ne sentait pas la fumée. Puis, il a vu les flammes qui dévoraient une tenture de soie, sur la scène de la pièce centrale. Il a révélé qu'à ce moment, Jutras s'est dirigé vers la cuisine à l'arrière pour demander aux Chinois qui s'y trouvaient s'il n'y avait pas d'extincteurs. Pendant ce temps, il révéla avoir lancé son seau d'eau sur les flammes pour tenter de les apaiser.

C'est St-Amant qui a noté la sortie d'un homme peu avant le début de l'incendie. Il a dit avoir déjà vu ce type poser des tapis de caoutchouc mais que cette nuit-là il n'en avait pas installé.

Un jeune homme de 23 ans, M. Roger Jutras, qui dirige le travail de l'équipe d'entretien au pavillon, a corroboré en substance le témoignage de St-Amant. Il a noté que Claude Thivierge s'était présenté au travail à minuit et que le grand patron Jean-Marc Langlois, qui s'occupe des équipes de plusieurs pavillons était venu vers 12 h. 45 pour lui dire de s'en aller.

M. Jutras signale que Thivierge est demeuré sur les lieux pendant une demi-heure et qu'il l'avait ensuite accompagné au pavillon de la Tchecoslovaquie où il était allé chercher des articles de nettoyage. Il a ajouté que Thivierge était ensuite parti pour revenir vers 3 h. du matin, en compagnie de Langlois, d'un autre jeune homme et de deux jeunes filles. Il a déclaré que le groupe était demeuré environ 10 minutes dans le pavillon avant de partir.

Il a déclaré avoir vu au moment du début de l'incendie, comme "une boule de feu monter dans le rideau de la scène". Il a ajouté qu'il s'était alors dirigé vers la cuisine demander des extincteurs mais que les Chinois ne semblaient pas l'avoir compris. Il a révélé qu'il avait alors personnellement actionné le système d'alarme.

Pressé de questions par Me André Tessier et Me Basil Danchyshyn, qui représentaient le Commissariat des incendies, le témoin a dit qu'il ne pouvait se rappeler avoir vu quelqu'un fumer au cours de la nuit. Il a révélé qu'un gardien chinois se couchait toutes les nuits sur les marches de la scène mais qu'il ne l'a jamais vu fumer.

Invité à donner les commentaires que faisaient ses compagnons de travail à la suite du sinistre il a déclaré: "Nous disions tous que rien qu'une cigarette aurait pu mettre le feu". Il a ajouté: "Nous avons beau-

coup parlé du feu mais nous avions décidé de ne pas trop parler aux enquêteurs pour ne pas nous attirer de troubles, à cause des filles".

Aux questions de Me Tessier qui voulait en savoir plus long, il a révélé: "Langlois m'a dit de ne pas parler des filles mais on ne m'a pas dit de me taire sur les cigarettes". Jutras avait déclaré précédemment que l'on retrouvait des mégots de cigarettes à côté des marches de la scène.

Un mystérieux mégot

Mes Tessier et Danchyshyn sont revenus à la charge à plusieurs reprises, tentant visiblement d'obtenir des témoins leur version sur un mystérieux mégot de cigarette mais personne ne l'a suivi sur ce terrain, si ce n'est l'une des deux jeunes filles qui ont visité le pavillon cette nuit-là et qui ont été appelées à déposer. Les procureurs ont également tenté de faire admettre aux témoins qu'ils avaient fait l'objet de menaces sans réussir toutefois à obtenir de réponse affirmative.

Mlle Irène Dandurand, une jeune fille visiblement malade, qui affirme vivre d'une pension du gouvernement, est celle qui a fait allusion au mégot. Elle a dit que le jeune homme qui l'accompagnait avait jeté un mégot sur le tapis au moment de la visite. Elle se serait dirigée vers l'endroit pour le ramasser mais le jeune homme l'aurait pris par le bras en lui disant: "Laisse faire ça".

Elle a dit ne pas connaître cet individu qu'elle avait rencontré sur La Ronde dans la soirée. Elle a révélé qu'elle et son amie, Claudette Monette, s'étaient rendues au pavillon de la Chine après avoir été invitées à monter dans un petit véhicule "Cushman" qui sert à l'entretien des terrains de l'Expo. L'invitation aurait été faite par Langlois et Thivierge.

Mlle Claudette Monette, dernier témoin à cette audience a enregistré un témoignage incohérent. Prenant la chose en riant, elle a dû être rappelée à l'ordre à plusieurs reprises par Me Tessier qui a même présenté une motion au commissaire McDougall pour qu'on la dénie jusqu'à aujourd'hui, dans une tentative pour lui remettre de l'ordre dans les idées et lui délier la langue.

Elle a, d'une façon générale, corroboré le témoignage de sa compagne, sauf sur la question du mégot de cigarette. Elle a catégoriquement nié avoir vu quelqu'un fumer ou lancer un mégot au cours de la visite au pavillon.

Mlle Monette a déclaré que la première fois qu'elle a entendu parler de l'incendie, c'est le matin du 30 mai, alors qu'elle se trouvait au domicile de Thivierge et que St-Amant est venu leur dire qu'il y avait eu incendie au pavillon. Pressée de questions, le témoin a révélé que rien d'autre n'avait été dit au cours de cet entretien au domicile de Thivierge. Claudette Monette a nié à plusieurs reprises alors que Me Tessier insistait pour lui faire dire qu'on l'avait menacé et que son témoignage lui avait été dicté.

Interrompue par l'heure tardive, l'audience reprendra cet après-midi, alors que 11 témoins doivent encore être entendus.

Enquête sur l'administration de l'ex-commissaire du pavillon congolais

Le gouvernement congolais a institué une enquête sur l'activité de l'ex-commissaire général du pavillon du Congo, M. Pierre M'Balé. Ce dernier a été récemment démis de ses fonctions à l'Expo et à Ottawa, où il était chargé d'affaires pour son pays.

M. M'Balé a été remplacé par M. Charles Sumbu aux deux postes. C'est M. Sumbu qui, lundi, a présidé à l'ouverture officielle du pavillon du Congo, deux mois après le début de l'Expo 67.

L'enquête, aurait déclaré M. Sumbu, porterait sur ce retard et sur les dépenses encourues par le pavillon sous l'adminis-

tration de M. M'Balé. Ce dernier se trouve présentement à l'hôpital Notre-Dame où il a été admis il y a plusieurs semaines. Des qu'il sera remis de la maladie assez grave qui a nécessité son hospitalisation, il devra retourner au Congo pour répondre de ses faits et gestes.

M. Sumbu a expliqué qu'il était en train de faire une enquête sur le mandat de M. M'Balé comme commissaire à l'Expo et qu'il transmettrait les résultats de cette enquête au gouvernement congolais. Ses recherches porteraient sur les dépenses effectuées par l'ancien commissaire et sur les raisons qui ont motivé le retard de

l'ouverture du pavillon congolais.

Rejoint à l'hôpital Notre-Dame, M. M'Balé a affirmé qu'il n'hésiterait pas à poursuivre quiconque a porté atteinte à sa réputation dès son retour au Congo.

Il a ajouté qu'il avait été informé le 20 mars dernier que son gouvernement lui avait fait parvenir un montant de \$800,000 pour couvrir le coût de la participation du Congo à l'Expo 67. Il a dit avoir utilisé cette somme pour payer certains montants dus à la compagnie de l'Expo et pour défrayer les dépenses de la délégation congolaise.

Au sujet de l'ouverture du pavillon du Congo, il a déclaré qu'il n'avait pas pu ouvrir le pavillon le 27 avril dernier parce que "les matériaux ne nous sont parvenus qu'il y a deux semaines".

Samedi dernier, M. Jean-Marie Kitlwa, ministre congolais pour le commerce extérieur, envoyait une délégation à l'hôpital Notre-Dame pour demander à M. M'Balé de lui remettre les livres et dossiers qu'il possède à titre d'ancien commissaire. M. M'Balé a confié que le compte en banque congolais à l'Expo était de \$400,000 à ce moment.



VENTE SPECTACULAIRE

DRAPEAUX OFFICIELS

Confectionnés de Taffeta Nylon selon les spécifications du Gouvernement



EN VENTE JEUDI et VENDREDI

Ils sont offerts au public sur une base de premiers arrivés, premiers servis, à un rabais extraordinaire du prix normal

DRAPEAU CANADIEN		DRAPEAU DU CENTENAIRE	
Dim.	Si parfait se vendrait	PRIX LA SALLE	PRIX LA SALLE
18" x 36"	4.75	1.13	
3' x 6'	10.75	3.85	
45" x 90"	19.00	5.04	
54" x 108"	21.75	5.95	
63" x 126"	36.50	10.50	
72" x 144"	43.50	15.40	
15' x 7½'	59.50	18.90	

DRAPEAU FLEUR DE LYS	
Dim.	Si parfait se vendrait
12" x 24"	2.50
9" x 18"	1.65
36" x 54"	10.75
48" x 72"	12.00

* Ces drapeaux ont de légères imperfections, pratiquement invisibles et qui n'affectent en rien leur durée.

7755, boul. St-Laurent
DORVAL
S.E. du Rond-Point

5680, rue Iberville
LACHINE
45, 45e Avenue

3735, Notre-Dame ouest
PIERREFONDS
9006, boul. Lafonde

ST-VINCENT-DE-PAUL
4615, boul. Levesque

BOUCHERVILLE
Centre d'achats "La Seigneurie"

OUVERT jeudi et vendredi 9 a.m. à 9.30 p.m. — Autres jours 9 a.m. à 6 p.m.
LONGUEUIL: 210, rue St-Jean — Tous les jours de 9 a.m. à 10 p.m.



DESSINATEUR

HOMME ou FEMME

Parfaitement expérimenté, robes shift et vêtements sport de prix populaires pour dames. Emploi stable. Bon salaire.

TELEPHONE 387-7124

STEINBERG LIMITEE

SOUMISSIONS POUR

L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE

Contrat de 3 ans



Pour les terrains de stationnement des magasins d'alimentation Steinberg et centres commerciaux situés dans les districts suivants:

BEAUCONFIELD	MONTREAL-NORD
BELOEIL	OUTREMONT
VILLE DE LAVAL	VERDUN
COTE SAINT-LUC	VILLE JACQUES-CARTIER
DORVAL	VILLE LaSALLE
GREENFIELD PARK	VILLE SAINT-LAURENT
ILE PERROT	VILLE ST-LEONARD
MONTREAL à l'est	VILE SAINT-MICHEL
MONTREAL à l'ouest	WESTMOUNT
MONTREAL au nord	MONTREAL au sud

Envoyez détails de l'équipement et services proposés, mentionnant le district qui vous intéresse, avant le 10 juillet 1967 à:

MONSIEUR J. J. LEROUX

Place Crémazie
110 ouest, rue Crémazie
Montréal 11, Québec

FAISEUSE D'ECHANTILLONS

Sur "car coats" et coupe vent

Emploi à temps partiel ou permanent

9600 St-Laurent

ROBIN SPORTSWEAR

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 740", concernent

LA MODIFICATION ET LA RECONSTRUCTION DE L'OUVRAGE DE REGULATION ET DU CHENAL DE REGULATION, ECLUSE DE COTE-SAINTE-CATHERINE, VOIE MARITIME — REGION DE L'EST

seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 46, ou aux bureaux de la région de l'Est, écluse de Saint-Lambert (P.Q.), jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le mercredi 12 juillet 1967.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 96 (P.Q.) ou au secrétaire, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 46 (Ont.), ou au directeur régional, bureaux de la région de l'Est, Saint-Lambert (P.Q.), contre le versement de cent dollars (\$100), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents soumissionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir son dépôt afférent à la soumission, représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit une garantie de soumission, représentant 10 p. 100 de la soumission, par laquelle il s'engage à passer un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et à satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire: L.-E. BELAND

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, le 20 juin 1967.

AVIS

À L'INDUSTRIE DU CAMIONNAGE

Le Comité Paritaire du Camionnage de la Région de Montréal désire aviser les employeurs et les employés de l'Industrie que

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

ET

LA CONFÉDÉRATION

sont des jours fériés légaux en vertu du Décret No 913 et tous les salariés doivent être payés suivant les exigences du Décret pour ces deux jours.

PAUL LAFRAMBOISE,
Administrateur.

940 AUTOS A VENDRE

C.M.C. SUPERBAN 1966 8 CYLINDRES... TRANSMISSION AUTOMATIQUE, MOTEUR 337 C.V., RADIO, PNEUS...
OLDSMOBILE 1959, parfaite condition convertible, tout équipée, \$450, 866 7184.

940 AUTOS A VENDRE

CADILLAC CONVERTIBLE 1960 COULEUR MARRON, 8 CYLINDRES...
OLDSMOBILE 1963, 2 portes, hardtop, en excellente condition, très propre, entièrement équipée, peut fonctionner 661-6560.

940 AUTOS A VENDRE

RENAULT R-8 1100 1965, propre, 20,000 milles, balance garantie. 273-2256.
RENAULT 1966, blanche, 1100, bas kilométrage. Cause de vente. Départ. Station. 331-8514.

PROVINCE DE QUEBEC LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES MILLE-ILES

SAINT-ROSE - VALLE DE LAVAL SOUMISSIONS
La Commission scolaire régionale des Mille-Îles demande des soumissions publiques pour l'aménagement et l'équipement de neuf (9) ateliers comme suit:
Ameublement des locaux: armoirs et étagères.

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SOUMISSIONS
DES SOUMISSIONS CACHEES, adresses au Surintendant des soumissions, Ministère des Travaux Publics du Canada, Bureau régional, 2085 rue Union, Montréal 2, et portant la mention: soumission pour Centre d'Canada d'Industrie et de Commerce, AGENCEMENT ET AMEUBLEMENT d'intérieur, Place Bonaventure, Montréal, P.Q.

DEMANDE DE SOUMISSIONS CORRIGEE POUR POLYVALENTE DE LA SALLE A TROIS-RIVES

S'adressant aux entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires à la Vallée de la Rivière, PROPRIETAIRES.
La Commission Scolaire Régionale des Vieux-Forges.

DEMANDE DE SOUMISSIONS CORRIGEE POUR POLYVALENTE DE LA SALLE A TROIS-RIVES

S'adressant aux entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires à la Vallée de la Rivière, PROPRIETAIRES.
La Commission Scolaire Régionale des Vieux-Forges.

Nécrologie

ALLARD (Malvina) — A Montréal, le 20 juin 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Malvina Allard, née Malvina Beauchamp, épouse de feu Marjory Roy, demeurant 20, boulevard Saint-Joseph, à Hochelaga. Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 courant, à 10 heures, au cimetière de la Madeleine. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
HEBERT (Adrien) — A Montréal, le 20 juin 1967, à l'âge de 77 ans, est décédé Adrien Hebert, R.C.A., artiste peintre, demeurant 8, rue de la Vallée, à Saint-Roch. Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 courant, à 10 heures, au cimetière de Côte-des-Neiges. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe Anniversaire

PLAMONDON (Père Henri) — A St-Jérôme, le 20 juin 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé le Père Henri Plamondon, de la Compagnie de Jésus. Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 courant, à 20 heures, au cimetière de la Madeleine. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
RHEAUME (Narcisse) — A Montréal, le 19 juin 1967, à l'âge de 83 ans, est décédé Narcisse Rheaume, époux de feu Marie-Anne Séguin, demeurant 1433 Villa Lesfunérailles auront lieu vendredi, le 23 courant, à 10 heures, au cimetière de Côte-des-Neiges. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



Pages 77, 78 et 79

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE



DERNIÈRE ÉDITION

10¢

Montréal, mercredi 21 juin 1967 / saint Louis de Gonzague / 83e année, No 143 / 6 cahiers / 96 pages / Les prévisions météorologiques : généralement ensoleillé / Minimum 60 / Maximum 75

L'approbation par les USA du projet d'oléoduc rebondit aux Communes • Page 29

Pour contrer la grève totale à l'Hydro

Québec envisage de recourir à une loi

L'Hydro et le syndicat cherchent un moyen pour sortir de l'impasse

par Jacques LAFRENIÈRE

Les négociateurs de l'Hydro-Québec et ceux du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) tentaient hier de trouver le moyen de sortir de l'impasse dans laquelle les a enfoncés la décision des employés de l'Hydro qui ont décidé de repousser les dernières offres de l'employeur, lundi soir, et d'en arriver le plus tôt possible à la grève totale, abandonnant la grève tournante.

d'ordre de leurs dirigeants pour débrayer à leur tour. L'Hydro prend toutes les mesures pour éviter que le public soit ennuyé par cet arrêt de travail. Elle espère que le syndicat maintiendra ses équipes d'urgence et que le travail des hommes de ces équipes ne sera pas entravé par des manifestants, comme cela s'est déjà produit.

Le syndicat a déjà donné l'assurance que les endroits où il y aurait par exemple des hôpitaux recevront la priorité quant aux réparations de pannes. L'Expo, a assuré également le syndicat, ne sera pas touché par la grève, même si elle est totale.

L'Hydro espère qu'avec ces équipes d'urgence et son personnel des cadres elle pourra maintenir ses services et qu'elle pourra éviter que des pannes se prolongent indéfiniment. Il va sans dire qu'elle devra abandonner l'installation de nouvelles lignes électriques, et autres travaux du même genre qui ne sont pas considérés comme essentiels par le syndicat.

Nouvelle manifestation

Plusieurs centaines de grévistes de l'Hydro-Québec ont manifesté aujourd'hui dans les rues de Montréal, réclamant de M. Daniel Johnson, qui en plus d'être premier ministre est aussi le ministre des Ressources naturelles (donc responsable de l'Hydro), de leur accorder une convention collective de travail.

Montigny. Les grévistes venaient de quitter une rame de métro pour en prendre une autre, en criant et lançant leurs slogans. La police n'était pas aussitôt arrivée sur place, qu'elle apprenait que les manifestants se rendaient à la gare du Champ-de-Mars.

De cet endroit, les grévistes ont défilé dans les rues et se sont rendus jusque devant la gare de métro de Berri-de-Montigny. Les grévistes venaient de quitter une rame de métro pour en prendre une autre, en criant et lançant leurs slogans.

par François TREPANIER

QUEBEC — Le gouvernement de l'Union nationale aura recours à un second bill 25 si jamais les employés de l'Hydro-Québec font une grève générale qui menacerait l'intérêt public. C'est l'avertissement qu'a donné hier, le premier ministre Daniel Johnson alors que le chef de l'opposition M. Jean Lesage l'interrogeait sur les derniers développements dans ce conflit.



Troisième nuit de violence raciale à Atlanta

La police d'Atlanta réduit à l'impuissance un Noir alors que, pour la troisième nuit consécutive, la violence raciale fait rage dans un quartier à prédominance noire de cette ville de la Géorgie. La fusillade a éclaté entre Noirs et policiers. Un Noir a été tué et neuf autres personnes ont été blessées, dont un enfant de 9 ans.

ONU: la G.-B. demande à Israël d'évacuer le territoire conquis

NATIONS-UNIES, N.Y. (PC, AFP, UPI, PA) — La Grande-Bretagne, soutenant que "la guerre ne doit pas conduire à l'expansion territoriale", a fait aujourd'hui une mise en garde à Israël en l'exhortant à ne pas annexer la vieille partie de Jérusalem parce que "cette mesure l'isolerait de l'opinion mondiale".

Le ministre britannique a précisé par ailleurs qu'un représentant du secrétaire général des Nations unies se rendra immédiatement dans le Moyen-Orient avec le personnel et les moyens adéquats et rendra compte "de l'état des relations qui résulte du cessez-le-feu".

M. Brown a déclaré que tout règlement du conflit au Moyen-Orient "doit reconnaître le droit de tous les Etats de la région d'exister dans une dignité et une liberté réelles".

M. Brown demande également que les moyens dont dispose le général Bull, chef d'état-major de cet organisme, soient renforcés.

Des journalistes demandaient alors à M. Johnson si une injonction ne pourrait pas être utilisée pour forcer les employés de l'Hydro à retourner au travail.

Martin prie Kossyguine de rencontrer Johnson

NATIONS UNIES. (AFP-UPI-PC) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, s'est entretenu pendant une heure aujourd'hui avec le premier ministre soviétique Alexei Kossyguine. Il l'a notamment prié d'accepter une rencontre avec le président Johnson.

Dans la position de Londres relative à la crise du Moyen-Orient, M. Brown a déclaré que tout règlement du conflit au Moyen-Orient "doit reconnaître le droit de tous les Etats de la région d'exister dans une dignité et une liberté réelles".

M. Johnson a indiqué ensuite que son gouvernement se sentirait appuyé par le public s'il présentait une loi pour mettre fin au conflit.

Le public, a dit M. Johnson, en a plein le dos des grèves dans le secteur public.

Par cette déclaration, le chef du gouvernement se référerait aux récents conflits qui ont paralysé le secteur public dont la grève des professionnels à l'emploi du gouvernement provincial, la grève des employés hospitaliers et la grève des enseignants.

La paix au Moyen-Orient exige le départ des Américains du Vietnam

PARIS. (AFP, PA) — Le général de Gaulle a déclaré aujourd'hui qu'il n'y a aucune chance d'aboutir à un règlement pacifique dans l'actuelle situation mondiale à moins que n'apparaisse un élément mondial nouveau.

"Certes, elle tient pour juste arrêté à son bureau du centre-ville de Toronto. Ces accusations font suite à une vaste enquête policière menée par la Commission de sécurité de l'Ontario sur une compagnie de fonds mutuels ayant son bureau-chef aux îles Bahamas et dont les opérations ont été récemment transférées à Panama.

Le conseil verra officiellement le jour en septembre et il aura pour tâche de coordonner le développement de la télévision éducative et l'échange d'information dans le domaine de la recherche.

Le ministre de l'Éducation de la Saskatchewan, M. George Trapp, président provisoire du comité des ministres de l'Éducation, a dit que l'échange d'information entre les provinces constituera l'un des principaux avantages du conseil.

Après une journée entière de débats, l'Assemblée législative a adopté hier par 48 voix contre 34 les trois derniers projets de loi déjouant du discours du budget, notamment celui portant à 8 pour cent la taxe de vente.

La police de New York déjoue un complot en vue d'assassiner des chefs conservateurs noirs

NEW YORK — (UPI) — La police a arrêté aujourd'hui à New York 16 membres d'un mouvement secret révolutionnaire noir qui, selon les autorités, avaient décidé d'assassiner M. Roy Wilkins, directeur de l'Association pour l'avancement des gens de couleur, ainsi que d'autres leaders noirs.

Le district attorney de Queens, M. Thomas J. Mackell, en annonçant la nouvelle des arrestations, a également révélé que M. Wilkins était sous la protection de la police depuis que les autorités avaient reçu un renseignement anonyme, il y a quelques semaines, affirmant qu'on tenterait à la vie du leader noir.

M. Mackell a refusé de donner plus de détails au sujet des accusations mais il a toutefois précisé que les 16 personnes ont été mises en accusation par un grand jury.



La redistribution de l'impôt foncier au Québec. Le maire de Sherbrooke, M. Armand Nadeau, conseille à toutes les municipalités du Québec de se départir de leur droit de taxation sur la vente, et ce, en faveur du gouvernement québécois.

Cette auto ne fut jamais retrouvée, a dit le porte-parole, mais M. Wilkins fut placé sous la protection de la police depuis ce moment-là.

Clay perd son dernier match



Directives rigoureuses de Logexpo. Le motel Canadana devra se conformer aux directives rigoureuses de Logexpo pour être réinstallé sur les listes officielles.

Williams a été fondé, croit-on, par Robert Williams, un ancien directeur de l'Association pour l'avancement des gens de couleur, qui s'est enfui à Cuba après avoir été accusé d'avoir kidnappé deux Blancs, un homme et une femme, à l'occasion de troubles raciaux en Caroline du Nord.

Les visiteurs à L'EXPO hier 319,465 on en prévoyait 141,610 aujourd'hui (prévisions) 182,070 depuis l'ouverture 13,754,093

SOMMAIRE

- Bonnes classes / 80 à 91
Bandes dessinées / 92, 93
Calendrier des pionniers / 57
Courrier "Que faire ?" / 33
Décès, naissances, etc. / 91
Editorial / 6
Finance / 62 à 64
Horoscope / 61
Loisirs et récréation / 93
Mots croisés / 85
Navigation / 42
Nouvelles internationales / 69
Radio et télévision / 60 et 61
Spectacles et concerts / 70 à 73
Sports / 49 à 52
Tribunaux / 5 et 16
Vie féminine / 30 et 33 à 37
Vie mondaine / 31 et 32
Vie religieuse / 40
Votre médecin / 14

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

d'une législation similaire que le gouvernement soumettrait à l'Assemblée législative si la grève des employés de l'Hydro prenait de l'ampleur.

Au cours de sa déclaration faite à l'Assemblée législative, le chef du gouvernement provincial a également lancé un appel aux dirigeants du syndicat leur demandant de prendre les mesures nécessaires pour éviter que la grève prenne des proportions alarmantes.

Réunion retardée

À midi, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson a reconnu que les représentants du syndicat des employés de l'Hydro-Québec n'ont ni paraphé, ni initialisé le contrat de travail sur lequel ils se sont entendus la semaine dernière avec les arbitres de l'Hydro.

M. Johnson a fait cette déclaration vers midi et demi, peu avant de présider une réunion spéciale du cabinet convoquée pour discuter de la grève des employés de l'Hydro. Cette réunion devait débuter à 11 h., mais, à la suite de certains entretiens, elle n'a débuté qu'une heure et demie plus tard.

Hier, le chef du gouvernement provincial avait déclaré à l'Assemblée législative que les représentants de l'Hydro-Québec avaient paraphé et initialisé toutes les clauses du contrat de travail des employés de l'Hydro sur lequel il y avait eu entente la semaine dernière.

"Rien n'a été paraphé, à moins qu'à midi M. Johnson, mais il y a eu accord sur tout le projet."

Le chef du gouvernement provincial a ajouté qu'il a consacré son avant-midi à des entretiens et des contacts avec toutes les parties en cause.

M. Johnson s'est entretenu notamment avec le sous-ministre adjoint du Travail M. Réal Mireault, qui a agi comme médiateur dans le conflit, ainsi qu'avec M. Dansereau, un conciliateur du ministère du Travail.

M. Johnson a dit qu'il s'est également tenu en contact avec les autorités de l'Hydro-Québec par téléphone pendant qu'une personne qu'il n'a pas nommée, était mandatée pour se tenir en communication avec les dirigeants du syndicat.

Des journalistes ont demandé à M. Johnson si la réunion du cabinet à midi devait porter sur la préparation d'un projet de loi pour mettre fin au conflit. "C'est une réunion pour discuter de l'ensemble du problème", a répondu évasivement M. Johnson.

Quant aux développements dans la grève, M. Johnson a dit que la situation, tout en étant confuse évoluait rapidement.

Il a signalé qu'à certains endroits des grévistes avaient empêché certaines équipes de se rendre à leur travail mais qu'on avait finalement réussi à maintenir les services d'urgence.

M. Johnson a dit enfin qu'on ne lui a pas signalé de pannes d'électricité graves.

On croit savoir que M. Johnson s'est également entretenu au cours de l'avant-midi avec M. Jacques Parizeau, conseiller économique auprès du conseil exécutif, et M. Donat Quimper, sous-ministre du Travail.

ONU

SUITE DE LA PAGE 1

ration que le général de Gaulle a faite ce matin. M. Abba Eban, le ministre des Affaires étrangères d'Israël, n'a plus qu'à lancer au gen. de Gaulle les mêmes bouquets qu'il a déjà lancés au premier ministre soviétique, a ajouté ironiquement M. Fawzi.

Le délégué égyptien a également défendu la décision d'U Thant de rappeler la force d'urgence de l'ONU et il a accusé les Israéliens d'avoir commis des "atrocités" au Sinai, au Gaza et ailleurs.

Rôle "utile" de l'ONU

Le premier ministre du Danemark, M. Otto Krag, suggère ensuite que les Nations unies pourraient jouer un "rôle très utile" en plaçant des missions d'observateurs entre les forces en présence et en créant des zones démilitarisées suffisamment profondes pour permettre un contrôle effectif.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 55
MAXIMUM : 78

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo:
RÉGION D'OTTAWA : généralement ensoleillé aujourd'hui et tôt jeudi. Devenant nuageux plus tard dans la journée avec risque d'aurores. Température de maximum. Vents légers. Maximum et minimum à Ottawa, 75 et 55.

RÉGIONS DE MONTREAL, LAURENTIDES, QUÉBEC ET SAINT-MARC: généralement ensoleillé. Jeudi, ensoleillé devenant nuageux plus tard dans la journée. Risque d'aurores en soirée. Température de saison. Vents du nord-est de 13 milles aujourd'hui et légers la nuit prochaine à Montréal, 75 et 60; Québec, Ste-Adèle et La Tuque, 75 et 55.

RÉGIONS DES CANTONS DE L'EST: généralement nuageux aujourd'hui. Déjà tombant la nuit prochaine. Jeudi, ensoleillé devenant nuageux plus tard dans la journée. Température de saison. Vents du nord-est de 13 milles aujourd'hui et légers la nuit prochaine. Maximum et minimum à Chicoutimi et Baie-Comeau, 75 et 50; Sept-Îles, 70 et 50.

RÉGIONS DE RIMOUSKI ET GASPE: généralement ensoleillé et chaud aujourd'hui. Devenant nuageux la nuit prochaine. Généralement nuageux jeudi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 70 et 55; Gaspé, 70 et 50.

Ce contrôle pourrait être effectué, dit M. Krag, soit en augmentant considérablement les effectifs des missions d'observateurs de l'ONU, soit en servant, avec l'accord des parties, une nouvelle force de l'ONU.

Pour le premier ministre danois, le retrait des forces israéliennes ne peut pas être considéré comme "un pas isolé", mais est "étroitement lié au règlement final de la question des frontières et aux demandes de garanties de sécurité présentées tant par Israël que par les États arabes". Selon lui, les preuves présentées au Conseil de sécurité et à l'Assemblée ne permettent pas de dire qu'il est le premier coup de feu et tire encore moins d'identifier l'agresseur.

M. Krag rappelle ensuite que toute mesure pratique devra être renvoyée au Conseil de sécurité et que l'une de ces mesures pourrait consister à envoyer dans les capitales des pays intéressés un représentant spécial de l'ONU dont la mission serait de créer l'atmosphère susceptible à la mise en route de négociations entre les parties, entre elles seules ou dans le cadre des Nations unies.

Le premier ministre de Yougoslavie, M. Milko Spijak, déclare à son tour que son gouvernement, sans contester l'existence d'Israël, condamne l'agression commise contre les pays arabes, car il n'est pas tolérable dans les relations internationales actuelles que l'usage de la force et le fait accompli des conquêtes territoriales soient consacrés.

Exerçant son droit de réponse, M. Abba Eban, ministre des Affaires étrangères d'Israël, s'étonne que l'Égypte se soit plainte d'une agression alors qu'elle s'appropriait à étrangler la mer Rouge et à le détenir.

DE GAULLE

SUITE DE LA PAGE 1

agace de le détruire qu'avaient néé ses voisins et elle réservait sa position quant à l'hypothèse établie à l'encontre de cet Etat au sujet de la navigation dans le golfe d'Arabie.

Mais elle condamne l'ouverture des hostilités par Israël. Elle ne tient pour acquis aucun des changements réalisés sur le terrain par l'action militaire. "Et le général de Gaulle a conclu: "Pour que la France soit efficace, si l'occasion de rétablir la paix venait à s'offrir un jour, il est nécessaire qu'elle maintienne la position qu'elle a prise dans l'intérêt du monde tout entier."

Au début de sa déclaration, lue à la presse par M. Pierre Dumas, porte-parole du gouvernement, de Gaulle avait évoqué le danger que constitue pour le monde la psychose de la guerre.

"L'esprit et le fait de la guerre s'étendent de nouveau sur le monde, a-t-il dit. Un conflit contribue à en susciter un autre. La guerre déclenchée au Vietnam par l'intervention américaine, la destruction de vies et de biens qu'elle entraîne, la stérilité fondamentale qui en est la marque, si puissants que soient les moyens employés et si terribles qu'en soient les effets, ne peuvent manquer de répandre le trouble, non seulement sur place mais au loin. De là, l'attitude de la Chine et la hâte de ses armements. De là, d'autre part, le processus psychologique et politique qui a abouti à la lutte au Moyen-Orient."

TV RUSSE

SUITE DE LA PAGE 1

l'information d'information déclare:

"À la suite de l'agression d'Israël, qui résulte de la collusion de forces impérialistes bien déterminées, en premier lieu de celles des États-Unis, contre les États arabes, la situation internationale s'est sérieusement aggravée. Les organisations de la radio et de la télévision des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la République fédérale allemande, qui participent à cette émission "Notre monde", mènent une campagne de mensonges contre les pays arabes et la politique pacifique de l'Union soviétique et d'autres pays socialistes.

"De ce fait, l'émission mondiale de télévision a perdu sa mission initiale — mission humanitaire, et c'est la raison pour laquelle la télévision soviétique refuse de participer à l'émission "Notre monde".

En dernière minute, on apprend à Montréal que la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie et l'Allemagne de l'Est ont également décidé de se retirer de l'émission.

On précise d'autre part, à Radio-Canada, que le retrait du satellite russe ne devrait pas poser de problèmes trop sérieux, celui-ci devant l'origine servir pour la retransmission des séquences soviétiques seulement.

On sait que le Canada participera à cette émission. Cinq insertions en direct sont prévues: naissance d'un Indien à l'hôpital Charles Camshell, à Edmonton, Alberta; domptage d'un bronco au lac Good, aux confins des Rocheuses; coup d'oeil sur l'océan Pacifique, à la hauteur de Vancouver; visite de "Habitat 67", à l'Expo et natation, avec la jeune championne canadienne Elaine Tanner, 16 ans, de Winnipeg, qui tentera d'abaisser son propre record à la brasse papillon. Par ailleurs, il est fort possible, compte tenu des circonstances, qu'une séquence sur la Manicouagan soit insérée.

POURSUITE

SUITE DE LA PAGE 1

tionne la British Overseas Mutual Fund qui, il y a un mois, avait été incorporée en vertu de la loi des compagnies de Bahamas avec siège social à Nassau. Cette même compagnie est maintenant incorporée à Panama.

L'acte d'accusation mentionne aussi la Darien Explorations Limited, compagnie qui, comme la précédente, vendait des actions aux États-Unis.

L'enquêteur spécial de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, M. Norman Cox, a précisé que Williams et Rush sont accusés de conspiration de fraude du public en vendant des actions atteignant \$100 millions, soit le capital autorisé de la British Overseas Mutual Fund.

Rush était venu de Panama pour témoigner dans la cause de vol avec violence impliquant Frank Marchildon, d'Oakville, Ontario. C'est à sa sortie de la cour que des détectives l'ont appréhendé.

Marchildon est accusé d'avoir battu Rush et de l'avoir ensuite dépouillé d'une somme de \$9,000 en février dernier.

La police a fait savoir que d'autres arrestations sont imminentes dans cette affaire.

MARTIN

SUITE DE LA PAGE 1

Martin, en plus d'assister à la session d'urgence de l'Assemblée générale, a eu des entretiens avec le secrétaire d'Etat Dean Rusk, le ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Abba Eban, celui de l'Inde, M. C. Chagla, le ministre de l'Égypte, M. Mahmoud Fawzi.

Le sultan acquis que le secrétaire d'Etat Dean Rusk rencontrera le premier Kossyguine avant que ce dernier ne quitte les États-Unis. Des déclarations ambiguës de la Maison Blanche au sujet d'une rencontre possible entre le président Johnson et M. Kossyguine, un seul élément semble acquis: M. Johnson est prêt à rencontrer le premier ministre soviétique soit à Washington, soit au camp David ou à tout autre endroit qui pourrait se prêter à une réunion.

Ce soir, de nombreuses réceptions de caractère social et diplomatique se dérouleront à New York et auxquelles assisteront les hauts dignitaires des Nations unies, les principaux délégués soviétiques actuellement aux États-Unis ainsi que les hauts fonctionnaires américains.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

l'intervention du gouvernement.

Rien ne les assure qu'ils obtiendront par la loi spéciale toutes les clauses sur lesquelles il y a accord. Rien non plus ne peut leur confirmer que le gouvernement leur donnera raison sur les clauses litigieuses.

Le gouvernement pourrait se prévaloir de l'injonction prévue dans le Code de la travail pour mettre fin à la grève et créer une commission d'enquête qui aurait 60 jours pour constater les faits, sans pouvoir faire de recommandations. L'injonction perdrait son effet 20 jours après l'expiration du mandat de la commission d'enquête et si aucune entente n'est intervenue, il ne resterait qu'un recours au gouvernement pour empêcher la reprise de la grève: adopter une loi spéciale.

Les points en litige

C'est pour des raisons différentes qu'un si grand nombre d'employés (76 p. 100) ont rejeté lundi soir les offres de l'Hydro. Les salaires ne semblent pas constituer une pierre d'achoppement sérieuse. Les augmentations offertes par l'Hydro représentent des déboursés additionnels de \$22 millions, au chapitre des salaires, pour les deux années du contrat proposé.

Il y a eu gains sur plusieurs clauses des conventions collectives expirées, ont fait remarquer les négociateurs. Mais là où il y a gains, ont-ils dit, c'est surtout sur des points qui n'exigeaient aucun déboursé de la part de l'employeur.

Par contre, les clauses litigieuses "cotéieraient" de l'argent aux syndicats. Il y a par exemple le cas des repas qui étaient payés dans toutes les régions sauf à Montréal, pour quelque 1,500 monteurs de lignes. L'Hydro ne veut pas payer. C'est une perte que des syndicats évaluent à \$4 ou \$6 par semaine.

Le montant forfaitaire que veut verser l'Hydro en guise de paiements rétroactifs (pour compenser l'augmentation de salaires du 1er janvier à ce jour) ferait perdre de l'argent à quelque 4,000 travailleurs, qui ne sont pas nécessairement tous les 1,500 monteurs de lignes.

L'Hydro veut faire débuter la journée régulière de travail à l'arrivée sur les lieux de travail au lieu qu'elle débute à l'endroit où les employés se rapportent au travail, ce qui représente une perte de temps par 2,000 hommes de métiers.

Le syndicat n'a pu évaluer

le nombre d'employés qui subiraient un manque à gagner du fait que l'Hydro appliquera son nouveau plan d'évaluation seulement à la fin de l'année 1968. La nouvelle classification vaudrait à plusieurs travailleurs des salaires plus élevés, qu'ils ne recevront qu'à l'expiration du contrat proposé.

Les employés de bureau veulent pour leur part uniformiser leurs heures de travail, et faire 35 heures par semaine. Actuellement les 2,800 employés de bureau de Montréal font 36 heures et quart par semaine alors que dans le reste de la province c'est la semaine de 35 heures.

Le syndicat a évalué à 3,300 employés de bureau le nombre de ceux qui ne bénéficieraient pas de la pleine rétroactivité sur leurs salaires, par suite de l'offre du montant forfaitaire qui est de \$225. Les employés de bureau sont mécontents également de la décision de l'Hydro de leur accorder l'augmentation de salaire de 1968 le 25 avril, au lieu du 4 janvier, comme aux autres employés.

Il y a divers autres points qui achoppent, comme la prime de non-promotion, etc., de sorte que la majorité, sinon la totalité des employés de l'Hydro, estiment avoir des raisons suffisantes pour prolonger leur grève afin d'obtenir gain de cause sur les clauses qui sont en déca de ce que contenaient les conventions collectives précédentes.

En somme, c'est la négociation du contrat de travail

Pannes de courant à Montréal

Une vingtaine de pannes d'électricité signalées à Montréal à la suite du débrayage des employés de l'Hydro-Québec ont toutes été réparées par des équipes de secours, à une exception près, a déclaré hier soir un porte-parole de la société d'Ét.

La seule exception concerne la panne de courant qui a frappé de nombreux foyers de Pointe-aux-Trembles, en banlieue est de Montréal, vers 20 h. hier. À 9 heures ce matin, un délégué aux relations extérieures de l'Hydro-Québec, M. Marcel Pratte, nous a déclaré que les responsables syndicaux n'avaient pas jugé la situation de Pointe-aux-Trembles un cas d'urgence et que les équipes de réparation n'étaient subsequmment pas été dépêchées pour réta-

blir le courant dans la municipalité en cause. La grève de quelque 5,000 employés de l'Hydro n'aurait causé aucun arrêt des services dans les quatre secteurs touchés.

Un porte-parole de l'Hydro a fait savoir que les équipes de secours ne se sont déplacées, en vue de réparer les bris, qu'en fin de la journée d'hier. On n'avait pas encore évalué jusqu'à quel point les pannes avaient touché les quartiers en question.

Services essentiels

Un porte-parole syndical a néanmoins mentionné que les services d'urgence seraient maintenus au cours de la grève, mais que l'on ne pouvait réparer toutes les pannes en même temps.

À l'issue d'une conversation téléphonique avec M. Jean-Claude Lessard, président de l'Hydro-Québec, le premier ministre a informé la Chambre que les services essentiels seraient maintenus partout dans la province.

"M. Lessard, dit-il, a obtenu l'assurance des chefs syndicaux que toutes les équipes chargées de maintenir les services essentiels seraient au poste dès 4 heures de l'après-midi et qu'il en était de même non seulement pour l'Expo, le métro et les hôpitaux de Montréal mais pour toutes les régions du Québec."

de l'intégration des réseaux électriques du Québec fusionnés à l'intérieur de l'Hydro par suite de la nationalisation des compagnies hydro-électriques en 1963. L'Hydro veut uniformiser les conditions de travail de tous ses employés à la hausse pour quelques-uns, et les baisser pour d'autres et les syndicats approuvent l'uniformisation à la condition que cela ne signifie pas la perte de "droits acquis".

té quelque temps, dans l'ordre, respectant les recommandations de la police qui leur demandait de circuler. Ils scandaient leurs slogans, réclamant la signature de leurs conventions collectives de travail. Plus le piquetage a pris fin. La police s'est retirée peu de temps après.

Quelque 5,000 des 8,000 employés de bureau, hommes de métiers et techniciens de l'Hydro ont commencé lundi soir ce qui pourrait devenir une grève totale. Si l'on en croit certaines informations, les grévistes ne retourneraient pas au travail avant une entente définitive. Le directeur de la grève, M. Claude Méneveau, a cependant laissé entendre aujourd'hui, par un porte-parole, que la grève tournante n'était pas définitivement écartée, de sorte qu'il se pourrait que le travail reprenne dans les régions où les employés sont en grève.

MANIFESTATIONS

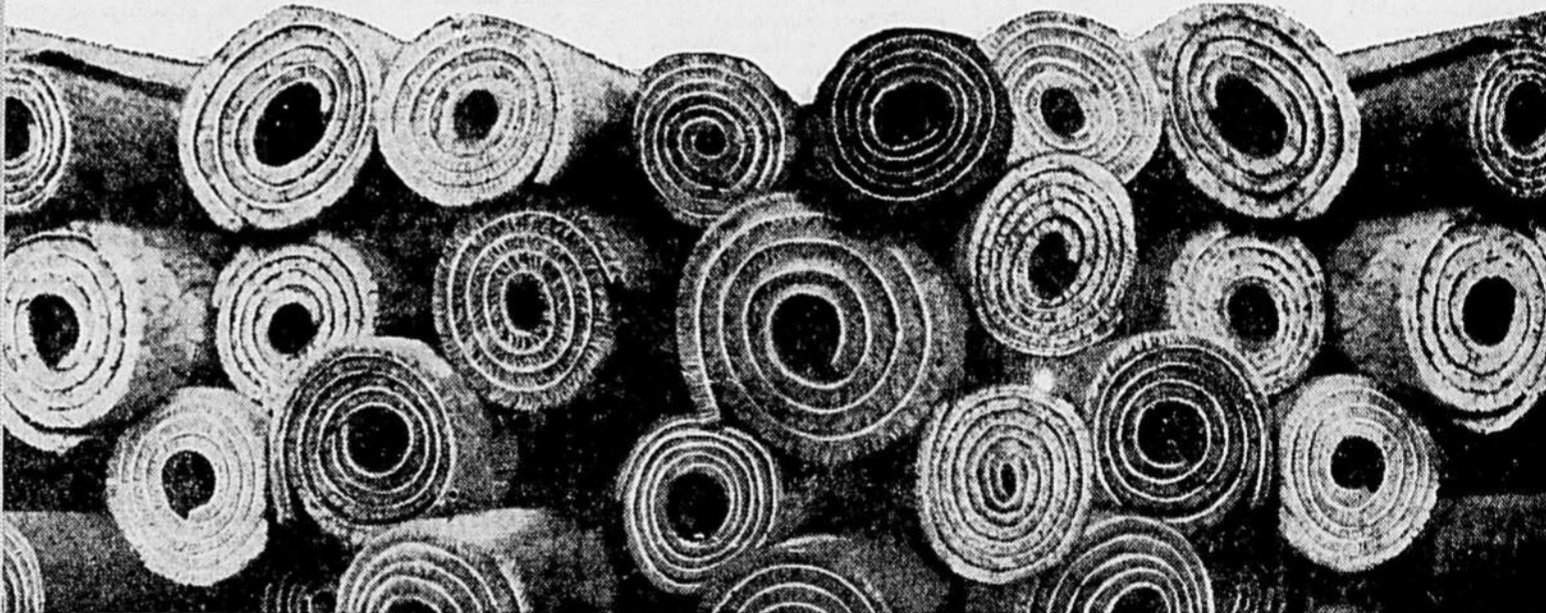
SUITE DE LA PAGE 1

le siège social de l'Hydro, au 75 ouest, Dorchester. La police était aussi sur place. Au moins 30 agents surveillaient la manifestation, prêts à intervenir. Plusieurs d'entre eux sont venus à moyen de transport très rapide pour les déplacements de la police. Les grévistes ont manifesté

Quand avez-vous vu les prix des tapis être si excitants?

probablement jamais!

\$1,000,000 DE TAPIS A PRIX TRES REDUIT SANS TENIR COMPTE DU PRIX ORIGINAL... 4 JOURS SEULEMENT.



POUR CHOISIR ET RESERVER CES TAPIS, VISITEZ UN DE NOS 3 MAGASINS OU APPELEZ LE SERVICE A DOMICILE: 273-9983

MILLION DE TAPIS

TUILES DE VINYLE PUR

Offres pour une seule couleur — Imp. 9" x 9" — 1/16" épais. Vert, avoat. Chacune 10¢

9" x 9" — 1/16" épais. Blanc avec noir — mar. 9 1/2¢

9" x 9" — 1/16" épais. Rose terrazo. Chacune 12¢

9" x 9" — 1/16" épais. Beige sable. Chacune 14¢

9" x 9" — 1/16" épais. Blanc, bleu. Chacune 10¢

TUILES VINYLE AMIANTE

multicolore 9" x 9" x .080 chacune 10¢

12" x 12" x 1/16" 14¢

brique romaine PLUS DE 20 DIFFERENTS STYLES ET MODELES

Des milliers de caisses en vente Prix à partir de

6¢ - 7¢ - 8¢ - 9¢ - 10¢ - 11¢ - 12¢ - 14¢ - 15¢ - 17¢ - 19¢ - 21¢ - 25¢ et jusqu'à \$300 la tuile

100,000 FEUILLES DE MOSAÏQUE

PRIX SPECIAUX

39¢ - 49¢ - 62¢

66¢ - 69¢ - 70¢

80¢ - 89¢ - 98¢

Le pied carré

TUILE CERAMIQUE MURALE

Grandeur 6" x 6" Par lot de 100 pied carré seulement \$2700

Moins de 100 pi. car. 75¢ Ct. Figurez 4 tuiles au pied carré

BROADLOOM / CARPETTES / VINYL HORS SERIE / MOSAÏQUE ● PORTEZ A VOTRE COMPTE ● 3 ANS POUR PAYER ● GARANTIE DE SERVICE POUR 10 ANS: Montreal Floor replacera votre tapis ou beau sans frais.

Le centre du COUVRE-PLANCHER MONTREAL FLOOR COVERING, LTÉE

15 est, BERNARD (angle St-Laurent) Stationnement au magasin 273-9983
3424, av. du PARC (angle Sherbrooke) Près de la sortie du métro Place des Arts 842-8871
392, boul. LAFLEUR Ville LaSalle Centre d'achats Pont-Mercier 365-6560

TOUS NOS MAGASINS OUVERTS JUSQU'A 6 H. — MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. — FERME SAMEDI JOUR DE LA ST-JEAN BAPTISTE



les erreurs à LOGEXPO 98.281 on en prévoyait 234

Le motel Canadiana devra se conformer aux directives rigoureuses de Logexpo

par Oswald Mamo

Logexpo exigera que le motel temporaire Canadiana rectifie son attitude en matière de remboursement de dépôts aux visiteurs et qu'il réduise le prix de location de ses chambres...

envers cette entreprise. Cette décision a été prise lundi, au cours d'une réunion groupant MM. André Mercier, directeur délégué au Service des visiteurs...

confisqués par les dirigeants du motel Canadiana que l'Expo aurait décidé d'accorder son entier appui à son service d'hébergement.

7 inspecteurs du SPL: blancs comme neige

(M.P.) - "Aucun des sept inspecteurs du Service provincial de logement anciens membres de la police provinciale, n'est mêlé de près ou de loin à des actes répréhensibles depuis leur entrée en service..."

et je dénoncerai, s'il y a lieu, ceux qui n'auront pas eu une conduite irréprochable. Jusqu'à présent, rien ne me laisse croire à des actes illégaux de la part de ceux-ci."

Farah Lajoie, lui-même un ancien de la PP, a ajouté que c'était grâce à l'initiative de M. Yves Gabias, Secrétaire de la province, si le Service provincial...

Six membres d'une famille de Sudbury victimes de la route en rentrant de l'Expo

SUDBURY, Ont. (PC) - Une adolescente de 17 ans est la seule survivante d'une famille de sept personnes de Sudbury, qui a été décimée dans un accident de la circulation, survenu ce matin sur l'autoroute 17, près de Sudbury...

M. et Mme Raymond Picard, âgés respectivement de 50 et 46 ans, de même que leurs enfants Donna Gail, 18 ans, Francis, 16 ans, Catherine, 10 ans et Patricia, 9 ans, ont tous été tués sur le coup.

Seul le Picard revenait d'un séjour à l'Expo 67. Ils avaient quitté la ville de Sudbury jeudi dernier. M. Picard, qui travaille dans une mine de la région, devait reprendre son travail à minuit, ce soir, après une semaine de vacances.

La rénovation urbaine: la classe ouvrière écope

par Claude Gravel
Un jeune sociologue à l'emploi du Conseil de bien-être du Québec, M. Lawrence Ramsay, a soutenu hier soir que sous prétexte de faire la guerre à la pauvreté, on démolit à Montréal, les uns après les autres, des quartiers populaires en grande partie habitables.

Dans une conférence prononcée au Conseil central de Montréal (CSN), M. Ramsay a dit que des enquêtes montrent que pour le 30 pour 100 de taudis qu'on "met à terre", "il y a 70 pour 100 de bons logements à coût modique qui disparaissent aussi".

"Au nom de la guerre à la pauvreté et par la rénovation urbaine, on propose des projets de tout ordre qui conduisent à détruire des logements encore habitables, souvent très bons, et qui ne coûtent pas trop cher."

A Brossard, 40 citoyens demandent un permis de kiosque pour l'Expo

(par C.M.) - La manne que produira inévitablement l'Expo et qui profitera entre autres à un grand nombre de locataires de chambres incite de plus en plus de citoyens à demander des permis en vue d'obtenir, eux aussi, leur part du gâteau.

Actuellement, deux kiosques d'information touristique sont administrés par la ville: sur le boulevard Taschereau, au coin de la rue Lapinière, et sur le boulevard Marie-Victoire. Deux autres comptoirs de renseignements, propriété de la ville de Brossard en vue d'ériger un kiosque d'information pour l'Expo...

Le conseil de l'administration (des futurs CEGEP) une forte représentation d'éléments tirés du milieu de l'enseignement duquel devra s'implanter le collège d'enseignement général et professionnel."

L'UGEQ s'en prend aux amendements des deux bills sur l'éducation

par Daniel l'HEUREUX
L'exécutif de l'Union générale des étudiants du Québec, à la lumière de deux amendements proposés par le ministre de l'Éducation en marge de la réforme scolaire, est d'avis que ces modifications éventuelles "semblent indiquer un renversement de la politique du ministère qui paraît de plus en plus céder aux pressions de certains groupes..."

L'UGEQ fait allusion à deux amendements proposés en marge de deux projets de loi distincts: 1) l'augmentation de la proportion des parents à l'intérieur des conseils d'administration des collèges d'enseignement général et professionnel et 2) l'augmentation de la subvention aux institutions privées de niveau pré-universitaire de 450 à 550 dollars par étudiant.

La position de l'exécutif de l'UGEQ est contenue dans une lettre envoyée à M. Jean-Jacques Bertrand et aux membres du comité parlementaire de l'éducation. L'UGEQ attire l'attention du ministre sur "la nécessité de réunir au sein du conseil d'administration (des futurs CEGEP) une forte représentation d'éléments tirés du milieu de l'enseignement..."

Table with telephone numbers for various services: PUBLICITE, REDACTION, TIRAGE, COMPTABILITE. Includes phone number 874-7272.

DUPUIS BUREAU D'OPTOMETRIE. Examens de la vue, Lunettes, Lentilles de contact. C. BARBEAU, O.D., G. BOISVERT, O.D.

élégance et confort combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce SUPPORT ADDITIONNEL. 845-7251

PHARMACIE MONTREAL. Le plus grande Pharmacie de Détail au Monde. 916 est, rue Ste-Catherine.

Réserve-Expo ferme ses kiosques. par Oswald Mamo.

Manifestation de solidarité à la Seven Up. Le Conseil du travail de Montréal s'est joint, sur les piquets de grève, aux employés de la compagnie Seven Up...

Les grévistes de Seven Up protesteront auprès de l'UGEQ. Le Syndicat international des travailleurs des brasseries et liqueurs douces, dont 160 membres sont en grève depuis le 15 juin à la compagnie Seven Up...

LOUEZ Nos Outils et notre Equipement. Domicile, Industrie, Construction. MAINTENANT 2 ENDROITS. 5272, boul. St-Laurent. 273-2411

Manif. de solidarité à la Seven Up. Pourquoi Pas? AVEC NOUS UNION LOCAL 239. Photo LA PRESSE

Reserve-Expo ferme ses kiosques. M. et Mme Raymond Picard, âgés respectivement de 50 et 46 ans, de même que leurs enfants Donna Gail, 18 ans, Francis, 16 ans, Catherine, 10 ans et Patricia, 9 ans, ont tous été tués sur le coup.

LOUEZ Nos Outils et notre Equipement. Domicile, Industrie, Construction. MAINTENANT 2 ENDROITS. 3185 boul. Pitfield. 5272, boul. St-Laurent. 273-2411

Souliers à la mode tels que vous les aimez. KAROL Originals. \$16.95. A deux pas de la sortie Talon du métro STATIONNEMENT GRATUIT.

Des 'étudiants-chauffeurs' seront mis à pied à l'Expo

Près d'une trentaine d'étudiants employés par un concessionnaire de l'Expo à titre de "chauffeur" de la Balade devront vraisemblablement être mis à pied en raison de leur âge... à moins qu'un amendement d'exception ne soit apporté à la loi existante.

Pour conduire la "Balade", il faut en effet posséder un permis de chauffeur qui, de plus, doit autoriser son détenteur à conduire un autobus. La "Balade" transportant plus de 7 passagers, son chauffeur doit avoir un tel permis, qu'on ne peut obtenir qu'en ayant plus de 21 ans.

Le concessionnaire de la "Balade", la compagnie United Tours, avait engagé des étudiants au sein de son personnel, croyant qu'on ignorait la loi existante. Mais la police aurait par la suite prévenu le concessionnaire des dispositions de la loi au sujet de son entreprise.

La semaine dernière, la police a été appelée à sévir dans un cas bien précis alors qu'un incident s'est produit impliquant un convoi de la "Balade" conduit par un mineur.

Et voilà que, depuis cette date, selon l'Union générale des étudiants du Québec, la police s'est montrée virulente dans l'application de la loi. Le concessionnaire se voit dans l'obligation de remplacer les membres de son personnel qui ne remplissent pas les conditions légales même s'ils sont "très compétents", comme l'a souligné au représentant de LA PRESSE M. Ron McEwen, ad-

Une grève de chauffeurs d'autobus cause des ennuis à des visiteurs de l'Expo

Les employés de la compagnie de transport Greyhound qui sont en grève depuis mardi soir, devraient retourner au travail aujourd'hui, mais au moment de mettre sous presse, le travail n'avait pas repris, à Montréal.

Aucun autobus n'est arrivé à Montréal ou n'en est parti jusqu'à 2 h. 30 cet après-midi. Environ 100 autobus réguliers ou spéciaux devaient quitter la métropole aujourd'hui, transportant des centaines de visiteurs venus à Montréal pour l'Expo '67.

Une nouvelle émanant de Chicago, nous apprenait tôt cet après-midi que les employés d'Albany, dans l'Etat de New York et de Montréal, avaient levé leurs piquets de grève, et que leur syndicat tentait de les convaincre de reprendre le travail.

M. Robert Silver, surintendant du transport de la compagnie a déclaré au cours d'une interview que la compagnie Greyhound avait pu louer quelques autobus appartenant à d'autres compagnies afin de transporter les gens qui avaient des réservations, mais il a été impossible de trouver assez d'autobus pour transporter le grand nombre de voyageurs venus ici pour l'Expo '67.

Les principaux points de destination des autobus Greyhound, permis de "chauffeur" à 18 ans.

M. McEwen n'était toutefois pas en mesure hier soir de dire si des clauses d'assurances obligeraient l'Expo à limoger certains conducteurs de jeep ou les employer à un travail de nature différente.

La ville de Brossard songe à fermer le motel Celular

par Claude MASSON

La société Edifab Inc. est aux prises avec un nouveau problème. Après avoir finalement trouvé un emplacement pour y ériger ses unités de motels Celular, à la suite de trois échecs consécutifs, après avoir réduit son projet de 1,200 unités à environ 300, après avoir subi une bien mauvaise publicité occasionnée par le piquetage des ouvriers de la construction, voici qu'une autre brique s'abat sur sa tête.

Si cette société ne rencontre pas d'ici peu toutes ses obligations financières envers la municipalité de Brossard, les autorités de cette ville vont entreprendre les procédures nécessaires pour obliger Edifab à fermer son établissement.

Le problème en est un de dollars et de cents. La ville de

Brossard octroie des permis pour la construction d'unités de motel au montant de \$60 chacun. La société Edifab, pour son projet situé sur le boulevard Taschereau, en aurait obtenu pour \$30,000, soit pour 500 unités.

Cette société, après entente avec la ville, devait payer cette dernière au rythme de \$10,000 par mois à compter du 1er juin.

Constatant que les finances de l'entreprise n'étaient pas aussi prospères qu'on le croyait, les dirigeants d'Edifab ont écrit au conseil municipal de Brossard pour lui demander s'il accepterait un remboursement de \$2,500 par semaine. Ce qui a été refusé.

Et dans une seconde lettre de la société, lui hier soir à l'assemblée du conseil, celle-ci propose un nouveau paiement

CANADIANA

SUITE DE LA PAGE 3

va causer certaines difficultés à Logexpo et à l'Expo pour avoir gain de cause puisque, la semaine dernière encore, le Service de logement du Québec approuvait 18 nouveaux motels temporaires affichant des prix forts.

D'autre part, on apprend qu'au moins un autre projet de motel temporaire, est actuellement en construction et que l'approbation du Service provincial de logement est virtuellement acquise. On s'étonne, dans certains milieux, de voir que de nouveaux motels temporaires ont été construits récemment alors qu'on affirme de toute part que Montréal dispose de beaucoup plus de logements qu'il n'en faut pour recevoir les millions de visiteurs de la Terra des hommes.

Au Service de logement du Québec, on maintient que les entreprises privées sont libres de mener à terme des projets de motels temporaires puisque le bill 19 oblige les inspecteurs à les inspecter, les approuver lorsqu'ils sont conformes aux normes fixées, et à y établir les prix.

Cependant, rien dans le bill 19 n'oblige les inspecteurs à fixer les mêmes prix de location, qui varient généralement de \$18 à \$22 pour une personne, plus quatre dollars pour chaque personne supplémentaire.

On espère, dans certains milieux, que la décision de Logexpo en ce qui concerne les prix de location au Canadiana se généralisera pour toucher tous les motels temporaires.

INSPECTEURS

SUITE DE LA PAGE 3

cial de logement avait pu, dès le début de février, mettre de l'ordre dans l'hébergement pour l'Expo.

"Me Gabias, dit-il, dès que le bill 19 a été adopté, a retenu les services d'enquêteurs qualifiés tels les ex-agents de la SPQ dont l'expérience dans ce domaine est indéniable. C'est grâce à ces enquêteurs qui se sont dévoués depuis le début si le Service provincial de logement a pu organiser le système d'hébergement mis à la disposition des visiteurs."

"Notre service, précise Farah Lajoie, a visité et accepté des milliers de chambres après inspection. Cet énorme travail a nécessité des enquêtes sérieuses de la part d'hommes expérimentés dont nous sommes fiers aujourd'hui."

Cette déclaration de l'inspecteur-chef Lajoie du Service provincial de logement fait suite à une déclaration de Me Yves Mayrant, procureur Spécial du gouvernement du Québec en matière de logement, qui a laissé entendre, vendredi dernier, que des "indésirables" seraient chassés du service provincial de logement.

Ce service emploie 67 inspecteurs. De ce nombre on en compte sept seulement qui étaient d'anciens policiers provinciaux renvoyés entre 1960 et 1962. La plupart avaient plus de 15 ans de service au sein de la PP lors de leur renvoi.

Assemblée du parti conservateur

L'Association progressiste-conservatrice du comté fédéral Abitibi tiendra une importante réunion ce soir, à 20 heures 30, au club Renaissance, 427 est, rue Sherbrooke. Cette réunion a pour but de choisir les délégués pour le congrès national du parti progressiste conservateur qui se déroulera à Toronto au début de septembre et au cours duquel un nouveau leader sera élu.

Les urbanistes à la recherche d'une conception de la ville de demain

Organisé avec la collaboration de la Corporation des urbanistes de la province de Québec, le congrès annuel de l'Institut d'urbanisme du Canada s'ouvre ce soir à Montréal.

Faisant allusion au thème des assises — "L'homme dans la ville de demain" —, M. Benoit Bégin, président de l'IUC, a déclaré, ce matin, à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, que la mission de l'urbaniste est loin d'être une sinécure.

"Notre problème est de prévoir l'évolution que devront prendre les agglomérations urbaines de demain", dit-il notamment.

L'aménagement d'une ville est extrêmement complexe, nota ensuite M. Bégin qui avait été présenté aux journalistes par

Le Syndicat des fonctionnaires reproche à la Ville de ne pas respecter intégralement le contrat

(Par C.G.)

Le Syndicat des fonctionnaires de la ville de Montréal reproche à l'administration municipale de ne pas "respecter intégralement" toutes les clauses de la nouvelle convention collective de travail.

M. Maurice Choquette, président du comité d'étude concernant l'application de la convention des fonctionnaires municipaux, a dit hier soir que la convention, signée par le syndicat le 5 mars dernier, a été déposée à Québec.

Prenant la parole au nom du syndicat à une assemblée du Conseil central de Montréal (CSN), M. Choquette a affirmé que M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, "applique à sa façon certaines clauses" du contrat de travail.

En fait, la partie syndicale reprocherait au président du comité exécutif de ne pas avoir encore signé le document, alors qu'elle l'a fait depuis trois mois et demi en ce qui la concerne. Mais, pour des raisons légales semble-t-il, le syndicat se refuse à adresser directement ce reproche à M. Saulnier.

Après avoir expliqué verba-

lement le point de vue des fonctionnaires, M. Choquette a présenté une résolution au Conseil central de Montréal. Aucune décision ne fut prise, toutefois.

La résolution se lit ainsi: "Nous dénonçons l'attitude de M. Saulnier qui refuse d'appliquer intégralement les engagements convenus entre les représentants de la ville de Montréal et ceux du Syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal, et contenus dans une entente signée le 5 mars 1967 et déposée à Québec en conformité des dispositions de l'article 6 du Code du travail."

RENOVATION

SUITE DE LA PAGE 3

ble aux travailleurs" et coute de plus "très cher".

A son avis, "le vrai logement public est nécessaire dans une grande ville", comme, dit-il, il en existe en France, en Grande-Bretagne, en Union soviétique, aux Etats-Unis.

A la suite de cet exposé, le Conseil central de Montréal a formé un comité ad hoc de cinq membres afin d'étudier toute la question de logement dans la métropole.

VENTE de BOEUF

3 MOIS COMPLETS POUR PAYER 'Chargez-le... sans intérêt'

AUCUN COMPTANT REQUIS

- HATEZ-VOUS, ACHETEZ MAINTENANT car les prix grimpent constamment
- REMPLISSEZ VOTRE CONGELATEUR de viande garantie tendre et juteuse

200 lb POUR \$59.50 SEULEMENT

COMPRENANT

- STEAK
- ROTI
- BOEUF HACHE
- BOEUF A RAGOUT
- 10 lb CHIENS-CHAUDS
- 10 lb JAMBON
- 10 lb BACON
- 20 lb POULET

VARIETES \$4.25 PAR SEMAINE DURANT 14 SEMAINES

EXEMPLE: 50 LB A 49¢ LB

Paquets de steak \$24.50 PRIX TOTAL

- PORTERHOUSE
- SURLONGE
- T-BONE
- ENTRECOTE

3 ENDROITS COMMODES POUR MIEUX VOUS SERVIR

R. & G. CALGARY MEAT INC. 10544, boul. L'ARCHEVEQUE, Montréal-Nord Au nord du boulevard Industriel, quelques rues à l'est du boulevard Pie-IX, à l'arrière du centre commercial Forest. VENEZ OU TELEPHONEZ 323-2512	R. & G. LACHINE WESTERN BEEF INC. 2921, rue NOTRE-DAME — LACHINE Entre les 29e et 32e avenues, à la nouvelle Plaza commerciale de Lachine, à trois minutes du pont Mercier, à quatre minutes du rond-point de Dorval. VENEZ OU TELEPHONEZ 637-3701	R. & G. SOUTH SHORE INC. 3671, boul. TASCHEREAU CITE LAFLECHE Face au Centre d'achats Greenfield Park, seulement à cinq minutes du tunnel Wellington, à dix minutes d'Atwater-Sainte-Catherine, à cinq minutes du pont Jacques-Cartier. VENEZ OU TELEPHONEZ 676-0306
--	--	--



GARANTIE
Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de la qualité et de la tendreté de notre viande, nous la remplacerons GRATUITEMENT dans les 10 jours.

GRATIS

AUX CLIENTS QUI RENOUVELLENT

10 FILETS

1" D'ÉPAISSEUR

BONI 1/2 PORC

SEULEMENT

AVEC L'ACHAT D'UN COTE DE BOEUF OU POULET

15¢ lb

SPCA

S.P.C.A. CANADIENNE

Vous partez en vacances? De grâce n'abandonnez pas vos animaux. Ils ont besoin de vous. S'ils n'ont pas d'opéra, la misère et la souffrance se multiplieront. Appelez la S.P.C.A. en cas de besoin. 731-1144.

MEMBRES

SUITE DE LA PAGE 3

étaient parsemés sur une distance d'environ 100 pieds autour des lieux de l'impact. Sur la chaussée recouverte de sang, les policiers ont retrouvé une autre victime, un petit cochon d'Inde, l'animal favori de l'un des enfants.



telephoto PA

Trouver un successeur à Miksza: but primordial de Kay Dalton

par Guy Pinard

Le vétéran joueur de centre Chet Miksza, des Alouettes, a semblé-il décidé de mettre sa menace à exécution: à moins qu'il n'obtienne un emploi temporaire à Montréal durant la prochaine saison de football, il mettra un terme à sa carrière de 15 ans au football canadien.

Hamilton, où il demeure durant la morte-saison. Son départ n'a toutefois pas eu l'effet d'une bombe dans le camp des Alouettes. Kay Dalton s'y attendait. Et il est permis de se demander si Chet aurait pu conserver son poste. "J'ai apprécié la nouvelle par la voie des journaux," a dit Dalton, du parc Jarry, hier. "J'aurais évidemment préféré que Chet soit parmi nous au camp d'entraînement," a-t-il poursuivi. Dalton a expliqué que l'absence de Miksza laissera les Alouettes avec quatre candidats pour le poste régulier: les vétérans Basir Bark et Ron Everett, et deux recrues Barry Randall, obtenu des Blue Bombers de Winnipeg, et Stan Smith, qui tentera sa chance à ce poste,

après avoir brillé au poste de garde avec les Maple Leafs de N.D.G. "Goulet ne figure plus dans nos plans," a affirmé Dalton. "Il ne s'est pas présenté au camp d'entraînement, et il ne nous a pas donné la raison de son absence." Miksza a entrepris sa carrière avec les Tiger-Cats de Hamilton au poste d'ailier offensif et défensif, en 1952. C'est en 1961 qu'il a commencé à jouer régulièrement au poste de centre. En 1964, il connaissait sa meilleure année chez les professionnels, et à la fin du calendrier régulier, il était proclamé le meilleur joueur de centre dans la Conférence de l'Est. Ce titre de gloire devait être

A Ascot, la mode d'abord, les courses ensuite

Les Anglais sont traditionnalistes et le champ de courses représente encore pour eux un endroit où la mode et l'élégance ont la place d'honneur. En dépit de la présence de Sa Majesté la reine Elisabeth qui a vu trois de ses pur-sang terminer en dehors de l'argent: Right Wheel, Zalcha et Home Park, c'est une jeune secrétaire d'Afrique du Sud

et l'Américain Bing Crosby qui ont attiré le plus de regards. A gauche, Correy Durr, âgée de 22 ans, une blonde, a fait sensation dans ce "pantacourt" jaune, tandis que Bing Crosby incarne magistralement l'élégante aristocratie. C'était le début des courses royales à Ascot, en Angleterre.

Le Longueuil rompt sa tradition et perd contre le St-Barnabé

Pour la première fois cette saison, l'instructeur Jean Lamoureux des Ducs de Longueuil, a rompu avec la tradition qui existait depuis le début, lorsqu'il a décidé d'envoyer au monticule le jeune Bob Hastings contre les Saints de St-Barnabé, hier soir.

Après des 14 autres matches, Lamoureux avait fait confiance à ses deux aînés Gaëtan Groleau et Michel Sicotte. Hastings a bien fait au bâton, il a claqué un triple et un simple pour trois points, mais au monticule, il a accordé 10 coups sûrs et les Saints ont exécuté

une poussée de quatre points en cinquième manche afin de s'assurer les honneurs du match au compte de 6-5. Robert Decastillo a réussi un simple bon pour un point afin d'égaliser le pointage et il a croisé le marbre grâce au triple de Robert Choquette pour le point de la victoire. A Rosemont les Orioles ont blanchi les Dodgers de Ville-Marie au compte de 3-0. C'était le deuxième blanchissage de suite des Dodgers qui n'ont marqué que trois points au cours de leurs trois derniers matches. Les Mets de Mont-Royal ont

failli être victime du Dorval, hier, mais le lanceur Jack Sutton a sauvé la situation au bâton alors que les Mets ont enregistré deux points en septième manche et l'ont emporté au compte de 6-5. Alors que trois coureurs étaient sur les sentiers après un retrait en septième manche et que le compte était égal, Sutton a claqué un simple qui a permis à Pete Burgess de croiser le marbre. Sutton a ainsi enregistré son troisième gain contre deux revers cette saison. A St-Henri, les 5-0 aux mains des Sénateurs de Notre-Dame-de-Grâce. L'artilleur Wayne Higerty a ainsi réussi sa cinquième victoire de la saison contre autant de revers. A l'offensive, Marc Simard a été le meilleur des Sénateurs avec un simple et un triple pour deux points. Dans les autres matches, le Kinsmen a remporté la victoire de 5-2 aux dépens du Kivans-Est tandis que les Loups d'Ahuntsic, grâce à une poussée de quatre points en quatrième manche, ont eu raison des Aigles de Laval au compte de 6-4. Chez les Kinsmen, le match a marqué le retour au jeu du joueur réalisateur Serga Baron, un solide voltigeur qui devrait aider la cause de l'équipe de Michel Robert d'ici la fin du calendrier.

Mercier quitte le hockey amateur

Roland Mercier, figure fort connue dans le monde du hockey amateur, manquera sûrement aux dirigeants du hockey à travers la "belle province" au cours de la prochaine saison. En effet, à la suite des dernières décisions de la ligue Nationale au sujet de l'entente qui sera très bientôt signée entre cet organisme et la CAHA, Roland Mercier aura de nouvelles tâches à accomplir pour l'organisation des Bruins de Boston. Mercier demeure le dépêtureur en chef du Québec pour le club Boston et est également membre du Comité des Bruins qui aura la responsabilité du repêchage dans les années à venir. Roland s'occupe de hockey amateur depuis 32 ans dont 18 ans avec le hockey professionnel à titre de dépêtureur avec les

Rangers de New York, les Aigles de Québec et les Bruins de Boston. Avec les Rangers, il a réussi à faire signer des contrats à Camille Henry et Marcel Paillet. Chez les Bruins, on cite les Gilles Marotte, Bernard Parent, George Gardiner, Jean Pronovost et Donald Marcotte. Il serait trop long ici d'énumérer la liste des joueurs chez les mineurs.

On pourra obtenir les billets par livraison en appelant 481-8821. L'équipe de Spaly Mastro livrera les billets n'importe où à Montréal et dans la région.

SPECIAUX POUR LE GOLFEUR!
à **33 1/3** de rabais
BATONS SPALDING
NOUVEAUX BAS PRIX SUR TOUS LES BATONS DE GOLF
WILSON LORD'S SPORT SHOP
1300 STE-CATHERINE O.
Angle de la Montagne
UN. 6-8301
OUVERT JEUDI ET VEND. JUSQU'A 9 H.

Sports au Pavillon de la Jeunesse

- Test d'aptitudes physiques**
Nombre de participants: 8.
Participation spéciale: Alphonse Falconnet, Suisse âgé de 26 ans.
Meilleure performance de la journée: Paul Nibi, 18 ans, Canadien de naissance danais; temps de réaction: 0.18 seconde.
Meilleure performance à date: Nibi.
Hébertisme
Nombre de participants: 20.
Groupe invité: Ecole Jean-XXIII de St-Vincent-de-Paul.
Performance de la journée (10 garçons): 7:21 minutes; (10 filles): 7:57 minutes.
Meilleure performance à date: groupe de garçons: Ecole Louis-Joseph de Duvernay, et Ecole St-Christophe de Pont-Viau, 6:03 minutes; groupe de filles: Ecole St-Christophe de Pont-Viau, 6:41 minutes; meilleur garçon: Michel Garant (Ecole St-Christophe) 29.2 secondes; meilleure fille: Murielle Nadeau (Ecole St-Christophe) 21.7 secondes.
Hockey
Nombre de participants: 230.
Meilleure performance de la journée: Jacques Létoirneau, Montréal, 87.5 m/h.
Meilleure performance à date: Létoirneau.
Crosse
Nombre de participants: 110.
Meilleures performances de la journée: Paul Dupuis, Alain Desmarais et Michel Gignac, de Montréal, 150:150.
Meilleures performances à date: Dupuis, Desmarais et Gignac.
Tennis sur table
Nombre de participants: 43.
Champion de la journée: Ron Turini, Montréal.
Tremplaine
Nombre de participants: 23.
THEME HEBDOMADAIRE
Pré-Jeux gymniques et championnats de gymnastique de l'Expo.
Réalisateur: Gilbert Larose. Animateur: Gilbert Larose.
Nombre de participants: 20.
Hier, les hommes dans l'exercice au sol.
Catégorie argo
1. Bernard Galant, Ste-Thérèse 6.25
2. Pierre Leblanc, Ste-Thérèse 6.25
3. Bill Arblaster, Palestre nationale 4.2
Catégorie tyro
1. Normand Beaucage, Ste-Thérèse 6.8
2. Richard Bigras, Ste-Thérèse 6.4
Catégorie novice
1. Jean-Paul Bouchard, Immaculée-Conception 7.26
2. Jacques Millette, Immaculée-Conception 5.56
3. Michel LeFebvre, Immaculée-Conception 5.53
Catégorie junior
1. Michel Jodoin, Ste-Thérèse 8.16
2. Paul Tougas, Baron Byng School 7.8
3. Robert Mousséau, Assomption 7.73
Catégorie senior
Démonstration d'André Simard.
Aujourd'hui: les hommes sur les anneaux.
PHILADELPHIE (UPI)
En huit saisons dans la ligue Nationale de basket-ball, WILT Chamberlain, des 76ers de Philadelphie, n'a jamais commis une faute.

Le poste d'instructeur ajouté aux responsabilités de Blair

MINNEAPOLIS (PC-UPI) — Le gérant général Wren Blair, des North Stars du Minnesota cumulera aussi le poste d'instructeur de cette nouvelle équipe de la ligue Nationale. Blair a également annoncé que John Muckler qui agira comme gérant général et instructeur du club Memphis, la filiale du Minnesota dans la ligue Centrale, lui succèdera éventuellement. Johnny Mariucci, ancien joueur des Black Hawks de Chicago a été nommé au poste d'adjoint spécial du gérant général des North Stars.

et Blair ont également analysé la situation avant de prendre leur décision. Un plan précis "Si tout fonctionne comme nous le prévoyons, Muckler me remplacera au poste d'instructeur dans un avenir rapproché et je consacrerai tout mon temps aux fonctions de gérant général", a ajouté Blair. Muckler, âgé de 33 ans, a été le gérant général et instructeur des Ducs de Long-Island de la ligue de l'Est des Etats-Unis pendant cinq ans avant de rejoindre l'organisation des Rangers de New York. Le saison dernière, il occupait le poste de directeur du personnel des joueurs. Sa carrière de joueur dans le hockey professionnel se résume à un seul match avec une équipe de la ligue de l'Ouest. Les North Stars entreprendront l'entraînement le 10 septembre, à Edmonton, Ont. Dix jours plus tard, ils se rendront à Kingston, Ont. La période d'entraînement comprendra entre autres 14 matches hors-concours.

Weslock représentera le Canada à Victoria

TORONTO (PC) — Quatre vétérans golfeurs et une recrue représenteront le Canada lors des championnats du Commonwealth par équipe, à Victoria, du 8 au 12 juillet. L'équipe canadienne sera formée de Gary Cowan, de Kitchener; Nick Weslock, de Burlington, Ont.; Keith Alexander et Doug Silverberg, de Calgary; et John Johnston et Wayne Volmer, de Vancouver. Les réservistes sont Peter Hope, de Halifax, et Bob Wylie, de Calgary. Phil Farley, président de l'Association de golf royale du Canada, sera le capitaine de l'équipe. Les Canadiens affronteront l'Angleterre, l'Australie, l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande dans un tournoi à la ronde.



WREN BLAIR

Roy Emerson éliminé

LONDRES (PC) — Roy Emerson, favori pour remporter le championnat en simple de Wimbledon la semaine prochaine, a subi une défaire surprise aux championnats de tennis sur gazon de Londres, aujourd'hui. Emerson a perdu par 6-3, 6-4 aux mains de Tom Okker, de Hollande. L'on sait que plus tôt un autre des favoris, Manuel Santana, de l'Espagne, le champion de Wimbledon l'an dernier, avait été éliminé par Ray Moore, d'Afrique du Sud.

Championnats de tennis junior du Canada en août

Les deux plus importants tournois de tennis junior de la saison auront lieu en août, selon les dates annoncées par le président du comité de développement de l'Association de tennis du Québec, M. Moe Brenhouse. Voici les dates de tous les tournois:

- JOYCE PARK** — 28-30 juin. Pour garçons et filles, 16 ans. Responsable: Service de la récréation d'Ou-trémont, 543, chemin Côte-St-Catherine.
HAMPSTEAD — Du 1er au 4 juillet. Pour garçons et filles 14 et 18 ans. Responsable: Lorne Wilson, 5256, rue Earnsciff, Montréal.
VALENES — Du 5 et 7 juillet. Garçons et filles, 14 et 16 ans. Responsable: Denis Crotty, 4226, avenue Marcill, Montréal (appel 6).
MONKLAND — Du 10-15 juillet. Garçons 14 et 16 ans. Responsable: L. McDonald, 4226, avenue Mercil, Montréal.
COTE-ST-LUC — Les 14 et 15 juillet. Garçons 14 et 16 ans. Responsable: Morris Chad, 5747, avenue Wolseley, Côte-St-Luc, Québec.
LAKESHORE — Du 15-18 juillet. Toutes catégories à Baie d'Urré. Responsable: J. Whittaker, 121, Queens Rd., Valois, Québec.
PROVINCIAL (Exclusif) — Du 24 juillet au 1er août. Toutes catégories. Responsable: Ross Harvey, B. 5, Villa Mont-Royal, Québec.
MONTREAL-NORD — Du 25 août. Garçons 14 et 16 ans. Responsable: Denis Crotty, 3971, rue Marial, apt 4, Montréal-Nord.
BROOKLYN PARK — Du 5-8 août. Garçons 14 et 16 ans. Responsable: R.E. Brougham, 545, ave. Stamford, St-Lambert.
PARC QUERBE — Du 9-11 août. Garçons et filles 14 et 16 ans. Responsable: Serv. de la Récréation, 543, Ch. Côte-St-Catherine, Outremont.
NON CLASSES — Du 12-18 août. Garçons et filles 16 et 18 ans. Responsable: Fred Carpentier, Mt-Royal.

Les joueurs de hockey perdent

L'équipe d'étoiles de la ligue de "slow pitch" Snowdon ont vaincu les étoiles de la ligue Nationale, 16-6 dans le match annuel au profit de l'oeuvre des enfants arrières. Joe Taillon a été le lanceur gagnant. Jean-Claude Tremblay a cla-

qu'un coup de circuit pour les perdants.

Les meilleurs frappeurs de la ligue Nationale ont été Yvan Cournoyer, du Canada, et Rodrigue Gilbert, des Rangers de New York et Charlie Hodge, des Seals de la Californie, avec chacun trois coups sûrs.



En vue d'un important tournoi

La plupart des professionnels du Québec et les meilleurs amateurs de la province participeront au festival de golf Molson qui aura lieu au club de Drummondville les 15 et 16 juillet. Le professionnel du club, Guy Bissonnette (à gauche) explique les difficultés du parcours à l'un des organisateurs, Roger Lauron.

Les sports à la Palestre

Marc-André Pélouquin, de la Palestre Nationale, a gagné le championnat provincial d'épée après un barrage avec Michel Jaffre, de la Palestre également, tous deux ayant perdu un combat en finale. Pélouquin a battu Jaffre au compte de 5 à 2. Voici le résultat de la finale: Marc-André Pélouquin, (P.N.) 6 victoires; Jacques Charron, Palestre Nationale, victoires; Jacques Charron, Palestre Nationale, 4 victoires; Gérard Agoues, Palestre Nationale, 4

victoires; Madge Conyd, Palestre Nationale, 4 victoires; Alex Shemie, Paul-Sauvé, 3 victoires; Bob Cardozo, Westmount, Y, 2 victoires; Pierre Charron, Palestre Nationale, 1 victoire. Gérard Agoues et Madge Conyd font tous partie de l'équipe du Canada au championnat du monde et aux Jeux Panaméricains. Marc-André Pélouquin s'était classé quatrième au championnat du Canada en mai dernier.

Absence remarquée de Learn et Taylor

TORONTO (PC) — Deux vétérans du football canadien, le flaqueur Bobby Taylor et le demi défensif Ed Learn brillèrent par leur absence lorsque quelque 50 joueurs se sont présentés à l'instructeur Leo Cahill, des Argonauts de Toronto. Taylor, qui est passé aux Argonauts des Stampedeers de Calgary au début de 1966, a capté 56 passes l'an dernier, le plus important total dans la Conférence de l'Est. Learn, de son côté, a été obtenu des Alouettes il y a quelques semaines. Il a déjà signifié son intention d'essayer d'être échange au Tiger-Cats de Hamilton. Le camp régulier commence au cours du week end, à Auro-

ra, Ontario, et 80 joueurs y seront présents. Hier, devaient se rapporter les quart-arrière, les receveurs de passes et les défenseurs qui doivent réduire leur poids. D'autres part, à Hamilton, dix instructeurs représentant huit universités américaines ont assisté, hier, au début du camp canadien des Tiger-Cats, 118 joueurs y participent. Un des instructeurs les plus intéressés était Leo E. Strang, de l'Université Kent State, dans l'Ohio. Il y a trois ans, Strang avait assisté au camp des Tiger-Cats, et il était retourné chez lui avec huit jeunes Canadiens de la région de Hamilton.

Coca-Cola Ltée
vous donne rendez-vous aux
IIIèmes JEUX GYMNIQUES DU QUÉBEC
le samedi 24 juin, à 2 h 30 p.m.
à l'Autostade de l'Expo
Ne manquez pas d'assister au spectacle sensationnel des Jeux Gymniques du Québec, une manifestation officielle de la journée du Québec à l'Expo, que présidera le premier ministre, l'Honorable Daniel Johnson.
Admission: Adultes, \$1.00; Enfants, \$0.50. (Passport non requis)
Prenez vos billets sans tarder. Il ne vous reste que 3 jours pour les procurer. Voici où vous pouvez les obtenir:
Dupuis Frères Ltée, 865, rue Ste-Catherine est.
Eaton, en ville
Les Importations C M Ltée, 8225, rue St-Laurent.
Les Importations C M Ltée, 5975 boulevard Monk.
Savé Frères Ltée, 6554 rue St-Hubert, sur la Plaza.
Festival Mondial, Bureau des Billets, Place Ville-Marie.
A l'Autostade de l'Expo, bien sûr, le jour même.
Avec **Coke** ya d la **Joie!**
Coke et Coke sont des marques déposées qui identifient le produit de Coca-Cola Ltée.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

Trans-Canada Pipe Line, un autre titre en évidence qui s'est élevé de 1% mardi, gagne 1/4 à 3/8. Home Oil qui détiend environ 17 pour cent des actions de Trans-Canada est très ferme; les actions "A" gagnent 1/2 à 2 1/2 et les "B" 3/4 à 2 1/2.

Les cours ont évolué dans une tendance mixte en matinée mais semblent se raffermir cet après-midi à la Bourse de Montréal. Le marché toutefois demeure peu actif.

Les valeurs pétrolières sont inégalement en hausse. Imperial hausse de 1/4 à 6/8 et Home "A" de 1/4 à 20%. B.A. Oil perd 3/4 à 3/8 de même que Texaco à 28%.

Les valeurs publiques perdent du terrain. CPR perd 1/4 à 7/8 et Intercontinental Pipeline 1/4 à 2 1/2. Trans-Canada Pipeline continue de mener du point de vue activité et gagne 1/4 à 3/8 sur un volume de plus de 13.600 actions.

Aux industrielles, Denison Mines gagne 1 point à 79 1/2, Moore Corp. 1 1/4 à 32 1/2 et Dominion Bridge perd 1/4 à 18 1/2. Weston "B" perd 3/4 à 20 1/4.

Aux banques et aux papeteries, la Banque de Commerce gagne 1/2 à 67, Royale perd 1/2 à 75 1/4 et Consolidated Paper gagne 1/2 à 38. Les actions privilégiées de Canada Iron hausent de 4 points à 88, sur un volume de 500 actions.

Les actions de Chemalloy Minerals, en hausse de 1.21 à 3.90 depuis les deux dernières séances, ont baissé de 50 cents à \$3.50 avant que ne soit arrêté le commerce dans ces actions par ordre de la Bourse Canadienne, en attendant de recevoir de New York un rapport sur ses activités d'explorations conjointes avec Goldfield Corp.

A. Toronto, Scurry-Rainbow continue de progresser très vigoureusement. Après avoir marqué un gain de 4 1/2 points mardi, ses actions continuent de hausser de 3 1/4 à 39 sur un volume de plus de 54.200 actions. Il y a trois semaines ces mêmes actions se vendaient à 21 1/2.

Un Centre commercial à refusé par Toronto. Le conseil municipal du Toronto métropolitain a refusé les plans d'un centre commercial de plus de \$20,000,000 qu'une compagnie privée voulait construire dans la ville d'Etobicoke, en banlieue de Toronto.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

Tendance hésitante inégale

Les cours ont évolué dans une tendance mixte en matinée mais semblent se raffermir cet après-midi à la Bourse de Montréal. Le marché toutefois demeure peu actif.

Les valeurs pétrolières sont inégalement en hausse. Imperial hausse de 1/4 à 6/8 et Home "A" de 1/4 à 20%. B.A. Oil perd 3/4 à 3/8 de même que Texaco à 28%.

Les valeurs publiques perdent du terrain. CPR perd 1/4 à 7/8 et Intercontinental Pipeline 1/4 à 2 1/2. Trans-Canada Pipeline continue de mener du point de vue activité et gagne 1/4 à 3/8 sur un volume de plus de 13.600 actions.

Aux industrielles, Denison Mines gagne 1 point à 79 1/2, Moore Corp. 1 1/4 à 32 1/2 et Dominion Bridge perd 1/4 à 18 1/2. Weston "B" perd 3/4 à 20 1/4.

Aux banques et aux papeteries, la Banque de Commerce gagne 1/2 à 67, Royale perd 1/2 à 75 1/4 et Consolidated Paper gagne 1/2 à 38. Les actions privilégiées de Canada Iron hausent de 4 points à 88, sur un volume de 500 actions.

Les actions de Chemalloy Minerals, en hausse de 1.21 à 3.90 depuis les deux dernières séances, ont baissé de 50 cents à \$3.50 avant que ne soit arrêté le commerce dans ces actions par ordre de la Bourse Canadienne, en attendant de recevoir de New York un rapport sur ses activités d'explorations conjointes avec Goldfield Corp.

A. Toronto, Scurry-Rainbow continue de progresser très vigoureusement. Après avoir marqué un gain de 4 1/2 points mardi, ses actions continuent de hausser de 3 1/4 à 39 sur un volume de plus de 54.200 actions. Il y a trois semaines ces mêmes actions se vendaient à 21 1/2.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market indices for Montreal.

Table of stock market indices for Montreal.

Table of stock market indices for Montreal.

Table of stock market indices for Montreal.

Table of stock market indices for Montreal.

Table of stock market indices for Montreal.

Table of stock market indices for Montreal.

Table of stock market indices for Montreal.

NEWYORK fonds mutuels

Table of mutual fund data for New York.

Table of mutual fund data for New York.

Table of mutual fund data for New York.

Table of mutual fund data for New York.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of stock market indices for Toronto.

Table of stock market indices for Toronto.

Table of stock market indices for Toronto.

Table of stock market indices for Toronto.

dividendes

Table of dividend information.

Table of dividend information.

Table of dividend information.

Table of dividend information.

Le CEC fait une étude de la compétence en administration

Le travail a été confié au comité du conseil sur la production.

L'étude portera sur les phases de l'acquisition des connaissances et de la compétence administratives, y compris l'instruction, la formation par groupes et l'emploi de cours organisés.

cours des obligations

Table of bond market data.

Table of bond market data.

Table of bond market data.

Table of bond market data.

Un Centre commercial à refusé par Toronto

Le conseil municipal du Toronto métropolitain a refusé les plans d'un centre commercial de plus de \$20,000,000 qu'une compagnie privée voulait construire dans la ville d'Etobicoke, en banlieue de Toronto.

Les plans du Sherway Shopping Plaza, déjà adoptés par le conseil municipal d'Etobicoke, comprennent la construction de 62 magasins, le tout entouré de jardins, d'oiseaux et de fontaines.

Le CEC fait une étude de la compétence en administration

Le travail a été confié au comité du conseil sur la production.

L'étude portera sur les phases de l'acquisition des connaissances et de la compétence administratives, y compris l'instruction, la formation par groupes et l'emploi de cours organisés.

cours des obligations

Table of bond market data.

Table of bond market data.

Table of bond market data.

Table of bond market data.

Une île des Antilles veut s'associer au Canada

OTTAWA (UPI) — Le bureau du premier ministre Pearson a confirmé hier, que le Canada a reçu un appel d'aide de la part de l'île Anguilla dans les Petites Antilles, à quelque 200 milles de Porto-Rico, demandant une "association directe" entre les deux pays.

Un porte-parole du premier ministre a dit que la requête fait présentement le sujet d'études de la part des autorités du ministère des Affaires extérieures, mais il n'y a eu aucune déclaration officielle du gouvernement.

Un cablogramme signé, Peter Adam, "leader élu du peuple d'Anguilla" est parvenu hier, à Ottawa, demandant une association directe avec le Canada, et priant M. Pearson "d'envoyer un représentant afin d'étudier la question".

Des rapports parvenus de San Juan, Porto-Rico, lundi, disaient que l'appel a été transmis au Canada, après présentation par M. Adam de demandes analogues aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne; les deux requêtes ont échoué.

Ce n'est que le mois dernier qu'Anguilla s'est jointe à une Fédération composée de St-Kitts et de Nevis et qui avait reçu le droit d'autodétermination de la Grande-Bretagne le 27 février dernier.

Anguilla s'est séparée de la Fédération le 20 mai, sous prétexte de l'abandon complet de la part du gouvernement central de St-Kitts.

Le ministère des affaires extérieures tente de déterminer si le dénommé Peter Adams a l'autorité pour parler au nom des 6,000 Anguillais.

Haiti: une prison même pour les amis de Duvalier

NEW YORK (AFP) — Inquiets du climat de terreur qui semble régner en Haïti depuis l'exécution récente de dix-neuf officiers, tous connus de longue date pour leur fidélité au régime duvalériste, de nombreux amis ou collaborateurs du président François Duvalier s'efforcent vainement à présent de quitter le territoire national pour chercher refuge à l'étranger, affirmait-on, hier, dans les milieux new-yorkais de l'opposition haïtienne.

On cite notamment le cas de M. Frank Sterlin, chef du service des contributions, et du Dr Jacques Fourcadan ancien président de la Croix-Rouge haïtienne, qui, ayant manifesté le désir de partir, ont été tous deux retenus à Port-au-Prince sur l'ordre du "président à vie", alors que leurs femmes et enfants étaient autorisés à gagner la France.

On indique également que M. Clément-Joseph Charles, directeur de la Banque commerciale d'Haïti, qui passe pour être le banquier personnel du président Duvalier, s'est vu interdire de se rendre à New York pour y subir une opération chirurgicale, comme il en avait exprimé l'intention. M. Charles aurait été admis à l'hôpital général de Port-au-Prince où il se trouverait actuellement.

Les strictes consignes données par le président de la république, ajoutent-on dans les milieux haïtiens de New York, s'appliquent également à Mme Duvalier elle-même. C'est, semble-t-il, parce que celle-ci fut empêchée, le 11 juin, de suivre dans leur exil sa fille aînée Marie-Denise et son genre, le lieutenant-colonel Max Dominique, que ceux-ci renoncèrent au dernier moment à prendre l'avion qui devait les conduire à San Juan, Porto-Rico.

Ottawa aide les hôpitaux antillais

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a fait savoir hier que trois navires quitteront Montréal à la fin du mois avec un cargaison de matériel destiné aux hôpitaux des Antilles. M. Martin a précisé qu'une subvention de \$500,000 provenant des fonds de l'aide extérieure servira à défrayer l'expédition de plus de 200 tonnes de matériel d'hôpitaux réunies par le gouvernement ontarien. Le matériel sera distribué aux hôpitaux de St-Vincent, Ste-Lucie, la République dominicaine, Montserrat, Antigua, St-Christophe, Nevis et Anguilla et de la Guyane.



photo AP

Sourires d'Égypte dans une prison d'Israël

Des prisonniers de guerre égyptiens, leurs uniformes portant des marques de leur statut et les pieds nus, réussissent quand même à esquiver un sourire lors de leur arrivée dans un camp à Haïfa où ils sont détenus par les Israéliens. Plusieurs milliers de

soldats égyptiens ont été capturés au cours des combats dans le désert du Sinaï, abandonnant derrière eux munitions et équipement et enlevant même leurs chaussures pour mieux courir.

Eshkol offre de rencontrer les leaders arabes pour "des entretiens de paix"

CHARM EL CHEIKH. (PA, UPI, AFP) — Le premier ministre d'Israël, M. Levi Eshkol, a offert hier de rencontrer le président Nasser d'Égypte, le roi Hussein de Jordanie ou tout autre leader arabe "pour des entretiens de paix, n'importe quand et n'importe où, sur terre ou sur mer" en vue d'établir une paix permanente au Moyen-Orient. Parlant aujourd'hui devant le Parlement, M. Eshkol a accepté que soit discutée en comité les excès contre les Juifs qui auraient été commis à Tripoli et à Aden et la situation des Juifs en Égypte et en Libye.

Par ailleurs, le gouvernement israélien annonçait l'ouverture d'une enquête judiciaire pour déterminer les responsabilités dans l'attaque perpétrée par méprise contre le navire américain "Liberty" au cours de la bataille du Sinaï. A Tel-Aviv, les services spéciaux israéliens ont présenté hier soir à la presse divers documents, cartes géographiques et ordres de vol, tendant à prouver que l'aviation égyptienne avait prévu des attaques contre Israël, le 26 mai dernier.

dominant l'entrée du golfe d'Akaba et d'où l'Égypte avait imposé son blocus. M. Eshkol a précisé qu'il ne parlait pas en termes d'accords d'armistice avec les pays arabes, mais de l'établissement d'une paix permanente, et de la création de conditions de sécurité telles que "aucun camp ne menacerait l'autre". Le chef du gouvernement israélien a lancé en conséquence un appel à la coopération économique et culturelle et au rapprochement spirituel avec les pays arabes "afin qu'il devienne possible d'améliorer le sort de tous les pays de la région". Il a souligné qu'il ne lançait pas cet appel à partir d'une position de force, mais avec bonne volonté, afin d'éviter tout nouveau recours aux armes.

L'ONU accélère les secours aux réfugiés palestiniens

BEYROUTH, Liban (UPI, AFP) — L'Organisation de secours aux réfugiés de Palestine de l'ONU a révélé hier avoir reçu \$3.2 millions en devises américaines, depuis une semaine, pour venir en aide aux réfugiés palestiniens. Plus de la moitié de cette somme, environ \$2 millions, est venue de la Suède, dont \$1 million du Canada, a précisé le commissaire général de l'Organisation, M. Laurence Michelmore, à Beyrouth.

Par ailleurs, des offres de candidatures "innombrables" de la part de médecins soviétiques exerçant dans toutes les Républiques de l'URSS parviennent actuellement au siège de la Croix-Rouge soviétique, en vue d'un départ rapide pour les pays arabes touchés par la guerre.

Il a ajouté que c'est là une réponse aussi généreuse que rapide à l'appel urgent lancé la semaine dernière. Dans un rapport présenté hier à l'ONU, en l'absence de M. Michelmore, on note que l'Organisation parait en mesure de fournir les secours attendus d'elle dans les régions où se sont déroulés les combats, sauf

deux avions cargo chargés de médicaments, d'appareils chirurgicaux, de ravitaillement de vêtements ont déjà atterri à Amman, à l'intention des réfugiés jordaniens, et le rythme de cette aide s'accroîtra dans les prochains jours, ajoute l'ASS.

Vague de terreur sans précédent du Vietnam

SAIGON — (AFP-UPI-PA) — Au cours d'une vague de terreur sans précédent, le Vietnam a tué, kidnappé ou blessé 515 civils vietnamiens la semaine dernière seulement, ont révélé aujourd'hui les porte-parole américains. Des villages entiers ont subi des attaques de la part du Vietcong qui a également tendu des embuscades à des employés du gouvernement pour les tuer.

Le président de la Russie est acclamé au Caire

LE CAIRE. (AFP, UPI) — Le président de l'URSS, M. Nicolas Podgorny, est arrivé aujourd'hui au Caire pour discuter les problèmes d'après-guerre avec le président Nasser et pour renforcer le soutien soviétique aux pays arabes. Son arrivée a donné lieu à une démonstration d'amitié égypto-soviétique.

La vague de terreur s'est centrée principalement dans le delta du Mékong où, grâce à de nouvelles tactiques, les troupes américaines ont réussi à tuer plus de 300 guérilleros au cours des deux derniers jours. Les troupes ont eu à faire face parfois à des enfants armés de grenades ou à des femmes qui tiraient depuis des places fortifiées. Durant ce temps, 32 Américains ont perdu la vie, 126 autres ont été blessés, et trois hommes manquent à l'appel.

C'est aux cris de "Nous lutterons jusqu'à la victoire", poussés par quelques milliers de jeunes gens et de jeunes filles, que le chef de l'Etat soviétique a été accueilli à l'aéroport. Nasser et tous ses collaborateurs étaient là pour lui souhaiter la bienvenue. M. Podgorny a ensuite pris place dans une voiture découverte, en compagnie de Nasser, pour gagner le palais Koubbe, où le visiteur résidera pendant son séjour. On indique de source soviétique que les conversations entre les deux chefs d'Etat commenceront dès ce soir.

La note ne reconnaît pas explicitement que des avions américains ont frappé le "Turkestan", mais admet que cela a pu se produire. Dans ce cas, dit la note, "comme indiqué dans la note américaine du 3 juin, les Etats-Unis regrettent les dommages qu'une telle action aurait pu causer au "Turkestan", particulièrement la mort d'un membre de l'équipage et les blessures subies par d'autres. Le secrétariat d'Etat qui n'avait reconnu le 3 juin que l'existence de deux séries d'attaques contre des objectifs militaires dans le secteur de Cam Pha, a maintenant appris par le commandant en chef des forces aériennes du Pacifique l'existence d'une troisième attaque. Celle-ci, également effectuée par des chasseurs-bombardiers "F-105" était dirigée contre des batteries de DCA nord-vietnamiennes. C'est à cette occasion que le "Turkestan" a pu être endommagé. Par ailleurs, M. Leif Olsen, vice-président et économiste en chef de la "First National City Bank", a déclaré lundi au cours d'une conférence de presse à Paris, que "si la guerre du Vietnam pouvait en fait s'arrêter, la balance des paiements des Etats-Unis serait presque équilibrée".

Un mort, neuf blessés Le maire d'Atlanta décrète l'état d'urgence dans un quartier à majorité noire

ATLANTA, Georgie (UPI, PA) — Le maire Ivan Allen a déclaré l'état d'urgence et a imposé un couvre-feu dans un quartier noir d'Atlanta où des émeutes raciales se sont produites tous les soirs depuis lundi. Un homme de 46 ans, Timothy Ross, a été tué d'une balle et neuf personnes ont été blessées au cours des manifestations violentes survenues après qu'un mouvement de jeunes Noirs devant "servir à prévenir les émeutes" eut été mis sur pied, provoquant ainsi les foudres des éléments militants noirs.

Aussitôt après que le maire eut fait sa proclamation, la police s'est immédiatement mise au travail, éliminant toute personne des rues du quartier Dixie Hill jusqu'à l'aube. Les actes de violence ont débuté lundi soir, peu après un discours du militant noir Stokely Carmichael qui avait dit: "Nous devrions être maintenant dehors à frapper des têtes."

commencé le désordre après le discours de Carmichael l'ont fait pour protester contre la police après qu'un agent noir eut atteint un jeune Noir d'une balle, lundi, près du centre d'achat du quartier Dixie Hill. Quant aux coups de feu qui, par la suite, ont causé la mort d'un homme et blessé neuf autres personnes, les rapports sont contradictoires. Deux des victimes, M. Marion Ward et Mme Catherine Duncan affirmant que ce sont des policiers qui ont tiré sur eux.

Le directeur de la police, M. J. F. Brown, soutient, de son côté, qu'aucun de ses agents n'a tiré la où se trouvait ce groupe. Il a affirmé que les coups de feu provenaient d'un immeuble d'où un cocktail Molotov avait été plus tôt lancé.

Le gouvernement polonais en exil appuie Israël

Le gouvernement polonais en exil, que préside le premier ministre Aleksander Zawisza, a décidé au cours d'un récent conseil de Cabinet de déclarer solennellement que "l'attitude du soi-disant gouvernement de la République populaire de Pologne — en fait une agence de l'Occupation impérialiste de la Pologne par la Russie communiste — dans l'actuel conflit armé au Moyen-Orient est contraire aux sentiments de la nation polonaise".

sentants du régime de Varsovie, habitués à singer la Russie, sont également obligés d'appuyer ses attaques contre la nation israélienne et les objectifs impérialistes de l'Égypte".

Le gouvernement polonais en exil est, on le sait, le seul gouvernement en exil d'un pays dominé par les Soviétiques qui ait la reconnaissance diplomatique. Il siège à Londres, et son représentant à Montréal, par qui nous est parvenu le communiqué, est Me M. Lewandowski. La déclaration du gouvernement polonais en exil poursuit en soulignant que les "repré-

"Mais la Nation polonaise, extrêmement consciente du mal que font aux nations plus faibles les puissances de ce monde, est particulièrement touchée par cette nouvelle attaque contre la nation et l'Etat d'Israël — attaque préparée de longue main et appuyée par la Russie."

"Nous admirons le courage du peuple d'Israël, la détermination et l'abnégation avec laquelle il défend son pays. Cela ne peut que nous rappeler nos propres combats, encore si récents, et souvent coude à coude avec les représentants de ce peuple pour la défense de notre pays natal..."

Aden: des Arabes incendient le siège du Conseil législatif

ADEN. (AFP-UPI-PA) — Des nationalistes arabes ont incendié aujourd'hui l'immeuble du Conseil législatif d'Aden alors que la violence éclatait de nouveau dans ce protectorat britannique.

La police a révélé que l'immeuble a brûlé comme un immense feu de joie. Il semble que les nationalistes contrôlent dans le moment le quartier du Crater et la colline où était situé le Conseil législatif. Une succursale de la Banque britannique du Moyen-Orient à Aden a également été la cible des Arabes qui y ont mis le feu. Cependant, les dégâts seraient très légers.

Fédération au début du mois de janvier prochain.

Les troupes britanniques ont réussi à mater cette révolte des soldats arabes auxquels s'étaient joints de nombreux civils. Au total, les troubles d'hier ont causé la mort de 30 personnes, dont 17 soldats britanniques.

L'origine des troubles remonterait, au début du mois : quatre colonels de l'armée fédérale avaient été suspendus.

Depuis, à la suite des combats d'aujourd'hui dans le quartier du Crater, ce bilan serait beaucoup plus élevé. Des milliers de coups de feu ont été échangés avec les nationalistes qui sont équipés d'armes automatiques chinoises et soviétiques.

Ces colonels avaient alors fait circuler une pétition, protestant contre le régime préféré par accordé à d'autres officiers, apparemment sur des critères tribaux, la rumeur se répandit ensuite que les quatre colonels avaient été incarcérés.

La mutinerie, qui s'est étendue à diverses unités de l'armée fédérale et à la police armée d'Aden, a donné lieu à de violentes fusillades dans les quartiers du Crater et de Khor-maksar. Selon les fonctionnaires du haut commissariat britannique, elle ne semble pas avoir été provoquée par la décision, annoncée lundi à Londres, d'accorder l'indépendance à la

Hier, les mutins ont commencé à diriger leurs tirs sur les aéroports civil et militaire de Khor-maksar et contre les casernes de Radfan. Des soldats britanniques qui circulaient à bord de deux véhicules sont tombés sous le feu d'un mitrailleur. Un automobiliste civil, qui se trouvait à bord de sa voiture, a également été tué.

Dans l'intervalle, la rumeur se répandit parmi les membres de la police armée d'Aden que les troupes britanniques marchaient contre l'armée fédérale.

NOUVELLE VEDETTE
CETTE SEMAINE A LA
BOUTIQUE COLONIALE
ENSEMBLE DE VIVOIR — 8 MCX

Comprenant :
Sofa 3 sièges
Fauteuil
1 table à café

2 tables de bout
2 lampes de table
1 table de plancher

SEULEMENT \$219

Riche fini érable
Choix de tissus
Rembourré tout en foam
Construction robuste

A. FORGET
6707 ST-LAURENT
Juste au nord de St-Zotique
TEL.: 274-5568

OUVERT jusqu'à 9 h. 30 (jeudi et vendredi soirs fermés samedi jour de la St-Jean-Baptiste)

Cours d'été
Votre enfant a-t-il échoué cette année ?
• Mathématiques • Chimie • Physique • Latin
GENERAL — SCIENTIFIQUE — CLASSIQUE

JOUR — SOIR
INFORMATIONS 849-2275
JACQUES DUVAL, directeur

ECOLE DE RATTRAPAGE ENRG.
1600, rue BERRI, Palais du Commerce, Suite 220
Accès direct au METRO Berri-Demontigny